



The Project Gutenberg EBook of Histoire de la Revolution francaise, IV by Adolphe Thiers

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.net

Title: Histoire de la Revolution francaise, IV

Author: Adolphe Thiers

Release Date: January 11, 2004 [EBook #10678]

Language: French

Character set encoding: ISO Latin-1

*** START OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK
HISTOIRE DE LA ReVOLUTION ***

Produced by Carlo Traverso, Tonya Allen, Renald Levesque and PG Distributed Proofreaders. This file was produced from images generously made available by the Biblioth que nationale de France (BnF/Gallica) at

HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

PAR M.A. THIERS

DE L'ACADEMIE FRANCAISE

TOME QUATRIEME

CONVENTION NATIONALE.

CHAPITRE VII.

SUITE DE NOS REVERS MILITAIRES; DEFAITE DE
NERWINDE.—PREMIERES
NEGOCIATIONS DE DUMOURIEZ AVEC L'ENNEMI.—
SES PROJETS DE CONTRE-EVOLUTION;
IL TRAITE AVEC L'ENNEMI.—EVACUATION DE LA
BELGIQUE.—PREMIERS TROUBLES DE
L'OUEST; MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS DANS
LA VENDEE.—DECRETS
REVOLUTIONNAIRES.—DESARMEMENT DES
suspects.—ENTRETIEN DE DUMOURIEZ
AVEC DES EMISSAIRES DES JACOBINS.—IL FAIT
ARRETER ET LIVRE AUX
AUTRICHIENS LES COMMISSAIRES DE LA
CONVENTION.—DECRET CONTRE LES
BOURBONS.—MISE EN ARRESTATION DU DUC
D'ORLEANS ET DE SA FAMILLE.
—DUMOURIEZ, ABANDONNE DE SON ARMEE APRES
SA TRAHISON, SE REFUGIE DANS LE

CAMP DES IMPERIAUX; OPINION SUR CE GENERAL.
—CHANGEMENTS DANS LES
COMMANDEMENTS DES ARMEES DU NORD ET DU
RHIN.—BOUCHOTTE EST NOMME MINISTRE
DE LA GUERRE A LA PLACE DE BEURNONVILLE
DESTITUE.

On a vu, dans le precedent chapitre, dans quel etat d'exasperation se trouvaient les partis de l'interieur, et les mesures extraordinaires que le gouvernement revolutionnaire avait prises pour resister a la coalition etrangere et aux factions du dedans. C'est au milieu de ces circonstances, de plus en plus imminentes, que Dumouriez, revenu de Hollande, rejoignit son armee a Louvain. Nous l'avons vu deployant son autorite contre les commissaires du pouvoir executif, et repoussant de toutes ses forces le jacobinisme qui tachait de s'introduire en Belgique. A toutes ces demarches il en ajouta une plus hardie encore, et qui devait le conduire a la meme fin que Lafayette. Il ecrivit, le 12 mars, une lettre a la convention, dans laquelle, revenant sur la desorganisation des armees operee par Pache et les jacobins, sur le decret du 15 decembre, sur les vexations exercees contre les Belges, il imputait tous les maux presens a l'esprit desorganisateur qui se repandait de Paris sur la France, et de la France dans les pays affranchis par nos armees. Cette lettre, pleine d'expressions audacieuses, et surtout de remontrances, qu'il n'appartenait pas a un general de faire, arriva au

comite de surete generale, au moment meme ou de si nombreuses accusations s'elevaient contre Dumouriez, et ou l'on faisait de continuels efforts pour lui conserver la faveur populaire, et l'attacher lui-meme a la republique. Cette lettre fut tenue secrete, et sur-le-champ on lui envoya Danton pour l'engager a la retracter.

Dumouriez rallia son armee en avant de Louvain, ramena ses colonnes dispersees, jeta un corps vers sa droite pour garder la Campine, et pour lier ses operations avec les derrieres de l'armee hasardee en Hollande. Aussitot apres, il se decida a reprendre l'offensive pour rendre la confiance a ses soldats. Le prince de Cobourg, apres s'etre empare du cours de la Meuse depuis Liege jusqu'a Maestrich, et s'etre porte au-dela jusqu'a Saint-Tron, avait fait occuper Tirlemont par un corps avance. Dumouriez fit reprendre cette ville; et, voyant que l'ennemi n'avait pas songe a garder la position importante de Goidsenhoven, laquelle domine tout le terrain entre les deux Gettes, il y dirigea quelques bataillons, qui s'y etablirent sans difficulte. Le lendemain, 16 mars, l'ennemi voulut recouvrer cette position perdue, et l'attaqua avec une grande vigueur. Dumouriez, qui s'y attendait, la fit soutenir, et s'attacha a ranimer ses troupes par ce combat. Les Imperiaux repousses, apres avoir perdu sept a huit cents hommes, repasserent la petite Gette et allerent se poster entre les villages de Neerlanden, Landen, Nerwinden, Overwinden et Racour. Les Francais, encourages par cet avantage, se placerent de leur cote en avant de Tirlemont et dans

plusieurs villages situés à la gauche de la petite Gette, devenue la ligne de séparation des deux armées.

Dumouriez résolut dès lors de donner une grande bataille, et cette pensée était aussi sage que hardie. La guerre méthodique ne convenait pas à ses troupes peu disciplinées encore. Il fallait redonner de l'éclat à nos armes, rassurer la convention, s'attacher les Belges, ramener l'ennemi au-delà de la Meuse, le fixer là pour un temps, ensuite voler de nouveau en Hollande, pénétrer dans une capitale de la coalition, et y porter la révolution. À ces projets Dumouriez ajoutait encore, dit-il, le rétablissement de la constitution de 1791, et le renversement des démagogues, avec le secours des Hollandais et de son armée. Mais cette addition était une folie, ici comme au moment où il était sur le Moerdik: ce qu'il y avait de sage, de possible et de vrai dans son plan, c'était de recouvrer son influence, de rétablir nos armes, et d'être rendu à ses projets militaires par une bataille gagnée. L'ardeur renaissante de son armée, sa position militaire, tout lui donnait une espérance fondée de succès; d'ailleurs il fallait beaucoup hasarder dans sa situation, et il ne devait pas hésiter.

Notre armée s'étendait sur un front de deux lieues, et bordait la petite Gette, de Neer-Heylisse à Leaw. Dumouriez résolut d'opérer un mouvement de conversion, qui ramènerait l'ennemi entre Leaw et Saint-Tron. Sa gauche étant appuyée à Leaw comme sur un pivot, sa

droite devait tourner par Neer-Heylisse, Racour et Landen, et obliger les Autrichiens a reculer devant elle jusqu'a Saint-Tron. Pour cela il fallait traverser la petite Gette, franchir ses rives escarpees, prendre Leaw, Orsmael, Neerwinden, Overwinden et Racour. Ces trois derniers villages, faisant face a notre droite, qui devait les parcourir dans son mouvement de conversion, formaient le principal point d'attaque. Dumouriez, divisant sa droite en trois colonnes aux ordres de Valence, leur enjoignit de passer la Gette au pont de Neer-Heylisse: l'une devait deborder l'ennemi, l'autre prendre vivement la tombe elevee de Middelwinden, foudroyer de cette hauteur le village d'Overwinden et s'en emparer, la troisieme attaquer le village de Neerwinden par sa droite. Le centre, confie au duc de Chartres, et compose de deux colonnes, avait ordre de passer au pont d'Esemael, de traverser Laer, et d'attaquer de front Neerwinden, deja menace sur son premier flanc par la troisieme colonne. Enfin, la gauche, aux ordres de Miranda, devait se diviser en deux et trois colonnes, occuper Leaw et Orsmael, et s'y maintenir, tandis que le centre et la droite, marchant en avant apres la victoire, opereraient le mouvement de conversion, qui etait le but de la bataille.

Ces dispositions furent arretees le 17 mars au soir. Le lendemain 18, des neuf heures du matin, toute l'armee s'ebanla avec ordre et ardeur. La Gette fut traversee sur tous les points. Miranda fit occuper Leaw par Champmorin, il s'empara lui-meme d'Orsmael, et engagea une

canonnade avec l'ennemi, qui s'était retiré sur les hauteurs de Halle, et s'y était fortement retranché. Le but se trouvait atteint sur ce point. Au centre et à droite, le mouvement s'opéra à la même heure, les deux parties de l'armée traversèrent Elissem, Esemael, Neer-Heylissem, et, malgré un feu meurtrier, franchirent avec beaucoup de courage les hauteurs escarpées qui bordaient la Gette. La colonne de l'extrême droite traversa Racour, déborda dans la plaine, et au lieu de s'y étendre, comme elle en avait l'ordre, commit la faute de se replier sur Overwinden pour chercher l'ennemi. La seconde colonne de la droite, après avoir été retardée dans sa marche, se lança avec une impétuosité héroïque sur la tombe élevée de Middelwinden, et en chassa les impériaux; mais au lieu de s'y établir fortement, elle ne fit que la traverser, et s'empara d'Overwinden. La troisième colonne entra dans Neerwinden, et commit une autre faute par l'effet d'un malentendu, celle de s'étendre trop tôt hors du village, et de s'exposer par là à être expulsée par un retour des impériaux. L'armée française touchait cependant à son but; mais le prince de Cobourg ayant d'abord commis la faute de ne pas attaquer nos troupes à l'instant où elles traversaient la Gette, et gravissaient ses bords escarpés, la réparait en donnant un ordre général de reprendre les positions abandonnées. Des forces supérieures étaient portées sur notre gauche contre Miranda. Clerfayt, profitant de ce que la première colonne n'avait pas persisté à le déborder, de ce que la seconde ne s'était pas établie sur la tombe de Middelwinden, de ce que la troisième et les deux

composant le centre s'étaient accumulées confusément dans Neerwinden, traversait la plaine de Landen, reprenait Racour, la tombe de Middelwinden, Overwinden et Neerwinden. Dans ce moment, les Français étaient dans une position désastreuse. Chassés de tous les points qu'ils avaient occupés, rejetés sur le penchant des hauteurs, débordés par leur droite, foudroyés sur leur front par une artillerie supérieure, menacés par deux corps de cavalerie, et ayant une rivière à dos, ils pouvaient être détruits, et l'auraient été certainement si l'ennemi, au lieu de porter la plus grande partie de ses forces sur leur gauche, eût poussé plus vivement leur centre et leur droite. Dumouriez, accourant alors sur ce point menacé, rallie ses colonnes, fait reprendre la tombe de Middelwinden, et marche lui-même sur Neerwinden, déjà pris deux fois par les Français, et repris deux fois aussi par les Impériaux. Dumouriez y rentre pour la troisième fois, après un horrible carnage. Ce malheureux village était encombré d'hommes et de chevaux, et dans la confusion de l'attaque, nos troupes s'y étaient accumulées et débandées. Dumouriez, sentant le danger, abandonne ce champ embarrassé de débris humains, et recompose ses colonnes à quelque distance du village. Là, il s'entoure d'artillerie, et se dispose à se maintenir sur ce champ de bataille. Dans ce moment, deux colonnes de cavalerie fondent sur lui; l'une de Neerwinden, l'autre d'Overwinden. Valence prévient la première à la tête de la cavalerie française, la charge impétueusement, la repousse, et, couvert de glorieuses blessures, est obligé de céder son commandement au duc

de Chartres. Le general Thouvenot recoit la seconde avec calme, la laisse s'engager au sein de notre infanterie, dont il fait ouvrir les rangs, puis il ordonne tout a coup une double decharge de mitraille et de mousqueterie, qui, faite a bout portant, accable la cavalerie imperiale et la detruit presque entierement. Dumouriez reste ainsi maitre du champ de bataille, et s'y etablit pour achever le lendemain son mouvement de conversion.

La journee avait ete sanglante; mais le plus difficile semblait execute. La gauche, etablie des le matin a Leaw et Orsmael, devait n'avoir plus rien a faire, et le feu ayant cesse a deux heures apres midi, Dumouriez croyait qu'elle avait conserve son terrain. Il se regardait comme victorieux, puisqu'il occupait tout le champ de bataille. Cependant la nuit approchait, la droite et le centre allumaient leurs feux, et aucun officier n'etait venu apprendre a Dumouriez, de la part de Miranda, ce qui se passait sur son flanc gauche. Alors il concoit des doutes, et bientot des inquietudes. Il part a cheval avec deux officiers et deux domestiques, et trouve le village de Laer abandonne par Dampierre, qui commandait sous le duc de Chartres l'une des deux colonnes du centre. Dumouriez apprend la que la gauche, entierement debandee, avait repasse la Gette, et avait fui jusqu'a Tirlemont; et que Dampierre, se voyant alors decouvert, s'etait reporte en arriere, au poste qu'il occupait le matin avant la bataille. Il part aussitot ventre a terre, accompagne de ses deux domestiques et de ses deux officiers, manque d'etre pris par les hulans autrichiens,

arrive vers minuit a Tirlemont, et trouve Miranda qui s'etait replie a deux lieues du champ de bataille, et que Valence, transporte la par suite de ses blessures, engageait vainement a se reporter en avant. Miranda, entre a Orsmael des le matin, avait ete attaque au moment ou les Imperiaux reprenaient toutes leurs positions. La plus grande partie des forces de l'ennemi avait porte sur son aile, qui formee en partie des volontaires nationaux, s'etait debandee et avait fui jusqu'a Tirlemont. Miranda, entraine, n'avait eu ni le temps ni la force de rallier ses soldats, quoique Miacsinsky fut venu a son secours avec un corps de troupes fraiches; il ne songea meme pas a en faire prevenir le general en chef. Quant a Champmorin, place a Leaw avec la derniere colonne, il s'y etait maintenu jusqu'au soir, et n'avait songe a rentrer a Bingen, son point de depart, que vers la fin de la journee.

L'armee francaise se trouva ainsi detachee, partie en arriere de la Gette, partie en avant; et si l'ennemi, moins intimide par une action aussi opiniatre, eut voulu pousser ses avantages, il pouvait couper notre ligne, aneantir notre droite campee a Neerwinden, et mettre en fuite la gauche deja repliee. Dumouriez, sans s'epouvanter, se decide froidement a la retraite, et des le lendemain matin il se prepare a l'executer. Pour cela, il s'empare de l'aile de Miranda, tache de lui rendre quelque courage, et veut la reporter en avant pour arreter l'ennemi sur la gauche de la ligne, tandis que le centre et la droite, faisant leur retraite, essaieront de repasser la Gette. Mais cette portion de

l'armee, abattue par sa defaite de la veille, n'avance qu'avec peine. Heureusement Dampierre, qui avait repasse la Gette le jour meme avec une colonne du centre, appuie le mouvement de Dumouriez, et se conduit avec autant d'intelligence que de courage. Dumouriez, toujours au milieu de ses bataillons, les soutient, et veut les conduire sur la hauteur de Wommersem, qu'ils avaient occupee la veille avant le commencement de la bataille. Les Autrichiens y avaient place des batteries, et faisaient de ce point un feu meurtrier. Dumouriez se met a la tete de ces soldats abattus, leur fait sentir qu'il vaut mieux tenter l'attaque que de recevoir un feu continu, qu'ils en seront quittes pour une charge, bien moins meurtriere pour eux que cette froide immobilite en presence d'une artillerie foudroyante. Deux fois il les ebranle, et deux fois, comme decourages par le souvenir de la veille, ils s'arretent; et tandis qu'ils supportent avec une constance heroique le feu Des hauteurs de Wommersem, il n'ont pas le courage beaucoup plus facile de charger a la baionnette. Dans cet instant un boulet emporte le cheval de Dumouriez: il est renverse et couvert de terre. Ses soldats epouvantes sont prêts a fuir a cette vue, mais il se releve avec une extreme promptitude, remonte a cheval, et continue a les maintenir sur le champ de bataille.

Pendant ce temps, le duc de Chartres operait la retraite de la droite et de la moitie du centre. Conduisant ses quatre colonnes avec autant d'intrepidite que d'intelligence, il se retire froidement en presence d'un ennemi formidable, et

traverse les trois ponts de la Gette sans avoir été entamé. Dumouriez replie alors son aile gauche, ainsi que la colonne de Dampierre, et rentre dans les positions de la veille, en présence d'un ennemi saisi d'admiration pour sa belle retraite. Le 19, l'armée se trouvait, comme le 17, entre Hackenhoven et Goidsenhoven, mais avec une perte de quatre mille morts, avec une desertion de plus de dix mille fuyards, qui couraient déjà vers l'intérieur, et avec le découragement d'une bataille perdue.

Dumouriez, devoré de chagrins, agité de sentiments contraires, songeait tantôt à se battre à outrance contre les Autrichiens, tantôt à détruire la faction des jacobins, auxquels il attribuait la désorganisation et les revers de son armée. Dans les accès de sa violente humeur, il parlait tout haut contre la tyrannie de Paris, et ses propos, répétés par son état-major, circulaient dans toute l'armée. Néanmoins, quoique livré à un singulier désordre d'esprit, il ne perdit pas le sang-froid nécessaire dans une retraite, et il fit les meilleures dispositions pour occuper long-temps la Belgique par les places fortes, s'il était obligé de l'évacuer avec ses armées. En conséquence il ordonna au général d'Harville de jeter une forte garnison dans le château de Namur, et de s'y maintenir avec une division. Il envoya le général Ruault à Anvers pour recueillir les vingt mille hommes de l'expédition de Hollande, et garder l'Escaut, tandis que de bonnes garnisons occuperaient Breda et Gertruydenberg. Son but était de former ainsi un demi-cercle de places fortes, passant par Namur, Mons,

Tournay, Courtray, Anvers, Breda et Gertruydenberg; de se placer au centre de ce demi-cercle, et d'y attendre les renforts nécessaires pour agir plus énergiquement. Le 22, il livra, devant Louvain, un combat de position aux Impériaux, qui fut aussi grave que celui de Goidsenhoven, et leur coûta autant de monde. Le soir, il eut une entrevue avec le colonel Mack, officier ennemi qui exerçait une grande influence sur les opérations des coalisés, par la réputation dont il jouissait en Allemagne. Ils convinrent de ne plus livrer de combats décisifs, de se suivre lentement et en bon ordre, pour épargner le sang des soldats et ménager les pays qui étaient le théâtre de la guerre. Cette espèce d'armistice, toute favorable aux Français, qui se seraient débattus s'ils avaient été attaqués vivement, convenait aussi parfaitement au timide système de la coalition, qui, après avoir recouvert la Meuse, ne voulait plus rien tenter de décisif avant la prise de Mayence. Telle fut la première négociation de Dumouriez avec l'ennemi. La politesse du colonel Mack, ses manières engageantes, purent disposer l'esprit si agité du général à recourir à des secours étrangers. Il commençait à ne plus apercevoir d'avenir dans la carrière où il se trouvait engagé: si quelques mois auparavant il prévoyait succès, gloire, influence, en commandant les armées françaises, et si cette espérance le rendait plus indulgent pour les violences révolutionnaires, aujourd'hui battu, dépopularisé, attribuant la désorganisation de son armée à ces mêmes violences, il voyait avec horreur des désordres qu'il avait pu autrefois ne considérer qu'avec indifférence. Élevé dans les cours,

ayant vu de ses yeux quelle machine fortement organisée il fallait pour assurer la durée d'un état, il ne pouvait concevoir que des bourgeois soulevés pussent suffire à une opération aussi compliquée que celle du gouvernement. Dans une telle situation, si un général, administrateur et guerrier à la fois, tient la force dans ses mains, il est difficile que l'idée ne lui vienne pas de l'employer pour terminer des désordres qui épouvantent sa pensée et menacent même sa personne. Dumouriez était assez hardi pour concevoir une pareille idée; et, ne voyant plus d'avenir en servant la révolution par des victoires, il songea à s'en former un autre en ramenant cette révolution à la constitution de 1791, et en la reconciliant à ce prix avec toute l'Europe. Dans ce plan, il fallait un roi, et les hommes importaient assez peu à Dumouriez pour qu'il ne s'inquiétât pas beaucoup du choix. On lui reprocha alors de vouloir placer sur le trône la maison d'Orléans. Ce qui porta à le croire, c'est son affection pour le duc de Chartres, auquel il avait ménagé à l'armée le rôle le plus brillant. Mais cette preuve était fort insignifiante, car le jeune duc avait mérité tout ce qu'il avait obtenu, et d'ailleurs rien ne prouvait dans sa conduite un concert avec Dumouriez. Une autre considération persuada tous les esprits: c'est que, dans le moment, il n'y avait pas d'autre choix possible, si l'on voulait créer une dynastie nouvelle. Le fils du roi mort était trop jeune, et d'ailleurs le régicide n'admettait pas une réconciliation aussi prompte avec la dynastie. Les oncles étaient en état d'hostilité; et il ne restait que la branche d'Orléans, aussi compromise dans la révolution que les

jacobins eux-mêmes, et seule capable d'écarter toutes les craintes des révolutionnaires. Si l'esprit agité de Dumouriez s'arrêta à un choix, il ne put en former d'autre alors, et ce fut cette nécessité qui le fit accuser de songer à mettre la famille d'Orléans sur le trône. Il le nia dans l'emigration; mais cette dénégation intéressée ne prouve rien; et il ne faut pas plus le croire sur ce point que sur la date antérieure qu'il a prétendu donner à ses desseins. Il a voulu dire en effet que son projet de résistance contre les jacobins était plus ancien, mais ce fait est faux. Ce n'est qu'alors, c'est-à-dire lorsque la carrière des succès lui fut fermée, qu'il songea à s'en ouvrir une autre. Dans ce projet, il entraînait du ressentiment personnel, du chagrin de ses revers, enfin une indignation sincère, mais tardive, contre les désordres sans issue qu'il prévoyait maintenant sans aucune illusion.

Le 22, il trouva à Louvain Danton et Lacroix qui venaient lui demander raison de la lettre écrite le 12 mars à la convention, et tenue secrète par le comité de sûreté générale. Danton, avec lequel il sympathisait, espérait le ramener à des sentimens plus calmes, et le rattacher à la cause commune. Mais Dumouriez traita les deux commissaires et Danton lui-même avec beaucoup d'humeur, et leur laissa découvrir les plus sinistres dispositions. Il se répandit en nouvelles plaintes contre la convention et les jacobins, et ne voulut pas retracter sa lettre. Seulement il consentit à écrire deux mots, pour dire qu'il en donnerait plus tard l'explication. Danton et Lacroix

partirent sans avoir rien pu obtenir, et le laissant dans la plus violente agitation.

Le 23, apres une resistance assez vive pendant toute la journee, plusieurs corps abandonnerent leurs postes, et il fut oblige de quitter Louvain en desordre. Heureusement l'ennemi n'apercut rien de ce mouvement, et n'en profita pas pour achever de jeter la confusion dans notre armee, en la poursuivant. Dumouriez separa alors la troupe de ligne des volontaires, la reunit a l'artillerie, et en composa un corps d'elite de quinze mille Hommes, avec lequel il se placa lui-meme a l'arriere-garde. La, se montrant au milieu de ses soldats, escarmouchant tous les jours avec eux, il parvint a donner a sa retraite une attitude plus ferme. Il fit evacuer Bruxelles avec beaucoup d'ordre, traversa cette ville le 25, et le 27 vint camper a Ath. La, il eut de nouvelles conferences avec le colonel Mack, en fut traite avec beaucoup de delicatesses et d'egards; et cette entrevue, qui n'avait pour objet que de regler les details de l'armistice, se changea bientot en une negociation plus importante. Dumouriez confia tous ses ressentimens au colonel etranger, et lui decouvrit ses projets de renverser la convention nationale. Ici, abuse par le ressentiment, s'exaltant sur l'idee d'une desorganisation generale, le sauveur de la France dans l'Argonne obscurcit sa gloire en traitant avec un ennemi dont l'ambition devait rendre toutes les intentions suspectes, et dont la puissance etait alors la plus dangereuse pour nous. Il n'y a, comme nous l'avons deja dit, qu'un choix pour l'homme de genie dans ces

situations difficiles: ou se retirer et abdiquer toute influence, pour ne pas être complice d'un système qu'il désapprouve; ou s'isoler du mal qu'il ne peut empêcher, et faire une chose, une seule chose, toujours morale, toujours glorieuse, travailler à la défense de son pays.

Dumouriez convint avec le colonel Mack qu'il y aurait une suspension d'armes entre les deux armées; que les Impériaux n'avanceraient pas sur Paris, pendant qu'il y marcherait lui-même, et que l'évacuation de la Belgique serait le prix de cette condescendance; il fut aussi stipulé que la place de Condé serait temporairement donnée en garantie, et que, dans le cas où Dumouriez aurait besoin des Autrichiens, ils seraient à ses ordres. Les places fortes devaient recevoir des garnisons composées d'une moitié d'impériaux et d'une moitié de Français, mais sous le commandement de chefs français, et à la paix toutes les places seraient rendues. Telles furent les coupables conventions faites par Dumouriez avec le prince de Cobourg, par l'intermédiaire du colonel Mack.

On ne connaissait encore à Paris que la défaite de Neerwinden et l'évacuation successive de la Belgique. La perte d'une grande bataille, une retraite précipitée, concourant avec les nouvelles qu'on avait reçues de l'Ouest, y causèrent la plus grande agitation. Un complot avait été découvert à Rennes, et il paraissait trame par les Anglais, les seigneurs bretons et les prêtres non assermentés. Déjà des mouvements avaient éclaté dans

l'Ouest, a l'occasion de la cherte des subsistances et de la menace de ne plus payer le culte; maintenant c'etait dans le but avoue de defendre la cause de la monarchie absolue. Des rassemblemens de paysans, demandant le retablissement du clerge et des Bourbons, s'etaient montres aux environs de Rennes et de Nantes. Orleans etait en pleine insurrection, et le representant Bourdon avait manque d'y etre assassine. Les revoltes s'elevaient deja a plusieurs milliers d'hommes. Il ne fallait rien moins que des armees et des generaux pour les reduire. Les grandes villes depechaient leurs gardes nationales; le general Labourdonnaie avançait avec son corps, et tout annonçait une guerre civile des plus sanglantes. Ainsi, d'une part, nos armees se retiraient devant la coalition, de l'autre la Vendee se levait, et jamais la fermentation ordinairement produite par le danger n'avait du etre plus grande.

A peu pres a cette epoque, et a la suite du 10 mars, on avait imagine de reunir les chefs des deux opinions au comite de surete generale, pour qu'ils pussent s'y expliquer sur les motifs de leurs divisions. C'est Danton qui avait provoque l'entrevue.

Les querelles de tous les jours ne satisfaisaient point des haines qu'il n'avait pas, l'exposaient a une discussion de conduite qu'il redoutait, et arretaient l'oeuvre de la revolution qui lui etait si chere. Il en desirait donc la fin. Il avait montre une grande bonne foi dans les differens

entretiens, et s'il prenait l'initiative, s'il accusait les girondins, c'était pour écarter les reproches dont il aurait pu être l'objet. Les girondins, tels que Buzot, Guadet, Vergniaud, Gensonne, avec leur délicatesse accoutumée, se justifiaient comme si l'accusation eût été sérieuse, et prêchaient un converti en argumentant avec Danton. Il n'en était pas de même avec Robespierre: on l'irritait en voulant le convaincre, et on cherchait à lui démontrer ses torts, comme si cette démonstration avait dû l'apaiser. Pour Marat, qui s'était cru nécessaire à ces conférences, personne n'avait daigné lui donner une explication, et ses amis mêmes, pour n'avoir pas à se justifier de cette alliance, ne lui adressaient jamais la parole. De pareilles conférences devaient aigrir plutôt que radoucir les chefs opposés: fussent-ils parvenus à se prouver réciproquement leurs torts, une telle démonstration ne les eût certainement pas conciliés. Les choses en étaient à ce point, lorsque les événements de la Belgique furent connus à Paris.

Sur-le-champ on s'accusa de part et d'autre; on se reprocha de contribuer aux désastres publics, les uns en désorganisant le gouvernement, les autres en voulant ralentir son action. On demanda des explications sur la conduite de Dumouriez. On lut la lettre du 12 mars, qui avait été tenue secrète, et à cette lecture on s'écria que Dumouriez trahissait, que bien évidemment il tenait la conduite de Lafayette, et qu'à son exemple il commençait sa trahison par des lettres insolentes à l'assemblée. Une seconde lettre, écrite le 27 mars, et plus hardie que celle

du 12, excita encore davantage les soupçons. De tous cotes on pressa Danton d'expliquer ce qu'il savait de Dumouriez. Personne n'ignorait que ces deux hommes avaient du gout l'un pour l'autre, que Danton avait insiste pour tenir secrete la lettre du 12 mars, et qu'il etait parti pour en obtenir la retractation. On disait meme qu'ils avaient malverse ensemble dans la riche Belgique. Aux Jacobins, dans le comite de defense generale, dans l'assemblee, on somma Danton de s'expliquer. Celui-ci, embarrasse des soupçons des girondins et des doutes des montagnards eux-memes, eprouva pour la premiere fois quelque peine a repondre. Il dit que les grands talens de Dumouriez avaient paru meriter des menagemens; qu'on avait cru convenable de le voir, avant de le denoncer, afin de lui faire sentir ses torts, et le ramener, s'il etait possible, a de meilleurs sentimens; que jusqu'ici les commissaires n'avaient vu dans sa conduite que l'effet de mauvaises suggestions, et surtout le chagrin de ses derniers revers; mais qu'ils avaient cru, et qu'ils croyaient encore, pouvoir conserver ses talens a la republique.

Robespierre dit que, s'il en etait ainsi, il ne fallait pas le menager, et qu'il etait inutile de garder tant de mesure avec lui. Il renouvela en outre la motion que Louvet avait faite contre les Bourbons restes en France, c'est-a-dire contre les membres de la famille d'Orleans; et il parut etrange que Robespierre, qui, en janvier, les avait si fortement defendus contre les girondins, les attaquat maintenant avec tant de fureur. Mais son ame soupconneuse avait tout de suite

suppose de sinistres complots. Il s'était dit: Un ancien prince du sang ne peut se résigner à son nouvel état, et bien qu'il s'appelle *Egalite*, son sacrifice ne peut être sincère; il conspire donc, et en effet tous nos généraux lui appartiennent: Biron, qui commande aux Alpes, est son intime; Valence, général de l'armée des Ardennes, est gendre de son confident Sillery; ses deux fils occupent le premier rang dans l'armée de la Belgique; Dumouriez enfin leur est ouvertement dévoué, et il les élève avec un soin particulier: les girondins ont attaqué en janvier la famille d'Orléans; mais c'est une feinte de leur part qui n'avait d'autre but que d'écarter tout soupçon de connivence: Brissot, ami de Sillery, est l'intermédiaire de la conspiration: voilà le complot découvert; le trône est relevé et la France perdue, si on ne s'empresse de proscrire les conjurés. Telles étaient les conjectures de Robespierre; et, ce qu'il y a de plus effrayant dans cette manière de raisonner, c'est que Robespierre, inspiré par la haine, croyait à ses calomnies. La Montagne étonnée repoussa sa proposition. "Donnez donc des preuves, lui disaient ceux qui étaient assis à ses côtés.—Des preuves, répondait-il, des preuves! je n'en ai pas, mais j'ai la *conviction morale!*"

Sur-le-champ on songea, comme on le faisait toujours dans les moments de danger, à accélérer l'action du pouvoir exécutif et celle des tribunaux, pour se garantir à la fois de ce qu'on appelait l'ennemi extérieur et intérieur.

On fit donc partir a l'instant meme les commissaires nommes pour le recrutement, et on examina la question de savoir si la convention ne devait pas *prendre une plus grande part a l'execution des lois*. La maniere dont le pouvoir executif etait organise paraissait insuffisante. Des ministres places hors de l'assemblee, agissant de leur chef et sous sa surveillance tres eloignee, un comite charge de faire des rapports sur toutes les mesures de surete generale, toutes ces autorites se controlant les unes les autres, deliberant eternellement sans agir, paraissaient tres au-dessous de l'immense tache qu'elles avaient a remplir. D'ailleurs ce ministere, ces comites, etaient composes de membres suspects, parce qu'ils etaient moderes; et dans ce temps ou la promptitude, la force, etaient des conditions indispensables de succes, toute lenteur, toute moderation etait suspecte de conspiration. On songea donc a etabliir un comite qui reunirait a la fois les fonctions du comite diplomatique, du comite militaire, du comite de surete generale, qui pourrait au besoin ordonner et agir de son chef, et arreter ou suppléer l'action ministerielle. Divers projets d'organisation furent presentes pour remplir cet objet, et confies a une commission chargee de les discuter. Immediatement apres, on s'occupa des moyens d'atteindre l'ennemi interieur, c'est-a-dire *les aristocrates, les traitres*, dont on se disait entoure. La France, s'ecriait-on, est pleine de pretres refractaires, de nobles, de leurs anciennes creatures, de leurs anciens domestiques, et cette clientele, encore considerable, nous entoure, nous trahit, et nous menace aussi

dangereusement que les baionnettes ennemies. Il faut les decouvrir, les signaler, et les entourer d'une lumiere qui les empeche d'agir. Les jacobins avaient donc propose, et la convention avait decrete que, d'apres une coutume empruntee a la Chine, le nom de toutes les personnes habitant une maison serait inscrit sur leurs portes[1].

[Note 1: Decret du 29 mars.]

On avait ensuite ordonne le desarmement de tous les citoyens *suspects*, et on avait qualifie tels, les pretres non assermentes, les nobles, les ci-devant seigneurs, les fonctionnaires destitues, etc. Le desarmement devait s'operer par la voie des visites domiciliaires; et le seul adoucissement apporte a cette mesure fut que les visites ne pouvaient avoir lieu la nuit. Apres s'etre ainsi assure le moyen de poursuivre et d'atteindre tous ceux qui donnaient le moindre ombrage, on avait enfin ajoute celui de les frapper de la maniere la plus prompte, en installant le tribunal revolutionnaire. C'est sur la proposition de Danton que ce terrible instrument de la defiance revolutionnaire fut mis en exercice. Cet homme redoutable en avait compris l'abus, mais avait tout sacrifie au but. Il savait que frapper vite, c'est examiner moins attentivement; qu'examiner moins attentivement, c'est s'exposer a se tromper, surtout en temps de partis; et que se tromper, c'est commettre une atroce injustice. Mais, a ses yeux, la revolution etait la societe accelerant son action en toutes choses, en matiere de justice, d'administration et de guerre. En temps calme,

la société aime mieux, disait-il, laisser échapper le coupable que frapper l'innocent, parce que le coupable est peu dangereux, mais à mesure qu'il le devient davantage, elle tend davantage aussi à le saisir; et lorsqu'il devient si dangereux qu'il pourrait la faire périr, ou du moins quand elle le croit ainsi, elle frappe tout ce qui excite ses soupçons, et préfère alors atteindre un innocent que laisser échapper un coupable. Telle est la dictature, c'est-à-dire l'action violente dans les sociétés menacées; elle est rapide, arbitraire, fautive, mais irrésistible.

Ainsi la concentration des pouvoirs dans la convention, l'installation du tribunal révolutionnaire, le commencement de l'inquisition contre les suspects, un redoublement de haine contre les députés qui résisteraient à ces moyens extraordinaires, furent le résultat de la bataille de Nerwinde, de la retraite de la Belgique, des menaces de Dumouriez, et des mouvements de la Vendée.

L'humeur de Dumouriez s'était accrue avec ses revers. Il venait d'apprendre que l'armée de Hollande se retirait en désordre, abandonnait Anvers et l'Escaut, en laissant dans Breda et Gertruydenberg les deux garnisons françaises; que d'Harville n'avait pu garder le château de Namur, et se repliait sur Givet et Maubeuge; que Neuilly enfin, loin de pouvoir se maintenir à Mons, s'était vu obligé de se retirer sur Conde et Valenciennes, parce que sa division, au lieu de prendre position sur les hauteurs de Nimy, avait pillé les magasins et pris la fuite. Ainsi, par suite des désordres de

cette armee, il voyait s'evanouir le projet de former en Belgique un demi-cercle de places fortes, qui aurait passe de Namur en Flandre et en Hollande, et au centre duquel il se serait place pour agir avec plus d'avantage. Il n'avait bientot plus rien a offrir en echange aux Imperiaux, et il tombait sous leur dependance en s'affaiblissant. Sa colere augmentait en approchant de la France, en voyant les desordres de plus pres, et en entendant les cris qui s'elevaient contre lui. Deja il ne se cachait plus; et ses paroles, proferees en presence de son etat-major, et repetees dans l'armee, annoncaient les projets qui fermentaient dans sa tete. La soeur du duc d'Orleans et Mme de Sillery, fuyant les proscriptions qui les menacaient, s'etaient rendues en Belgique pour chercher une protection aupres de leurs freres. Elles etaient a Ath, et ce fut un nouvel aliment donne aux soupcons.

Trois envoyes jacobins, un nomme Dubuisson, refugie de Bruxelles, Proly, fils naturel de Kaunitz, et Pereyra, juif portugais, se rendirent a Ath, sous le pretexte faux ou vrai d'une mission de Lebrun. Ils se transporterent aupres du general en espions du gouvernement, et n'eurent aucune peine a decouvrir des projets que Dumouriez ne cachait plus. Ils le trouverent entoure du general Valence et des fils d'Orleans, furent fort mal recus, et entendirent les paroles les moins flatteuses pour les jacobins et la convention. Cependant le lendemain ils revinrent et obtinrent un entretien secret. Cette fois Dumouriez se decela entierement: Il commença par leur dire qu'il etait assez fort

pour se battre devant et derriere; que la convention etait composee de deux cents brigands et de Six cents imbeciles, et qu'il se moquait de ses decrets, qui bientot n'auraient plus de valeur que dans la banlieue de Paris. "Quant au tribunal revolutionnaire, ajouta-t-il avec une indignation croissante, je saurai l'empêcher, et tant que j'aurai trois pouces de fer a mes cotes, cette horreur n'existera jamais." Ensuite il s'emporta contre les volontaires, qu'il appelait des laches; il dit qu'il ne voulait plus que des troupes de ligne, et qu'avec elles il irait mettre fin a tous les desordres de Paris. "Vous ne voulez donc pas de constitution? lui demandent alors les trois interlocuteurs.—La nouvelle constitution imaginee par Condorcet est trop sottè.—Et que mettez-vous a la place? —L'ancienne de 1791, toute mauvaise qu'elle est.—Mais il faudra un roi, et le nom de Louis fait horreur.—Qu'il s'appelle Louis ou Jacques, peu importe.—Ou Philippe, reprend l'un des envoyes. Mais comment remplacerez-vous l'assemblee actuelle?" Dumouriez cherche un moment, puis ajoute: "Il y a des administrations locales, toutes choisies par la confiance de la nation; et les cinq cents presidens de districts seront les cinq cents representans. —Mais avant leur reunion, qui aura l'initiative de cette revolution?—Les Mameluks, c'est-a-dire mon armee. Elle emettra ce voeu, les presidens de district le feront confirmer, et je ferai la paix avec la coalition, qui, si je ne m'y oppose, est a Paris dans quinze jours."

Les trois envoyes, soit, comme l'a cru Dumouriez, qu'ils

vinsent le sonder dans l'interet des jacobins, soit qu'ils voulussent l'engager a se dévoiler davantage, lui suggerent alors une idee. Pourquoi, lui disent-ils, ne mettrait-il pas les jacobins, qui sont un corps deliberant tout prepare, a la place de la convention? Une indignation melee de mepris eclate a ces mots sur le visage du general, et ils retirent leur proposition. Ils lui parlent alors du danger auquel son projet exposerait les Bourbons qui sont detenus au Temple, et auxquels il parait s'interesser. Dumouriez replique aussitot que, periraient-ils tous jusqu'au dernier, a Paris et a Coblenz, la France trouverait un chef et serait sauvee; qu'au reste, si Paris commettait de nouvelles barbaries sur les infortunes prisonniers du Temple, il y serait sur-le-champ, et qu'avec douze mille hommes il en serait le maitre. Il n'imiterait pas l'imbecile de Broglie, qui, avec trente mille hommes, avait laisse prendre la Bastille; mais avec deux postes, a Nogent et a Pont-Saint-Maxence, il ferait mourir les Parisiens de faim. "Au reste, ajoute-t-il, vos jacobins peuvent expier tous leurs crimes; qu'ils sauvent les infortunes prisonniers, et chassent les sept cent quarante-cinq tyrans de la convention, et ils sont pardones."

Ses interlocuteurs lui parlent alors de ses dangers. "Il me reste toujours, dit-il, un temps de galop vers les Autrichiens. —Vous voulez donc partager le sort de Lafayette?—Je passerai a l'ennemi autrement que lui; et d'ailleurs les puissances ont une autre opinion de mes talens, et ne me reprochent pas les 5 et 6 octobre."

Dumouriez avait raison de ne pas redouter le sort de Lafayette; on estimait trop ses talents, et on n'estimait pas assez la fermeté de ses principes, pour l'enfermer à Olmuetz. Les trois envoyés le quitterent en lui disant qu'ils allaient sonder Paris et les jacobins sur ce sujet.

Dumouriez, tout en croyant ses interlocuteurs de purs jacobins, ne s'en était pas exprimé avec moins d'audace. Dans ce moment en effet ses projets devenaient évidents. Les troupes de ligne et les volontaires s'observaient avec défiance, et tout annonçait qu'il allait lever le drapeau de la révolte.

Le pouvoir exécutif avait reçu des rapports alarmants, et le comité de sûreté générale avait proposé et fait rendre un décret par lequel Dumouriez était mandé à la barre. Quatre commissaires, accompagnés du ministre de la guerre, étaient chargés de se transporter à l'armée pour notifier le décret et amener le général à Paris. Ces quatre commissaires étaient Bancal, Quinette, Camus et Lamarque. Beurnonville s'était joint à eux, et son rôle était difficile à cause de l'amitié qui l'unissait à Dumouriez.

Cette commission partit le 30 mars. Le même jour Dumouriez se porta au camp de Bruille, d'où il menaçait à la fois les trois places importantes de Lille, Condé et Valenciennes. Il était fort incertain sur le parti qu'il devait prendre, car son armée était partagée. L'artillerie, la troupe

de ligne, la cavalerie, tous les corps organisés lui paraissaient dévoués; mais les volontaires nationaux commençaient à murmurer et à se séparer des autres. Dans cette situation, il ne lui restait qu'une ressource, c'était de désarmer les volontaires. Mais il s'exposait à un combat, et l'épreuve était difficile, parce que les troupes de ligne pouvaient avoir de la répugnance à égorger des compagnons d'armes. D'ailleurs, parmi ces volontaires il y en avait qui s'étaient fort bien battus, et qui paraissaient lui être attachés. Hésitant sur cette mesure de rigueur, il songea à s'emparer des trois places au centre desquelles il s'était porté. Par leur moyen il se procurait des vivres, et il avait un point d'appui contre l'ennemi, dont il se défiait toujours. Mais l'opinion était divisée dans ces trois places. Les sociétés populaires, aidées des volontaires, s'y étaient soulevées contre lui, et menaçaient la troupe de ligne. À Valenciennes et à Lille, les commissaires de la convention excitaient le zèle des républicains, et dans Condé seulement l'influence de la division Neuilly donnait l'avantage à ses partisans. Parmi les généraux de division, Dampierre se conduisait à son égard, comme lui-même avait fait à l'égard de Lafayette après le 10 août; et plusieurs autres, sans se déclarer encore, étaient prêts à l'abandonner.

Le 31, six volontaires, portant sur leur chapeau ces mots écrits avec de la craie: *Republique ou la mort*, l'aborderent dans son camp, et firent mine de vouloir s'emparer de sa personne. Aide de son fidèle Baptiste, il les repoussa et

les livra a ses hussards. Cet evenement causa une grande rumeur dans l'armee; les divers corps lui firent dans la journee des adresses qui ranimerent sa confiance. Il leva aussitot l'etendart, et detacha Miacsinsky avec quelques mille hommes pour marcher sur Lille. Miacsinsky s'avanca sur cette place, et confia au mulatre Saint-George, qui commandait un regiment de la garnison, le secret de son entreprise. Celui-ci engagea Miacsinsky a se presenter dans la place avec une legere escorte. Le malheureux general se laissa entrainer, et une fois entre dans Lille, il fut entoure et livre aux autorites. Les portes furent fermees, et la division erra sans general sur les glacis de Lille. Dumouriez envoya aussitot un aide-de-camp pour la rallier. Mais l'aide-de-camp fut pris aussi, et la division, dispersee, fut perdue pour lui. Apres cette tentative malheureuse, il en essaya une pareille sur Valenciennes, ou commandait le general Ferrand, qu'il croyait tres-bien dispose en sa faveur. Mais l'officier charge de surprendre la place trahit ses projets, s'unit a Ferrand et aux commissaires de la convention, et il perdit encore Valenciennes. Il ne lui restait donc plus que Conde. Place entre la France et l'etranger, il n'avait que ce dernier point d'appui. S'il le perdait, il fallait qu'il se soumit aux Imperiaux, qu'il se remit entierement dans leurs mains, et qu'il s'exposat a indigner son armee, en les faisant marcher avec elle.

Le 1er avril, il transporta son quartier-general aux Boues de Saint-Amand, pour etre plus rapproche de Conde. Il fit

arreter le fils de Lecointre, depute de Versailles, et l'envoya comme otage a Tournay, en priant l'Autrichien Clerfayt de le faire garder en depot dans la citadelle. Le 2 au soir, les quatre deutes de la convention, precedes de Beurnonville, arriverent chez Dumouriez. Les hussards de Berchiny etaient en bataille devant sa porte, et tout son etat-major etait range autour de lui. Dumouriez embrassa d'abord son ami Beurnonville, et demanda aux deutes l'objet de leur mission. Ils refuserent de s'expliquer devant cette foule d'officiers dont les dispositions leur paraissaient peu rassurantes, et ils voulurent passer dans un appartement voisin. Dumouriez y consentit, mais les officiers exigerent que la porte en restat ouverte. Camus lui lut alors le decret, en lui enjoignant de s'y soumettre. Dumouriez repondit que l'etat de son armee exigeait sa presence, et que, lorsqu'elle serait reorganisee, il verrait ce qu'il aurait a faire. Camus insista avec force; mais Dumouriez repondit qu'il ne serait pas assez dupe pour se rendre a Paris, et se livrer au tribunal revolutionnaire; que des tigres demandaient sa tete, mais qu'il ne voulait pas la leur donner. Les quatre commissaires l'assurerent en vain qu'on n'en voulait pas a sa personne, qu'ils repondaient de lui, que cette demarche satisferait la convention, et qu'il serait bientot rendu a son armee. Il ne voulut rien entendre, il les pria de ne pas le pousser a l'extremite, et leur dit qu'ils feraient mieux de prendre un arrete modere, par lequel ils declareraient que dans le moment le general Dumouriez leur avait paru trop necessaire pour l'arracher a son armee. Il sortit en achevant ces mots, et leur enjoignit de se

decider. Il repassa alors avec Beurnonville dans la salle où se trouvait l'état-major, et attendit au milieu de ses officiers l'arrestation des commissaires. Ceux-ci, avec une noble fermeté, sortirent un instant après, et lui reitererent leur sommation. "Voulez-vous obéir à la convention?" lui dit Camus.—Non, repliqua le général.—Eh bien! reprit Camus, vous êtes suspendu de vos fonctions; vos papiers vont être saisis et votre personne arrêtée.—C'est trop fort, s'écria Dumouriez; à moi, hussards!" Les hussards accoururent. "Arrêtez ces gens-là, leur dit-il en allemand; mais qu'on ne leur fasse aucun mal." Beurnonville le pria de lui faire partager leur sort. "Oui, lui répondit-il, et je crois vous rendre un véritable service; je vous arrache au tribunal révolutionnaire."

Dumouriez leur fit donner à manger, et les envoya ensuite à Tournay, pour être gardés en otage par les Autrichiens. Dès le lendemain matin, il monta à cheval, fit une proclamation à l'armée et à la France, et trouva dans ses soldats, surtout ceux de la ligne, les dispositions en apparence les plus favorables.

Toutes ces nouvelles étaient successivement arrivées à Paris. On y avait connu l'entrevue de Dumouriez avec Proly, Dubuisson et Pereyra, ses tentatives sur Lille et Valenciennes, et enfin l'arrestation des quatre commissaires. Sur-le-champ la convention, les assemblées municipales, les sociétés populaires, s'étaient déclarées permanentes, la tête de Dumouriez avait été

mise a prix, tous les parens des officiers de son armee avaient ete mis en arrestation pour servir d'otages. On ordonna dans Paris et les villes voisines la levee d'un corps de quarante mille hommes pour couvrir La capitale, et Dampierre recut le commandement general de l'armee de la Belgique. A ces mesures d'urgence se joignirent, comme toujours, des calomnies. Partout on rangeait ensemble Dumouriez, d'Orleans, les girondins, et on les declarait complices. Dumouriez etait, disait-on, un de ces aristocrates militaires, un membre de ces anciens etats-majors, dont on ne cessait de devoiler les mauvais principes; d'Orleans etait le premier de ces grands qui avaient feint pour la liberte un faux attachement, et qui se demasquaient apres une hypocrisie de quelques annees; les girondins enfin n'etaient que des deputes devenus infideles comme tous les membres de tous les cotes droits, et qui abusaient de leurs mandats pour perdre la liberte. Dumouriez ne faisait, un peu plus tard, que ce que Bouille et Lafayette avaient fait plus tot; d'Orleans tenait la meme conduite que les autres membres de la famille des Bourbons, et il avait seulement persiste dans la revolution un peu plus long-temps que le comte de Provence; les girondins, comme Maury et Cazales dans la constituante, comme Vaublanc et Pastoret dans la legislative, trahissaient leur patrie aussi visiblement, mais seulement a des epoques differentes. Ainsi, Dumouriez, d'Orleans, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonne, etc., tous complices, etaient les traitres de cette annee.

Les girondins repondaient en disant qu'ils avait toujours poursuivi d'Orleans, et que c'etaient les montagnards qui l'avaient defendu; qu'ils etaient brouilles avec Dumouriez et sans relation avec lui, et qu'au contraire ceux qui avaient ete envoyes aupres de lui dans la Belgique, ceux qui l'avaient suivi dans toutes ses expeditions, ceux qui s'etaient toujours montres ses amis, et qui avaient meme pallie sa conduite, etaient des montagnards. Lasource, poussant la hardiesse plus loin, eut l'imprudence de designer Lacroix et Danton, et de les accuser d'avoir arrete le zele de la convention, en deguisant la conduite de Dumouriez. Ce reproche de Lasource reveillait les soupcons eleves deja sur la conduite de Lacroix et de Danton dans la Belgique. On disait en effet qu'ils avaient echange l'indulgence avec Dumouriez: qu'il avait supporte leurs rapines, et qu'ils avaient excuse sa defection. Danton, qui ne demandait aux girondins que le silence, fut rempli de fureur, s'elanca a la tribune, leur jura une guerre a mort. "Plus de paix ni de treve, s'ecria-t-il, entre vous et nous!" Agitant son visage effrayant, menacant du poing le cote droit de l'assemblee: "Je me suis retranche, dit-il, dans la citadelle de la raison; j'en sortirai avec le canon de la verite, et je pulveriserai les scelerats qui ont voulu m'accuser."

Le resultat de ces accusations reciproques fut: 1 deg. la nomination d'une commission chargee d'examiner la conduite des commissaires envoyes dans la Belgique; 2 deg. l'adoption d'un decret qui devait avoir des

consequences funestes, et qui portait que, sans avoir egard a l'inviolabilite des representans, ils seraient mis en accusation des qu'ils seraient fortement presumes de complicité avec les ennemis de l'etat; 3 deg. enfin, la mise en arrestation et la translation dans les prisons de Marseille, de Philippe d'Orleans et de toute sa famille[1]. Ainsi, la destinee de ce prince, jouet de tous les partis, tour a tour suspect aux jacobins et aux girondins, et accuse de conspirer avec tout le monde parce qu'il ne conspirait avec personne, etait la preuve qu'aucune grandeur passee ne pouvait subsister au milieu de la revolution actuelle, et que le plus profond, et le plus volontaire abaissement ne pourrait ni calmer les defiances, ni conjurer l'echafaud.

[Note 1: Decret du 6 avril.]

Dumouriez ne crut pas devoir perdre un moment. Voyant Dampierre et plusieurs generaux de division l'abandonner, d'autres n'attendre que le moment favorable, et une foule d'emissaires travailler ses troupes, il pensait qu'il fallait les mettre en mouvement, pour entrainer ses officiers et ses soldats, et les soustraire a toute autre influence que la sienne. D'ailleurs, le temps pressait, il fallait agir. En consequence, il fit fixer un rendez-vous avec le prince de Cobourg, pour le 4 avril au matin, afin de regler definitivement avec lui et le colonel Mack les operations qu'il meditait. Le rendez-vous devait avoir lieu pres de Conde. Son projet etait d'entrer ensuite dans la place, de purger la garnison, et se portant avec toute son armee sur

Orchies, de menacer Lille, et de tacher de la reduire en deployant toutes ses forces.

Le 4 au matin, il partit pour se rendre au lieu du rendez-vous, et de la a Conde. Il n'avait commande qu'une escorte de cinquante chevaux, et comme elle tardait d'arriver, il se mit en route, ordonnant qu'on l'envoyat a sa suite. Thouvenot, les fils d'Orleans, quelques officiers et un certain nombre de domestiques l'accompagnaient. A peine arrive sur le chemin de Conde, il rencontre deux bataillons de volontaires, qu'il est fort etonne d'y trouver. N'ayant pas ordonne leur deplacement, il veut mettre pied a terre aupres d'une maison, pour ecrire l'ordre de les faire retourner, lorsqu'il entend pousser des cris et tirer des coups de fusil. Ces bataillons en effet se divisent, et les uns le poursuivent en criant *arretez!* les autres veulent lui couper la fuite vers un fosse. Il s'elance alors avec ceux qui l'accompagnaient, et devance les volontaires courant a sa poursuite. Arrive sur le bord du fosse, et son cheval se refusant a le franchir, il se jette dedans, arrive a l'autre bord au milieu d'une grele de coups de fusil, et, acceptant un cheval d'un domestique, s'enfuit a toute bride vers Bury. Apres avoir couru toute la journee, il y arrive le soir, et est rejoint par le colonel Mack, averti de ce qui s'etait passe. Il emploie toute la nuit a ecrire, et a convenir avec le colonel Mack et le prince de Cobourg de toutes les conditions de leur alliance, et il les etonne par le projet de retourner au milieu de son armee apres ce qui venait d'arriver.

Des le matin en effet, il remonta a cheval, et, accompagne par des cavaliers imperiaux, il rentra par Maulde au milieu de son armee. Quelques troupes de ligne l'entourerent et lui donnerent encore des demonstrations d'attachement; cependant beaucoup de visages etaient mornes. La nouvelle de sa fuite a Bury, au milieu des armees ennemies, et la vue des dragons imperiaux, avaient produit une impression funeste pour lui, honorable pour nos soldats, et heureuse pour la fortune de la France. On lui apprit en effet que l'artillerie, sur la nouvelle qu'il avait passe aux Autrichiens, venait de quitter le camp, et que la retraite de cette portion de l'armee si influente avait decourage le reste. Des divisions entieres se rendaient a Valenciennes, et se ralliaient a Dampierre. Il se vit alors oblige de quitter definitivement son armee, et de repasser aux Imperiaux. Il y fut suivi par un nombreux etat-major, dans lequel se trouvaient les deux jeunes d'Orleans, et Thouvenot, et par les hussards de Berchiny, dont le regiment tout entier voulut l'accompagner.

Le prince de Cobourg et le colonel Mack, dont il etait devenu l'ami, le traiterent avec beaucoup d'egards, et on voulut renouveler avec lui les projets de la veille, en le faisant le chef d'une nouvelle emigration qui serait autre que celle de Coblentz. Mais apres deux jours, il dit au prince autrichien que c'etait avec les soldats de la France, et en acceptant les Imperiaux seulement comme auxiliaires, qu'il avait cru executer ses projets contre Paris; mais que sa qualite de Francais ne lui permettait pas de

marcher à la tête des étrangers. Il demanda des passeports pour se retirer en Suisse. On les lui accorda sur-le-champ. Le grand cas qu'on faisait de ses talents, et le peu de cas qu'on faisait de ses principes politiques, lui valurent des égards que n'avait pas obtenus Lafayette, qui, dans ce moment, expiait dans les cachots d'Olmütz sa constance héroïque. Ainsi finit la carrière de cet homme supérieur, qui avait montré tous les talents, ceux du diplomate, de l'administrateur, du capitaine; tous les courages, celui de l'homme civil qui résiste aux orages de la tribune, celui du soldat qui brave le boulet ennemi, celui du général qui affronte et les situations désespérées et les hasards des entreprises les plus audacieuses; mais qui, sans principes, sans l'ascendant moral qu'ils procurent, sans autre influence que celle du génie, bientôt usée dans cette rapide succession de choses et d'hommes, essaya fortement de lutter avec la révolution, et prouva par un éclatant exemple, qu'un individu ne prévaut contre une passion nationale que lorsqu'elle est épuisée. En passant à l'ennemi, Dumouriez n'eut pour excuse ni l'entêtement aristocratique de Bouille, ni la délicatesse de principes de Lafayette, car il avait toléré tous les désordres, jusqu'au moment où ils avaient contrarié ses projets. Par sa défection, il peut s'attribuer d'avoir accéléré la chute des girondins et la grande crise révolutionnaire. Cependant il ne faut pas oublier que cet homme, sans attachement pour aucune cause, avait pour la liberté une préférence de raison; il ne faut pas oublier qu'il chérissait la France; que, lorsque personne ne croyait à la possibilité de résister à

l'étranger, il l'essaya, et crut en nous plus que nous-mêmes; qu'à Saint-Menehould, il nous apprit à envisager l'ennemi de sang-froid; qu'à Jemmapes, il nous enflamma, et nous replaça au rang des premières puissances: il ne faut pas oublier enfin que, s'il nous abandonna, il nous avait sauvés. D'ailleurs il a tristement vieilli loin de sa patrie, et on ne peut se défendre d'un profond regret, à la vue d'un homme dont cinquante années se passèrent dans les intrigues de cour, trente dans l'exil, et dont trois seulement furent employées sur un théâtre digne de son génie.

Dampierre recut le commandement en chef de l'armée du Nord, et retrancha ses troupes au camp de Famars, de manière à secourir celles de nos places qui seraient menacées. La force de cette position et le plan de campagne même des coalisés, d'après lequel ils ne devaient pas pénétrer plus avant jusqu'à ce que Mayence fut reprise, retardaient nécessairement de ce côté les événements de la guerre. Custine, qui, pour expier ses fautes, n'avait pas cessé d'accuser ses collègues et les ministres, fut écouté avec faveur en parlant contre Beurnonville, que l'on regardait comme complice de Dumouriez, quoique livré par lui aux Autrichiens; et il obtint tout le commandement du Rhin, depuis les Vosges et la Moselle jusqu'à Huningue. Comme la défection de Dumouriez avait commencé par des négociations, on décréta la peine de mort contre le général qui écouterait les propositions de l'ennemi sans que préalablement la souveraineté du peuple et la république eussent été

reconnues. On nomma ensuite Bouchotte ministre de la guerre, et Monge, quoique tres agreable aux jacobins par sa complaisance, fut remplace comme ne pouvant suffire a tous les details de son immense ministere. Il fut decide encore que trois commissaires de la convention resideraient constamment aupres des armees, et que chaque mois il y en aurait un de renouvele.

CHAPITRE VIII.

ETABLISSEMENT DU *comite de Salut public.*—
L'IRRITATION DES PARTIS
AUGMENTE A PARIS.—REUNION DEMAGOGIQUE DE
L'EVECHE; PROJETS DE PETITIONS
INCENDIAIRES.—RENOUVELLEMENT DE LA LUTTE
ENTRE LES DEUX COTES DE
L'ASSEMBLEE.—DISCOURS ET ACCUSATION DE
ROBESPIERRE CONTRE LES COMPLICES
DE DUMOURIEZ ET LES GIRONDINS.—REPOSE DE
VERGNAUD.—MARAT EST DECRETE
D'ACCUSATION ET ENVOYE DEVANT LE TRIBUNAL
REVOLUTIONNAIRE.—PETITION DES
SECTIONS DE PARIS DEMANDANT L'EXPULSION DE
22 MEMBRES DE LA CONVENTION.
—RESISTANCE DE LA COMMUNE A L'AUTORITE DE
L'ASSEMBLEE.—ACCROISSEMENT DE
SES POUVOIRS.—MARAT EST ACQUITTE ET PORTE
EN TRIOMPHE.—ETAT DES OPINIONS
ET MARCHE DE LA REVOLUTION DANS LES
PROVINCES.—DISPOSITIONS DES
PRINCIPALES VILLES, LYON, MARSEILLE,
BORDEAUX, ROUEN.—POSITION
PARTICULIERE DE LA BRETAGNE ET DE LA VENDEE.
—DESCRIPTION DE CES PAYS;

CAUSES QUI AMENERENT ET ENTRETINRENT LA GUERRE CIVILE.—PREMIERS SUCCES DES VENDEENS; LEURS PRINCIPAUX CHEFS.

La defection de Dumouriez, le facheux etat de nos armees, et les dangers imminens ou se trouvaient exposes et la revolution et le territoire, necessiterent toutes les mesures violentes dont nous venons de parler, et obligerent la convention a s'occuper enfin du projet si souvent renouvele de donner plus de force a l'action du gouvernement, en la concentrant dans l'assemblee. Apres divers plans, on s'arreta a celui d'un comite *de salut public*, compose de neuf membres. Ce comite devait deliberer en secret. Il etait charge de surveiller et d'accelerer l'action du pouvoir executif, il pouvait meme suspendre ses arretes quand il les croirait contraires a l'interet general, sauf a en instruire la convention. Il etait autorise a prendre, dans les circonstances urgentes, des mesures de defense interieure et exterieure, et les arretes signes de la majorite de ses membres devaient etre executes sur-le-champ par le pouvoir executif. Il n'etait institue que pour un mois, et ne pouvait delivrer de mandat d'amener que contre les agens d'execution[1].

[Note 1: Le comite de salut public fut decrete dans la seance du 6 avril.]

Les membres designes pour en faire partie etaient,

Barrere, Delmas, Breard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guithon Morveaux, Treilhard, Lacroix d'Eure-et-Loir[2].

[Note 2: Il fut adjoint a ces membres trois suppleans, Robert-Lindet, Isnard et Cambaceres.]

Ce comite, quoiqu'il ne reunit pas encore tous les pouvoirs, avait cependant une influence immense: il correspondait avec les commissaires de la convention, leur donnait leurs instructions, pouvait substituer aux mesures des ministres toutes celles qu'il lui plaisait d'imaginer.

Par Cambon il avait les finances, et avec Danton il devait acquerir l'audace et l'influence de ce puissant chef de parti. Ainsi, par l'effet croissant du danger, on marchait vers la dictature.

Revenus de la terreur causee par la desertion de Dumouriez, les partis songeaient maintenant a s'en imputer la complicité, et le plus fort devait necessairement accabler le plus faible. Les sections, les societes populaires, par lesquelles tout commençait ordinairement, prenaient l'initiative et denoncaient les girondins par des petitions et des adresses.

Il s'etait forme, d'apres une doctrine de Marat, une nouvelle reunion plus violente encore que toutes les autres. Marat avait dit que jusqu'a ce jour on n'avait fait que *bavarder* sur

la souverainete du peuple; que d'apres cette doctrine bien entendue chaque section etait souveraine dans son etendue, et pouvait a chaque instant revoquer les pouvoirs qu'elle avait donnes. Les plus forcenes agitateurs, s'emparant de ce principe, s'etaient en effet pretendus deutes par les sections, pour verifier l'usage qu'on faisait de leurs pouvoirs, et aviser au salut de la chose publique. Ils s'etaient reunis a l'Eveche, et se disaient autorises a correspondre avec toutes les municipalites de la republique. Aussi se nommaient-ils *Comite central de salut public*. C'est de la que partaient les propositions les plus incendiaires. On y avait resolu d'aller en corps a la convention, lui demander si elle avait des moyens de sauver la patrie. Cette reunion, qui avait fixe les regards de l'assemblee, attira aussi ceux de la commune et des jacobins. Robespierre, qui sans doute desirait le resultat de l'insurrection, mais qui redoutait l'emploi de ce moyen, et qui avait eu peur a la veille de chaque mouvement, s'eleva contre les resolutions violentes discutees dans ces reunions inferieures, et persista dans sa politique favorite, qui consistait a diffamer les deutes pretendus infideles, et a les perdre dans l'opinion, avant d'employer contre eux aucune autre mesure. Aimant l'accusation, il redoutait l'usage de la force, et preferait aux insurrections les luttes des tribunes, qui etaient sans danger, et dont il avait tout l'honneur. Marat, qui avait parfois la vanite de la moderation, comme toutes les autres, denonca la reunion de l'Eveche, quoiqu'il eut fourni les principes d'apres lesquels on l'avait formee. On envoya des commissaires

pour s'assurer si les membres qui la composaient etaient des hommes d'un zele outre, ou bien des agitateurs payes. Apres s'etre convaincue que ce n'etait que des patriotes trop ardens, la societe des jacobins, ne voulant pas les exclure de son sein, comme on l'avait propose, fit dresser une liste de leurs noms pour pouvoir les surveiller, et elle proposa une desapprobation publique de leur conduite, parce que, suivant elle, il ne devait pas y avoir d'autre centre de salut public qu'elle-meme. Ainsi s'etait preparee, et avait ete critiquee d'avance, l'insurrection du 10 aout. Tous ceux qui n'ont pas l'audace d'agir, tous ceux qui sont faches de se voir devances, desapprouvent les premieres tentatives, tout en desirant leur resultat. Danton seul gardait sur ces mouvemens un profond silence, et ne desavouait ni ne desapprouvait les agitateurs subalternes. Il n'aimait point a triompher a la tribune par de longues accusations, et il preferait les moyens d'action qui, dans ses mains, etaient immenses, car il avait a sa disposition tout ce que Paris renfermait de plus immoral et de plus turbulent. On ne sait cependant s'il agissait secretement, mais il gardait un silence menacant.

Plusieurs sections condamnerent la reunion de l'Eveche; et celle du Mail fit, a ce sujet, une petition energique a la convention. Celle de Bonne-Nouvelle vint, au contraire, lire une adresse dans laquelle elle denoncait, comme amis et complices de Dumouriez, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonne, etc., et demandait qu'on les frappat du glaive des lois. Apres de vives agitations, en sens contraires, les

petitionnaires recurent les honneurs de la séance; mais il fut déclaré qu'à l'avenir l'assemblée n'entendrait plus d'accusation contre ses membres, et que toute dénonciation de ce genre serait déposée au comité de salut public.

La section de la Halle-aux-Bles, qui était l'une des plus violentes, fit une nouvelle pétition, sous la présidence de Marat, et l'envoya aux Jacobins, aux sections et à la commune, pour qu'elle recût leur approbation, et que, sanctionnée ainsi par toutes les autorités de la capitale, elle fut solennellement présentée par le maire Pache à la convention. Dans cette pétition, colportée de lieux en lieux, et universellement connue, on disait qu'une partie de la convention était corrompue, qu'elle conspirait avec les accapareurs, qu'elle était complice de Dumouriez, et qu'il fallait la remplacer par les suppléants. Le 10 avril, tandis que cette pétition circulait de section en section, Petion, indigné, demande la parole pour une motion d'ordre. Il s'élève, avec une véhémence qui ne lui était pas ordinaire, contre les calomnies dont une partie de la convention est l'objet, et il demande des mesures de répression. Danton, au contraire, réclame une mention honorable en faveur de la pétition qui se prépare. Petion, révolté, veut qu'on envoie ses auteurs au tribunal révolutionnaire. Danton répond que de vrais Représentans, forts de leur conscience, ne doivent pas craindre la calomnie, qu'elle est inévitable dans une république, et que d'ailleurs on n'a encore ni repoussé les Autrichiens, ni fait une constitution, et que par conséquent il

est douteux que la convention ait merite des eloges. Il insiste ensuite pour qu'on cesse de s'occuper de querelles particulieres, et pour que ceux qui se croient calomnies s'adressent aux tribunaux. On ecarte donc la question; mais Fonfrede la ramene, et on l'ecarte encore. Robespierre, passionne pour les querelles personnelles, la reproduit de nouveau, et demande a dechirer le voile. On lui accorde la parole, et il commence contre les girondins la plus amere, la plus atroce diffamation qu'il se fut encore permise. Il faut s'arreter a ce discours, qui montre comment la conduite de ses ennemis se peignait dans sa sombre intelligence[1].

[Note 1: Voyez la note 5 a la fin du troisieme volume, qui peint le caractere de Robespierre.]

Suivant lui, il existait au-dessous de la grande aristocratie, deposee en 1789, une aristocratie bourgeoise, aussi vaniteuse et aussi despotique que la precedente, et dont les trahisons avaient succede a celle de la noblesse. La franche revolution ne lui convenait pas, et il lui fallait un roi avec la constitution de 1791, pour assurer sa domination. Les girondins en etaient les chefs. Sous la legislative, ils s'etaient emparees des ministeres par Roland, Claviere et Servan; apres les avoir perdus, ils avaient voulu se venger par le 20 juin; et a la veille du 10 aout, ils traitaient avec la cour, et offraient la paix a condition qu'on leur rendrait le pouvoir. Le 10 aout meme, ils se contentaient de suspendre le roi, n'abolissaient pas la royaute, et

nommaient un gouverneur au prince royal. Après le 10 août, ils s'emparaient encore des ministères, et calomniaient la commune pour ruiner son influence et s'assurer une domination exclusive. La convention formée, ils envahissaient les comités, continuaient de calomnier Paris, de présenter cette ville comme le foyer de tous les crimes, pervertissaient l'opinion publique par le moyen de leurs journaux, et des sommes immenses que Roland consacrait à la distribution des écrits les plus perfides. En janvier, enfin, ils s'opposaient à la mort du tyran, non par intérêt pour sa personne, mais par intérêt pour la royauté. "Cette faction, continuait Robespierre, est seule cause de la guerre désastreuse que nous soutenons maintenant. Elle l'a voulue pour nous exposer à l'invasion de l'Autriche, qui promettait un congrès avec la constitution bourgeoise de 1791. Elle l'a dirigée avec perfidie, et après s'être servie du traître Lafayette, elle s'est servie depuis du traître Dumouriez, pour arriver au but qu'elle poursuit depuis si long-temps. D'abord, elle a feint d'être brouillée avec Dumouriez, mais la brouillerie n'était pas sérieuse, car autrefois elle l'a porté au ministère par Gensonne, son ami, et elle lui a fait allouer six millions de dépenses secrètes. Dumouriez, s'entendant avec la faction, a sauvé les Prussiens dans l'Argonne, tandis qu'il aurait pu les anéantir. En Belgique, à la vérité, il a remporté une grande victoire, mais il lui fallait un grand succès pour obtenir la confiance publique, et des qu'il a eu cette confiance, il en a abusé de toutes les manières. Il n'a pas envahi la Hollande, qu'il aurait pu occuper dès la première campagne; il a

empêche la réunion à la France des pays conquis, et le comité diplomatique, d'accord avec lui, n'a rien négligé pour écarter les députés belges qui demandaient la réunion. Ces envoyés du pouvoir exécutif, que Dumouriez avait si mal traités parce qu'ils vexaient les Belges, ont tous été choisis par les girondins, et ils étaient convenus d'envoyer des désorganiseurs contre lesquels on se vifait publiquement, pour déshonorer la cause républicaine. Dumouriez, après avoir tardivement attaqué la Hollande, revient en Belgique, perd la bataille de Nerwinde, et c'est Miranda, l'ami de Petion et sa créature, qui, par sa retraite, décide la perte de cette bataille. Dumouriez se replie alors, et lève l'étendard de la révolte, au moment même où la faction excitait les soulèvements du royalisme dans l'Ouest. Tout était donc préparé pour ce moment. Un ministre perfide avait été placé à la guerre pour cette circonstance importante; le comité de sûreté générale, composé de tous les girondins, excepté sept ou huit députés fidèles qui n'y allaient pas, ce comité ne faisait rien pour prévenir les dangers publics. Ainsi rien n'avait été négligé pour le succès de la conspiration. Il fallait un roi, mais les généraux appartenaient tous à l'égalité. La famille *Egalité* était rangée autour de Dumouriez; ses fils, sa fille et jusqu'à l'intrigante Sillery, se trouvaient auprès de lui. Dumouriez commence par des manifestes, et que dit-il? tout ce que les orateurs et les écrivains de la faction disaient à la tribune et dans les journaux: que la convention était composée de scélérats, à part une petite portion saine; que Paris était le foyer de tous les crimes; que les jacobins

etaient des desorganisateur qui repandaient le trouble et la guerre civile, etc."

Telle est la maniere dont Robespierre explique et la defection de Dumouriez, et l'opposition des girondins. Apres avoir longuement developpe cet artificieux tissu de calomnies, il propose d'envoyer au tribunal revolutionnaire les complices de Dumouriez, tous les d'Orleans et leurs amis. "Quant aux deutes Guadet, Gensonne, Vergniaud, etc., ce serait, dit-il avec une mechante ironie, un sacrilege que d'accuser d'aussi honnetes gens, et sentant mon impuissance a leur egard, je m'en remets a la sagesse de l'assemblee."

Les tribunes et la Montagne applaudirent leur *vertueux* orateur. Les girondins etaient indignes de cet infame systeme, auquel une haine perfide avait autant de part qu'une defiance naturelle de caractere, car il y avait dans ce discours un art singulier a rapprocher les faits, a prevenir les objections, et Robespierre avait montre dans cette lache accusation plus de veritable talent que dans toutes ses declamations ordinaires. Vergniaud s'elance a la tribune, le coeur oppresse, et demande la parole avec tant de vivacite, d'instance, de resolution, qu'on la lui accorde, et que les tribunes et la Montagne finissent par la lui laisser sans trouble. Il oppose au discours medite de Robespierre un discours improvise avec la chaleur du plus eloquent et du plus innocent des hommes.

"Il osera, dit-il, répondre à monsieur Robespierre, et il n'emploiera ni temps ni art pour répondre, car il n'a besoin que de son âme. Il ne parlera pas pour lui, car il sait que dans les temps de l'évolution, la lie des nations s'agite, et domine un instant les hommes de bien, mais pour éclairer la France. Sa voix, qui plus d'une fois a porté la terreur dans ce palais, d'où elle a concouru à précipiter la tyrannie, la portera aussi dans l'âme des scélérats qui voudraient substituer leur propre tyrannie à celle de la royauté."

Alors il répond à chaque inculpation de Robespierre, ce que chacun y peut répondre d'après la simple connaissance des faits. Il a provoqué la déchéance par son discours de juillet. Un peu avant le 10 août, doutant du succès de l'insurrection, ne sachant même pas si elle aurait lieu, il a indiqué à un envoyé de la cour ce qu'elle devait faire pour se réconcilier avec la nation et sauver la patrie. Le 10 août, il a siégé au bruit du canon, tandis que monsieur Robespierre était dans une cave. Il n'a pas fait prononcer la déchéance, parce que le combat était douteux; et il a proposé de nommer un gouverneur au dauphin, parce que, dans le cas où la royauté eût été maintenue, une bonne éducation donnée au jeune prince assurait l'avenir de la France. Lui et ses amis ont fait déclarer la guerre, parce qu'elle l'était déjà de fait, et qu'il valait mieux la déclarer ouvertement, et se défendre, que la souffrir sans la faire. Lui et ses amis ont été portés au ministère et dans les comités par la voix publique. Dans la commission des vingt et un de l'assemblée législative, ils

se sont opposes a ce qu'on quittat Paris, et ils ont prepare les moyens que la France a deployes dans l'Argonne. Dans le comite de surete generale de la convention, ils ont travaille constamment, et a la face de leurs collegues qui pouvaient assister a leurs travaux. Lui, Robespierre, a deserte le comite et n'y a jamais paru. Ils n'ont pas calomnie Paris, mais combattu les assassins qui usurpaient le nom de Parisiens, et deshonorait Paris et la republique. Ils n'ont pas perverti l'opinion publique, car pour sa part il n'a pas ecrit une seule lettre, et ce que Roland a repondu est connu de tout le monde. Lui et ses amis ont demande L'appel au peuple dans le proces de Louis XVI, parce qu'ils ne croyaient pas que, dans une question aussi importante, on put se passer de l'adhesion nationale. Pour lui personnellement, il connait a peine Dumouriez, et ne l'a vu que deux fois; la premiere a son retour de l'Argonne, la seconde a son retour de la Belgique; mais Danton, Santerre, le voyaient, le felicitaient, le couvraient de caresses, et le faisaient diner tous les jours avec eux. Quant a Egalite, il ne le connait pas davantage. Les montagnards seuls l'ont connu et frequente; et, lorsque les girondins l'attaquaient, les montagnards l'ont constamment defendu. Ainsi, que peut-on reprocher a lui et a ses amis?... D'etre des meneurs, des intrigans? Mais ils ne courent pas les sections pour les agiter; ils ne remplissent pas les tribunes pour arracher des decrets par la terreur; ils n'ont jamais voulu laisser prendre les ministres dans les assemblees dont ils etaient membres. Des moderes?... Mais ils ne l'etaient pas au 10 aout, lorsque

Robespierre et Marat se cachaient; ils l'etaient en septembre, lorsqu'on assassinait les prisonniers et qu'on pillait le Garde-Meuble.

"Vous savez, dit en finissant Vergniaud, si j'ai devore en silence les amertumes dont on m'abreuve depuis six mois, si j'ai su sacrifier a ma patrie les plus justes ressentimens; vous savez si, sous peine de lachete, sous peine de m'avouer coupable, sous peine de compromettre le peu de bien qu'il m'est encore permis de faire, j'ai pu me dispenser de mettre dans tout leur jour les impostures et la mechancete de Robespierre. Puisse cette journee etre la derniere que nous perdions en debats scandaleux!" Vergniaud demande ensuite qu'on mande la section de la Halle-aux-Bles, et qu'on se fasse apporter ses registres.

Le talent de Vergniaud avait captive jusqu'a ses ennemis. Sa bonne foi, sa touchante eloquence, avaient interesse et entraine la grande majorite de l'assemblee, et on lui prodiguait de toutes parts les plus vifs temoignages. Guadet demande la parole; mais a sa vue la Montagne silencieuse s'ebroule, et pousse des cris affreux. La seance fut suspendue, et ce ne fut que le 12 que Guadet obtint a son tour la faculte de repondre a Robespierre, et le fit de maniere a exciter les passions bien plus vivement que Vergniaud. Personne, selon lui, n'avait conspire; mais les apparences, s'il y en avait, etaient bien plus contre les montagnards et les jacobins qui avaient eu des relations avec Dumouriez et Egalite, que contre les girondins qui

étaient brouilles avec tous deux. "Qui était, s'écrie Guadet, qui était avec Dumouriez aux Jacobins, aux spectacles? Votre Danton.—Ah! tu m'accuses, s'écrie Danton; tu ne connais pas ma force!"

La fin du discours de Guadet est remise au lendemain. Il continue à rejeter toute conspiration, s'il y en a une, sur les Montagnards. Il lit, en finissant, une adresse qui, comme celle de la Halle-aux-Bles, était signée par Marat. Elle était des jacobins, et Marat l'avait signée comme président de la société. Elle renfermait ces paroles que Guadet lit à l'assemblée: *Citoyens, armons-nous! La contre-revolution est dans le gouvernement, elle est dans le sein de la convention. Citoyens, marchons-y, marchons!*

"Oui, s'écrie Marat de sa place, oui, marchons!" A ces mots, l'assemblée se souleva, et demanda le décret d'accusation contre Marat. Danton s'y oppose, en disant que des deux côtés de l'assemblée on paraissait d'accord pour accuser la famille d'Orléans, qu'il fallait donc l'envoyer devant les tribunaux, mais qu'on ne pouvait accuser Marat pour un cri jeté au milieu d'une discussion orageuse. On répond à Danton que les d'Orléans ne doivent plus être jugés à Paris, mais à Marseille. Il veut parler encore, mais, sans l'écouter, on donne la priorité au décret d'accusation contre Marat, et Lacroix demande qu'il soit mis sur-le-champ en arrestation. "Puisque mes ennemis, s'écrie Marat, ont perdu toute pudeur, je demande une chose: le décret est fait pour exciter un mouvement; faites-moi donc

accompagner par deux gendarmes aux Jacobins, pour que j'aille leur recommander la paix." Sans écouter ces ridicules boutades, il est mis en arrestation, et on ordonne la rédaction de l'acte d'accusation pour le lendemain à midi.

Robespierre courut aux Jacobins exprimer son indignation, célébrer l'énergie de Danton, la moderation de Marat, et leur recommander d'être calmes, afin qu'on ne put pas dire que Paris s'était insurgé pour délivrer un jacobin.

Le lendemain, l'acte d'accusation fut lu et approuvé par l'assemblée, et l'accusation, tant de fois proposée contre Marat, fut sérieusement poursuivie devant le tribunal révolutionnaire.

C'était le projet d'une pétition contre les girondins qui avait amené ces violentes explications entre les deux côtés de l'assemblée; mais il ne fut rien statué à cet égard, et on ne pouvait rien statuer en effet, puisque l'assemblée n'avait pas la force d'arrêter les mouvements qui produisaient les pétitions. On suivit avec activité le projet d'une adresse générale de toutes les sections, et on convint d'une rédaction uniforme; sur quarante-trois sections, trente-cinq y avaient adhéré; le conseil général de la commune l'approuva, et le 15 avril les commissaires des trente-cinq sections, ayant le maire Pache à leur tête, s'étaient présentés à la barre. C'était en quelque sorte le manifeste par lequel la commune de Paris déclarait ses intentions, et

menaçait de l'insurrection en cas de refus. Ainsi elle avait fait avant le 10 aout, ainsi elle faisait a la veille du 31 mai. Rousselin, orateur et commissaire de l'une des sections, en fit la lecture. Apres avoir retrace la conduite criminelle d'un certain nombre de deputes, la petition demandait leur expulsion de la convention, et les enumerait l'un apres l'autre. Ils etaient vingt-deux: Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonne, Grangeneuve, Buzot, Barbaroux, Salles, Biroteau, Pontecoulant, Petion, Lanjuinais, Valaze, Hardy, Louvet, Lehardy, Gorsas, Fauchet, Lanthenas, Lasource, Valady, Chambon.

Les tribunes applaudissent a la lecture de ces noms. Le president avertit les petitionnaires que la loi les oblige a signer leur petition. Ils s'empresent de le faire. Pache seul, essayant de prolonger sa neutralite, demeure en arriere. On lui demande sa signature; il repond qu'il n'est pas du nombre des petitionnaires, et qu'il a seulement ete charge par le conseil general de les accompagner. Mais, voyant qu'il ne peut pas reculer, il s'avance et signe la petition. Les tribunes l'en recompensent par de bruyans applaudissemens.

Boyer-Fonfrede se presente aussitot a la tribune, et dit que si la modestie n'etait pas un devoir, il demanderait a etre ajoute a la glorieuse liste des vingt-deux deputes. La majorite de l'assemblee, saisie d'un mouvement genereux, s'ecrie: "Qu'on nous inscrive tous, tous!" Aussitot on accourt aupres des vingt-deux deputes, on leur donne les

temoignages les plus expressifs d'interet, on les embrasse, et la discussion, interrompue par cette scene, est renvoyee aux jours suivans.

La discussion s'engage a l'epoque fixee. Les reproches et les justifications recommencent entre les deux cotes de l'assemblee. Des deputes du centre, profitant de quelques lettres ecrites sur l'etat des armees, proposent de s'occuper des interets generaux de la republique, et de negliger les querelles particulieres. On y consent, mais le 18 une nouvelle petition contre le cote droit ramene a celle des trente-cinq sections. On denonce en meme temps divers actes de la commune: par l'un, elle se declare en etat continuel de revolution, et par un autre, elle etablit dans son sein un comite de correspondance avec toutes les municipalites du royaume. Depuis long-temps elle cherchait en effet a donner a son autorite toute locale un caractere de generalite, qui lui permit de parler au nom de la France, et de rivaliser d'autorite avec la convention. Le comite de l'Eveche, dissous de l'avis des jacobins, avait aussi eu pour objet de mettre Paris en communication avec les autres villes; et maintenant la commune y voulait suppléer, en organisant cette correspondance dans son propre sein. Vergniaud prend la parole, et attaquant a la fois la petition des trente-cinq sections, les actes qu'on impute a la commune, et les projets que sa conduite decele, demande que la petition soit declaree calomnieuse, et que la municipalite soit tenue d'apporter ses registres a l'assemblee pour faire connaitre les arretes

qu'elle a pris. Ces propositions sont admises, malgré les tribunes et le cote gauche. Dans ce moment, le cote droit, soutenu par la Plaine, commençait a emporter toutes les decisions. Il avait fait nommer pour president Lasource, l'un de ses membres les plus chauds; et il avait encore la majorite, c'est-a-dire la legalite, faible ressource contre la force, et qui sert tout au plus a l'irriter davantage.

Les officiers municipaux, mandes a la barre, viennent hardiment soumettre leurs registres des deliberations, et semblent attendre l'approbation de leurs arretes. Ces registres portaient, 1 que le conseil-general se declarait en etat de revolution, tant que les subsistances ne seraient pas assurees; 2 que le comite de correspondance avec les quarante-quatre mille municipalites serait compose de neuf membres, et mis incessamment en activite; 3 que douze mille exemplaires de la petition contre les vingt-deux seraient imprimes, et distribues par le comite de correspondance; 4 enfin, que le conseil general se regarderait comme frappe lorsqu'un de ses membres, ou bien un president, un secretaire de section ou de club, seraient poursuivis pour leurs opinions. Ce dernier arrete avait ete pris pour garantir Marat, qui etait accuse pour avoir signe, en qualite de president de section, une adresse seditieuse.

La commune, comme on le voit, resistait pied a pied a l'assemblee, et sur chaque point debattu prenait une decision contraire a la sienne. S'agissait-il des

subsistances, elle se constituait en revolution, si les moyens violens etaient refuses. S'agissait-il de Marat, elle le couvrait de son egide. S'agissait-il des vingt-deux, elle en appelait aux quarante-quatre mille municipalites, et se mettait en correspondance avec elles, pour leur demander en quelque sorte des pouvoirs generaux contre la convention. L'opposition etait complete sur tous les points, et de plus accompagnee de preparatifs d'insurrection.

A peine la lecture des registres est-elle achevee, que Robespierre jeune demande aussitot les honneurs de la seance pour les officiers municipaux. Le cote droit s'y oppose; la Plaine hesite, et dit qu'il serait peut-etre dangereux de deconsiderer les magistrats aux yeux du peuple, en leur refusant un honneur banal qu'on ne refusait pas meme aux plus simples petitionnaires. Au milieu de ces debats tumultueux, la seance se prolonge jusqu'a onze heures du soir; le cote droit, la Plaine, se retirent, et cent quarante-trois membres restent seuls a la Montagne pour admettre aux honneurs de la seance la municipalite parisienne. Dans le meme jour, declaree calomniatrice, repoussee par la majorite, et admise seulement aux honneurs de la seance par la Montagne et les tribunes, elle devait etre profondement irritee, et devenir le point de ralliement de tous ceux qui voulaient briser l'autorite de la convention.

Marat avait ete enfin defere au tribunal revolutionnaire, et ce fut l'energie du cote droit, qui, en entrainant la Plaine,

decida son accusation. Tout mouvement d'energie honore un parti qui lutte contre un mouvement superieur, mais hate sa chute. Les girondins, en poursuivant courageusement Marat, n'avaient fait que lui preparer un triomphe. L'acte portait en substance, que Marat ayant dans ses feuilles provoque le meurtre, le carnage, l'avilissement et la dissolution de la convention nationale, et l'etablissement d'un pouvoir destructeur de la liberte, il etait decrete d'accusation, et defere au tribunal revolutionnaire. Les jacobins, les cordeliers, tous les agitateurs de Paris, s'etaient mis en mouvement pour ce *philosophe austere, forme, disaient-ils, par le malheur et la meditation, joignant a une ame de feu une grande sagacite, une profonde connaissance du coeur humain, sachant penetrer les traitres sur leur char de triomphe, dans le moment ou le stupide vulgaire les encensait encore!*— *Les traitres, s'ecriaient-ils, les traitres passeront, et la reputation de Marat commence!*

Quoique le tribunal revolutionnaire ne fut pas compose alors comme il le fut plus tard, neanmoins Marat n'y pouvait etre condamne. La discussion dura a peine quelques instans. L'accuse fut absous a l'unanimité, aux applaudissemens d'une foule nombreuse accourue pour assister a son jugement. C'etait le 24 avril. Il est aussitot entoure par un cortege nombreux compose de femmes, de sans-culottes a piques, et de detachemens des sections armees. On se saisit de lui, et on se rend a la convention

pour le replacer sur son siege de depute. Deux officiers municipaux ouvrent la marche. Marat, eleve sur les bras de quelques sapeurs, le front ceint d'une couronne de chene, est porte en triomphe au milieu de la salle. Un sapeur se detache du cortege, se presente a la barre et dit: "Citoyen president, nous vous amenons le brave Marat. Marat a toujours ete l'ami du peuple, et le peuple sera toujours l'ami de Marat! S'il faut que la tete de Marat tombe, la tete du sapeur tombera avant la sienne." En disant ces mots, l'horrible petitionnaire agitait sa hache, et les tribunes applaudissaient avec un affreux tumulte. Il demande, pour le cortege, la permission de defiler dans la salle. "Je vais consulter l'assemblee," repond le president Lasource, consterne de cette scene hideuse. Mais on ne veut pas attendre qu'il ait consulte l'assemblee, et de toute part la foule se precipite dans la salle. Des femmes, des hommes, se repandent dans l'enceinte, occupent les places vacantes par le depart des deputes, revoltes de ce spectacle. Marat arrive enfin, transmis de mains en mains et couvert d'applaudissemens. Des bras des petitionnaires il passe dans ceux de ses collegues de la Montagne, et on l'embrasse avec les plus grandes demonstrations de joie. Il s'arrache enfin du milieu de ses collegues, court a la tribune, et declare aux legislatureurs qu'il vient leur offrir un coeur pur, un nom justifie, et qu'il est pret a mourir pour defendre la liberte et les droits du peuple.

De nouveaux honneurs l'attendaient aux Jacobins. Les femmes avaient prepare une grande quantite de

couronnes. Le president lui en offre une. Un enfant de quatre ans, monte sur le bureau, lui en place une sur la tete. Marat ecarte les couronnes avec un dedain insolent. "Citoyens, s'ecrie-t-il, indigne de voir une faction scelerate trahir la republique, j'ai voulu la demasquer, et *lui mettre la corde au cou*. Elle m'a resiste en me frappant d'un decret d'accusation. Je suis sorti victorieux. La faction est humiliee, mais n'est pas ecrasee. Ne vous occupez point de decerner des triomphes, defendez-vous d'enthousiasme. Je depose sur le bureau les deux couronnes que l'on vient de m'offrir, et j'invite mes concitoyens a attendre la fin de ma carriere pour se decider."

De nombreux applaudissemens accueillent cette impudente modestie. Robespierre etait present a ce triomphe, dont il dedaignait sans doute le caractere trop populaire et trop bas. Cependant il allait subir comme tout autre la vanite du triomphateur. Les rejouissances achevees, on se hate de revenir a la discussion ordinaire, c'est-a-dire aux moyens de purger le gouvernement, et d'en chasser les traitres, les Rolandins, les Brissotins, etc.... On propose pour cela de composer une liste des employes de toutes les administrations, et de designer ceux qui ont merite leur renvoi. "Adressez-moi cette liste, dit Marat, je ferai choix de ceux qu'il faut renvoyer ou conserver, et je le signifierai aux ministres." Robespierre fait une observation; il dit que les ministres sont presque tous complices des coupables, qu'ils n'ecouteront pas la societe, qu'il vaut

mieux s'adresser au comite de salut public, place par ses fonctions au-dessus du pouvoir executif, et que d'ailleurs la societe ne peut sans se compromettre communiquer avec des ministres prevaricateurs. "Ces raisons sont frivoles, replique Marat avec dedain; un patriote aussi pur que moi *pourrait communiquer avec le diable*; je m'adresserai aux ministres, et je les sommerai de nous satisfaire au nom de la societe."

Une consideration respectueuse entourait toujours *le vertueux, l'eloquent* Robespierre; mais l'audace, le cynisme insolent de Marat etonnaient et saisissaient toutes les tetes ardentes. Sa hideuse familiarite lui attachait quelques forts des halles, qui etaient flattes de cette intimite avec *l'ami du peuple*, et qui etaient tous disposes a preter a sa chetive personne le secours de leurs bras et de leur influence dans les places publiques.

La colere de la Montagne provenait des obstacles qu'elle rencontrait; mais ces obstacles etaient bien plus grands encore dans les provinces qu'a Paris, et les contrarietes qu'allaient eprouver sur leur route ses commissaires envoyes pour presser le recrutement, devaient bientot pousser son irritation au dernier terme. Toutes les provinces etaient parfaitement disposees pour la revolution, mais toutes ne l'avaient pas embrassee avec autant d'ardeur, et ne s'etaient pas signalees par autant d'exces que la ville de Paris. Ce sont les ambitions oisives, les esprits ardents, les talens superieurs, qui les premiers

s'engagent dans les revolutions; une capitale en renferme toujours beaucoup plus que les provinces, parce qu'elle est le rendez-vous de tous les hommes qui, par independance ou ambition, abandonnent le sol, la profession et les traditions de leurs peres. Paris devait donc produire les plus grands revolutionnaires. Placee en outre a peu de distance des frontieres, but de tous les coups de l'ennemi, cette ville avait couru plus de danger qu'aucune cite de la France: siege des autorites, elle avait vu s'agiter dans son sein toutes les grandes questions. Ainsi le danger, la dispute, tout s'etait reuni pour produire chez elle l'emportement et les exces. Les provinces, qui n'etaient pas soumises aux memes causes d'agitation, avaient vu ces exces avec effroi, et partageaient les sentimens du cote droit et de la Plaine. Mecontentes surtout des traitemens essayes par leurs deutes, elles croyaient voir dans la capitale, outre l'exageration revolutionnaire, l'ambition de dominer la France, comme Rome dominait les provinces conquises. Telles etaient les dispositions de la masse calme, industrieuse, moderee, a l'egard des revolutionnaires de Paris. Cependant ces dispositions etaient plus ou moins prononcees suivant les circonstances locales. Chaque province, chaque cite avait aussi ses revolutionnaires emportes, parce qu'en tous lieux se trouvent des esprits aventureux, des caracteres ardens. Presque tous les hommes de cette espece s'etaient emparees des municipalites, et ils avaient profite pour cela du renouvellement general des autorites, ordonne par la legislative apres le 10 aout. La masse inactive et moderee

cede toujours le pas aux plus presses, et il etait naturel que les individus les plus violens s'emparassent des fonctions municipales, les plus difficiles de toutes, et qui exigeaient le plus de zele et d'activite. Les citoyens paisibles, qui forment le grand nombre, s'etaient retires dans les sections, ou ils allaient donner quelquefois leurs votes, et exercer leurs droits civiques. Les fonctions departementales avaient ete conferees aux notables les plus riches et les plus consideres, et par cela meme les moins actifs et les moins energiques des hommes. Ainsi tous les chauds revolutionnaires etaient retranches dans les municipalites, tandis que la masse moyenne et riche occupait les sections et les fonctions departementales.

La commune de Paris, sentant cette position, avait voulu se mettre en correspondance avec toutes les municipalites. Mais, comme on l'a vu, elle en avait ete empêche par la convention. La société-mère des jacobins y avait suppléé par sa propre correspondance, et la relation qui n'avait pas pu s'établir encore de municipalité à municipalité, existait de club à club, ce qui revenait à peu près au même, car les mêmes hommes qui Deliberaient dans les clubs jacobins, allaient agir ensuite dans les conseils généraux des communes. Ainsi tout le parti jacobin de la France, réuni dans les municipalités et dans les clubs, correspondant d'un bout du territoire à l'autre, se trouvait en présence de la masse moyenne, masse immense, mais divisée dans une multitude de sections, n'exercant pas de fonctions actives, ne

correspondant pas de ville en ville, formant ca et la quelques clubs moderes, et se reunissant quelquefois dans les sections ou dans les conseils de departemens pour donner un vote incertain et timide.

C'est cette difference de position qui pouvait faire esperer aux revolutionnaires de dominer la masse de la population. Cette masse admettait la republique, mais la voulait pure d'exces, et dans le moment elle avait encore l'avantage dans toutes les provinces. Depuis que les municipalites, armees d'une police terrible, ayant la faculte de faire des visites domiciliaires, de rechercher les etrangers, de desarmer les suspects, pouvaient vexer impunement les citoyens paisibles, les sections avaient essaye de reagir, et elles s'etaient reunies pour imposer aux municipalites. Dans presque toutes les villes de France, elles avaient pris un peu de courage, elles etaient en armes, resistaient aux municipalites, s'elevaient contre leur police inquisitoriale, soutenaient le cote droit, et reclamaient avec lui l'ordre, la paix, le respect des Personnes et des proprietes. Les municipalites et les clubs jacobins demandaient, au contraire, de nouvelles mesures de police, et l'institution de tribunaux revolutionnaires dans les departemens. Dans certaines villes on etait pret a en venir aux mains pour ces questions. Cependant les sections etaient si fortes par le nombre, qu'elles dominaient l'energie des municipalites. Les deputes montagnards, envoyes pour presser le recrutement et ranimer le zele revolutionnaire, s'effrayaient de cette resistance, et remplissaient Paris de leurs

alarmes.

Telle etait la situation de presque toute la France, et la maniere dont elle etait partagee. La lutte se montrait plus ou moins vive, et les partis plus ou moins menacans, selon la position et les dangers de chaque ville. La ou les dangers de la revolution paraissaient plus grands, les jacobins etaient plus portes a employer des moyens violens, et par consequent la masse moderee plus disposee a leur resister. Mais ce qui exasperait surtout les passions revolutionnaires, c'etait le danger des trahisons interieures, plus encore que le danger de la guerre etrangere. Ainsi sur la frontiere du Nord, menacee par les armees ennemies, et peu travaillee par l'intrigue, on etait assez d'accord; les esprits se reunissaient dans le voeu de la defense commune, et les commissaires envoyes depuis Lille jusqu'a Lyon, avaient fait a la convention des rapports assez satisfaisans. Mais a Lyon, ou des menees secretes concouraient avec la position geographique et militaire de cette ville pour y rendre le peril plus grand, on avait vu s'elever des orages aussi terribles que ceux de Paris. Par sa position a l'est, et par son voisinage du Piemont, Lyon avait toujours fixe les regards de la contre-revolution. La premiere emigration de Turin voulut y operer un mouvement en 1790, et y envoyer meme un prince francais. Mirabeau en avait aussi projete un a sa maniere. Depuis que la grande emigration s'etait transportee a Coblenz, un agent avait ete laisse en Suisse pour correspondre avec Lyon, et par Lyon avec le camp de

Jalles et les fanatiques du midi. Ces menées provoquèrent une réaction de jacobinisme, et les royalistes firent naître à Lyon des montagnards. Ceux-ci occupèrent un club appelé *club central*, et composé des envoyés de tous les clubs de quartier. À leur tête se trouvait un Piémontais qu'une inquiétude naturelle avait entraîné de pays en pays, et fixé enfin à Lyon, où il avait dû à son ardeur révolutionnaire d'être nommé successivement officier municipal, et président du tribunal civil. Son nom était *Chalier*. Il tenait dans le *club central* un langage qui, chez les jacobins de Paris, l'aurait fait accuser par Marat de tendre au bouleversement, et d'être payé par l'étranger. Outre ce club, les montagnards lyonnais avaient toute la municipalité, excepté le maire Nivière, ami et disciple de Roland, et chef à Lyon du parti girondin. Fatigué de tant d'orages, Nivière avait comme Petion donné sa démission, et comme Petion il avait été aussi réélu par les sections, plus puissantes et plus énergiques à Lyon que dans tout le reste de la France. Sur onze mille votants, neuf mille avaient obligé Nivière à reprendre la mairie; mais il s'était démis de nouveau, et cette fois la municipalité montagnarde avait réussi à se compléter en nommant un maire de son choix. À cette occasion on en était venu aux mains; la jeunesse des sections avait chassé Chalier du *club central*, et dévasté la salle où il exhalait son fanatisme. Le département effrayé avait appelé des commissaires de la convention, qui, en se prononçant d'abord contre les sections, puis contre les excès de la commune, déplurent à

tous les partis, se firent denoncer par les jacobins et rappeler par la convention. Leur tache s'etait bornee a recomposer le *club central*, a l'affilier aux jacobins, et, en lui conservant son energie, a le delivrer de quelques membres trop impurs. Au mois de mai, l'irritation etait arrivee au plus haut degre. D'un cote, la commune, composee entierement de jacobins, et le *club central* preside par Chalier, demandaient pour Lyon un tribunal revolutionnaire, et promenaient sur les places publiques une guillotine envoyee de Paris, et qu'on exposait aux regards publics pour effrayer les *traîtres* et les aristocrates, etc.; de l'autre cote, les sections en armes etaient pretes a reprimer la municipalite, et a empecher l'etablissement du sanglant tribunal que les girondins n'avaient pu epargner a la capitale. Dans cet etat de choses, les agens secrets du royalisme, repandus a Lyon, attendaient le moment favorable pour profiter de l'indignation des Lyonnais, prete a eclater.

Dans tout le reste du Midi jusqu'a Marseille, l'esprit republicain modere regnait d'une maniere plus egale, et les girondins possedaient l'attachement general de la contree. Marseille jalousait la suprematie de Paris, etait irritee des outrages faits a son depute cheri, Barbaroux, et prete a se soulever contre la convention, si on attaquait la representation nationale. Quoique riche, elle n'etait pas situee d'une maniere favorable pour les contre-revolutionnaires du dehors, car elle ne touchait qu'a l'Italie, ou rien ne se tramait, et son port n'interessait pas les

Anglais comme celui de Toulon. Les menées secrètes n'y avaient donc pas autant effarouché les esprits qu'à Lyon et Paris, et la municipalité, faible et menacée, était près d'être destituée par les sections toutes puissantes. Le député Moïse-Bayle, assez mal reçu, avait trouvé beaucoup d'ardeur pour le recrutement, mais un dévouement absolu pour la Gironde.

A partir du Rhône, et de l'est à l'ouest jusqu'aux bords de l'Océan, cinquante ou soixante départemens manifestaient les mêmes dispositions. A Bordeaux enfin l'unanimité était complète. Là, les sections, la municipalité, le club principal, tout le monde était d'accord pour combattre la violence montagnarde et pour soutenir cette glorieuse députation de la Gironde, à laquelle on était si fier d'avoir donné le jour. Le parti contraire n'avait trouvé d'asile que dans une seule section, et partout ailleurs il se trouvait impuissant et condamné au silence. Bordeaux ne demandait ni taxe, ni denrées, ni tribunal révolutionnaire, et préparait à la fois des pétitions contre la commune de Paris, et des bataillons pour le service de la république.

Mais le long des côtes de l'Océan, en tirant de la Gironde à la Loire, et de la Loire aux bouches de la Seine, se présentaient des opinions bien différentes et des dangers bien plus grands. Là, l'implacable Montagne ne rencontrait pas seulement pour obstacle le républicanisme clément et généreux des girondins, mais le royalisme constitutionnel de 89, qui repoussait la république comme illégale, et le

fanatisme des temps féodaux, qui était armé contre la révolution de 93, contre la révolution de 89, et qui ne reconnaissait que l'autorité temporelle des châteaux, et l'autorité spirituelle des églises.

Dans la Normandie, et particulièrement à Rouen, qui était la principale ville, on avait voué un grand attachement à Louis XVI, et la constitution de 1790 avait réuni tous les vœux qu'on formait pour la liberté et pour le trône. Depuis l'abolition de la royauté et de la constitution de 1790, c'est-à-dire depuis le 10 août, il régnait en Normandie un silence improbable et menaçant. La Bretagne offrait des dispositions encore plus hostiles, et le peuple y était dominé par l'influence des prêtres et des seigneurs. Plus près des rives de la Loire, cet attachement allait jusqu'à l'insurrection, et enfin sur la rive gauche de ce fleuve, dans le Bocage, le Loroux, la Vendée, l'insurrection était complète, et de grandes armées de dix et vingt mille hommes tenaient la campagne.

C'est ici le lieu de faire connaître ce pays singulier, couvert d'une population si obstinée, si héroïque, si malheureuse, et si fatale à la France, qu'elle manqua perdre par une funeste diversion, et dont elle aggrava les maux en irritant au dernier point la dictature révolutionnaire.

Sur les deux rives de la Loire, le peuple avait conservé un grand attachement pour son ancienne manière d'être, et particulièrement pour ses prêtres et pour son culte.

Lorsque, par l'effet de la constitution civile, les membres du clerge se trouverent partages, un veritable schisme s'etablit. Les cures qui refusaient de se soumettre a la nouvelle circonscription des eglises, et de preter serment, furent preferes par le peuple; et lorsque, depossedes de leurs cures, ils furent obliges de se retirer, les paysans les suivirent dans les bois, et se regarderent comme persecutes eux et leur culte. Ils se reunirent par petites bandes, poursuivirent les cures constitutionnels comme intrus, et commirent les plus graves exces a leur egard. Dans la Bretagne, aux environs de Rennes, il y eut des revoltes plus generales et plus imposantes, qui avaient pour cause la cherte des subsistances, et la menace de detruire le culte, contenue dans ces paroles de Cambon: *Ceux qui voudront la messe la paieront.* Cependant le gouvernement etait parvenu a reprimer ces mouvemens partiels de la rive droite de la Loire, et il n'avait a redouter que leur communication avec la rive gauche, ou s'etait formee la grande insurrection.

C'est particulierement sur cette rive gauche, dans l'Anjou, le bas et le haut Poitou, qu'avait eclate la fameuse guerre de la Vendee. C'etait la partie de la France ou le temps avait le moins fait sentir son influence, et le moins altere les anciennes moeurs. Le regime feodal s'y etait empreint d'un caractere tout patriarcal, et la revolution, loin de produire une reforme utile dans ce pays, y avait blesse les plus douces habitudes, et y fut recue comme une persecution. Le Bocage et le Marais composent un pays singulier, qu'il

faut decrire pour faire comprendre les moeurs et l'espece de societe qui s'y etaient formees. En partant de Nantes et Saumur, et en s'etendant depuis la Loire jusqu'aux sables d'Olonne, Lucon, Fontenay et Niort, on trouve un sol inegal, ondulant, coupe de ravins, et traverse d'une multitude de haies, qui servent de cloture a chaque champ, et qui ont fait appeler cette contree le *Bocage*. En se rapprochant de la mer, le terrain s'abaisse, se termine en marais salans, et se trouve coupe partout d'une multitude de petits canaux, qui en rendent l'acces presque impossible. C'est ce qu'on a appele le *Marais*. Les seuls produits abondans dans ce pays sont les paturages, et par consequent les bestiaux. Les paysans y cultivaient seulement la quantite de ble necessaire a leur consommation, et se servaient du produit de leurs troupeaux comme moyen d'echange. On sait que rien n'est plus simple que les populations vivant de ce genre d'industrie. Peu de grandes villes s'etaient formees dans ces contrees; on n'y trouvait que de gros bourgs de deux a trois mille ames. Entre les deux grandes routes qui conduisent l'une de Tours a Poitiers, et l'autre de Nantes a La Rochelle, s'etend un espace de trente lieues de largeur, ou il n'y avait alors que des chemins de traverse, aboutissant a des villages et a des hameaux. Les Terres etaient divisees en une multitude de petites metairies de cinq a six cents francs de revenu, confiees chacune a une seule famille, qui partageait avec le maitre de la terre le produit des bestiaux. Par cette division du fermage, les seigneurs avaient a traiter avec chaque famille, et entretenaient avec toutes des rapports continuels et faciles.

La vie la plus simple renaît dans les châteaux: on s'y livrait à la chasse à cause de l'abondance du gibier; les seigneurs et les paysans la faisaient en commun, et tous étaient célèbres par leur adresse et leur vigueur. Les prêtres, d'une grande pureté de mœurs, y exerçaient un ministère tout paternel. La richesse n'avait ni corrompu leur caractère, ni provoqué la critique sur leur compte. On subissait l'autorité du seigneur, on croyait les paroles du curé, parce qu'il n'y avait ni oppression ni scandale. Avant que l'humanité se jette dans la route de la civilisation, il y a pour elle une époque de simplicité, d'ignorance et de pureté, au milieu de laquelle on voudrait l'arrêter, si son sort n'était pas de marcher à travers le mal, vers tous les genres de perfectionnement.

Lorsque la révolution, si bienfaisante ailleurs, atteignit ce pays avec son niveau de fer, elle y causa un trouble profond. Il aurait fallu qu'elle s'y modifiât, mais c'était impossible. Ceux qui l'ont accusée de ne pas s'adapter aux localités, de ne pas varier avec elles, n'ont pas compris l'impossibilité des exceptions et la nécessité d'une règle uniforme et absolue dans les grandes réformes sociales. On ne savait donc, au milieu de ces campagnes, presque rien de la révolution; on savait seulement ce que le mécontentement des seigneurs et des curés en avait appris au peuple. Quoique les droits féodaux fussent abolis, on ne cessa pas de les payer. Il fallut se réunir, nommer des maires; on le fit, et on pria les seigneurs de l'être. Mais lorsque la destitution des prêtres non

assermentés priva les paysans des cures qui jouissaient de leur confiance, ils furent fort irrités, et, comme dans la Bretagne, ils coururent dans les bois, et allèrent à de grandes distances assister aux cérémonies du culte, seul véritable à leurs yeux. Dès ce moment une haine violente s'alluma dans les âmes, et les prêtres n'oublièrent rien pour l'exciter davantage. Le 10 août rejeta dans leurs terres quelques nobles poitevins; le 21 janvier les revolta, et ils communiquèrent leur indignation autour d'eux. Cependant ils ne conspirèrent pas, comme on l'a cru; mais les dispositions connues du pays inspirèrent à des hommes qui lui étaient étrangers des projets de conspiration. Il s'en était tramé un en Bretagne, mais aucun dans le Bocage; il n'y avait là aucun plan arrêté; on s'y laissait pousser à bout. Enfin la levée de trois cent mille hommes excita au mois de mars une insurrection générale. Au fond, peu importait aux paysans du Bas-Poitou ce qui se faisait en France; mais la dispersion de leur clergé, et surtout l'obligation de se rendre aux armées, les exaspera. Dans l'ancien régime, le contingent du pays n'était fourni que par ceux que leur inquiétude naturelle portait à quitter la terre natale; mais aujourd'hui la loi les frappait tous, quels que fussent leurs goûts personnels. Obligés de prendre les armes, ils préférèrent se battre contre la république que pour elle. Presque en même temps, c'est-à-dire au commencement de mars, le tirage fut l'occasion d'une révolte dans le haut Bocage et dans le Marais. Le 10 mars, le tirage devait avoir lieu à Saint-Florent, près d'Ancenis en Anjou: les jeunes gens s'y refusèrent. La garde voulut les y obliger; le

commandant militaire fit pointer une piece et tirer sur les mutins. Ils s'elancerent alors avec leurs batons, s'emparerent de la piece, desarmerent la garde, et furent cependant assez etonnes de leur temerite. Un voiturier, nomme Cathelineau, homme tres considere dans les campagnes, tres brave, tres persuasif, quitta sa ferme a cette nouvelle, accourut au milieu d'eux, les rallia, leur rendit le courage, et donna quelque consistance a l'insurrection en sachant la maintenir. Le jour meme il voulut attaquer un poste republicain, compose de quatre-vingts hommes. Les paysans le suivirent avec leurs batons et leurs fusils. Apres une premiere decharge, dont chaque coup portait parce qu'ils etaient grands tireurs, ils s'elancerent sur le poste, le desarmerent, et se rendirent maitres de la position. Le lendemain, Cathelineau se porta sur Chemille, et l'enleva encore, malgre deux cents republicains et trois pieces de canon. Un garde-chasse du chateau de Maulevrier, nomme Stofflet, et un jeune paysan du village de Chanzeau, avaient reuni de leur cote une troupe de paysans. Ils vinrent se joindre a Cathelineau, qui osa concevoir le projet d'attaquer Cholet, la ville la plus considerable du pays, chef-lieu de district, et gardee par cinq cents republicains. Leur maniere de combattre fut la meme. Profitant des haies, des inegalites du terrain, ils entourerent le bataillon ennemi, et se mirent a tirailler a couvert et a coup sur. Apres avoir ebranle les republicains par ce feu terrible, ils profiterent du premier moment d'hesitation qui se manifesta parmi eux, s'elancerent en poussant de grands cris, renverserent leurs rangs, les desarmerent, et les

assommerent avec leurs batons. Telle fut depuis toute leur tactique militaire; la nature la leur avait indiquee, et c'etait la mieux adaptee au pays. Les troupes qu'ils attaquaient, rangees en ligne et a decouvert, recevaient un feu auquel il leur etait impossible de repondre, parce qu'elles ne pouvaient ni faire usage de leur artillerie, ni marcher a la baionnette contre des ennemis disperses. Dans cette situation, si elles n'etaient pas vieilles a la guerre, elles devaient etre bientot ebranlees par un feu si continu et si juste, que jamais les feux reguliers des troupes de ligne n'ont pu l'egaler. Lorsqu'elles voyaient surtout fondre sur elles ces furieux, poussant de grands cris, il leur etait difficile de ne pas s'intimider et de ne pas se laisser rompre. Alors elles etaient perdues, car la fuite, si facile aux gens du pays, etait impraticable pour la troupe de ligne. Il aurait donc fallu les soldats les plus intrepides pour lutter contre tant de desavantages, et ceux qui dans le premier moment furent opposes aux rebelles, etaient des gardes nationaux de nouvelle levee, qu'on prenait dans les bourgs, presque tous tres republicains, et que leur zele conduisait pour la premiere fois au combat.

La troupe victorieuse de Cathelineau entra donc dans Cholet, s'empara de toutes les armes qu'elle y trouva, et fit des cartouches avec les gargousses des canons. C'est toujours ainsi que les Vendeens se sont procure des munitions. Leurs defaites ne donnaient rien a l'ennemi, parce qu'ils n'avaient rien qu'un fusil ou un baton qu'ils emportaient a travers les champs, et chaque victoire leur

valait toujours un materiel de guerre considerable. Les insurges, victorieux, celebrent leurs succes avec l'argent qu'ils trouverent, et ensuite brulerent tous les papiers des administrations, dans lesquelles ils voyaient un instrument de tyrannie. Ils rentrerent ensuite dans leurs villages et dans leurs fermes, qu'ils ne voulaient jamais quitter pour longtemps.

Une autre revolte bien plus generale avait eclate dans le Marais et le departemens de la Vendee. A Machecoul et a Challans, le recrutement fut l'occasion d'un soulèvement universel. Un nomme Gaston, perruquier, tua un officier, prit son uniforme, se mit a la tete des mecontents, et s'empara de Challans, puis de Machecoul, ou sa troupe brula tous les papiers des administrations, et commit des massacres dont le Bocage n'avait pas donne l'exemple. Trois cents republicains furent fusilles par bandes de vingt et trente. Les insurges les faisaient confesser d'abord, et les conduisaient ensuite au bord d'une fosse, a cote de laquelle ils les fusillaient pour n'avoir pas la peine de les ensevelir. Nantes envoya sur-le-champ quelques cents hommes a Saint-Philibert; mais, apprenant qu'il y avait du mouvement a Savenay, elle rappela ses troupes, et les insurges de Machecoul resterent maitres du pays conquis.

Dans le departemens de la Vendee, c'est-a-dire vers le midi du theatre de cette guerre, l'insurrection prit encore plus de consistance.

Les gardes nationales de Fontenay, sorties pour marcher sur Chantonnay, furent repoussees et battues, Chantonnay fut pille. Le general Verteuil, qui commandait la onzieme division militaire, en apprenant cette defaite, envoya le general Marce avec douze cents hommes, partie de troupes de ligne, partie de gardes nationales. Les rebelles, rencontres a Saint-Vincent, furent repousses. Le general Marce eut le temps d'ajouter encore a sa petite armee douze cents hommes et neuf pieces de canon. En marchant sur Saint-Fulgent, il rencontra de nouveau les Vendeens dans un fond, et s'arreta pour retablir un pont qu'ils avaient detruit. Vers les quatre heures d'apres midi, le 18 mars, les Vendeens, prenant l'initiative, vinrent l'attaquer. Profitant encore des avantages du sol, ils commencerent a tirailler avec leur superiorite ordinaire, cernerent peu a peu l'armee republicaine, etonnee de ce feu si meurtrier, et reduite a l'impuissance d'atteindre un ennemi cache, disperse dans tous les replis du terrain. Enfin ils l'assaillirent, repandirent le desordre dans ses rangs, et s'emparerent de l'artillerie, des munitions et des armes que les soldats jetaient en se retirant, pour etre plus legers dans leur fuite.

Ces succes, plus prononces dans le departemens de la Vendee proprement dit, valurent aux insurges le nom de *Vendeens*, qu'ils conserverent depuis, quoique la guerre fut bien plus active hors de la Vendee. Les brigandages commis dans le Marais leur firent donner le nom de *brigands*, quoique le plus grand nombre ne meritait pas ce

titre. L'insurrection s'etendait dans le Marais, depuis les environs de Nantes jusqu'aux Sables, et dans l'Anjou et le Poitou, jusqu'aux environs de Vihiers et de Parthenay. La cause des succes des Vendeens etait dans le pays, dans sa configuration, dans leur adresse et leur courage a profiter de ces avantages naturels, enfin dans l'inexperience et l'imprudente ardeur des troupes republicaines, qui, levees a la hate, venaient les attaquer precipitamment, et leur procurer ainsi des victoires, et tout ce qui en est la suite, c'est-a-dire des munitions, de la confiance et du courage.

La paque avait ramene tous les insurges dans leurs demeures, d'ou ils ne consentaient jamais a s'eloigner long-temps. La guerre etait pour eux une espece de chasse de quelques jours; ils y portaient du pain pour le temps necessaire, et revenaient ensuite enflammer leurs voisins par leurs recits. Il y eut des rendez-vous donnes pour le mois d'avril. L'insurrection fut alors generale, et s'etendit sur toute la surface du pays. On pourrait comprendre ce theatre de la guerre dans une ligne qui, en partant de Nantes, passerait par Pornic, l'ile de Noirmoutiers, les Sables, Lucon, Fontenay, Niort, Parthenay, et reviendrait par Airvault, Thouars, Doue et Saint-Florent jusqu'a la Loire. L'insurrection, commencee par des hommes qui n'etaient superieurs aux paysans qu'ils commandaient que par leurs qualites naturelles, fut continuee bientot par des hommes d'un rang superieur. Les paysans allerent dans les chateaux, et forcerent les

nobles a se mettre a leur tete. Tout le Marais voulut etre commande par Charette. Il etait d'une famille d'armateurs de Nantes; il avait servi dans la marine, ou il etait devenu lieutenant de vaisseau, et a la paix il s'etait retire dans un chateau appartenant a un oncle, ou il passait sa vie a chasser. D'une complexion faible et delicate, il semblait peu propre aux fatigues de la guerre; mais, vivant dans les bois, ou il passait des mois entiers, couchant a terre avec les chasseurs, il s'etait renforce, avait acquis une parfaite habitude du pays, et s'etait fait connaitre de tous les paysans par son adresse et son courage. Il hesita d'abord a accepter le commandement, en faisant sentir aux insurges les dangers de l'entreprise. Cependant il se rendit a leurs instances, et en leur laissant commettre tous les exces, il les compromit et les engagea irrevocablement a son service. Habile, ruse, d'un caractere dur et d'une opiniatrete indomptable, il devint le plus terrible des chefs vendeens. Tout le Marais lui obeissait, et avec quinze et quelquefois vingt mille hommes, il menacait les Sables et Nantes. A peine tout son monde fut-il reuni, qu'il s'empara de l'ile de Noirmoutiers, ile importante dont il pouvait faire sa place de guerre, et son point de communication avec les Anglais.

Dans le Bocage, les paysans s'adresserent a MM. de Bonchamps, d'Elbee, de La Rochejaquelein, et les arracherent de leurs chateaux pour les mettre a leur tete. M. de Bonchamps avait autrefois servi sous M. de Suffren, etait devenu un officier habile, et reunissait a une grande

intrepidite un caractere noble et eleve. Il commandait tous les revoltes de l'Anjou et des bords de la Loire. M. d'Elbee avait servi aussi, et joignait a une devotion excessive un caractere obstine, et une grande intelligence de ce genre de guerre. C'etait dans le moment le chef le plus accredite de cette partie du Bocage. Il commandait les paroisses autour de Cholet et de Beaupreau. Cathelineau et Stofflet garderent leur commandement du a la confiance qu'ils avaient inspiree, et se reunirent a MM. De Bonchamps et d'Elbee, pour marcher sur Bressuire, ou se trouvait le general Quetineau. Celui-ci avait fait enlever du chateau de Clisson la famille de Lescure, qu'il soupconnaait de conspiration, et la detenait a Bressuire. Henri de La Rochejaquelein, jeune gentilhomme autrefois enrole dans la garde du roi, et maintenant retire dans le Bocage, se trouvait a Clisson chez son cousin de Lescure. Il s'evada, souleva les Aubiers, ou il etait ne, et toutes les paroisses autour de Chatillon. Il se joignit ensuite aux autres chefs, avec eux forca le general Quetineau a s'eloigner de Bressuire. M. de Lescure fut alors delivre avec sa famille. C'etait un jeune homme de l'age de Henri de La Rochejaquelein. Il etait calme, prudent, d'une bravoure froide mais inebranlable, et joignait a ces qualites un rare esprit de justice. Henri, son cousin, avait une bravoure heroique et souvent emportee; il etait bouillant et genereux. M. de Lescure se mit alors a la tete de ses paysans, qui vinrent se reunir a lui, et tous ensemble se rendirent a Bressuire pour marcher de la sur Thouars. Les femmes de tous les chefs distribuait des cocardes et des drapeaux;

on s'exaltait par des chants, on marchait comme a une croisade. L'armee ne trainait point avec elle de bagages; les paysans, qui ne voulaient jamais rester long-temps absens, portaient avec eux le pain necessaire a la duree de chaque expedition, et, dans les cas extraordinaires, les paroisses averties preparaient des vivres pour ceux qui en manquaient. Cette armee se composait d'environ trente mille hommes, et fut appelee la grande armee royale et catholique. Elle faisait face a Angers, Saumur, Doue, Thouars et Parthenay. Entre cette armee et celle du Marais, commandee par Charette, se trouvaient divers rassemblemens intermediaires, dont le principal, sous les ordres de M. de Royrand, pouvait s'elever a dix ou douze mille hommes.

Le grand rassemblement commande par MM. De Bonchamps, d'Elbee, de Lescure, de la Rochejaquelein, Cathelineau, Stofflet, arriva devant Thouars le 3 mai, et se prepara a l'attaquer des le 4 au matin. Il fallait traverser le Thoue, qui entoure la ville de Thouars presque de toutes parts. Le general Quetineau fit defendre les passages. Les Vendeens canonnerent quelque temps avec l'artillerie qu'ils avaient prise aux republicains, et tiraillerent sur la rive avec leur succes accoutume. M. de Lescure voulant alors decider le passage, s'avance au milieu des balles dont son habit est crible, et ne peut entrainer qu'un seul paysan. Mais La Rochejaquelein accourt, ses gens le suivent; on passe le pont, et les republicains sont refoules dans la place. Il fallait pratiquer une breche, mais on manquait des

moyens nécessaires. Henri de La Rochejaquelein se fait élever sur les épaules de ses soldats, et commence à atteindre les remparts. M. d'Elbee attaque vigoureusement de son côté, et Quétineau, ne pouvant résister, consent à se rendre pour éviter des malheurs à la ville. Les Vendéens, grâce à leurs chefs, se conduisirent avec modération; aucun excès ne fut commis envers les habitans, et on se contenta de brûler l'arbre de la liberté et les papiers des administrations. Le généreux Lescure rendit à Quétineau les égards qu'il en avait recus pendant sa détention à Bressuire, et voulut l'engager à rester dans l'armée vendéenne, pour le soustraire aux sévérités du gouvernement, qui, ne lui tenant pas compte de l'impossibilité de la résistance, le punirait peut-être de s'être rendu. Quétineau refusa généreusement, et voulut retourner aux républicains pour demander des juges.

CHAPITRE IX.

LEVÉE D'UNE ARMÉE PARISIENNE DE DOUZE MILLE HOMMES; EMPRUNT FORCE; NOUVELLES MESURES RÉVOLUTIONNAIRES CONTRE LES SUSPECTS.—EFFERVESCENCE CROISSANTE DES JACOBINS À LA SUITE DES TROUBLES DES DÉPARTEMENTS.—CUSTINE EST NOMMÉ GÉNÉRAL

EN CHEF DE L'ARMEE DU NORD.—ACCUSATIONS ET MENACES DES JACOBINS; VIOLENTE LUTTE DES DEUX COTES DE LA CONVENTION.—FORMATION D'UNE COMMISSION DE DOUZE MEMBRES, DESTINEE A EXAMINER LES ACTES DE LA COMMUNE. —ASSEMBLEE INSURRECTIONNELLE A LA MAIRIE. MOTIONS ET COMLOTS CONTRE LA MAJORITE DE LA CONVENTION ET CONTRE LA VIE DES DEPUTES GIRONDINS; MEMES PROJETS DANS LE CLUB DES CORDELIERS.—LA CONVENTION PREND DES MESURES POUR SA SURETE.—ARRESTATION D'HEBERT, SUBSTITUT DU PROCUREUR DE LA COMMUNE. —PETITIONS IMPERIEUSES DE LA COMMUNE. TUMULTE ET SCENES DE DESORDRE DANS TOUTES LES SECTIONS.—EVENEMENS PRINCIPAUX DES 28, 29 ET 30 MAI 1793. —DERNIERE LUTTE DES MONTAGNARDS ET DES GIRONDINS.—JOURNEES DU 31 MAI ET DU 2 JUIN. —DETAILS ET CIRCONSTANCES DE L'INSURRECTION DITE DU 31 MAI. —VINGT-NEUF REPRESENTANS GIRONDINS SONT MIS EN ARRESTATION.—CARACTERE ET RESULTATS POLITIQUES DE CETTE JOURNEE.—COUP D'OEIL SUR LA MARCHE DE LA REVOLUTION.—JUGEMENT SUR LES GIRONDINS.

Les nouvelles des desastres de la Vendee concourant avec celles venues du Nord, qui annoncaient les revers de Dampierre, avec celles venues du Midi, qui portaient que les Espagnols devenaient menacans sur les Pyrenees, avec tous les renseignemens arrivant de plusieurs provinces, ou se manifestaient les dispositions les moins favorables, ces nouvelles repandirent la plus grande fermentation. Plusieurs departemens voisins de la Vendee, en apprenant le succes des insurges, se crurent autorises a envoyer des troupes pour les combattre. Le departemens de l'Herault leva six millions et six mille hommes, et envoya une adresse au peuple de Paris, pour l'engager a en faire autant. La convention, encourageant cet enthousiasme, approuva la conduite du departemens de l'Herault, et autorisa par la toutes les communes de France a faire des actes de souverainete, en levant des hommes et de l'argent.

La commune de Paris ne resta pas en arriere. Elle pretendait que c'etait au peuple parisien a sauver la France, et elle se hata de prouver son zele, et de deployer son autorite en organisant une armee. Elle arreta que, *d'apres l'approbation solennelle donnee par la convention a la conduite du departemens de l'Herault*, il serait leve dans l'enceinte de Paris une armee de douze mille hommes, pour marcher contre la Vendee. A l'exemple de la convention, la commune choisit dans le conseil general des commissaires pour accompagner cette armee. Ces douze mille hommes devaient etre pris dans

les compagnies des sections armées, et sur chaque compagnie de cent vingt-six il devait en partir quatorze. Suivant la coutume révolutionnaire, une espèce de pouvoir dictatorial était laissée au comité révolutionnaire de chaque section, pour désigner les hommes dont le départ était sujet à moins d'inconvénients. "En conséquence, disait l'arrêté de la commune, tous les commis non mariés de tous les bureaux existant à Paris, excepté les chefs et sous-chefs, les Clercs de notaires et d'avoués, les commis de banquiers et de négociants, les garçons marchands, les garçons de bureaux, etc. ... pourront être requis d'après les proportions ci-après: sur deux, il en partira un; sur trois, deux; sur quatre, deux; sur cinq, trois; sur six, trois, sur sept, quatre; sur huit, quatre; et ainsi de suite. Ceux des commis de bureaux qui partiront conserveront leurs places et le tiers de leurs appointements. Nul ne pourra refuser de partir. Les citoyens requis feront connaître au comité de leur section ce qui manque à leur équipement, et il y sera pourvu sur-le-champ. Ils se réuniront immédiatement après pour nommer leurs officiers, et se rendront tout de suite à leurs ordres."

Mais ce n'était pas tout que de lever une armée, et de la former aussi violemment, il fallait pourvoir aux dépenses de son entretien; et pour cela, il fut convenu de s'adresser aux riches. Les riches, disait-on, ne voulaient rien faire pour la défense du pays et de la révolution; ils vivaient dans une heureuse oisiveté, et laissaient au peuple le soin de verser son sang pour la patrie; il fallait les obliger à contribuer au

moins de leurs richesses au salut commun. Pour cela, on imagina un emprunt force, fourni par les citoyens de Paris, suivant la quotité de leurs revenus. Depuis le revenu de mille francs jusqu'à celui de cinquante mille, ils devaient fournir une somme proportionnelle qui s'élevait depuis trente francs jusqu'à vingt mille. Tous ceux dont le revenu dépassait cinquante mille francs devaient s'en réserver trente mille, et abandonner tout le reste. Les meubles et immeubles de ceux qui n'auraient point satisfait à cette patriotique contribution, devaient être saisis et vendus à la requisition des comités révolutionnaires, et leurs personnes regardées comme suspectes.

De telles mesures, qui atteignaient toutes les classes, soit en s'adressant aux personnes pour les obliger à prendre les armes, soit en s'adressant aux fortunes pour les faire contribuer, devaient éprouver une forte résistance dans les sections. On a déjà vu qu'il existait entre elles des divisions, et qu'elles étaient plus ou moins agitées suivant la proportion dans laquelle s'y trouvait le bas peuple. Dans quelques-unes, et notamment celles des Quinze-Vingts, des Gravilliers, de la Halle-aux-Bles, on déclara qu'on ne partirait pas, tant qu'il resterait à Paris des fédérés et des troupes soldees, lesquelles servaient, disait-on, de *gardes-du-corps* à la convention. Celles-ci résistaient par esprit de jacobinisme, mais beaucoup d'autres résistaient pour une cause contraire. La population des clercs, des commis, des garçons de boutique, reparut dans les sections, et montra une forte opposition aux deux arrêtés de la

commune. Les anciens serviteurs de l'aristocratie en fuite, qui contribuaient beaucoup à agiter Paris, se réunirent à eux; on se rassembla dans les rues et sur les places publiques, on cria *a bas les jacobins! a bas la Montagne!* et les mêmes obstacles que le système révolutionnaire rencontrait dans les provinces, il les rencontra cette fois à Paris.

Ce fut alors un cri général contre l'aristocratie des sections. Marat dit que MM. les épiciers, les procureurs, les commis, conspiraient avec MM. du côté droit et avec MM. les riches, pour combattre la révolution; qu'il fallait les arrêter tous comme suspects, et les réduire à la classe des sans-culottes, *en ne pas leur laissant de quoi se couvrir le derrière.*

Chaumette, procureur de la commune, fit un long discours où il déplora les malheurs de la patrie, provenant, disait-il, de la perfidie des gouvernants, de l'égoïsme des riches, de l'ignorance du peuple, de la fatigue et du dégoût de beaucoup de citoyens pour la chose publique. Il proposa donc et fit arrêter qu'on demanderait à la convention des moyens d'instruction publique, des moyens de vaincre l'égoïsme des riches, et de venir au secours des pauvres; qu'on formerait une assemblée composée des présidents des comités révolutionnaires, des sections, et des députés de tous les corps administratifs; que cette assemblée se réunirait les dimanches et jeudis à la commune, pour aviser aux dangers de la chose publique; qu'enfin on inviterait

tous les bons citoyens a se rendre dans les assemblees de section, pour y faire valoir leur patriotisme.

Danton, toujours prompt a trouver des ressources dans les moments difficiles, imagina de composer deux armees de sans-culottes, dont l'une marcherait sur la Vendee, tandis que l'autre resterait dans Paris pour contenir l'aristocratie, et de les solder toutes deux aux depens des riches; et enfin, pour s'assurer la majorite dans les sections, il proposa de payer les citoyens qui perdraient leur temps pour assister a leurs seances. Robespierre, empruntant les idees de Danton, les developpa aux Jacobins, et proposa en outre de former de nouvelles classes de suspects, de ne plus les borner aux ci-devant nobles, ou pretres, ou financiers, mais a tous les citoyens qui avaient de quelque maniere fait preuve d'incivisme; de les enfermer jusqu'a la paix; d'accelerer encore l'action du tribunal revolutionnaire, et de contre-balancer par de nouveaux moyens de communication l'effet des mauvais journaux. Avec toutes ces ressources, on pouvait, disait-il, sans moyen illegal, sans violation des lois, resister au cote droit et a ses machinations.

Toutes les idees se dirigeaient donc vers un but, qui etait d'armer le peuple, d'en placer une partie au dedans, d'en porter une autre au dehors; de l'equiper aux frais des riches, de le faire meme assister a leurs depens a toutes les assemblees deliberantes; d'enfermer tous les ennemis de la revolution sous le nom de *suspects*, bien plus

largement defini qu'il ne l'avait ete jusqu'ici; d'etablir entre la commune et les sections un moyen de correspondance, et pour cela de creer une nouvelle assemblee revolutionnaire qui prit des moyens nouveaux de salut, c'est-a-dire l'insurrection. L'assemblee de l'Eveche, precedemment dissoute, et maintenant renouvelee, sur la proposition de Chaumette, et avec un caractere bien plus imposant, etait evidemment destinee a ce but.

Du 8 au 10 mai, des nouvelles alarmantes se succedent. Dampierre a ete tue a l'armee du Nord. Dans l'interieur, les provinces continuent de se revolter. La Normandie tout entiere semble prete a se joindre a la Bretagne. Les insurges de la Vendee se sont avances de Thouars vers Loudun et Montreuil, ont pris ces deux villes, et ont ainsi presque atteint les bords de la Loire. Les Anglais débarquant sur les cotes de la Bretagne vont, dit-on, se joindre a eux et attaquer la republique au coeur. Des citoyens de Bordeaux, indignes des accusations portees contre leurs deputes, et montrant l'attitude la plus menacante, ont desarme une section ou s'etaient retires les jacobins. A Marseille, les sections sont en pleine insurrection. Revoltees des exces commis sous le pretexte du desarmement des suspects, elles se sont reunies, ont destitue la commune, transporte ses pouvoirs a un comite, dit comite central des sections, et institue un tribunal populaire, pour rechercher les auteurs des meurtres et des pillages. Apres s'etre ainsi conduites dans leur cite, elles ont envoye des deputes aux sections de la ville d'Aix, et

s'efforcent de propager leur exemple dans tout le departemens. Ne respectant pas meme les commissaires de la convention, elles ont saisi leurs papiers et les ont sommes de se retirer. A Lyon, le desordre est aussi grave. Les corps administratifs unis aux jacobins ayant ordonne, a l'imitation de Paris, une levee de six millions et de six mille hommes, ayant en outre voulu executer le desarmement des suspects, et instituer un tribunal revolutionnaire, les sections se sont revoltees, et sont pretes a en venir aux mains avec la commune. Ainsi, tandis que l'ennemi avance vers le Nord, l'insurrection partant de la Bretagne et de la Vendee, et soutenue par les Anglais, peut faire le tour de la France par Bordeaux, Rouen, Nantes, Marseille et Lyon. Ces nouvelles arrivant l'une apres l'autre dans l'espace de deux ou trois jours, du 12 au 15 mai, font naitre les plus sinistres presages dans l'esprit des montagnards et des jacobins. Les propositions deja faites se renouvellent encore avec plus de fureur; on veut que tous les garcons des cafes et des traiteurs, que tous les domestiques partent sur-le-champ; que les societes populaires marchent tout entieres, que des commissaires de l'assemblee se rendent aussitot dans les sections pour les decider a fournir leur contingent; que trente mille hommes partent en poste dans les voitures de luxe; que les riches contribuent sans delai et donnent le dixieme de leur fortune; que les suspects soient enfermes et gardes en otages; que la conduite des ministres soit examinee; que le comite de salut public soit charge de rediger une instruction pour les citoyens dont l'opinion est egaree; que toute affaire civile

cesse, que l'activite des tribunaux civils soit suspendue, que les spectacles soient fermes, que le tocsin sonne, et que le canon d'alarme soit tire.

Danton, pour apporter quelque assurance au milieu de ce trouble general, fait deux remarques; la premiere, c'est que la crainte de degarnir Paris des bons citoyens qui sont necessaires a sa surete, ne doit pas empecher le recrutement, car il restera toujours a Paris cent cinquante mille hommes, prêts a se lever, et a exterminer les aristocrates qui oseraient s'y montrer; la seconde, c'est que l'agitation des guerres civiles, loin d'etre un sujet d'espoir, doit etre au contraire un sujet de terreur pour les ennemis exterieurs. "Montesquieu, dit-il, l'a deja remarque en parlant des Romains; un peuple dont tous les bras sont armes et exerces, dont toutes les ames sont aguerries, dont tous les esprits sont exaltes, dont toutes les passions sont changees en fureur de combattre, un tel peuple n'a rien a craindre du courage froid et mercenaire des soldats etrangers. Le plus faible des deux partis que la guerre civile mettrait aux prises, serait toujours assez fort pour detruire des automates a qui la discipline ne tient pas lieu de vie et de feu."

Il est ordonne aussitot que quatre-vingt-seize commissaires se rendront dans les sections pour obtenir leur contingent, et que le comite de salut public continuera ses fonctions pendant un mois de plus. Custine est nomme general de l'armee du Nord, Houchard de celle du Rhin. On

fait la distribution des armées autour des frontières. Cambon présente un projet d'emprunt force d'un milliard, qui sera rempli par les riches et hypothèque sur les biens des émigrés. "C'est un moyen, dit-il, d'obliger les riches à prendre part à la révolution, en les réduisant à acquérir une partie des biens nationaux, s'ils veulent se payer de leur créance sur le gage lui-même."

La commune, de son côté, arrête qu'une seconde armée de sans-culottes sera formée dans Paris pour contenir l'aristocratie, tandis que la première marchera contre les rebelles; qu'il sera fait un emprisonnement général de tous les suspects, et que l'assemblée centrale des sections, composée des autorités administratives, des présidents des sections, des membres des comités révolutionnaires, se réunira au plus tôt pour faire la répartition de l'emprunt force, pour rédiger les listes des suspects, etc.

Le trouble était au comble. D'une part, on disait que les aristocrates du dehors et ceux du dedans étaient d'accord; que les conspirateurs de Marseille, de la Vendée, de la Normandie, se concertaient entre eux; que les membres du côté droit dirigeaient cette vaste conjuration, et que le tumulte des sections n'était que le résultat de leurs intrigues dans Paris; d'autre part, on attribuait à la Montagne tous les excès commis sur tous les points, et on lui imputait le projet de bouleverser la France, et d'assassiner vingt-deux députés. Des deux côtés, on se demandait comment on sortirait de ce péril, et ce qu'on ferait pour sauver la

republique. Les membres du cote droit s'excitaient au courage, et se conseillaient quelque acte d'une grande energie. Certaines sections, telles que celles du Mail, de la Butte-des-Moulins, et plusieurs autres, les appuyaient fortement, et refusaient d'envoyer des commissaires a l'assemblee centrale formee a la mairie. Elles refusaient aussi de souscrire a l'emprunt force, disant qu'elles pourvoiraient a l'entretien de leurs volontaires, et s'opposaient a de nouvelles listes de suspects, disant encore que leur comite revolutionnaire suffisait pour faire la police dans leur ressort. Les montagnards, au contraire, les jacobins, les cordeliers, les membres de la commune criaient a la trahison, repetaient en tous lieux qu'il fallait en finir, qu'on devait se reunir, s'entendre, et sauver la republique de la conspiration des vingt-deux. Aux Cordeliers, on disait ouvertement qu'il fallait les enlever et les egorger. Dans une assemblee ou se reunissaient des femmes furieuses, on proposait de saisir l'occasion du premier tumulte a la convention, et de les poignarder. Ces forcenees portaient des poignards, faisaient tous les jours grand bruit dans les tribunes, et disaient qu'elles sauveraient elles-memes la republique. On parlait partout du nombre de ces poignards, dont un seul armurier du faubourg Saint-Antoine avait fabrique plusieurs centaines. De part et d'autre, on marchait en armes, et avec tous les moyens d'attaquer et de se defendre. Il n'y avait encore aucun complot d'arrete, mais les passions en etaient a ce point d'exaltation ou le moindre evenement suffit pour amener une explosion. Aux Jacobins, on proposait des

moyens de toute espece. On pretendait que les actes d'accusation diriges par la commune contre les vingt-deux ne les empechaient pas de sieger encore, et que, par consequent, il fallait un acte d'energie populaire; que les citoyens destines a la Vendee ne devaient pas partir avant d'avoir sauve la patrie; que le peuple pouvait la sauver, mais qu'il etait necessaire de lui en indiquer les moyens, et que pour cela il fallait nommer un comite de cinq membres, auquel la societe permettrait d'avoir des secrets pour elle. D'autres repondaient qu'on pouvait tout dire dans la societe, qu'il etait inutile de vouloir rien cacher, et qu'il etait temps d'agir a decouvert. Robespierre, qui trouvait ces declarations imprudentes, s'opposait a ces moyens illegaux; il demandait si on avait epuise tous les moyens utiles et plus surs qu'il avait proposes. "Avez-vous organise, leur disait-il, votre armee revolutionnaire? Avez-vous fait ce qu'il fallait pour payer les sans-culottes appeles aux armes ou siegeant dans les sections? Avez-vous arrete les suspects? avez-vous couvert vos places publiques de forges et d'ateliers? Vous n'avez donc employe aucune des mesures sages et naturelles qui ne compromettraient pas les patriotes, et vous souffrez que des hommes qui n'entendent rien a la chose publique vous proposent des mesures qui sont la cause de toutes les calomnies repandues contre vous! Ce n'est qu'apres avoir epuise tous les moyens legaux, qu'il faut recourir aux moyens violens, et encore ne faut-il pas les proposer dans une societe qui doit etre sage et politique. Je sais, ajoutait Robespierre, qu'on m'accusera de *moderantisme*, mais je

suis assez connu pour ne pas craindre, de telles imputations."

Ici, comme avant le 10 août, on sentait le besoin de prendre un parti, on errait de projets en projets, on parlait d'un lieu de réunion pour parvenir à s'entendre. L'assemblée de la mairie avait été formée, mais le département n'y était pas présent; un seul de ses membres, le jacobin Dufourny, s'y était rendu; plusieurs sections y manquaient; le maire n'y avait pas encore paru, et on s'était ajourné au dimanche 19 mai, pour s'y occuper de l'objet de la réunion. Malgré le but, en apparence assez circonscrit, que l'arrêté de la commune fixait à cette assemblée, on y avait tenu les propos qui se tenaient partout, et on y avait dit, comme ailleurs, qu'il fallait un nouveau 10 août. Cependant on s'était borné à de nouveaux propos, à des exagérations de club; il s'y était trouvé des femmes mêlées aux hommes, et ce tumultueux rassemblement n'avait offert que le même désordre d'esprit et de langage que présentaient tous les lieux publics. Le 15, le 16 et le 17 mai se passent en agitations, et tout devient une occasion de querelle et de tumulte dans l'assemblée. Les Bordelais envoient une adresse, dans laquelle ils annoncent qu'ils vont se lever pour soutenir leurs députés; ils déclarent qu'une partie d'entre eux marchera sur la Vendée, pour combattre les rebelles, tandis que l'autre marchera sur Paris, pour exterminer les anarchistes qui oseraient attenter à la représentation nationale. Une lettre de Marseille annonce que les sections de cette ville

persistent dans leur resistance. Une petition de Lyon reclame du secours pour quinze cents detenus, enfermes sous le nom de suspects, et menaces du tribunal revolutionnaire par Chalier et les jacobins. Ces petitions excitent un tumulte epouvantable. Dans l'assemblee, dans les tribunes, on semble pret a en venir aux mains. Cependant le cote droit, s'animant par le danger, communique son courage a la Plaine, et on decrete a une grande majorite que la petition des Bordelais est un modele de patriotisme; on casse tout tribunal revolutionnaire erige par des autorites locales, et on autorise les citoyens qu'on voudrait y traduire a repousser la force par la force. Ces decisions exaltent a la fois l'indignation de la Montagne et le courage du cote droit. Le 18, l'irritation est portee au comble. La Montagne, privee d'un grand nombre de ses membres, envoyes comme commissaires dans les departemens et les armees, crie a l'oppression. Guadet demande aussitot la parole pour une application historique aux circonstances presentes, et il semble prophetiser d'une maniere effrayante la destinee des partis. "Lorsqu'en Angleterre, dit-il, une majorite genereuse voulut resister aux fureurs d'une minorite factieuse, cette minorite cria a l'oppression, et parvint avec ce cri a mettre en oppression la majorite elle-meme. Elle appela a elle les patriotes *par excellence*. C'est ainsi que se qualifiait une multitude egaree, a laquelle on promettait le pillage et le partage des terres. Cet appel continuel aux patriotes *par excellence*, contre l'oppression de la majorite, amena l'attentat connu sous le nom de *purqation*

du parlement, attentat dont *Pride*, qui de boucher était devenu colonel, fut l'auteur et le chef. Cent cinquante membres furent chassés du parlement, et la minorité, composée de cinquante ou soixante membres, resta maîtresse de l'état.

"Qu'en arriva-t-il? Ces patriotes par excellence, instrumens de Cromwell, et auxquels il fit faire folies sur folies, furent chassés à leur tour. Leurs propres crimes servirent de prétexte à l'usurpateur." Ici Guadet montrant le boucher Legendre, Danton, Lacroix, et tous les autres députés accusés de mauvaises mœurs et de dilapidations, ajoute: "Cromwell entra un jour au parlement, et s'adressant à ces mêmes membres, qui seuls, à les entendre, étaient capables de sauver la patrie, il les en chassa en disant à l'un: Toi, tu es un voleur; à l'autre: Toi, tu es un ivrogne; à celui-ci: Toi, tu es gorge des deniers publics; à celui-là: Toi, tu es un coureur de filles et de mauvais lieux. Fuyez donc, dit-il à tous, cédez la place à des hommes de bien. Ils la cédèrent, et Cromwell la prit."

Cette allusion grande et terrible touche profondément l'assemblée, qui demeure silencieuse. Guadet continue, et pour prévenir cette *purgation pridienn*e, propose divers moyens de police que l'assemblée adopte au milieu des murmures. Mais, tandis qu'il regagne sa place, une scène scandaleuse éclate dans les tribunes. Une femme veut enlever un homme pour le mettre hors de la salle; on la seconde de toutes parts, et le malheureux qui résiste est

pres d'être accablé par toute la population des tribunes. La garde fait de vains efforts pour rétablir le calme. Marat s'écrie que cet homme qu'on veut chasser est un aristocrate.... L'assemblée s'indigne contre Marat de ce qu'il augmente le danger de ce malheureux, expose à être assassiné. Il répond qu'on ne sera tranquille que lorsqu'on sera délivré des aristocrates, des complices de Dumouriez, des *hommes d'état* ... c'est ainsi qu'il nommait les membres du côté droit, à cause de leur réputation de talent.

Aussitôt le président Isnard se découvre, et demande à faire une déclaration importante. Il est écouté avec le plus grand silence, et, du ton de la plus profonde douleur, il dit: "On m'a révélé un projet de l'Angleterre que je dois faire connaître. Le but de Pitt est d'armer une partie du peuple contre l'autre, en le poussant à l'insurrection. Cette insurrection doit commencer par les femmes; on se portera contre plusieurs députés, on les égorgera, on dissoudra la convention nationale, et ce moment sera choisi pour faire une descente sur nos côtes.

"Voilà, dit Isnard, la déclaration que je devais à mon pays."

La majorité applaudit Isnard. On ordonne l'impression de sa déclaration; on décrète de plus que les députés ne se sépareront point, et que tous les dangers leur seront communs. On s'explique ensuite sur le tumulte des tribunes. On dit que ces femmes qui les troublent

appartiennent à une société dite de la *Fraternité*, qu'elles viennent occuper la salle, en exclure les étrangers, les fédérés des départements, et y troubler les délibérations par leurs huées. Il est question alors des sociétés populaires, et les murmures éclatent aussitôt. Marat, qui n'a cessé de parcourir les corridors et de passer d'un banc de la salle à l'autre, parlant toujours des *hommes d'état*, désigne l'un des membres du côté droit, en lui disant: *Tu en es un, toi, mais le peuple fera justice de toi et des autres*. Guadet s'élance alors à la tribune, pour provoquer au milieu de ce danger une détermination courageuse. Il rappelle tous les troubles dont Paris est le théâtre, les propos tenus dans les assemblées populaires, les affreux discours prononcés par les jacobins, les projets exprimés dans l'assemblée, réunie à la mairie; il dit que le tumulte dont on est témoin n'a pour but que d'amener une scène de confusion, au milieu de laquelle on exécutera les assassinats qu'on médite. À chaque instant interrompu, il parvient néanmoins à se faire entendre jusqu'au bout, et propose deux mesures d'une énergie héroïque mais impossible.

"Le mal, dit-il, est dans les autorités anarchiques de Paris; je vous propose donc de les casser, et de les remplacer par tous les présidents de sections.

"La convention n'étant plus libre, il faut réunir ailleurs une autre assemblée et décréter que tous les suppléants se réuniront à Bourges, et seront prêts à s'y constituer en

convention, au premier signal que vous leur donnerez, ou au premier avis qu'ils recevront de la dissolution de la convention."

A cette double proposition, un desordre epouvantable eclate dans l'assemblee. Tous les membres du cote droit se levent en criant que c'est la le seul moyen de salut, et semblent remercier l'audacieux genie de Guadet, qui a su le decouvrir. Le cote gauche se leve de son cote, menace ses adversaires, crie a son tour que la conspiration est enfin decouverte, que les conjures se devoilent, et que leurs projets contre l'unite de la republique sont avoues. Danton veut se precipiter a la tribune, mais on l'arrete, et on laisse Barrere l'occuper au nom du comite de salut public.

Barrere, avec sa finesse insinuante et son ton conciliateur, dit que si on l'avait laisse parler, il aurait depuis plusieurs jours revele beaucoup de faits sur l'etat de la France. Il rapporte alors, que partout on parle d'un projet de dissoudre la convention, que le president de sa section a recueilli de la bouche du procureur Chaumette des propos qui annonceraient cette intention; qu'a l'Eveche, et dans une autre assemblee de la mairie, il a ete question du meme objet; que pour arriver a ce but, on a projete d'exciter un tumulte, de se servir des femmes pour le faire naitre, et d'enlever vingt-deux tetes a la faveur du desordre. Barrere ajoute que le ministre des affaires etrangeres et le ministre de l'interieur doivent s'etre procure a cet egard

des renseignemens, et qu'il faut les entendre. Passant ensuite aux mesures proposees, il est, ajoute-t-il, de l'avis de Guadet sur les autorites de Paris; il trouve un departemens faible, des sections agissant en souveraines, une commune excitee a tous les debordemens par son procureur Chaumette, ancien moine, et suspect comme tous les ci-devant pretres et nobles; mais il croit que la dissolution de ces autorites causerait un tumulte anarchique. Quant a la reunion des supplens a Bourges, elle ne sauverait pas la convention, et ne pourrait pas la suppler. Il y a, suivant lui, un moyen de parer a tous les dangers reels dont on est entoure, sans se jeter dans de trop grands inconveniens; c'est de nommer une commission composee de douze membres, qui sera chargee de verifier les actes de la commune depuis un mois, de rechercher les complots trames dans l'interieur de la republique, et les projets formes contre la representation nationale; de prendre aupres de tous les comites, de tous les ministres, de toutes les autorites, les renseignemens dont elle aura besoin, et autorisee enfin a disposer de tous les moyens, necessaires pour s'assurer de la personne des conspirateurs.

Le premier elan d'enthousiasme et de courage passe, la majorite est trop heureuse d'adopter le projet conciliateur de Barrere. Rien n'etait plus ordinaire que de nommer des commissions: a chaque evenement, a chaque danger, pour chaque besoin, on creait un comite charge d'y pourvoir, et des que des individus etaient nommes pour executer une

chose, l'assemblee semblait croire que la chose serait executee, et que des comites auraient pour elle ou du courage, ou des lumieres, ou des forces. Celui-ci devait ne pas manquer d'energie, et il etait compose de deputes appartenant presque tous au cote droit. On y comptait entre autres Boyer-Fonfrede, Rabaut Saint-Etienne, Kervelegan, Henri Lariviere, tous membres de la Gironde. Mais l'energie meme de ce comite allait lui etre funeste. Institue pour mettre la convention a couvert des mouvemens des jacobins, il allait les exciter davantage, et augmenter le danger meme qu'il etait destine a ecarter. Les jacobins avaient menace les girondins par leurs cris de chaque jour; les girondins rendaient la menace, en instituant une commission, et a cette menace les jacobins allaient repondre enfin, par un coup fatal, en faisant le 31 mai et le 2 juin.

A peine cette commission fut-elle instituee, que les societes populaires et les sections criaient, comme d'usage, a l'inquisition et a la loi martiale. L'assemblee de la mairie, ajournee au dimanche 19, se reunit en effet, et fut plus nombreuse que dans les seances precedentes. Cependant le maire n'y etait pas, et un administrateur de police presidait. Quelques sections manquaient au rendez-vous, et il n'y en avait guere que trente-cinq qui eussent envoye leurs commissaires. L'assemblee se qualifiait de *comite central revolutionnaire*. On y convient d'abord de ne rien ecrire, de ne tenir aucun registre, et d'empêcher quiconque voudra se retirer de sortir avant la fin de la

seance. On songe ensuite a fixer les objets dont il faut s'occuper. L'objet reel et annonce etait l'emprunt et la liste des suspects; neanmoins, des les premieres paroles, on commence a dire que les patriotes de la convention sont impuissans pour sauver la chose publique, qu'il est necessaire de suppleer a leur impuissance, et qu'il faut pour cela rechercher les hommes suspects, soit dans les administrations, soit dans les sections, soit dans la convention elle-meme, et s'emparer d'eux pour les mettre dans l'impossibilite de nuire. Un membre, parlant froidement et lentement, dit qu'il ne connait de suspects que dans la convention, et que c'est la qu'il faut frapper. Il propose donc un moyen fort simple: c'est d'enlever vingt-deux deutes, de les transporter dans une maison des faubourgs, de les egorger, et de supposer des lettres, pour faire accroire qu'ils ont emigre. "Nous ne ferons pas cela nous-memes, ajoute cet homme, mais, en payant, il nous sera facile de trouver des executeurs." Un autre membre repond aussitot que cette mesure est inexecutable, et qu'il faut attendre que Marat et Robespierre aient propose aux Jacobins leurs moyens d'insurrection, qui sans doute vaudront mieux. "Silence! s'ecrient plusieurs voix, on ne doit nommer personne." Un troisieme membre, depute de la section de 92, represente qu'il ne convient pas d'assassiner, et qu'il y a des tribunaux pour juger les ennemis de la revolution. A cette observation, un grand tumulte s'eleve; on se recrie contre la doctrine de celui qui vient de parler; on dit qu'il ne faut souffrir que des hommes qui soient a la hauteur des circonstances, et que chacun

doit denoncer son voisin s'il en suspecte l'energie. Sur-le-champ celui qui a voulu parler des lois et des tribunaux est chasse de l'assemblee. On s'apercoit en meme temps qu'un membre de la section de la Fraternite, section assez mal disposee pour les jacobins, prenait des notes, et il est expulse comme le precedent. On continue sur le meme ton a s'occuper de la proscription des deputes, du lieu a choisir pour cette *septembrisation*, et pour l'emprisonnement des autres suspects, soit de la commune, soit des sections. Un membre veut que l'execution se fasse cette nuit meme; on lui repond que ce n'est pas possible; il replique qu'on a des hommes tout prets, et il ajoute qu'a minuit Coligny etait a la cour, et qu'a une heure il etait mort.

Cependant le temps s'ecoule; on renvoie au lendemain l'examen de ces divers objets, et on convient de s'occuper de trois choses: 1 deg. de l'enlevement des deputes; 2 deg. de la liste des suspects; 3 deg. de l'epurement de tous les bureaux et comites. On s'ajourne au lendemain six heures du soir.

Le lendemain lundi 20, l'assemblee se reunit de nouveau. Cette fois Pache etait present; on lui presente plusieurs listes portant des noms de toute espece. Il observe qu'on ne doit pas les nommer autrement que listes de suspects, ce qui etait legal, puisque les listes etaient ordonnees. Quelques membres observent qu'il ne faut pas que l'ecriture d'aucun membre soit connue, et qu'il faut faire

recopier les listes. D'autres disent que des republicains ne doivent rien craindre. Pache ajoute que peu lui importe qu'on le sache muni de ces listes, car elles concernent la police de Paris, dont il est charge. Le caractere fin et reserve de Pache ne se demontait pas, et il voulait faire entrer tout ce qu'on exigeait de lui dans la limite des lois et de ses fonctions.

Un membre, voyant ces precautions, lui dit alors que sans doute il n'est pas instruit de ce qui s'est passe dans la seance de la veille, qu'il ne connait pas l'ordre des questions, qu'il faut le lui faire connaitre, et que la premiere a pour objet l'enlevement de vingt-deux deutes. Pache fait observer alors que la personne de tous les deutes est confiee a la ville de Paris; que porter atteinte a leur surete serait compromettre la capitale avec les departemens, et provoquer la guerre civile. On lui demande alors comment il se fait qu'il ait signe la petition presentee le 15 avril au nom des quarante-huit sections de Paris, contre les vingt-deux. Pache repond qu'alors il fit son devoir en signant une petition qu'on l'avait charge de presenter, mais qu'aujourd'hui la question proposee sort des attributions de l'assemblee, reunie pour s'occuper de l'emprunt et des suspects, et qu'il sera oblige de lever la seance, si on persiste a s'occuper de pareilles discussions. Sur de telles observations, il s'eleve une grande rumeur, et comme on ne peut rien faire en presence de Pache, et qu'on n'a aucun gout a s'occuper de simples listes de suspects, on se separe sans ajournement fixe.

Le mardi 21, il ne se trouva qu'une douzaine de membres presens a l'assemblee. Les uns ne voulaient plus se rendre dans une reunion aussi tumultueuse et aussi violente; les autres trouvaient qu'il n'etait pas possible d'y deliberer avec assez d'energie.

Ce fut aux Cordeliers qu'alla se decharger, le lendemain 22, toute la fureur des conjures. Femmes et hommes pousserent d'horribles vociferations. C'etait une prompte insurrection qu'il fallait, et il ne suffisait plus du sacrifice de vingt-deux deutes; on en demandait maintenant trois cents. Une femme, parlant avec l'empotement de son sexe, proposa d'assembler tous les citoyens sur la place de la Revolution; d'aller porter en corps une petition a la convention, et de ne pas desemparer qu'on ne lui eut arrache les decrets indispensables au salut public. Le jeune Varlet, qui se montrait depuis si long-temps dans toutes les emeutes, presenta en quelques articles un projet d'insurrection. Il proposait de se rendre a la convention, en portant les Droits de l'Homme voiles d'un crepe, d'enlever tous les deutes ayant appartenu aux assemblees legislative et constituante, de supprimer tous les ministres, de detruire tout ce qui restait de la famille des Bourbons, etc. Legendre se hate de le remplacer a la tribune pour s'opposer a ces propositions. Toute la force de sa voix put a peine couvrir les cris et les huees qui s'elevaient contre lui, et il parvint avec la plus grande peine a combattre les motions incendiaires du jeune Varlet. Cependant on voulait

assigner un terme fixe a l'insurrection, et prendre jour pour aller exiger de la convention ce qu'on desirait d'elle; mais la nuit etant deja avancee, chacun finit par se retirer sans aucune decision prise.

Tout Paris etait deja instruit de ce qui s'etait dit, soit dans les deux reunions de la mairie, le 19 et le 20, soit dans la seance des Cordeliers du 21. Une foule de membres du *comite central revolutionnaire* avaient eux-memes denonce les propos qui s'y etaient tenus, les propositions qu'on y avait faites, et le bruit d'un complot contre un grand nombre de citoyens et de deutes etait universellement repandu. La commission des douze en etait informee avec le plus grand detail, et se preparait a agir contre les auteurs designes des propositions les plus violentes.

La section de la Fraternite les denonca formellement le 24 par une adresse a la convention; elle rapporta tout ce qui s'etait dit et fait dans l'assemblee de la mairie, et accusa hautement le maire d'y avoir assiste. Le cote droit couvrit d'applaudissemens cette courageuse denonciation, et demanda que Pache fut appele a la barre. Marat repondit que les membres du cote droit etaient eux-memes les seuls conspirateurs; que Valaze, chez lequel ils se reunissaient tous les jours, leur avait donne avis de s'armer, et qu'ils s'etaient rendus a la convention avec des pistolets. "Oui, replique Valaze, j'ai donne cet avis, parce qu'il devenait necessaire de defendre notre vie, et certainement nous l'aurions defendue.—Oui, oui, s'ecrient

energiquement tous les membres du cote droit." La source ajoute un fait des plus graves, c'est que les conjures, croyant apparemment que l'execution etait fixee pour la nuit derniere, s'etaient rendus chez lui pour l'enlever.

Dans ce moment, on apprend que la commission des douze est munie de tous les renseignemens necessaires pour decouvrir le complot et en poursuivre les auteurs, et on annonce un rapport de sa part pour le lendemain. La convention declare en attendant que la section de la Fraternite a bien merite de la patrie.

Le soir du meme jour, grand tumulte a la municipalite contre la section de la Fraternite, qui a, dit-on, calomnie le maire et les patriotes, en supposant qu'ils veulent egorger la representation nationale. De ce que le projet n'avait ete qu'une proposition, combattue d'ailleurs par le maire, Chaumette et la commune induisaient que c'etait une calomnie que de supposer une conspiration reelle. Sans doute ce n'en etait pas une dans le vrai sens du mot, ce n'etait pas une de ces conspirations profondement et secretement ourdies comme on les fait dans les palais, mais c'etait une de ces conspirations telles que la multitude d'une grande ville en peut former; c'etait le commencement de ces mouvemens populaires, tumultueusement proposes, et tumultueusement executes par la foule entrainee, comme au 14 juillet et au 10 aout. En ce sens, il s'agissait d'une veritable conspiration. Mais celles-la, il est inutile de vouloir les arreter, car elles ne surprennent pas

l'autorite ignorante et endormie, mais elles emportent ouvertement et a la face du ciel l'autorite avertie et eveillee.

Le lendemain 24, deux autres sections, celles des Tuileries et de la Butte-des-Moulins, se joignirent a celle de la Fraternite pour denoncer les memes faits. "Si la raison ne peut l'emporter, disait la Butte-des-Moulins, faites un appel aux bons citoyens de Paris, et d'avance nous pouvons vous assurer que notre section ne contribuera pas peu a faire rentrer dans la poussiere ces royalistes deguises qui prennent insolemment le titre de *sans-culottes*." Le meme jour, le maire ecrivit a l'assemblee pour expliquer ce qui s'etait passe a la mairie. "Ce n'etait pas, disait-il, un complot, c'etait une simple deliberation sur la composition de la liste des suspects. Quelques *mauvaises tetes* avaient bien interrompu la deliberation par quelques propositions deraisonnables, mais lui, Pache, avait rappele a l'ordre ceux qui s'en ecartaient, et ces mouvemens d'imagination n'avaient eu aucune suite." On tint peu de compte de la lettre de Pache, et on ecouta la commission des douze, qui se presenta pour proposer un decret de surete generale. Ce decret mettait la representation nationale, et les depots renfermant le tresor public, sous la sauvegarde des bons citoyens. Tous devaient, a l'appel du tambour, se rendre au lieu du rassemblement de la compagnie du quartier, et marcher au premier signal qui leur serait donne. Aucun ne pouvait manquer au rendez-vous; et, en attendant la nomination d'un commandant-general, en remplacement de Santerre,

parti pour la Vendee, le plus ancien chef de legion devait avoir le commandement superieur. Les assemblees de section devaient etre fermees a dix heures du soir; les presidents etaient rendus responsables de l'execution de cet article. Le projet de decret fut adopte en totalite, malgre quelques debats, et malgre Danton, qui dit qu'en mettant ainsi l'assemblee et les etablissemens publics sous la sauvegarde des citoyens de Paris, on *decretait la peur*.

ImmEDIATEMENT apres avoir propose ce decret, la commission des douze fit arreter a la fois les nommes Marino et Michel, administrateurs de police, accuses d'avoir fait a l'assemblee de la mairie les propositions qui causaient tant de rumeur. Elle fit arreter en outre le substitut du procureur de la commune, Hebert, lequel ecrivait, sous le nom du *pere Duchene*, une feuille encore plus orduriere que celle de Marat, et mise, par un langage hideux et degoutant, a la portee de la plus basse populace. Hebert, dans cette feuille, imprimait ouvertement tout ce que les nommes Marino et Michel etaient accuses d'avoir verbalement propose a la mairie. La commission crut donc devoir poursuivre a la fois et ceux qui prechaient et ceux qui voulaient executer une nouvelle insurrection. A peine l'ordre d'arrestation etait-il lance contre Hebert, qu'il se rendit en toute hate a la commune pour annoncer ce qui lui arrivait, et montrer au conseil general le mandat d'arret dont il etait frappe. On l'arrachait, disait-il, a ses fonctions, mais il allait obeir. La commune ne devait pas oublier le serment qu'elle avait fait de se regarder comme frappee

lorsqu'un de ses membres le serait. Il n'invoquait pas ce serment pour lui, car il etait pret a porter sa tete sur l'echafaud, mais pour ses concitoyens menaces d'un nouvel esclavage. De nombreux applaudissemens accueillent Hebert. Chaumette, le procureur en chef, l'embrasse; le president lui donne l'accolade au nom de tout le conseil. La seance est declaree permanente jusqu'a ce qu'on ait des nouvelles d'Hebert. Les membres du conseil sont invites a porter des consolations et des secours aux femmes et aux enfans de tous ceux qui sont ou seront detenus.

La seance fut permanente, et d'heure en heure on envoyait a la commission des douze pour avoir des nouvelles du magistrat arrache, disait-on, a ses fonctions. A deux heures et demie de la nuit, on apprit qu'il subissait un interrogatoire, et que Varlet avait ete arrete aussi. A quatre heures, on annonca qu'Hebert avait ete mis en etat d'arrestation a l'Abbaye. A cinq heures, Chaumette se rendit dans sa prison pour le voir, mais il ne put etre introduit. Le matin, le conseil general redigea une petition a la convention, et la fit porter par des cavaliers dans les sections, afin d'avoir leur adhesion. Presque dans toutes les sections on se battait; on voulait changer a chaque instant les bureaux et les presidents, empecher ou faire des arrestations, adherer ou s'opposer au systeme de la commune, signer ou rejeter la petition qu'elle proposait. Enfin cette petition, approuvee par un grand nombre de sections, fut presentee dans la journee du 25 a la

convention. La deputation de la commune se plaignait des calomnies repandues contre les magistrats du peuple; elle demandait que la petition de la section de la Fraternite fut remise a l'accusateur public, pour que les coupables, s'il en existait, ou les calomniateurs, fussent punis. Elle demandait enfin justice de la commission des douze, qui avait commis un attentat sur la personne d'un magistrat du peuple, en le faisant enlever a ses fonctions, et enfermer a l'Abbaye. Isnard presidait en ce moment, et devait repondre a la deputation. "Magistrats du peuple, dit-il d'un ton grave et severe, il est urgent que vous entendiez des verites importantes. La France a confie ses representans a la ville de Paris, et elle veut qu'ils y soient en surete. Si la representation nationale etait violee par une de ces conspirations dont nous avons ete entoures depuis le 10 mars, et dont les magistrats ont ete les derniers a nous avertir, je le declare au nom de la republique, Paris eprouverait la vengeance de la France, et serait raye de la liste des cites." Cette reponse solennelle et grande produisit sur l'assemblee une impression profonde. Une foule de voix en demandaient l'impression. Danton soutint qu'elle etait faite pour augmenter la division qui commencait a eclater entre Paris et les departemens, et qu'il ne fallait rien faire qui put accroitre ce malheur. La convention, croyant que c'etait assez de l'energie de la reponse, et de l'energie de la commission des douze, passa a l'ordre du jour, sans ordonner l'impression proposee.

Les deputes de la commune furent donc congédies sans avoir rien obtenu. Tout le reste de la journée du 25 et toute la journée du lendemain 26, se passerent en scènes tumultueuses dans les sections. On se battait de toutes parts, et les deux opinions avaient alternativement le dessus, suivant l'heure du jour, et suivant le nombre variable des membres de chaque parti. La commune continuait d'envoyer des deputes pour s'enquerir de l'état d'Hebert. Une fois on l'avait trouvé reposant; une autre fois il avait prié la commune d'être tranquille sur son compte. On se plaignait qu'il fut sur un miserable grabat. Des sections le prenaient sous leur protection; d'autres se preparaient à demander de nouveau son elargissement, et avec plus d'énergie que ne l'avait fait la municipalité; enfin des femmes, courant les carrefours avec un drapeau, voulaient entraîner le peuple à l'Abbaye pour délivrer son magistrat cheri.

Le 27, le tumulte fut poussé à son comble. On se portait d'une section à l'autre pour y décider l'avantage en s'y battant à coups de chaise. Enfin vers le soir, à peu près vingt-huit sections avaient concouru à émettre le vœu de l'elargissement d'Hebert, et à rédiger une petition imperative à la convention. La commission des douze, voyant quel désordre se préparait, avait signifié au commandant de service de requérir la force armée de trois sections, et elle avait eu soin de désigner les sections de la Butte-des-Moulins, de Lepelletier et du Mail, qui étaient les plus dévouées au côté droit, et prêtes même à se

battre pour lui. Ces trois sections s'empresserent d'accourir, et se placerent, vers les six heures du soir, 27 mai, dans les cours du Palais-National, du cote du Carrousel, avec leurs armes et leurs canons, meches allumees. Elles composaient ainsi une force imposante, et capable de proteger la representation nationale. Mais la foule qui se pressait autour de leurs rangs et aux diverses portes du palais, le tumulte qui regnait, la difficulte qu'on avait a penetrer dans la salle, donnaient a cette scene les apparences d'un siege. Quelques deputes avaient eu de la peine a entrer, avaient meme essaye quelques insultes au milieu de cette populace, et ils etaient venus repandre le trouble dans l'assemblee, en disant qu'elle etait assiegee. Il n'en etait rien pourtant, et si les portes etaient obstruees, elles n'etaient cependant pas interdites. Mais les apparences suffisaient aux imaginations irritees, et le desordre regnait dans l'assemblee. Isnard presidait. La section de la Cite se presente, et demande la liberte de son president, nomme Dobsen, arrete par ordre de la commission des douze, pour avoir refuse de lui communiquer les registres de sa section. Elle demande en outre la liberte des autres detenus, la suppression de la commission des douze, et la mise en accusation des membres qui la composent. "La convention, repond Isnard, pardonne a votre jeunesse; elle ne se laissera jamais influencer par aucune portion du peuple." La convention approuve la reponse. Robespierre veut au contraire la blamer. Le cote droit s'y oppose, une lutte des plus vives s'engage, et le bruit du dedans, celui du dehors,

concourent a produire un tumulte epouvantable. Dans ce moment, le maire et le ministre de l'interieur arrivent a la barre, croyant, comme on le disait dans Paris, que la convention etait assiegee. A la vue du ministre de l'interieur, un cri general s'eleve de tous cotes, pour lui demander compte de l'etat de Paris et des environs de la salle. La situation de Garat etait embarrassante, car il fallait se prononcer entre les deux partis, ce qui ne convenait pas plus a la douceur de son caractere qu'a son scepticisme politique. Cependant ce scepticisme provenant d'une grande impartialite d'esprit, il eut ete heureux qu'on put, dans le moment, l'ecouter et le comprendre. Il prend la parole, et remonte a la cause des troubles. La premiere cause, selon lui, est le bruit qui s'est repandu d'un conciliabule forme a la mairie pour comploter contre la representation nationale. Garat repete alors, d'apres Pache, que ce conciliabule n'etait point une reunion de conspirateurs, mais une reunion legale, ayant un but connu; que si, en l'absence du maire, quelques esprits ardens avaient fait des propositions coupables, ces propositions, repoussees avec indignation lorsque le maire etait present, n'avaient eu aucune suite, et qu'on ne pouvait voir la un veritable complot; que l'institution de la commission des douze pour la poursuite de ce pretendu complot, et les arrestations qu'elle avait faites, etaient devenues la cause du trouble actuel; qu'il ne connaissait pas Hebert; qu'il n'avait recu aucun renseignement defavorable sur son compte; qu'il savait seulement qu'Hebert etait l'auteur d'un genre d'ecrit meprisable sans

doute, mais regarde a tort comme dangereux; que la constituante et l'assemblee legislative dedaignerent toujours les ecrits degoutans repandus contre elles, et que la rigueur exercee contre Hebert avait du paraître nouvelle et peut-etre intempestive; que la commission des douze, composee d'hommes de bien et d'excellens patriotes, etait dans de singulieres preventions, qu'elle paraissait trop dominee du desir de montrer une grande energie. Ces paroles sont fort applaudies par le cote gauche et la Montagne. Garat, arrivant ensuite a la situation presente, assure que la convention n'est point en danger, que les citoyens qui l'entourent sont pleins de respect pour elle. A ces mots, un depute l'interrompt, en disant qu'il a ete insulte. "Soit, reprend Garat, je ne reponds pas de ce qui peut arriver a un individu, au milieu d'une foule renfermant des hommes de toute espece; mais que la convention tout entiere se montre a la porte, et je reponds pour elle que tout le peuple s'ouvrira devant elle avec respect, qu'il saluera sa presence et obeira a sa voix."

Garat termine en presentant quelques vues conciliatoires, et en indiquant, avec le plus d'adresse possible, que c'est en voulant reprimer les violences des jacobins qu'on s'exposait a les exciter davantage. Garat avait raison, sans doute; c'est en voulant se mettre en defense contre un parti qu'on l'irrite davantage, et qu'on precipite la catastrophe; mais quand la lutte est inevitable, faut-il succomber sans resistance?... Telle etait la situation des girondins; leur institution de la commission des douze etait une

imprudence, mais une imprudence inevitable et genereuse.

Garat, apres avoir acheve, se place noblement au cote droit, qui etait repute en danger, et la convention vote l'impression et la distribution de son rapport. Pache est entendu apres Garat. Il presente les choses a peu pres sous le meme jour; il rapporte que l'assemblee etait gardee par trois sections devouees, et convoquees par la commission des douze elle-meme; il indique aussi qu'en cela la commission des douze avait transgresse ses pouvoirs, car elle n'avait pas le droit de requerir la force armee; il ajoute qu'un fort detachement avait mis les prisons de l'Abbaye a l'abri de toute infraction des lois, que tout danger etait dissipe, et que l'assemblee pouvait se regarder comme entierement en surete. Il demande, en finissant que la convention veuille bien entendre des citoyens qui demandent l'elargissement des detenus.

A ces mots, il s'eleve une grande rumeur dans l'assemblee. "Il est dix heures, s'ecrie-t-on a droite; president, levez la seance!—Non, non, repondent des voix de gauche, ecoutez les petitionnaires." Henri Lariviere s'obstine a occuper la tribune. "Si vous voulez, dit-il, entendre quelqu'un, il faut ecouter votre commission des douze, que vous accusez de tyrannie, et qui doit vous faire connaitre ses actes pour vous mettre a meme de les apprecier." De grands murmures couvrent sa voix. Isnard, ne pouvant plus tenir a ce desordre, quitte le fauteuil, et il est remplace par Herault-Sechelles, qui est accueilli par les

applaudissemens des tribunes. Il consulte l'assemblee, qui, entrainee par les menaces et le bruit, vote, au milieu de cette confusion, que la seance sera continuee.

On introduit les orateurs a la barre; ils sont suivis d'une nuee de petitionnaires. Ils demandent insolemment la suppression d'une commission odieuse et tyrannique, l'elargissement des detenus et *le triomphe de la vertu*. "Citoyens, leur repond Herault-Sechelles, *la force de la raison et la force du peuple sont la meme chose*." De bruyans applaudissemens accueillent cette dogmatique absurdite. "Vous demandez justice, ajoute-t-il; la justice est notre premier devoir, elle vous sera rendue."

D'autres petitionnaires succedent aux precedens. Divers orateurs prennent ensuite la parole, et on redige un projet de decret, par lequel les citoyens incarceres par la commission des douze sont elargis, la commission des douze est dissoute, et sa conduite livree a l'examen du comite de surete generale. La nuit etait avancee; les petitionnaires s'etaient introduits en foule et obstruaient la salle. La nuit, les cris, le tumulte, la foule, tout contribuait a augmenter la confusion. Le decret est mis aux voix, et il est rendu sans qu'on puisse savoir s'il a ete vote. Les uns disent que le president n'a pas ete entendu; d'autres, que les votes n'ont pas ete en nombre suffisant; d'autres enfin, que les petitionnaires ont pris la place des deutes absens, et que le decret est nul. Neanmoins il est proclame, et les tribunes et les petitionnaires s'echappent,

et vont annoncer a la commune, aux sections, aux Jacobins, aux Cordeliers, que les prisonniers sont elargis et que la commission est cassee.

Cette nouvelle repandit une grande joie populaire et un moment de calme dans Paris. Le visage meme du maire sembla respirer un contentement sincere de voir les troubles apaises! Cependant les girondins, decides a combattre en desesperes, et a ne pas ceder la victoire a leurs adversaires, se reunissent le lendemain avec la plus brulante indignation. Lanjuinais surtout, qui n'avait pris aucune part aux haines d'orgueil qui divisaient les deux cotes de la convention, et a qui on pardonnait son opiniatrete, parce qu'aucun ressentiment personnel ne semblait l'animer, Lanjuinais arrive plein de chaleur et de resolution pour faire honte a l'assemblee de sa faiblesse de la veille. A peine Osselin a-t-il demande la lecture du decret et sa redaction definitive, pour qu'on puisse elargir sur-le-champ les detenus, que Lanjuinais s'elance a la tribune, et demande la parole pour soutenir que le decret est nul et n'a pas ete rendu. Des murmures violens l'interrompent. "Accordez-moi du silence, dit-il a la gauche, car je suis decide a rester ici jusqu'a ce que vous m'ayez entendu." On ne veut entendre Lanjuinais que sur la redaction du decret; cependant, apres des epreuves douteuses, il est decide que, dans le doute, il sera entendu. Il s'explique alors, et soutient que la question qui s'agite est l'une des plus importantes pour la surete generale. "Plus de cinquante mille citoyens, dit-il, ont ete enfermes dans toute

la France par vos commissaires; on a fait plus d'arrestations arbitraires en un mois que sous l'ancien regime dans un siecle, et vous vous plaignez de ce qu'on ait enferme deux ou trois hommes qui prechent le meurtre et l'anarchie a deux sous la feuille? Vos commissaires sont des proconsuls qui agissent loin de vos yeux, et que vous laissez agir; et votre commission, placee a cote de vous, sous votre surveillance immediate, vous vous en defiez, vous la supprimez! Dimanche dernier, on a propose dans la Jacobiniere de faire un massacre dans Paris, on recommence ce soir la meme deliberation a l'Eveche, on vous en fournit les preuves, on vous les offre, et vous les repoussez! Vous protegez les hommes de sang!"

Le trouble eclate a ces paroles et couvre la voix de Lanjuinais. "On ne peut plus deliberer, s'ecrie Chambon, il n'y a plus qu'a nous retirer dans nos departements.—On assiege vos portes, reprend Lanjuinais.—C'est faux, crie la gauche.—Hier, ajoute Lanjuinais de toutes ses forces, vous n'etiez pas libres, vous etiez maitrises par les predicateurs du meurtre." Legendre, de sa place, elevant alors la voix, dit: "On veut nous faire perdre la seance; je declare que si Lanjuinais continue a mentir, je vais le jeter a bas de la tribune." A cette scandaleuse menace, l'assemblee se souleve, et les tribunes applaudissent. Aussitot Guadet demande que les paroles de Legendre soient conservees dans le proces-verbal, et connues de toute la France, pour qu'elle sache comment sont traites ses deputes. Lanjuinais, continuant, soutient que le decret de la veille n'a

pas été rendu, car les pétitionnaires ont voté avec les députés, ou que s'il a été rendu, il doit être rapporté, parce que l'assemblée n'était pas libre. "Quand vous êtes libres, ajoute Lanjuinais, vous ne votez pas l'impunité du crime." À gauche, on affirme que Lanjuinais altère les faits; que les pétitionnaires n'ont pas voté, qu'ils se sont retirés dans les couloirs. À droite, on assure le contraire, et, sans s'être entendu à cet égard, on met aux voix le rapport du décret. À une majorité de cinquante-une voix, le décret est rapporté. "Vous avez fait, dit alors Danton, un grand acte de justice, et j'espère qu'il sera reproduit avant la fin de la séance; mais si la commission que vous venez de réintégrer conserve ses pouvoirs tyranniques, si les magistrats du peuple ne sont pas rendus à la liberté et à leurs fonctions, alors je vous déclare qu'après avoir prouvé que nous passons nos ennemis en prudence et en sagesse, nous *prouverons que nous les passons en audace et en vigueur révolutionnaire.*" On met alors aux voix l'élargissement provisoire des détenus, et il est prononcé à l'unanimité. Rabaut Saint-Etienne veut être entendu au nom de la commission des douze, invoque l'attention au nom du salut public, et ne peut se faire écouter; enfin il donne sa démission.

Le décret avait été ainsi rapporté, et la majorité, revenue au côté droit, semblait prouver que les décrets n'appartiendraient au côté gauche que dans quelques moments de faiblesse. Quoique les magistrats réclamés eussent été élargis, quoique Hebert fut rendu à la

commune, ou il recevait des couronnes, néanmoins le rapport du decret avait souleve toutes les passions, et l'orage, qui semblait s'etre dissipe un moment, allait enfin eclater d'une maniere plus terrible.

Le jour meme, l'assemblee qui s'etait tenue a la mairie, et qui ne s'y reunissait plus depuis que le maire avait interdit les propositions dites de *salut public*, fut renouvelee a l'Eveche, dans le club electoral, ou se rendaient parfois quelques electeurs. Elle fut composee de commissaires des sections, choisis dans les comites de surveillance, de commissaires de la commune, du departemens et des divers clubs. Les femmes memes y etaient representees, et sur cinq cents personnes on comptait cent femmes, a la tete desquelles s'en trouvait une, fameuse par ses emportemens politiques et son eloquence populaire. Le premier jour, il ne parut a cette reunion que les envoyes de trente-six sections; il en restait douze qui n'avaient pas depute de commissaires, et on leur adressa une nouvelle convocation. On s'occupa ensuite de nommer une commission de six membres, chargee d'imaginer et de presenter le lendemain les moyens de salut public. On se separa apres cette mesure preliminaire, et on s'ajourna pour le lendemain 29.

Le meme soir, grand tumulte dans les sections. Malgre le decret de la convention qui les ferme a dix heures, elles se prolongent bien apres, se constituent a cette heure en *societes patriotiques*, et, sous ce nouveau titre, continuent

leurs seances fort avant dans la nuit. Dans les unes, on prepare de nouvelles adresses contre la commission des douze; dans les autres, on fait des petitions a l'assemblee, pour lui demander l'explication de ces paroles d'Isnard: *Paris sera raye de la liste des cites.*

A la commune, long discours de Chaumette sur la conspiration evidente qui se trame contre la liberte, sur les ministres, sur le cote droit, etc. Hebert arrive, raconte sa detention, recoit une couronne qu'il depose sur le buste de J.-J. Rousseau, et retourne ensuite a sa section, accompagne par des commissaires de la commune, qui ramenant en triomphe le magistrat delivre de ses fers.

Le lendemain 29, la convention est affligee de deux nouvelles facheuses venant des deux points militaires les plus importants, le Nord et la Vendee. L'armee du Nord a ete repoussee entre Bouchain et Cambray; Valenciennes et Cambray sont privees de toute communication. A Fontenay, les troupes republicaines ont ete completement battues par M. de Lescure, qui s'est empare de Fontenay meme. Ces nouvelles repandent la plus grande consternation, et rendent plus dangereuse la situation du parti modere. Les sections se succedent, avec des bannieres portant ces mots: *Resistance a l'oppression.* Les unes demandent, comme elles l'avaient annonce la veille, l'explication des paroles d'Isnard; les autres declarent qu'il n'y a plus d'autre inviolabilite que celle du peuple, que par consequent les deputes qui ont cherche a

armer les departemens contre Paris, doivent etre mis en accusation, que la commission des douze doit etre cassee, qu'une armee revolutionnaire doit etre organisee.

Aux Jacobins, la seance n'etait pas moins significative. De toutes parts, on disait que le moment etait arrive, qu'il fallait enfin sauver le peuple; et des qu'un membre se presentait pour detailler les moyens a employer, on le renvoyait a la commission des six, nommee au club central. Celle-la, disait-on, est chargee de pourvoir a tout, et de rechercher les moyens de salut public. Legendre, voulant parler sur les dangers du jour, et sur la necessite d'epuiser les moyens legaux, avant de recourir aux moyens extremes, fut traite d'*endormeur*. Robespierre, ne s'expliquant pas, dit que c'etait a la commune a *s'unir intimement au peuple*; que, pour lui, il etait incapable de prescrire les moyens de salut: que cela n'etait pas donne a un seul homme, et moins encore a lui qu'a tout autre, epuise qu'il etait par quatre ans de revolution, et consume d'une fièvre lente et mortelle.

Ces paroles du tribun firent un grand effet, provoquerent de vifs applaudissemens. Elles indiquaient assez qu'il s'en remettait, comme tout le monde, a ce que feraient les autorites municipales a l'Eveche. Cette assemblee de l'Eveche s'etait encore reunie, et, comme la veille, elle avait ete melee de beaucoup de femmes. On s'occupa d'abord de rassurer les proprietaires, en jurant respect aux proprietes. L'on a respecte, s'ecria-t-on, les proprietes au 10 aout et au 14 juillet; et sur-le-champ on preta le serment

de les respecter au 31 mai 1793. Après quoi Dufourny, membre de la commission des six, dit que, sans un commandant-général de la garde parisienne, il était impossible de répondre d'aucun résultat, et qu'il fallait demander à la commune d'en nommer un sur-le-champ.

Une femme, la célèbre Lacombe, prenant la parole, insista sur la proposition de Dufourny, et déclara que, sans des mesures promptes et vigoureuses, il était impossible de se sauver. Aussitôt on fit partir des commissaires pour la commune, et celle-ci répondit, à la manière de Pache, que le mode pour la nomination d'un commandant général était fixé par les décrets de la convention, et que ce mode lui interdisant de le nommer elle-même, il ne lui restait que des vœux à former à ce sujet. C'était inviter le club à ranger cette nomination au nombre des mesures extraordinaires de salut public, dont il devait se charger. L'assemblée résolut ensuite d'inviter tous les cantons du département à s'unir à elle, et envoya des députés à Versailles. Une confiance aveugle fut demandée au nom des six, et on exigea la promesse d'exécuter sans examen tout ce qu'ils proposeraient. Le silence fut prescrit sur tout ce qui regardait la grande question *des moyens*, et on s'ajourna au lendemain matin neuf heures, pour commencer une séance permanente, qui devait être décisive.

La commission des douze avait été instruite de tout dans la soirée même; le comité de salut public l'avait été aussi, et il

soupçonna en outre, d'après un placard imprimé dans la journée, qu'il y avait eu à Charenton des conciliabules où se trouvaient Danton, Marat et Robespierre. Le comité de salut public, profitant d'un moment où Danton était absent de son sein, ordonna au ministre de l'intérieur de faire les perquisitions les plus actives pour découvrir ce conciliabule secret. Rien ne fut découvert, et tout prouve que le bruit était faux. Il paraît que tout se faisait dans l'assemblée de la commune. Robespierre désirait vivement une révolution manifestement dirigée contre ses antagonistes, les girondins, mais il n'avait pas besoin de se compromettre pour la produire; il lui suffisait de ne plus s'y opposer, comme il l'avait fait plusieurs fois, pendant le mois de mai. En effet, son discours aux jacobins, où il avait dit que la commune devait s'unir au peuple et trouver les moyens que lui ne pouvait pas découvrir, était un véritable consentement à l'insurrection[1].

[Note 1: Voir la note à la fin du volume.]

Cette approbation était suffisante, et il y avait assez d'ardeur au club central pour qu'il s'en mêlât. Pour Marat, il favorisait le mouvement par ses feuilles, par ses scènes de tous les jours à la convention, mais il n'était pas membre de la commission des six, véritablement chargée de l'insurrection. Le seul homme qu'on pourrait croire l'auteur caché de ce mouvement, c'est Danton; mais il était incertain; il désirait l'abolition de la commission des douze, et cependant il n'aurait pas voulu qu'on touchât encore à la

representation nationale. Meilhan, le rencontrant dans la journée au comité de salut public, l'aborda, l'entretint amicalement, lui fit sentir quelle différence les girondins mettaient entre lui et Robespierre, quelle considération ils avaient pour ses grands moyens, et finit par lui dire qu'il pourrait jouer un grand rôle en usant de sa puissance au profit du bien, et pour le soutien des honnêtes gens. Danton, que ces paroles touchaient, releva brusquement la tête, et dit à Meilhan: "Vos girondins n'ont point de confiance en moi." Meilhan voulut insister de nouveau: "Ils n'ont point de confiance," répéta Danton; et il s'éloigna sans vouloir prolonger l'entretien. Ces paroles peignent parfaitement les dispositions de cet homme. Il méprisait cette populace municipale, il n'avait aucun goût pour Robespierre ni pour Marat, et il eut bien mieux aimé se mettre à la tête des girondins, mais ils n'avaient point de confiance en lui. Une conduite et des principes différents les séparaient entièrement.

D'ailleurs, Danton ne trouvait, ni dans leur caractère, ni dans leur opinion, l'énergie nécessaire pour sauver la révolution, grand but qu'il chérissait par dessus toutes choses. Danton, indifférent pour les personnes, ne cherchait qu'à distinguer celui des deux partis qui devait assurer à la révolution les progrès les plus sûrs et les plus rapides. Maître des cordeliers et de la commission des six, il est presumable qu'il avait une grande part au mouvement qui se préparait, et il paraît qu'il voulait d'abord renverser la commission des douze, sauf à voir ensuite ce qu'il faudrait

faire a l'egard des girondins.

Enfin le projet d'insurrection fut arrete dans la tete des conjures du club central revolutionnaire. Ils ne voulaient pas, suivant leur expression, faire une insurrection *physique*, mais *toute morale*, respecter les personnes, les proprietes, violer enfin avec le plus grand ordre les lois, et la liberte de la convention. Leur but etait de constituer la commune en insurrection, de convoquer en son nom toute la force armee, qu'elle avait le droit de requerir, d'en entourer la convention, et de lui presenter une adresse qui, en apparence, ne serait qu'une petition, et qui en realite serait un ordre veritable. Ils voulaient en un mot prier le fer a la main.

Le jeudi 30, en effet, les commissaires des sections s'assemblent a l'Eveche, et ils forment ce qu'ils appellent *l'union republicaine*. Revetus des pleins pouvoirs de toutes les sections, ils se declarent en insurrection pour sauver la chose publique, menacee par *la faction aristocratique et oppressive de la liberte*. Le maire, persistant dans ses menagemens ordinaires, fait quelques representations sur le caractere de cette mesure, s'y oppose doucement, et finit par obeir aux insurges, qui lui ordonnent de se rendre a la commune pour annoncer ce qu'ils viennent de decider. Il est ensuite resolu que les quarante-huit sections seront reunies pour emettre, dans la journee meme, leur voeu sur l'insurrection, et qu'immediatement apres, le tocsin sonnera, les barrieres seront fermees, et la generale battra

dans toutes les rues. Les sections se réunissent en effet, et la journée se passe à recueillir tumultueusement le vœu de l'insurrection. Le comité de salut public, la commission des douze, mandent les autorités pour obtenir des renseignements. Le maire fait connaître, avec un regret du moins apparent, le plan arrêté à l'Évêché. L'Huillier, procureur-syndic du département, déclare ouvertement, et avec une assurance tranquille, le projet d'une insurrection *toute morale*, et il se retire paisiblement auprès de ses collègues.

La journée s'achève ainsi, et dès le commencement de la nuit le tocsin retentit, la générale se bat dans toutes les rues, les barrières sont fermées, et les citoyens étonnés se demandent si de nouveaux massacres vont ensanglanter la capitale. Tous les députés de la Gironde, les ministres menacés, passent la nuit hors de leur demeure. Roland va se cacher chez un ami; Buzot, Louvet, Barbaroux, Guadet, Bergoing, Rabaut Saint-Etienne, se retranchent dans une chambre écartée, munis de bonnes armes, et prêts, en cas d'attaque, à se défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. À cinq heures du matin, ils en sortent pour se rendre à la convention, où, à la faveur du jour naissant, se réunissent déjà quelques membres, appelés par le tocsin. Leurs armes, qui étaient apparentes, les font respecter de quelques groupes qu'ils traversent, et ils arrivent à la convention, où se trouvaient déjà quelques montagnards, et où Danton s'entretenait avec Garat. "Vois, dit Louvet à Guadet, quel horrible espoir brille sur ces

visages!—Oui, repond Guadet, c'est Aujourd'hui que Clodius exile Ciceron." De son cote, Garat, etonne de voir Danton rendu si matin a l'assemblee, l'observait avec attention. "Pourquoi tout ce bruit, lui dit Garat, et que veut-on?—Ce ne sera rien, repond froidement Danton. Il faut leur laisser briser quelques presses, et les renvoyer avec cela." Vingt-huit deutes etaient presents. Fermont occupe momentanement le fauteuil; Guadet siege courageusement comme secretaire. Le nombre des deutes augmente, et on attend le moment d'ouvrir la seance.

Dans cet instant, l'insurrection se consommait a la commune. Les envoyes du comite central revolutionnaire, ayant a leur tete le president Dobsen, se presentent a l'Hotel-de-Ville, munis de pleins pouvoirs revolutionnaires. Dobsen prend la parole, et declare au conseil general que le peuple de Paris, blesse dans ses droits, vient annuler toutes les autorites constituees. Le vice-president du conseil demande a connaitre les pouvoirs du comite. Il les verifie, et y trouvant exprime le voeu de trente-trois sections de Paris, il declare que la majorite des sections annule les autorites constituees. En consequence, le conseil general, le bureau, se retirent. Dobsen, avec les commissaires, prend la place vacante aux cris de *vive la republique!* Il consulte ensuite la nouvelle assemblee, et lui propose de reintegrer la municipalite et le conseil general dans leurs fonctions, vu que l'un et l'autre n'ont jamais manque a leurs devoirs envers le peuple. Aussitot en effet on reintegre l'ancienne municipalite avec l'ancien conseil general, au

milieu des plus vifs applaudissemens. Ces formalites apparentes n'avaient d'autre but que de renouveler les pouvoirs municipaux, et de les rendre illimites et suffisants pour l'insurrection. ImmEDIATEMENT apres, on designe un nouveau commandant-general provisoire: c'est le nomme Henriot, homme grossier, devoue a la commune, et commandant du bataillon des sans-culottes. Pour s'assurer ensuite le secours du peuple, et le maintenir sous les armes pendant ces momens d'agitation, on arrete qu'il sera donne quarante sous par jour a tous les citoyens peuples qui seront de service, et que ces quarante sous seront pris immediatement sur le produit de l'emprunt force sur les riches. C'etait un moyen assure d'appeler au secours de la commune, et contre la bourgeoisie des sections, tous les ouvriers qui aimaient mieux gagner quarante sous en prenant part a des mouvemens revolutionnaires, que d'en gagner trente en se livrant a leurs travaux accoutumes.

Pendant qu'on prenait toutes ces determinations a la commune, les citoyens de la capitale se reunissaient au bruit du tocsin, et se rendaient en armes autour du drapeau, place a la porte de chaque capitaine de section. Un grand nombre etaient incertains de ce qu'il fallait penser de ces mouvemens; beaucoup d'entre eux meme se demandaient pourquoi on les reunissait, et ignoraient les mesures prises la nuit dans les sections et a la commune. Dans cette disposition, ils etaient incapables d'agir et de resister a ce qui se ferait contre leur opinion, et ils devaient,

tout en desapprouvant l'insurrection, la seconder de leur presence. Plus de quatre-vingt mille hommes en armes parcouraient Paris avec la plus grande tranquillite, et se laissaient conduire avec docilite par l'autorite audacieuse qui avait pris le commandement.

Les seules sections de la Butte-des-Moulins, du Mail et des Champs-Elysees, prononcees depuis long-temps contre la commune et la Montagne, et un peu encouragees par l'appui des girondins dont elles partageaient les dangers, etaient pretes a resister. Elles s'etaient reunies en armes, et attendaient l'evenement, dans l'attitude de gens menaces et prets a se defendre. Les jacobins, les sans-culottes, effrayes de ces dispositions, et se les exagerant, couraient dans le faubourg Saint-Antoine, disant que ces sections revoltees allaient arborer la cocarde et le drapeau blancs, et qu'il fallait courir au centre de Paris pour arreter une explosion des royalistes. Pour exciter un mouvement plus general, on voulait faire tirer le canon d'alarme. Il etait place au Pont-Neuf, et il y avait peine de mort contre celui qui le tirerait sans un decret de la convention. Henriot avait ordonne de tirer; mais le commandant du poste avait resiste a cet ordre, et demandait un decret. Les envoyes d'Henriot etaient revenus en force, avaient vaincu la resistance du poste, et dans le moment, le bruit du canon d'alarme se joignait a celui du tocsin et de la generale.

La convention, reunie des le matin, comme on l'a vu, avait

mande sur-le-champ toutes les autorités, pour savoir quelle était la situation de Paris. Garat, présent dans la salle, et occupe à observer Danton, paraît le premier à la tribune, et rapporte ce que tout le monde connaît, c'est qu'une assemblée a été tenue à l'Évêché, qu'elle demande une réparation des injures faites à Paris, et l'abolition de la commission des douze. À peine Garat a-t-il achevé de parler, que les nouveaux commissaires, se qualifiant administration du département de la Seine, se présentent à la barre, et déclarent qu'il ne s'agit que d'une insurrection *toute morale*, ayant pour but la réparation des outrages faits à la ville de Paris. Ils ajoutent que le plus grand ordre est observé, que chaque citoyen a juré de respecter les personnes et les propriétés, que les sections armées parcourent la ville avec calme, et que toutes les autorités réunies viendront dans la journée faire à la convention leur profession de foi et leurs demandes.

Le président Mallarmé fait immédiatement connaître un billet du commandant de poste au Pont-Neuf, rapportant la contestation qui s'est élevée à l'occasion du canon d'alarme. Dufrique-Valaze demande aussitôt qu'on s'enquière des auteurs de ce mouvement, qu'on recherche les coupables qui ont sonné le tocsin, et qu'on arrête le commandant-général, assez audacieux pour faire tirer le canon d'alarme sans décret de la convention. À cette demande, les tribunes et le côté gauche poussent des cris auxquels il était naturel de s'attendre. Valaze ne se décourage pas; il dit qu'on ne le fera pas renoncer à son

caractere, qu'il est le representant de vingt-cinq millions d'hommes, et qu'il fera son devoir jusqu'au bout; il demande enfin qu'on entende sur-le-champ cette commission des douze si calomniee, et qu'on ecoute son rapport, car ce qui arrive est la preuve des complots qu'elle n'a cesse de denoncer. Thuriot veut repondre a Valaze, la lutte s'engage et le tumulte commence. Mathieu et Cambon tachent de se porter pour mediateurs; ils reclament le silence des tribunes, la moderation des orateurs de la droite, et s'efforcent de faire sentir que dans le moment actuel un combat dans la capitale serait mortel pour la cause de la revolution, que le calme est le seul moyen de maintenir la dignite de la convention, et que la dignite est pour elle le seul moyen de se faire respecter par les malveillans. Vergniaud, dispose comme Mathieu et Cambon a employer les moyens conciliatoires, dit qu'il regarde aussi comme mortel a la liberte et a la revolution le combat pret a s'engager; il se borne donc a reprocher moderement a Thuriot d'avoir aggrave les dangers de la commission des douze, en la peignant comme le fleau de la France dans un moment ou tous les mouvemens populaires sont diriges contre elle. Il pense qu'il faut la dissoudre si elle a commis des actes arbitraires, mais l'entendre auparavant; et, comme son rapport serait inevitablement de nature a exciter les passions, il demande qu'on en renvoie l'audition et la discussion a un jour plus calme. C'est, selon lui, le seul moyen de maintenir la dignite de l'assemblee et de prouver sa liberte. Pour le moment, il importe avant tout de savoir qui a donne dans

Paris l'ordre de sonner le tocsin et de tirer le canon d'alarme; on ne peut donc se dispenser de mander a la barre le commandant-general provisoire. "Je vous repete, s'ecria Vergniaud en finissant, que, quelle que fut l'issue du combat qui s'engagerait aujourd'hui, il amenerait la perte de la liberte; jurons donc de rester fermes a notre devoir, et de mourir tous a notre poste plutot que d'abandonner la chose publique!" On se leve aussitot avec des acclamations, et on prete le serment propose par Vergniaud. On dispute ensuite sur la proposition de mander le commandant-general a la barre. Danton, sur lequel tous les regards etaient fixes dans cet instant, et a qui les girondins et les montagnards semblaient demander s'il etait l'auteur des mouvemens de la journee, se presente a la tribune, et obtient aussitot une profonde attention. "Ce qu'il faut avant tout, dit-il, c'est de supprimer la commission des douze. Ceci est bien autrement important que de mander a la barre le commandant-general. C'est aux hommes doues de quelques vues politiques que je m'adresse. Mander Henriot ne fera rien a l'etat des choses, car il ne faut pas s'adresser a l'instrument, mais a la cause des troubles. Or la cause est cette commission des douze. Je ne pretends pas juger sa conduite et ses actes; ce n'est pas comme ayant commis des arrestations arbitraires que je l'attaque, c'est comme impolitique que je vous demande de la supprimer.—Impolitique! s'ecrie-t-on a droite, nous ne comprenons pas cela!—Vous ne le comprenez pas! reprend Danton; il faut donc vous l'expliquer. Cette commission n'a ete instituee que pour reprimer l'energie

populaire; elle n'a ete concue que dans cet esprit de *moderantisme* qui perdra la revolution et la France. Elle s'est attachee a poursuivre des magistrats energiques dont tout le tort etait de reveiller l'ardeur du peuple. Je n'examine pas encore si elle a dans ses poursuites obei a des ressentimens personnels, mais elle a montre des dispositions qu'aujourd'hui nous devons condamner. Vous-memes, sur le rapport de votre ministre de l'interieur, dont le caractere est si doux, dont l'esprit est si impartial, si eclaire, vous avez elargi des hommes que la commission des douze avait renfermes. Que faites-vous donc de la commission elle-meme, puisque vous annulez ses actes? ... Le canon a tonne, le peuple s'est souleve, mais il faut remercier le peuple de son energie, dans l'interet de la cause meme que nous defendons; et, si vous etes des *legislateurs politiques*, vous applaudirez vous-memes a son ardeur, vous reformerez vos propres erreurs, et vous abolirez votre commission. Je ne m'adresse, repete encore Danton, qu'a ces hommes qui ont quelque intelligence de notre situation, et non a ces etres stupides qui, dans ces grands mouvemens, ne savent ecouter que leurs passions. N'hesitez donc pas a satisfaire ce peuple....—Quel peuple? s'ecrie-t-on a droite.—Ce peuple, repond Danton, ce peuple immense qui est notre sentinelle avancee, qui hait fortement la tyrannie et le lache *moderantisme* qui doit la ramener. Hatez-vous de le satisfaire, sauvez-le des aristocrates, sauvez-le de sa propre colere; et si, lorsqu'il sera satisfait, des hommes pervers, n'importe a quel parti ils appartiennent, voulaient

prolonger un mouvement devenu inutile, Paris lui-meme les ferait rentrer dans le neant."

Rabaut Saint-Etienne veut justifier la commission des douze sous le rapport politique, et s'attache a prouver que rien n'etait plus politique que de creer une commission pour decouvrir les complots de Pitt et de l'Autriche, qui paient tous les desordres de la France. "A bas! s'ecrie-t-on; otez la parole a Rabaut!—Non, s'ecrie Bazire, laissez-la-lui, c'est un menteur; je prouverai que sa commission a organise dans Paris la guerre civile." Rabaut veut continuer; Marat Demande qu'on introduise une deputation de la commune. "Laissez-moi donc achever, dit Rabaut.—La commune!—La commune! la commune! s'ecrie-t-on dans les tribunes et a la Montagne.—Je declarerai, reprend Rabaut, que, lorsque j'ai voulu dire la verite, vous m'avez interrompu.—Eh bien! concluez, lui dit-on." Rabaut finit par demander que la commission soit supprimee, si l'on veut, mais que le comite de salut public soit immediatement charge de poursuivre toutes les recherches qu'elle avait commencees.

La deputation de la commune insurrectionnelle est introduite. "Un grand complot a ete forme, dit-elle, mais il est decouvert. Le peuple qui s'est souleve au 14 juillet et au 10 aout pour renverser la tyrannie, se leve de nouveau pour arreter la contre-revolution. Le conseil general nous envoie pour vous faire connaitre les mesures qu'il a prises. La premiere a ete de mettre les proprietes sous la

sauvegarde des republicains; la seconde de donner quarante sous par jour aux republicains qui resteront en armes; la troisieme de former une commission qui corresponde avec la convention, dans ce moment d'agitation. Le conseil general vous demande de fixer a cette commission une salle voisine de la votre, ou elle puisse sieger et se concerter avec vous."

A peine la deputation a-t-elle cesse de parler, que Guadet se presente pour repondre a ses demandes. Ce n'etait pas celui des girondins dont la vue etait le plus propre a calmer les passions. "La commune, dit-il, en pretendant qu'elle a decouvert un complot, ne s'est trompee que d'un mot, c'est qu'elle l'a execute." Les cris des tribunes l'interrompent. Vergniaud demande qu'elles soient evacuees. Un horrible tumulte s'eleve, et pendant longtemps on n'entend que des cris confus. Le president Mallarme repete en vain que, si la convention n'est pas respectee, il usera de l'autorite que la loi lui donne. Guadet occupe toujours la tribune, et parvient a peine a faire entendre une phrase, puis une autre, dans les intervalles de ce grand desordre. Enfin il demande que la Convention interrompe ses deliberations jusqu'a ce que sa liberte soit assuree, et que la commission des douze soit chargee de poursuivre sur-le-champ ceux qui ont sonne le tocsin et tire le canon d'alarme. Une telle proposition n'etait pas faite pour apaiser le tumulte. Vergniaud veut reparaitre a la tribune pour ramener un peu de calme, mais une nouvelle deputation de la municipalite vient reproduire les reclamations deja faites. La convention

pressee de nouveau ne peut plus resister, et decrete que les ouvriers requis pour veiller au respect de l'ordre public et des proprietes, recevront quarante sous par jour, et qu'une salle sera donnee aux commissaires des autorites de Paris, pour se concerter avec le comite de salut public.

Après ce decret, Couthon veut repondre a Guadet, et la journee deja fort avancee se consume en discussions sans resultat. Toute la population de Paris, reunie sous les armes, continue de parcourir la ville avec le plus grand ordre, et dans la meme incertitude. La commune s'occupe a rediger de nouvelles adresses relatives a la commission des douze, et l'assemblee ne cesse pas de s'agiter pour ou contre cette commission. Vergniaud, qui venait de sortir un moment de la salle, et qui avait ete temoin du singulier spectacle de toute une population ne sachant quel parti prendre et obeissant aveuglement a la premiere autorite qui s'en emparait, pense qu'il faut profiter de ces dispositions, et il fait une motion qui a pour but d'etablir une distinction entre les agitateurs et le peuple parisien, et de s'attacher celui-ci par un temoignage de confiance. "Je suis loin, dit-il a l'assemblee, d'accuser la majorite ni la minorite des habitans de Paris; ce jour servira a faire voir combien Paris aime la liberte. Il suffit de parcourir les rues, de voir l'ordre qui y regne, les nombreuses patrouilles qui y circulent; il suffit de voir ce beau spectacle pour decreter que "Paris a bien merite de la patrie!" A ces mots, toute l'assemblee se leve et declare par acclamation que Paris a bien merite de la patrie. La Montagne et les tribunes

applaudissent, surprises de voir une telle proposition sortir de la bouche de Vergniaud. Cette motion etait fort adroite sans doute, mais ce n'etait pas avec un temoignage flatteur qu'on pouvait reveiller le zele des sections, rallier celles qui desapprouvaient la commune, et leur donner le courage et l'ensemble necessaires pour resister a l'insurrection.

Dans ce moment, la section du faubourg Saint-Antoine, excitee par les emissaires qui etaient venus lui dire que la Butte-des-Moulins avait arbore la cocarde blanche, descend dans l'interieur de Paris avec ses canons, et s'arrete a quelques pas du Palais-Royal, ou la section de la Butte-des-Moulins s'etait retranchee. Celle-ci s'etait mise en bataille dans le jardin, avait ferme toutes les grilles, et se tenait prete, avec ses canons, a soutenir un siege en cas d'attaque. Au dehors on continuait a repandre le bruit qu'elle avait la cocarde et le drapeau blancs, et on excitait la section du faubourg Saint-Antoine a l'attaquer. Cependant quelques officiers de cette derniere representent qu'avant d'en venir a des extremités, il faut s'assurer des faits et tacher de s'entendre. Ils se presentent aux grilles et demandent a parler aux officiers de la Butte-des-Moulins. On les recoit, et ils ne trouvent partout que les couleurs nationales. Alors on s'explique, on s'embrasse de part et d'autre. Les officiers retournent a leurs bataillons, et bientôt les deux sections reunies se confondent et parcourent ensemble les rues de Paris.

Ainsi la soumission devenait de plus en plus generale, et

on laissait la nouvelle commune poursuivre ses débats avec la convention. Dans ce moment, Barrere, toujours prêt à fournir les projets moyens, proposait au nom du comité de salut public d'abolir la commission des douze, mais en même temps de mettre la force armée à la disposition de la convention. Tandis qu'il développe son projet, une nouvelle députation vient pour la troisième fois exprimer ses dernières intentions à l'assemblée, au nom du département, de la commune, et des commissaires des sections extraordinairement réunis à l'Évêché.

Le procureur-syndic du département, l'Huillier, a la parole. "Legislateurs, dit-il, depuis longtemps la ville et le département de Paris sont calomniés aux yeux de l'univers. Les mêmes hommes qui ont voulu perdre Paris dans l'opinion publique sont les auteurs des massacres de la Vendée; ce sont eux qui flattent et soutiennent les espérances de nos ennemis; ce sont eux qui avilissent les autorités constituées, qui cherchent à égarer le peuple pour avoir le droit de s'en plaindre; ce sont eux qui vous dénoncent des complots imaginaires pour en créer de réels; ce sont eux qui vous ont demandé le comité des douze pour opprimer la liberté du peuple; ce sont eux enfin qui, par une fermentation criminelle, par des adresses controuvées, par leur correspondance, entretiennent les haines et les divisions dans votre sein, et privent la patrie du plus grand des bienfaits, d'une bonne constitution qu'elle a achetée par tant de sacrifices."

Après cette venemement apostrophe, l'Huillier denonce des projets de federalisme, declare que la ville de Paris veut perir pour le maintien de l'unite republicaine; et demande justice des paroles fameuses d'Isnard, *Paris sera raye de la liste des cites.*

"Legislateurs, s'ecrie-t-il, le projet de detruire Paris serait-il bien forme! voudriez-vous dissoudre ce depot sacre des arts et des connaissances humaines!" Apres ces lamentations affectees, il demande vengeance contre Isnard, contre les douze, et contre *beaucoup d'autres coupables*, tels que Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonne, Buzot, Barbaroux, Roland, Lebrun, Claviere, etc.

Le cote droit garde le silence. Le cote gauche et les tribunes applaudissent. Le president Gregoire repond a l'Huillier par des eloges emphatiques de Paris, et invite la deputation aux honneurs de la seance. Les petitionnaires qui la composaient etaient meles a une foule de gens du peuple. Trop nombreux pour rester tous a la barre, ils vont se placer du cote de la Montagne, qui les accueille avec empressement et leur ouvre ses rangs. Alors une multitude inconnue se repand dans la salle, et se confond avec l'assemblee. Les tribunes, a ce spectacle de *fraternite* entre les representans et le peuple, retentissent d'applaudissemens. Osselin demande aussitot que la petition soit imprimee, et qu'on delibere sur son contenu, redige en projet par Barrere: "President, s'ecrie Vergniaud,

consultez l'assemblee pour savoir si elle veut deliberer dans l'etat ou elle se trouve!—Aux voix le projet de Barrere! s'ecrie-t-on a gauche.—Nous protestons, s'ecrie-t-on a droite, contre toute deliberation.—La convention n'est pas libre, dit Doulcet.—Eh bien, reprend Levasseur, que les membres du cote gauche se portent vers la droite, et alors la convention sera distincte des petitionnaires, et pourra deliberer." A cette proposition, la Montagne s'empresse de passer a droite. Pour un moment les deux cotes se confondent et les bancs de la Montagne sont entierement abandonnes aux petitionnaires. On met aux voix l'impression de l'adresse, et elle est decretee. "Aux voix! repete-t-on ensuite, le projet de Barrere!—Nous ne sommes pas libres, repondent plusieurs membres de l'assemblee.—Je demande, s'ecrie Vergniaud, que la convention aille se reunir a la force armee qui l'entoure, pour y chercher protection contre la violence qu'elle subit." En achevant ces mots, il sort suivi d'un grand nombre de ses collegues. La Montagne et les tribunes applaudissent avec ironie au depart du cote droit; la Plaine reste indecise et effrayee. "Je demande, dit aussitot Chabot, qu'on fasse l'appel nominal pour signaler les absens qui desertent leur poste." Dans ce moment, Vergniaud et ceux qui l'avaient suivi rentrent avec un air de douleur et comme tout-a-fait accables; car cette demarche, qui pouvait etre grande, si elle eut ete secondee, devenait petite et ridicule en ne l'etant pas. Vergniaud essaie de parler, mais Robespierre ne veut pas lui ceder la tribune qu'il occupait. Il y reste, et reclame des mesures promptes et energiques pour

satisfaire le peuple; il demande qu'à la suppression de la commission des douze on joigne des mesures severes contre ses membres; il s'etend ensuite longuement sur la redaction du projet de Barrere, et s'oppose a l'article qui attribuait la disposition de la force armee a la convention. "Concluez donc, lui dit Vergniaud impatient.—Oui, reprend Robespierre, je vais conclure et contre vous! Contre vous, qui, apres la revolution du 10 aout, avez voulu conduire a l'echafaud ceux qui l'ont faite! contre vous, qui n'avez cesse de provoquer la destruction de Paris! contre vous, qui avez voulu sauver le tyran! contre vous, qui avez conspire avec Dumouriez! Ma conclusion, c'est le decret d'accusation contre tous les complices de Dumouriez, et contre ceux designes par les petitionnaires."

Après de longs et nombreux applaudissemens, un decret est redige, mis aux voix, et adopte au milieu d'un tumulte qui permet a peine de distinguer s'il a reuni un nombre suffisant de suffrages. Il porte: que la commission des douze est supprimee; que ses papiers seront saisis pour en etre fait le rapport sous trois jours; que la force armee est en requisition permanente; que les autorites constituees rendront compte a la convention des moyens pris pour assurer la tranquillite publique; que les complots denonces seront poursuivis, et qu'une proclamation sera faite pour donner a la France une juste idee de cette journee, que les malveillans chercheront sans doute a defigurer.

Il était dix heures du soir, et déjà les jacobins, la commune, se plaignaient de ce que la journée s'écoulait sans produire de résultat. Ce décret rendu, quoiqu'il ne décide encore rien quant à la personne des girondins, est un premier succès dont on se rejouit, et dont on force la convention opprimée à se rejouir aussi. La commune ordonne aussitôt d'illuminer la ville entière; on fait une promenade civique aux flambeaux; les sections marchent confondues, celle du faubourg Saint-Antoine avec celles de la Butte-des-Moulins et du Mail. Des députés de la Montagne et le président sont obligés d'assister à ce cortège, et les vainqueurs forcent les vaincus eux-mêmes à célébrer leur victoire.

Le caractère de la journée était assez évident. Les insurgés avaient prétendu faire toutes choses avec des formes. Ils ne voulaient point dissoudre la convention, mais en obtenir ce qu'ils exigeaient, en paraissant lui conserver leur respect. Les faibles membres de la Plaine se pretaient volontiers à ce mensonge, qui tendait à les faire regarder encore comme libres, quoique en fait ils obéissent. On avait en effet aboli la commission des douze, et renvoyé l'examen de sa conduite à trois jours, afin de ne pas avoir l'air de céder. On n'avait pas attribué à la convention la disposition de la force armée, mais on avait décidé qu'il lui serait rendu compte des mesures prises, pour lui conserver ainsi les apparences de la souveraineté. On ordonnait enfin une proclamation, pour répéter officiellement que la convention n'avait pas peur, et qu'elle

etait parfaitement libre.

Le lendemain, Barrere fut charge de rediger la proclamation, et il travestit les evenemens du 31 mai avec cette rare dexterite qui le faisait toujours rechercher quand il s'agissait de fournir aux faibles un pretexte honnete de ceder aux forts. Des mesures trop rigoureuses avaient excite, disait-il, du mecontentement; le peuple s'etait leve avec energie, mais avec calme, s'etait montre toute la journee couvert de ses armes, avait proclame le respect des proprietes, avait respecte la liberte de la convention, la vie de chacun de ses membres, et demande une justice qu'on s'etait empressé de lui rendre. C'est ainsi que Barrere s'exprimait a l'egard de l'abolition de cette commission des douze, dont il etait lui-meme l'auteur.

Le 1er juin, la tranquillite etait loin d'etre retablie; la reunion a l'Eveche continuait ses deliberations; le departemens, la commune, toujours convoques extraordinairement, etaient en seance; le bruit n'avait pas cesse dans les sections; et de toutes part on disait qu'on n'avait obtenu que la moitie de ce qu'on desirait, puisque les vingt-deux siegeaient encore dans la convention. Le trouble regnait donc toujours dans Paris, et on s'attendait a de nouvelles scenes pour le lendemain dimanche, 2 juin.

Toute la force positive et materielle se trouvait dans la reunion insurrectionnelle de l'Eveche, et la force legale dans le comite de salut public, revetu de tous les pouvoirs

extraordinaires de la convention. Une salle avait été assignée dans la journée du 31 mai, pour que les autorités constituées y vinssent correspondre avec le comité de salut public. Pendant toute la journée du 1er juin, le comité de salut public ne cessa de demander les membres de l'assemblée insurrectionnelle, pour savoir ce que voulait encore cette commune révoltée. Ce qu'elle voulait était trop évident: c'était ou l'arrestation ou la destitution des députés qui lui avaient si courageusement résisté. Tous les membres du comité de salut public étaient profondément affectés de ce projet. Delmas, Treilhard, Breard, s'en affligeaient sincèrement. Cambon, grand partisan, comme il le disait toujours, *du pouvoir révolutionnaire*, mais scrupuleusement attaché à la légalité, s'indignait de l'audace de la commune, et disait à Bouchotte, successeur de Beurnonville, et comme Pache, complaisant des jacobins: "Ministre de la guerre, nous ne sommes pas aveugles; je vois très bien que des employés de vos bureaux sont parmi les chefs et les meneurs de tout ceci." Barrère, malgré ses menagements accoutumés, commençait aussi à s'indigner, et à le dire: "Il faudra voir, répétait-il, dans cette triste journée, si c'est la commune de Paris qui représente la république française, ou si c'est la convention." Le jacobin Lacroix, ami et lieutenant de Danton, paraissait embarrassé aux yeux de ses collègues de l'attentat qui se préparait contre les lois et la représentation nationale. Danton, qui s'était borné à approuver et à désirer fortement l'abolition de la commission des douze, parce qu'il ne voulait rien de ce qui

arretait l'energie populaire, Danton aurait souhaite qu'on respectat la representation nationale; mais il prevoyait de la part des girondins de nouveaux eclats et une nouvelle resistance a la marche de la revolution, et eut desire trouver un moyen de les eloigner sans les proscrire. Garat lui en offrit un, qu'il saisit avec empressement. Tous les ministres etaient presens au comite; Garat s'y trouvait avec ses collegues. Profondement afflige de la situation ou se trouvaient, les uns a l'egard des autres, les chefs de la revolution, il concut une idee genereuse qui aurait pu ramener la concorde. "Souvenez-vous, dit-il aux membres du comite, et particulierement a Danton, des querelles de Themistocle et d'Aristide, de l'obstination de l'un a refuser ce qui etait propose par l'autre, et des dangers qu'ils firent courir a leur patrie. Souvenez-vous de la generosite d'Aristide, qui, profondement penetre des maux qu'ils causaient tous deux a leur pays, eut la magnanimite de s'ecrier: O Atheniens, vous ne pouvez etre tranquilles et heureux, que lorsque vous aurez jetes, Themistocle et moi, dans le Barathre! Eh bien! ajoute Garat, que les chefs des deux cotes de l'assemblee se repetent les paroles d'Aristide, et qu'ils s'exilent volontairement, et en nombre egal, de l'assemblee. Des ce jour les discordes se calmeront; il restera dans l'assemblee assez de talens pour sauver la chose publique, et la patrie benira, dans leur magnifique ostracisme, ces hommes qui se seront annules pour la pacifier." A cette idee genereuse, tous les membres du comite sont emus. Delmas, Barrere, le chaud Cambon, sont enchanter de ce projet. Danton, qui etait ici

le premier sacrifice, Danton se leve, les larmes aux yeux, et dit a Garat: "Vous avez raison, je vais a la convention proposer cette idee, et je m'offrirai a me rendre le premier en otage a Bordeaux." On se separe tout pleins de ce noble projet, pour aller le communiquer aux chefs des deux partis. On s'adresse particulierement a Robespierre, a qui une telle abnegation ne pouvait convenir, et qui repond que ce n'est la qu'un piege tendu a la Montagne pour ecarter ses plus courageux defenseurs. De ce projet il ne reste plus alors qu'une seule partie executable, c'est l'exil volontaire des girondins, les montagnards Refusant de s'y soumettre eux-memes. C'est Barrere qui est charge, au nom du comite de salut public, de proposer aux uns un sacrifice que les autres n'avaient pas la generosite d'accepter. Barrere redige donc un projet pour proposer aux vingt-deux et aux membres de la commission des douze de se demettre volontairement de leurs fonctions.

Dans ce moment, le projet definitif de la seconde insurrection s'arretait a l'assemblee de l'Eveche. On se plaignait, la, ainsi qu'aux Jacobins, de ce que l'energie de Danton s'etait ralentie depuis l'abolition de la commission des douze. Marat proposait d'aller exiger de la convention la mise en accusation des vingt-deux, et conseillait de l'exiger par force. On redigeait meme une petition courte et energique pour cet objet. On arretait le plan de l'insurrection, non dans l'assemblee, mais dans le comite d'execution, charge de ce qu'on appelait *les moyens de salut public*, et compose des Varlet, des Dobsen, des

Gusman, et de tous ces hommes qui s'étaient constamment agités depuis le 21 janvier. Ce comité décida de faire entourer la convention par la force armée, et de consigner ses membres dans la salle, jusqu'à ce qu'elle eut rendu le décret exigé. Pour cela, on devait faire rentrer dans Paris les bataillons destinés pour la Vendée, qu'on avait eu soin de retenir, sous divers prétextes, dans les casernes de Courbevoie. On croyait pouvoir obtenir de ces bataillons, et de quelques autres dont on disposait, ce qu'on n'aurait peut-être pas obtenu de la garde des sections. En entourant le Palais-National de ces hommes dévoués, et en maintenant, comme au 31 mai, le reste de la force armée dans la docilité et l'ignorance, on devait facilement venir à bout de la résistance de la convention. C'est Henriot qui fut encore chargé de commander les troupes autour du Palais-National.

C'était là ce qu'on s'était promis pour le lendemain dimanche 2 juin; mais dans la soirée du samedi on voulait voir si une dernière démarche ne suffirait pas, et essayer quelques nouvelles sommations. Dans cette soirée, en effet, on fit battre la générale et sonner le tocsin, et le comité de salut public s'empresse de convoquer la convention, pour siéger au milieu de cette nouvelle tempête.

Dans ce moment, les girondins, réunis une dernière fois, dinaient ensemble, pour se consulter sur ce qui leur restait à faire. Il était évident à leurs yeux que l'insurrection actuelle

ne pouvait plus avoir pour objet, ni *des presses a briser*, comme avait dit Danton, ni une commission a supprimer, et qu'il s'agissait definitivement de leurs personnes. Les uns conseillaient de rester fermes a leur poste, et de mourir sur la chaise curule, en defendant jusqu'au bout le caractere dont ils etaient revetus. Petion, Buzot, Gensonne, penchaient pour cette grave et magnanime resolution. Barbaroux, sans calculer les resultats, ne suivant que les inspirations de son ame heroique, voulait aller braver ses ennemis par sa presence et son courage. D'autres enfin, et Louvet etait le plus ardent a soutenir cette derniere opinion, proposaient d'abandonner sur-le-champ la convention, ou ils n'avaient plus rien a faire d'utile, ou la Plaine n'avait plus assez de courage pour leur donner ses suffrages, et ou la Montagne et les tribunes etaient resolues a couvrir leurs voix par des huees. Ils voulaient se retirer dans leurs departemens, fomenter l'insurrection deja presque declaree, et revenir en force a Paris venger les lois et la representation nationale. Chacun soutenait son avis, et on ne savait auquel s'arreter. Le bruit du tocsin et de la generale oblige les infortunes convives a quitter la table, et a chercher un asile avant d'avoir pris une resolution. Ils se rendent alors chez l'un d'eux, moins compromis que les autres, et non inscrit sur la fameuse liste des vingt-deux, chez Meilhan, qui les avait deja recus, et qui habitait, rue des Moulins, un logement vaste, ou ils pouvaient se reunir en armes. Ils s'y rendent en hate, a part quelques-uns qui avaient d'autres moyens de se mettre a couvert.

La convention s'etait reunie au bruit du tocsin. Tres peu de membres etaient presens, et tous ceux du cote droit manquaient. Lanjuinais seul, empresse de braver tous les dangers, s'y etait rendu pour denoncer le complot, dont la revelation n'apprenait rien a personne. Apres une seance assez orageuse et assez courte, la convention repondit aux petitionnaires de l'Eveche, que, vu le decret qui enjoignait au comite de salut public de lui faire un rapport sur les vingt-deux, elle n'avait pas a statuer sur la nouvelle demande de la commune. On se separa en desordre, et les conjures renvoyerent au lendemain matin l'execution definitive de leur projet.

La generale et le tocsin se firent entendre toute la nuit du samedi au dimanche matin, 2 juin 1793. Le canon d'alarme gronda, et toute la population de Paris fut en armes des la pointe du jour. Pres de quatre-vingt mille hommes etaient ranges autour de la convention, mais plus de soixante-quinze mille ne prenaient aucune part a l'evenement, et se contentaient d'y assister l'arme au bras. Quelques bataillons devoues de canonniers etaient ranges sous le commandement de Henriot, autour du Palais-National. Ils avaient cent soixante-trois bouches a feu, des caissons, des grils a rougir les boulets, des meches allumees, et tout l'appareil militaire capable d'imposer aux imaginations. Des le matin on avait fait rentrer dans Paris les bataillons dont le depart pour la Vendee avait ete retarde; on les avait irrites en leur persuadant qu'on venait de decouvrir des

complots dont les chefs étaient dans la convention, et qu'il fallait les en arracher. On assure qu'à ces raisons on ajouta des assignats de cent sous. Ces bataillons, ainsi entraînés, marchèrent des Champs-Élysées à la Madeleine, de la Madeleine au boulevard, et du boulevard au Carrousel, prêts à exécuter tout ce que les conjurés voudraient leur prescrire.

Ainsi la convention, serrée à peine par quelques forcés, semblait assiégée par quatre-vingt mille hommes. Mais quoiqu'elle ne fut réellement pas assiégée, elle n'en courait pas moins de danger, car les quelques mille hommes qui l'entouraient étaient disposés à se livrer contre elle aux derniers excès.

Les députés de tous les côtés se trouvaient à la séance. La Montagne, la Plaine, le côté droit, occupaient leurs bancs. Les députés proscrits, réunis en grande partie chez Meilhan, où ils avaient passé la nuit, voulaient se rendre aussi à leur poste. Buzot faisait des efforts pour se détacher de ceux qui le retenaient, et aller expirer au sein de la convention. Cependant on était parvenu à l'en empêcher. Barbaroux seul, réussissant à s'échapper, vint à la convention pour déployer dans cette journée un sublime courage. On engagea les autres à rester réunis dans leur asile en attendant l'issue de cette séance terrible.

La séance de la convention commence, et Lanjuinais, résolu aux derniers efforts pour faire respecter la

representation nationale, Lanjuinais, que ni les tribunes, ni la Montagne, ni l'imminence du danger, ne peuvent intimider, est le premier à demander la parole. À sa demande, les murmures les plus violents retentissent. "Je viens, dit-il, vous occuper des moyens d'arrêter les nouveaux mouvemens qui vous menacent!—A bas! a bas! s'écrie-t-on, il veut amener la guerre civile.—Tant qu'il sera permis, Reprend Lanjuinais, de faire entendre ici ma voix, je ne laisserai pas avilir dans ma personne le caractère de représentant du peuple! Jusqu'ici, vous n'avez rien fait, vous avez tout souffert; vous avez sanctionné tout ce qu'on a exigé de vous. Une assemblée insurrectionnelle se réunit, elle nomme un comité chargé de préparer la révolte, un commandant provisoire chargé de commander les révoltes; et cette assemblée, ce comité, ce commandant, vous souffrez tout cela!" Des cris épouvantables interrompent à chaque instant les paroles de Lanjuinais; enfin la colère qu'il inspire devient telle, que plusieurs députés de la Montagne, Drouet, Robespierre, Lejeune, Julien, Legendre, se lèvent de leurs bancs, courent à la tribune, et veulent l'en arracher. Lanjuinais résiste et s'y attache de toutes ses forces. Le désordre est dans toutes les parties de l'assemblée, et les hurlemens des tribunes achevent de rendre cette scène la plus effrayante qu'on eût encore vue. Le président se couvre et parvient à faire entendre sa voix. "La scène qui vient d'avoir lieu, dit-il, est des plus affligeantes. La liberté périra si vous continuez à vous conduire de même; je vous rappelle à l'ordre, vous qui vous êtes ainsi portés à cette tribune!" Un peu de calme se

retablit, et Lanjuinais, qui ne craignait pas les propositions chimeriques, quand elles étaient courageuses, demande qu'on casse les autorités révolutionnaires de Paris, c'est-à-dire que ceux qui sont désarmés se vengent contre ceux qui sont en armes. À peine a-t-il achevé, que les pétitionnaires de la commune se présentent de nouveau. Leur langage est plus bref et plus énergique que jamais. _Les citoyens de Paris n'ont point quitté les armes depuis quatre jours. Depuis quatre jours, ils réclament auprès de leurs mandataires leurs droits indignement violés, et depuis quatre jours leurs mandataires se rient de leur calme et de leur inaction.... Il faut qu'on mette les conspirateurs en état d'arrestation provisoire, il faut qu'on sauve le peuple sur-le-champ, ou il va se sauver lui-même! À peine les pétitionnaires ont-ils achevé de parler que Billaud-Varennes et Tallien demandent le rapport sur cette pétition, séance tenante et sans désespérer. D'autres en grand nombre demandent l'ordre du jour. Enfin, au milieu du tumulte, l'assemblée, animée par le danger, se lève, et vote l'ordre du jour, sur le motif qu'un rapport a été ordonné au comité de salut public sous trois jours. À cette décision, les pétitionnaires sortent en poussant des cris, en faisant des menaces, et en laissant apercevoir des armes cachées. Tous les hommes qui étaient dans les tribunes se retirent comme pour aller exécuter un projet, et il n'y reste que les femmes. Un grand bruit se fait au dehors, et on entend crier *aux armes! aux armes!* Dans ce moment plusieurs députés veulent représenter à l'assemblée que la détermination qu'elle a prise est imprudente, qu'il faut

terminer une crise dangereuse, en accordant ce qui est demandé, et en mettant en arrestation provisoire les vingt-deux députés accusés. "Nous irons tous, tous en prison," s'écrie Larevellière-Lepaux. Cambon annonce alors que, dans une demi-heure, le comité de salut public fera son rapport. Le rapport était ordonné sous trois jours, mais le danger, toujours plus pressant, avait engagé les comités à se hâter. Barrère se présente en effet à la tribune, et propose l'idée de Garat, qui la veille avait ému tous les membres du comité, que Danton avait embrassée avec chaleur, que Robespierre avait repoussée, et qui consistait en un exil volontaire et réciproque des chefs des deux partis. Barrère, ne pouvant pas la proposer aux montagnards, la propose aux vingt-deux. "Le comité, dit-il, n'a eu le temps d'éclaircir aucun fait, d'entendre aucun témoin; mais, vu l'état politique et moral de la convention, il croit que la suspension volontaire des députés désignés produirait le plus heureux effet, et sauverait la république d'une crise funeste, dont l'issue est effrayante à prévoir."

A peine a-t-il achevé de parler, qu'Isnard se rend le premier à la tribune, et dit que, des qu'on mettra en balance un homme et la patrie, il n'hésitera jamais, et que non seulement il renonce à ses fonctions, mais à la vie, s'il le faut. Lanthenas imite l'exemple d'Isnard, et abdique ses fonctions. Fauchet offre sa démission et sa vie à la république. Lanjuinais, qui ne pensait pas qu'il fallut céder, se présente à la tribune, et dit: "Je crois que jusqu'à ce moment j'ai montré assez d'énergie pour que vous

n'attendiez de moi ni suspension, ni demission...." A ces mots des cris eclatent dans l'assemblee. Il promene un regard assure sur ceux qui l'interrompent. "Le sacrificateur, s'ecrie-t-il, qui trainait jadis une victime a l'autel la couvrait de fleurs et de bandelettes, et ne l'insultait pas.... On veut le sacrifice de nos pouvoirs, mais les sacrifices doivent etre libres, et nous ne le sommes pas! On ne peut ni sortir d'ici, ni se mettre aux fenetres; les canons sont braques, on ne peut emettre aucun voeu, et je me tais." Barbaroux succede a Lanjuinais, et refuse avec autant de courage la demission qu'on lui demande. "Si la convention, dit-il, ordonne ma demission, je me soumettrai; mais comment puis-je me demettre de mes pouvoirs, lorsqu'une foule de departemens m'ecrivent et m'assurent que j'en ai bien use, et m'engagent a en user encore? J'ai jure de mourir a mon poste, et je tiendrai mon serment." Dusaulx offre sa demission. "Quoi! s'ecrie Marat, doit-on donner a des coupables l'honneur du devouement? Il faut etre pur pour offrir des sacrifices a la patrie; c'est a moi, vrai martyr, a me devouer; j'offre donc ma suspension du moment que vous aurez ordonne la mise en arrestation des deputes accuses. Mais, ajoute Marat, la liste est mal faite; au lieu du vieux radoteur Dusaulx, du pauvre d'esprit Lanthenas, et de Ducos, coupable seulement de quelques opinions erronees, il faut y placer Fermont et Valaze, qui meritent d'y etre et qui n'y sont pas."

Dans le moment, un grand bruit se fait entendre aux portes de la salle. Lacroix entre tout agite, et poussant des cris; il

dit lui-meme qu'on n'est plus libre, qu'il a voulu sortir de la salle, et qu'il ne l'a pu. Quoique montagnard et partisan de l'arrestation des vingt-deux, Lacroix etait indigne de l'attentat de la commune, qui faisait consigner les deputes dans le Palais-National.

Depuis le refus de statuer sur la petition de la commune, la consigne avait ete donnee, a toutes les portes, de ne plus laisser sortir un seul depute. Plusieurs avaient vainement essaye de s'evader; Gorsas seul etait parvenu a s'echapper, et il etait alle engager les girondins, restes chez Meilhan, a se cacher ou ils pourraient, et a ne pas se rendre a l'assemblee. Tous ceux qui essayerent de sortir furent forcement retenus. Boissy-d'Anglas se presente a une porte, recoit les plus mauvais traitemens, et rentre en montrant ses vetemens déchires. A cette vue, toute l'assemblee s'indigne, et la Montagne elle-meme s'etonne. On mande les auteurs de cette consigne, et on rend un decret illusoire qui appelle a la barre le commandant de la force armee.

Barrere prenant alors la parole, et s'exprimant avec une energie qui ne lui etait pas ordinaire, dit que l'assemblee n'est pas libre, qu'elle delibere sous l'empire de tyrans caches, dans le comite insurrectionnel se trouvent des hommes dont on ne peut pas repondre, des etrangers suspects, tels que l'Espagnol Gusman et autres; qu'a la porte de la salle on distribue des assignats de cinq livres aux bataillons destines pour la Vendee, et qu'il faut

s'assurer si la convention est respectee encore ou ne l'est plus. En consequence, il propose a l'assemblee de se rendre tout entiere au milieu de la force armee, pour s'assurer qu'elle n'a rien a craindre, et que son autorite est encore reconnue. Cette proposition, deja faite par Garat le 25 mai, renouvelee par Vergniaud le 31, est aussitot adoptee. Herault-Sechelles, dont on se servait dans toutes les occasions difficiles, est mis a la tete de l'assemblee comme president, et tout le cote droit et la Plaine se levent pour le suivre. La Montagne seule reste a sa place. Alors les derniers deutes de la droite reviennent, et lui reprochent de ne pas partager le danger commun. Les tribunes au contraire engagent avec des signes les montagnards a rester sur leurs bancs, comme si un grand peril les menacait au dehors. Cependant les montagnards cedent par un sentiment de pudeur, et toute la convention, ayant a sa tete Herault-Sechelles, se presente dans les cours du Palais-National, et du cote du Carrousel. Les sentinelles s'ecartent et laissent passer l'assemblee. Elle arrive en presence des canonniers, a la tete desquels se trouvait Henriot. Le president lui signifie d'ouvrir passage a l'assemblee. "Vous ne sortirez pas, leur dit Henriot, que vous n'ayez livre les vingt-deux.—Saisissez ce rebelle," dit le president aux soldats. Alors Henriot faisant reculer son cheval, et s'adressant a ses canonniers, leur dit: "Canonniers, a vos pieces!" Quelqu'un aussitot saisit fortement Herault-Sechelles par le bras, et le ramene d'un autre cote. On se rend dans le jardin pour renouveler la meme experience. Quelques groupes criaient *vive la*

nation! d'autres *vive la convention!* *vive Marat!* *a bas le cote droit!* Hors du jardin, des bataillons, autrement disposes que ceux qui entouraient le Carrousel, faisaient signe aux deputes de venir les joindre. La convention, pour s'y rendre, s'avance vers le Pont-Tournant, mais la elle trouve un nouveau bataillon qui lui ferme la sortie du jardin. Dans ce moment, Marat, entoure de quelques enfans qui criaient *vive Marat!* s'approche du president, et lui dit: "Je somme les deputes qui ont abandonne leur poste d'y retourner."

L'assemblee en effet, dont ces epreuves repetees ne faisaient que prolonger l'humiliation, rentre dans la salle de ses seances, et chacun reprend sa place. Couthon monte alors a la tribune. "Vous voyez bien, dit-il avec une assurance qui confond l'assemblee, que vous etes respectes, obeis par le peuple; vous voyez que vous etes libres, et que vous pouvez voter sur la question qui vous est soumise; hatez-vous donc de satisfaire aux voeux du peuple." Legendre propose de retrancher de la liste des vingt-deux ceux qui ont offert leur demission, et d'excepter de la liste des douze Boyer-Fonfrede et Saint-Martin, qui se sont opposes aux arrestations arbitraires; il propose de les remplacer par Lebrun et Claviere. Marat insiste pour qu'on raie de la liste Lanthenas, Ducos et Dusaulx, et qu'on y ajoute Fermont et Valaze. Ces propositions sont adoptees; et on est pret a passer aux voix. La Plaine intimidee commencait a dire qu'apres tout les deputes mis en arrestation chez eux ne seraient pas tant a plaindre, et

qu'il fallait mettre fin à cette scène terrible. Le côté droit demande l'appel nominal pour faire honte aux membres du *ventre* de leur faiblesse; mais l'un d'eux fournit à ses collègues un moyen honnête pour sortir de cette situation difficile. Il ne vote pas, dit-il, parce qu'il n'est pas libre. À son exemple, les autres refusent de voter. Alors la Montagne seule, et quelques autres membres, décrètent la mise en arrestation des députés dénoncés par la commune.

Tel fut le célèbre événement du 2 juin, plus connu sous le nom du 31 mai. Ce fut contre la représentation nationale un vrai 10 août; car, les députés une fois en arrestation chez eux, il ne restait plus qu'à les faire monter sur l'échafaud, et c'était peu difficile. Ici finit une ère principale de la révolution, qui a servi de préparation à la plus terrible et à la plus grande de toutes, et dont il faut se rappeler l'ensemble pour la bien apprécier. Au 10 août, la révolution, ne contenant plus ses défiances, attaque le palais du monarque, pour se délivrer de craintes insupportables. La première idée qu'on a, c'est de suspendre Louis XVI, et d'ajourner son sort à la réunion de la prochaine convention nationale. Le monarque suspendu, et le pouvoir restant aux mains des différentes autorités populaires, naît la question de savoir comment on usera de ce pouvoir. Alors les divisions qui s'étaient déjà prononcées entre les partisans de la modération et ceux d'une énergie inexorable, éclatent sans ménagement: la commune, composée de tous les hommes ardents, attaque la législative et l'insulte en la

menaçant du tocsin. Dans ce moment, la coalition, ranimée par le 10 août, se presse d'avancer; le danger augmente, provoque de plus en plus la violence, décrie la modération, et pousse les passions aux plus grands excès. Longwy, Verdun tombent au pouvoir de l'ennemi. En voyant approcher Brunswick, on devance les cruautés qu'il annonce dans ses manifestes, et on frappe de terreur ses partisans cachés, par les épouvantables journées de septembre. Bientôt, sauvée par le beau sang-froid de Dumouriez, la France a le temps de s'agiter encore pour cette grande question de l'usage modéré ou impitoyable du pouvoir. Septembre devient un pénible sujet de reproches: les modérés s'indignent; les violents veulent qu'on se taise sur des maux qu'ils disent inévitables et irréparables. De cruelles personnalités ajoutent les haines individuelles aux haines d'opinion; la discorde est excitée au plus haut point. Alors arrive le moment de statuer sur le sort de Louis XVI. On fait sur sa personne l'application des deux systèmes; celui de la modération est vaincu, celui de la violence l'emporte; et, en immolant le roi, la révolution rompt définitivement avec la royauté et avec tous les trônes.

La coalition, ranimée encore par le 21 janvier, comme elle l'avait été déjà par le 10 août, réagit de nouveau et nous fait essuyer des revers. Dumouriez, arrêté dans ses progrès par des circonstances contraires et par le désordre de toutes les administrations, s'irrite contre les jacobins auxquels il impute ses revers, sort alors de son

indifférence politique, se prononce tout à coup pour la modération, la compromet en employant pour elle son épée et l'étranger, et échoue enfin contre la révolution, après avoir mis la république dans le plus grand péril. Dans ce même moment la Vendée se lève; les départements, tous modérés, deviennent menaçants; jamais le danger ne fut plus grand pour la révolution. Des revers, des trahisons, fournissent aux jacobins un prétexte pour calomnier les républicains modérés, et un motif pour demander la dictature judiciaire et exécutive. Ils proposent un essai de tribunal révolutionnaire et de comité de salut public. Vive dispute à ce sujet. Les deux partis en viennent, sur ces questions, aux dernières extrémités; ils ne peuvent plus demeurer en présence. Au 10 mars, les jacobins tentent de frapper les chefs des girondins, mais leur tentative, trop prématurée, échoue. Alors ils se préparent mieux; ils provoquent des pétitions, soulèvent des sections et s'insurgent légalement. Les girondins résistent en instituant une commission chargée de poursuivre les complots de leurs adversaires; cette commission agit contre les jacobins, les soulève et est emportée dans un orage. Remplacée le lendemain, elle est emportée de nouveau dans l'horrible tempête du 31 mai. Enfin, le 2 juin, ses membres et les députés qu'elle devait défendre, sont enlevés du sein de la représentation nationale, et, comme Louis XVI, la décision de leur sort est ajournée à une époque où la violence sera suffisante pour les conduire à l'échafaud.

Tel est donc l'espace que nous avons parcouru depuis le 10 aout jusqu'au 31 mai. C'est une longue lutte entre les deux systemes sur l'emploi des moyens. Le danger toujours croissant a rendu la dispute toujours plus vive, plus envenimee, et la genereuse deputation de la Gironde, epuisee Pour avoir voulu sauver septembre, pour avoir voulu empecher le 21 janvier, le tribunal revolutionnaire et le comite de salut public, expire lorsque le danger plus grand a rendu la violence plus urgente et la moderation moins admissible. Maintenant, toute legalite etant vaincue, toute reclamation etouffee avec la suspension des girondins, et le peril devenant plus effrayant que jamais par l'insurrection meme qui s'efforcera de venger la Gironde, la violence va se deployer sans obstacle et sans mesure, et la terrible dictature du tribunal revolutionnaire et du comite de salut public va se completer. Ici commencent des scenes plus grandes et plus horribles cent fois que toutes celles qui ont indigné les girondins. Pour eux leur histoire est finie; il ne reste plus a y ajouter que le recit de leur mort heroique. Leur opposition a ete dangereuse, leur indignation impolitique, ils ont compromis la revolution, la liberte et la France; ils ont compromis meme la moderation en la defendant avec aigreur, et en mourant ils ont entraine dans leur chute tout ce qu'il y avait de plus genereux et de plus eclaire en France. Cependant, qui ne voudrait avoir rempli leur role? qui ne voudrait avoir commis leurs fautes? Est-il possible, en effet, de laisser couler le sang sans resistance et sans indignation?

CHAPITRE X.

PROJETS DES JACOBINS APRES LE 31 MAI.—RENOUVELLEMENT DES COMITES ET DU MINISTERE.—DISPOSITIONS DES DEPARTEMENTS APRES LE 31 MAI. LES GIRONDINS PROSCRITS VONT LES SOULEVER CONTRE LA CONVENTION,—DECRETS DE LA CONVENTION CONTRE LES DEPARTEMENTS INSURGES.—ASSEMBLEES ET ARMEES INSURRECTIONNELLES EN BRETAGNE ET EN NORMANDIE.—EVENEMENTS MILITAIRES SUR LE RHIN ET AU NORD.—ENVAHISSEMENT DES FRONTIERES DE L'EST PAR LES COALISES; RETRAITE DE CUSTINE.—SIEGE DE MAYENCE PAR LES PRUSSIENS. —ECHECS DE L'ARMEE DES ALPES. SITUATION DE L'ARMEE DES PYRENEES.—LES VENDEENS S'EMPARENT DE FONTENAY ET DE SAUMUR.—DANGERS IMMINENS DE LA REPUBLIQUE A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR.—TRAVAUX ADMINISTRATIFS DE LA CONVENTION; CONSTITUTION DE 1793.—ECHECS DES INSURGES FEDERALISTES A EVREUX.—DEFAITE DES VENDEENS DEVANT NANTES.—VICTOIRE CONTRE LES ESPAGNOLS DANS LE ROUSSILLON.—MARAT

**EST ASSASSINE PAR CHARLOTTE CORDAY;
HONNEURS FUNEBRES RENDUS A SA MEMOIRE;
JUGEMENT ET EXECUTION DE CHARLOTTE
CORDAY.**

Le decret rendu le 2 juin contre les vingt-deux deputes du cote droit, et contre les membres de la commission des *douze*, portait qu'ils seraient detenus chez eux, et gardes a vue par des gendarmes. Quelques-uns se soumirent volontairement a ce decret, et se constituerent en etat d'arrestation, pour faire preuve d'obeissance a la loi, et pour provoquer un jugement qui demontrat leur innocence. Genonne, Valaze, pouvaient tres facilement se soustraire a la surveillance de leurs gardiens, mais ils se refuserent constamment a chercher leur salut dans la fuite. Ils resterent prisonniers avec leurs collegues Guadet, Petion, Vergniaud, Biroteau, Gardien, Boileau, Bertrand, Mollevaut et Gommaire. Quelques autres, ne croyant devoir aucune obeissance a une loi arrachee par la force, et n'esperant aucune justice, s'eloignerent de Paris, ou s'y cachèrent en attendant de pouvoir en sortir. Leur projet etait de se rendre dans les departemens, pour exciter un soulèvement contre la capitale. Ceux qui prirent cette resolution etaient Brissot, Gorsas, Salles, Louvet, Chambon, Buzot, Lydon, Rabaut Saint-Etienne, Lasource, Grangeneuve, Lesage, Vigee, Lariviere et Bergoing. Les deux ministres Lebrun et Claviere, destitues immediatement apres le 2 juin, furent frappes d'un mandat d'arret par la commune. Lebrun

parvint a s'y soustraire. La meme mesure fut prise contre Roland, qui, demissionnaire depuis le 21 janvier, demandait en vain a rendre ses comptes. Il echappa aux recherches de la commune, et alla se cacher a Rouen. Madame Roland, poursuivie aussi, ne songea qu'a favoriser l'evasion de son mari; remettant ensuite sa fille aux mains d'un ami sur, elle se livra avec une noble indifference au comite de sa section, et fut jetee dans les prisons avec une multitude d'autres victimes du 31 mai.

La joie etait grande aux Jacobins. On s'y felicitait de l'energie du peuple, de sa belle conduite dans les dernieres journees, et du renversement de tous les obstacles que le cote droit n'avait cesse d'opposer a la marche de la revolution. On convint en meme temps, comme c'etait l'usage apres tous les grands evenements, de la maniere dont on presenterait la derniere insurrection. "Le peuple, dit Robespierre, a confondu tous ses calomniateurs par sa conduite. Quatre-vingt mille hommes ont ete debout pendant pres d'une semaine, sans qu'une propriete ait ete violee, sans qu'une goutte de sang ait ete repandue, et ils ont fait voir par la si leur but etait, comme on le disait, de profiter du desordre pour se livrer au meurtre et au pillage. Leur insurrection a ete spontanee, parce qu'elle etait l'effet de la conviction generale; et la Montagne elle-meme, faible, etonnee en voyant ce mouvement, a prouve qu'elle n'avait pas concouru a le produire. Ainsi cette insurrection a ete *toute morale* et toute populaire."

C'était la tout à la fois donner une couleur favorable à l'insurrection, adresser une censure indirecte à la Montagne, qui avait montré quelque hésitation le 2 juin, repousser le reproche de conspiration adressé aux meneurs du côté gauche, et flatter agréablement le parti populaire qui avait tout fait, et si bien, par lui-même. Après cette interprétation, recue avec acclamation par les jacobins, et depuis répétée par tous les échos du parti victorieux, on se hâta de demander compte à Marat d'un mot qui faisait beaucoup de bruit. Marat, qui ne trouvait jamais qu'un moyen de terminer les hésitations révolutionnaires, la dictature, Marat, voyant qu'on tergiversait encore le 2 juin, avait répété, ce jour-là comme tous les autres: *Il nous faut un chef*. Somme d'expliquer ce propos, il le justifia à sa manière, et les jacobins s'en contenterent bien vite, satisfaits d'avoir prouvé leurs scrupules et la sévérité de leurs principes républicains. On présenta aussi quelques observations sur la tiédeur de Danton, qui semblait s'être amolli depuis la suppression de la commission des douze, et dont l'énergie, soutenue jusqu'au 31 mai, n'était pas allée jusqu'au 2 juin. Danton était absent; Camille Desmoulins, son ami, le défendit chaudement, et on se hâta de mettre fin à cette explication, par ménagement pour un personnage aussi important, et pour éviter des discussions trop délicates; car, bien que l'insurrection fut consommée, elle était loin d'être universellement approuvée dans le parti victorieux.

On savait en effet que le comite de salut public, et beaucoup de montagnards, avaient vu avec effroi ce coup d'etat populaire. La chose faite, il fallait en profiter, sans la remettre en discussion. On s'occupa donc aussitot d'user promptement et utilement de la victoire.

Il y avait pour cela differentes mesures a prendre. Renouveler les comites ou s'etaient places tous les partisans du cote droit, s'emparer par les comites de la direction des affaires, changer les ministres, surveiller la correspondance, arreter a la poste les ecrits dangereux, ne laisser arriver dans les provinces que les ecrits reconnus utiles (car, disait Robespierre, la liberte de la presse doit etre entiere, sans doute, mais ne pas etre employee a perdre la liberte), former sur-le-champ l'armee revolutionnaire dont l'institution avait ete decretee, et dont l'intervention etait indispensable pour faire executer a l'interieur les decrets de la convention, effectuer l'emprunt force d'un milliard sur les riches: tels furent les moyens proposes et adoptes unanimement par les jacobins. Mais une mesure derniere fut jugee plus necessaire encore que toutes les autres, c'etait la redaction, sous huit jours, de la constitution republicaine. Il importait de prouver que l'opposition des girondins avait seule empeche l'accomplissement de cette grande tache, de rassurer la France par de bonnes lois, et de lui presenter un pacte d'union autour duquel elle put se rallier tout entiere. Tel fut le voeu emis a la fois par les jacobins, les cordeliers, les sections et la commune.

La convention, docile a ce voeu irresistible et repete sous tant de formes, renouvela tous ses comites de surete generale, des finances, de la guerre, de legislation, etc. Le comite de salut public, deja charge de trop d'affaires et qui n'etait point encore assez suspect pour qu'on osat en destituer brusquement tous les membres, fut seul maintenu. Lebrun fut remplace aux relations exterieures par Deforgues, et Claviere aux finances par Destournelles. On regarda comme non avvenu le projet de constitution presente par Condorcet, d'apres les vues des girondins; le comite de salut public dut en presenter un autre sous huit jours. On lui adjoignit cinq membres pour ce travail. Enfin il recut ordre de preparer un mode d'execution pour l'emprunt force, et un projet d'organisation pour l'armee revolutionnaire.

Les seances de la convention avaient un aspect tout nouveau depuis le 31 mai. Elles etaient silencieuses, et presque tous les decrets etaient adoptes sans discussion. Le cote droit et une partie du centre ne votaient plus; ils semblaient protester par leur silence contre toutes les decisions prises depuis le 2 juin, et attendre les nouvelles des departemens. Marat avait cru devoir par justice se suspendre lui-meme, jusqu'a ce que ses adversaires les girondins fussent juges. En attendant, il renoncait, disait-il, a ses fonctions, et se bornait a eclairer la convention dans sa feuille. Les deux deutes Doulcet et Fonfrede de Bordeaux rompirent seuls le silence de l'assemblee.

Doulcet denonca le comite d'insurrection, qui n'avait pas cesse de se reunir a l'Eveche, et qui, arretant les paquets a la poste, les decachetait, et les renvoyait decachetes a leur adresse, avec son timbre, portant ces mots: *Revolution du 31 mai*. La convention passa a l'ordre du jour. Fonfrede, membre de la commission des douze, mais excepte du decret d'arrestation, parce qu'il s'etait oppose aux mesures de cette commission, Fonfrede monta a la tribune, et demanda l'execution du decret qui ordonnait sous trois jours le rapport sur les detenus. Cette reclamation excita quelque tumulte. "Il faut, dit Fonfrede, prouver au plus tot l'innocence de nos collegues. Je ne suis reste ici que pour les defendre, et je vous declare qu'une force armee s'avance de Bordeaux pour venger les attentats commis contre eux." De grands cris s'eleverent a ces paroles, l'ordre du jour repoussa la proposition de Fonfrede, et on retomba aussitot dans un silence profond. Ce sont, dirent les jacobins, *les derniers cris des crapauds du marais*.

La menace faite par Fonfrede du haut de la tribune n'etait point vaine, et non seulement les Bordelais, mais les habitans de presque tous les departemens etaient prêts a prendre les armes contre la convention. Leur mecontentement datait de plus loin que le 2 juin; il avait commence avec les querelles entre les montagnards et les girondins. On doit se souvenir que, dans toute la France, les municipalites et les sections etaient divisees. Les partisans du systeme montagnard occupaient les municipalites et les clubs; les republicains moderes, qui, au

milieu des crises de la revolution, voulaient conserver l'equite ordinaire, s'etaient tous retires, au contraire, dans les sections. Deja la rupture avait eclate dans plusieurs villes. A Marseille, les sections avaient depouille la municipalite de ses pouvoirs, pour les transporter a un *comite central*; elles avaient en outre institue de leur chef un tribunal populaire pour juger les patriotes accuses d'exces revolutionnaires. Les commissaires Bayle et Boisset casserent en vain ce comite et ce tribunal; leur autorite fut toujours meconnue, et les sections etaient restees en insurrection permanente contre la revolution. A Lyon, il y avait eu un combat sanglant. Il s'agissait de savoir si un arrete municipal, portant l'institution d'une armee revolutionnaire et d'une taxe de guerre sur les riches, serait execute. Les sections qui s'y refusaient s'etaient declarees en permanence: la municipalite avait voulu les dissoudre; mais, aidees du directoire de departemens, elles avaient resiste. Le 29 mai, on en etait venu aux mains, malgre la presence des deux commissaires de la convention, qui firent de vains efforts pour empecher le combat. Les sections victorieuses, apres avoir pris d'assaut l'arsenal et l'hotel-de-ville, avaient destitue la municipalite, ferme le club jacobin, ou Chalier excitait les plus grands orages, et s'etaient emparees de la souverainete de Lyon. Il y avait eu quelques centaines de morts dans ce combat. Les representans Nioche et Gauthier resterent detenus tout un jour; delivres ensuite, ils se retirerent aupres de leurs collegues Albite et Dubois-Crance, qui, comme eux, avaient une mission pour l'armee des Alpes.

Telle etait la situation de Lyon et du Midi dans les derniers jours de mai. Bordeaux n'offrait pas un aspect plus rassurant. Cette ville, avec toutes celles de l'Ouest, de la Bretagne et de la Normandie, attendait pour agir que les menaces, si long-temps repetees contre les deputes des provinces, fussent realisees. C'est dans ces dispositions que les departemens apprirent les evenemens de la fin de mai. La journee du 27, ou la commission des douze avait ete supprimee une premiere fois, causa deja beaucoup d'irritation, et de toutes parts il fut question de prendre des arretes improbateurs de ce qui se passait a Paris. Mais le 31 mai, le 2 juin, mirent le comble a l'indignation. La renommee, qui grossit toute chose, exagera les faits. On repandit que trente-deux deputes avaient ete massacres par la commune; que les caisses publiques etaient livrees au pillage; que les brigands de Paris s'etaient emparees du pouvoir, et allaient le transmettre ou a l'etranger, ou a Marat, ou a d'Orleans. On s'assembla pour faire des petitions, et pour se disposer a prendre les armes contre la capitale. Dans ce moment les deputes fugitifs vinrent rapporter eux-memes ce qui s'etait passe, et donner plus de consistance aux mouvemens qui eclataient de toutes parts.

Outre ceux qui s'etaient deja evades, plusieurs echapperent encore aux gendarmes; d'autres meme quitterent l'assemblee pour aller fomenter l'insurrection. Gensonne, Valaze, Vergniaud, s'obstinerent a demeurer,

disant que, s'il etait bon qu'une partie d'entre eux allat reveiller le zele des departemens, il etait utile aussi que les autres restassent en otages dans les mains de leurs ennemis, pour y faire eclater par un proces, et au peril de leur tete, l'innocence de tous. Buzot, qui n'avait jamais voulu se soumettre au decret du 2 juin, se transporta dans son departemens de l'Eure pour y exciter un mouvement parmi les Normands; Gorsas l'y suivit dans la meme intention. Brissot se rendit a Moulins. Meilhan, qui n'etait point arrete, mais qui avait donne asile a ses collegues dans les nuits du 31 mai au 2 juin; Duchatel, que les montagnards appelaient le revenant du 21 janvier, parce qu'il etait sorti de son lit pour voter en faveur de Louis XVI, quitterent la convention pour aller remuer la Bretagne. Biroteau echappa aux gendarmes, et alla avec Chasset diriger les mouvemens des Lyonnais. Rebecqui, devancant Barbaroux, qui etait encore retenu, se rendit dans les Bouches-du-Rhone. Rabaut Saint-Etienne accourut a Nimes, pour faire concourir le Languedoc au mouvement general contre les oppresseurs de la convention.

Des le 13 juin, le departemens de l'Eure s'assembla et donna le premier le signal de l'insurrection. La convention, disait-il, n'etant plus libre, et le devoir de tous les citoyens etant de lui rendre la liberte, il arretait qu'une force de quatre mille hommes serait levee pour marcher sur Paris, et que des commissaires envoyes a tous les departemens voisins iraient les engager a imiter leur exemple, et a concerter leurs operations. Le departemens du Calvados,

seant a Caen, fit arreter les deux deutes, Romme et Prieur de la Cote-d'Or, envoyes par la convention pour presser l'organisation de l'armee des cotes de Cherbourg. Il fut convenu que les departemens de la Normandie s'assembleraient extraordinairement a Caen pour se federer. Tous les departemens de la Bretagne, tels que ceux des Cotes-du-Nord, du Finistere, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de la Loire-Inferieure, prirent des arretes semblables, et deputerent des commissaires a Rennes, pour y etablir l'autorite centrale de la Bretagne. Les departemens du bassin de la Loire, excepte ceux qui etaient occupes par les Vendeens, suivirent l'exemple general, et proposerent meme d'envoyer des commissaires a Bourges, d'y former une convention composee de deux deutes de chaque departemens, et d'aller detruire la convention usurpatrice ou opprimee, siegeant a Paris.

A Bordeaux, la sensation fut extremement vive. Toutes les autorites constituees se reunirent en assemblee, dite *commission populaire de salut public*, declarerent que la convention n'etait plus libre, et qu'il fallait lui rendre la liberte; en consequence, elles arreterent qu'une force armee serait levee sur-le-champ, et qu'en attendant, une petition serait adreesee a la convention nationale, pour qu'elle s'expliquat et fit connaitre la verite sur les journees de juin. Elles depecherent ensuite des commissaires a tous les departemens, pour les inviter a une coalition generale. Toulouse, ancienne ville parlementaire, ou

beaucoup de partisans de l'ancien regime se cachaiet derriere les girondins, avaient deja institue une force departementale de mille hommes. Ses administrations declarerent, en presence des commissaires envoyes a l'armee des Pyrenees, qu'elles ne reconnaissaient plus la convention: elles elargirent beaucoup d'individus emprisonnes, en firent incarcerner beaucoup d'autres accuses d'etre montagnards, et annoncerent ouvertement qu'elles etaient pretes a se federer avec les departemens du Midi. Les departemens superieurs du Tarn, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron, du Cantal, du Puy-de-Dome, de l'Herault, suivirent l'exemple de Toulouse et de Bordeaux. Nimes se declara en etat de resistance; Marseille redigea une petition foudroyante, remit en activite son tribunal populaire, commença une procedure contre les *tueurs*, et prepara une force de six mille hommes. A Grenoble, les sections furent convoquees, et leurs presidents, reunis aux autorites constituees, s'emparerent de tous les pouvoirs, envoyerent des deutes a Lyon, et voulaient faire arreter Dubois-Crance et Gauthier, commissaires de la convention a l'armee des Alpes. Le departemens de l'Ain adopta la meme marche. Celui du Jura, qui avait deja leve un corps de cavalerie et une force departementale de huit cents hommes, protesta de son cote contre l'autorite de la convention. A Lyon enfin, ou les sections regnaient en souveraines depuis le combat du 29 mai, on recut et on envoya des deutes pour se concerter avec Marseille, Bordeaux et Caen; on instruisit sur-le-champ une procedure contre Chalier, president du club Jacobin, et

contre plusieurs autres montagnards. Il ne restait donc sous l'autorité de la convention que les departemens du Nord, et ceux qui composaient le bassin de la Seine. Les departemens insurges s'elevaient a soixante ou soixante-dix, et Paris devait, avec quinze ou vingt, resister a tous les autres, et continuer la guerre avec l'Europe.

A Paris, les avis etaient partages sur les moyens a prendre dans ce peril. Les membres du comite de salut public, Cambon, Barrere, Breard, Treillard, Mathieu, patriotes accredites, quoiqu'ils eussent improuve le 2 juin, auraient voulu qu'on employat les voies de conciliation. Il fallait, suivant eux, prouver la liberte de la convention par des mesures energiques contre les agitateurs, et, au lieu d'irriter les departemens par des decrets severes, les ramener en leur montrant le danger d'une guerre civile en presence de l'etranger. Barrere proposa, au nom du comite de salut public, un projet de decret tout a fait concu dans cet esprit. Dans ce projet, les comites revolutionnaires, qui s'etaient rendus si redoutables par leurs nombreuses arrestations, devaient etre casses dans toute la France, ou ramenes au but de leur institution, qui etait la surveillance des etrangers suspects; les assemblees primaires devaient etre reunies a Paris pour nommer un autre commandant de la force armee, a la place d'Henriot, qui etait de la nomination des insurges; enfin, trente deputes devaient etre envoyes aux departemens comme otages. Ces mesures semblaient propres a calmer et a rassurer les departemens. La

suppression des comites revolutionnaires mettait un terme a l'inquisition exercee contre les suspects; le choix d'un bon commandant assurait l'ordre a Paris; les trente deputes envoyes devaient servir a la fois d'otages et de conciliateurs. Mais la Montagne n'etait pas du tout disposee a negocier. Usant avec hauteur de ce qu'elle appelait l'autorite nationale, elle repoussa tous les moyens de conciliation. Robespierre fit ajourner le projet du comite. Danton, elevant encore sa voix dans cette circonstance perilleuse, rappela les crises fameuses de la revolution, les dangers de septembre au moment de l'invasion de la Champagne et de la prise de Verdun; les dangers de janvier, avant que la condamnation du dernier roi fut decidee; enfin les dangers bien plus grands d'avril, alors que Dumouriez marchait sur Paris, et que la Vendee se soulevait. La evolution, suivant lui, avait surmonte tous ces perils; elle etait sortie victorieuse de toutes ces crises, elle sortirait victorieuse encore de la derniere. "C'est au moment, s'ecria-t-il, d'une grande production que les corps politiques, comme les corps physiques, paraissent toujours menaces d'une destruction prochaine. Eh bien! la foudre gronde, et c'est au milieu de ses eclats que le grand oeuvre, qui etablira le bonheur de vingt-quatre millions d'hommes, sera produit." Danton voulait que, par un decret commun a tous les departemens, il leur fut enjoint de se retracter vingt-quatre heures apres sa reception, sous peine d'etre mis hors la loi. La voix puissante de Danton, qui n'avait jamais retenti dans les grands perils sans ranimer les courages, produisit son effet accoutume. La

convention, quoiqu'elle n'adoptat pas exactement les mesures proposees, rendit neanmoins les decrets les plus energiques. Premierement, elle declara, quant au 31 mai et au 2 juin, que le peuple de Paris, en s'insurgeant, avait bien merite de la patrie[1]; que les deputes,

[Note 1: Decret du 13 juin.]

qui d'abord devaient etre mis en arrestation chez eux, et dont quelques-uns s'etaient evades, seraient transferees dans une maison de force, pour y etre detenus comme les prisonniers ordinaires; qu'un appel de tous les deputes serait fait, et que les absens sans commission ou sans autorisation, seraient dechus et remplaces par leurs supplens; que les autorites departementales ou municipales ne pourraient ni se deplacer, ni se transporter d'un lieu dans un autre; qu'elles ne pourraient correspondre entre elles, et que tous commissaires envoyes de departemens a departemens, dans le but de se coaliser, devaient etre saisis sur-le-champ par les bons citoyens, et envoyes a Paris sous escorte. Apres ces mesures generales, la convention cassa l'arrete du departemens de l'Eure; elle mit en accusation les membres du departemens du Calvados, qui avaient arrete deux de ses commissaires; elle se conduisit de meme a l'egard de Buzot, instigateur de la revolte des Normands; elle fit partir deux deputes, Mathieu et Treilhard, pour les departemens de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, qui demandaient des explications avant de s'insurger. Elle

manda les autorités de Toulouse, cassa le tribunal et le comite central de Marseille; decreta Barbaroux, et mit les patriotes incarceres sous la sauvegarde de la loi. Enfin, elle envoya Robert Lindet a Lyon, pour y aller prendre connaissance des faits, et y faire un rapport sur l'etat de cette ville.

Ces decrets, rendus successivement dans le courant de juin, ebranlerent beaucoup de departemens, peu habitues a lutter avec l'autorite centrale. Intimides, incertains, ils resolurent d'attendre l'exemple que leur donneraient des departemens plus puissans, ou plus engages dans la querelle.

Les administrations de la Normandie, excitees par la presence des deputes qui s'etaient joints a Buzot, tels que Barbaroux, Guadet, Louvet, Salles, Petion, Bergoing, Lesage, Cussy, Kervelegan, poursuivirent leurs premieres demarches, et fixerent a Caen le siege d'un comite central des departemens. L'Eure, le Calvados, l'Orne, y envoyerent des commissaires. Les departemens de la Bretagne, qui s'etaient d'abord confederes a Rennes, deciderent qu'ils se joindraient a l'assemblee centrale de Caen, et qu'ils y depecheraient des deputes. Le 30 juin, en effet, les envoyes du Morbihan, du Finistere, des Cotes-du-Nord, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inferieure, reunis a ceux du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, se constituent en *assemblee centrale de resistance a l'oppression*, promettent de maintenir l'egalite, l'unite, l'indivisibilite de la

republique, mais jurent haine aux anarchistes, et s'engagent a n'employer leurs pouvoirs que pour assurer le respect des personnes, des proprietes et de la souverainete du peuple. Apres s'etre ainsi constitues, ils decident qu'il sera fourni par chaque departemens des contingens destines a composer une force armee suffisante pour aller a Paris retablir la representation nationale dans son integrite. Felix Wimpffen, general de l'armee qui devait s'organiser le long des cotes de Cherbourg, est nomme commandant de l'armee departementale. Il accepte, et se revet aussitot du titre qu'il vient de recevoir. Mande a Paris par le ministre de la guerre, il repond qu'il n'y a qu'un moyen de faire la paix, c'est de revoquer tous les decrets rendus depuis le 31 mai; qu'a ce prix les departemens fraterniseront avec la capitale, mais que, dans le cas contraire, il ne peut aller a Paris qu'a la tete de soixante mille Normands et Bretons.

Le ministre, en meme temps qu'il appelait Wimpffen a Paris, ordonnait au regiment des dragons de la Manche, stationne dans la Normandie, de partir sur-le-champ pour se rendre a Versailles. A cette nouvelle, tous les federes deja rassembles a Evreux se mirent en bataille, la garde nationale se joignit a eux, et on ferma aux dragons le chemin de Versailles. Ceux-ci, ne voulant pas en venir aux mains, promirent de ne pas partir, et fraterniserent en apparence avec les federes. Les officiers ecrivirent secretement a Paris qu'ils ne pouvaient obeir sans commencer la guerre civile. On leur permit alors de rester.

L'assemblee de Caen decida que les bataillons bretons deja arrives seraient diriges de Caen sur Evreux, rendez-vous general de toutes les forces. On expedia sur ce point des vivres, des armes, des munitions, des fonds pris dans les caisses publiques. On y envoya des officiers gagnes a la cause du federalisme, et beaucoup de royalistes caches qui se jetaient dans tous les soulevemens, et prenaient le masque du republicanisme pour combattre la revolution. Parmi les contre-revolutionnaires de cette espece etait le nomme Puisaye, qui affichait un grand zele pour la cause des girondins, et que Wimpffen, royaliste deguise, nomma general de brigade, et chargea du commandement de l'avant-garde deja reunie a Evreux. Cette avant-garde pouvait s'elever a cinq ou six mille hommes, et s'augmentait tous les jours de nouveaux contingens. Les braves Bretons accouraient de toutes parts, et annoncaient d'autres bataillons qui devaient les suivre en plus grand nombre. Une circonstance les empechait de venir tous en masse, c'etait la necessite de garder les cotes de l'Ocean contre les flottes anglaises, et d'envoyer des bataillons contre la Vendee, qui debordait deja jusqu'a la Loire, et semblait prete a la franchir. Quoique les Bretons des campagnes fussent devoues au clerge, ceux des villes etaient republicains sinceres, et, tout en combattant Paris, ils n'en voulaient pas moins continuer une guerre opiniatre contre la Vendee.

Telle etait la situation des choses dans la Bretagne et la

Normandie, vers les premiers jours de juillet. Dans les departemens voisins de la Loire, on s'etait ralenti; des commissaires de la convention, qui se trouvaient alors sur les lieux pour diriger les nouvelles levees sur la Vendee, avaient engage les administrateurs a attendre les evenemens avant de se compromettre davantage. La, pour le moment, on ne songeait plus a envoyer des deutes a Bourges, et on observait une grande reserve.

A Bordeaux, l'insurrection etait permanente et energique. Les deutes Treilhard et Mathieu furent gardes a vue des leur arrivee, et il fut question d'abord de les garder comme otages; cependant, sans en venir a cette extremite, on les somma de comparaitre devant la commission populaire, ou les bourgeois, qui les regardaient comme des envoyes *maratistes*, les accueillirent assez mal. On les interrogea sur ce qui s'etait passe a Paris; et, apres les avoir entendus, la commission declara que, d'apres leur deposition meme, la convention n'avait pas ete libre au 2 juin, ne l'etait plus depuis cette epoque; qu'ils n'etaient eux-memes que les envoyes d'une assemblee sans caractere legal, et qu'en consequence ils n'avaient qu'a sortir du departemens.

Ils furent en effet reconduits sur les limites, et immediatement apres on decreta a Bordeaux les mesures qui venaient d'etre prises a Caen. On prepara des subsistances et des armes; on detourna les fonds publics, et une avant-garde fut portee a Langon, en attendant le

corps principal qui devait partir sous peu de jours. Ceci se passait encore dans les derniers jours de juin et les premiers de juillet.

Les deputes Mathieu et Treillard, trouvant moins de resistance, et pouvant mieux se faire entendre dans les departemens de la Dordogne, de la Vienne, de Lot-et-Garonne, parvinrent a calmer les esprits, et reussirent, par leur caractere conciliateur, a empecher des mesures hostiles et a gagner du temps dans l'interet de la convention. Mais dans les departemens plus eleves, dans les montagnes de la Haute-Loire, et sur leur revers, dans l'Herault, le Gard, sur tous les bords du Rhone, l'insurrection fut generale: le Gard et l'Herault mirent leurs bataillons en marche, et les envoyerent au Pont-Saint-Esprit, pour y occuper les passages du Rhone, et y faire leur jonction avec les Marseillais qui devaient remonter ce fleuve. Les Marseillais, en effet, refusant d'obtemperer aux decrets de la convention, maintinrent leur tribunal, n'elargirent point les patriotes incarceres, et firent meme commencer les executions.

Ils formerent une armee de six mille hommes, qui s'avanca d'Aix sur Avignon, et qui, se liant aux Languedociens reunis au Pont-Saint-Esprit, devait soulever dans sa marche les rives du Rhone, de l'Isere et de la Drome, et se coaliser enfin avec les Lyonnais et avec les montagnards de l'Ain et du Jura. A Grenoble, les administrations federalisees luttaienent contre Dubois-Crance, et menacaient meme de

l'arreter. N'osant encore lever des troupes, elles avaient envoye des deputes pour fraterniser avec Lyon. Dubois-Crance, avec l'armee desorganisee des Alpes, se trouvait au milieu d'une ville presque revoltee, qui lui disait chaque jour que le Midi pouvait se passer du Nord; il avait a garder la Savoie, ou les illusions inspirees d'abord par la liberte et par la domination francaise etaient dissipees, ou l'on se plaignait des levees d'hommes et des assignats, et ou l'on ne comprenait rien a cette revolution si agitee et si differente de ce qu'on l'avait crue d'abord. Il avait sur ses cotes la Suisse, ou les emigres s'agitaient, et ou Berne voulait de nouveau envoyer garnison a Geneve; et sur ses derrieres, enfin, Lyon, qui interceptait sa correspondance avec le comite de salut public.

A Lyon on avait recu Robert Lindet; mais on avait prete en sa presence meme le serment federaliste: UNITE, INDIVISIBILITE DE LA REPUBLIQUE; HAINE AUX ANARCHISTES, ET REPRESENTATION NATIONALE TOUT ENTIERE. Loin d'envoyer a Paris les patriotes arretes, on avait continue les procedures commencees contre eux. Une nouvelle autorite, composee des deputes des communes et des membres des corps constitues, s'etait formee sous le titre de *Commission populaire et republicaine de salut public de Rhone-et-Loire*. Cette assemblee venait de decreter l'organisation d'une force departementale, pour se coaliser avec les freres du Jura, de l'Isere, des Bouches-du-Rhone, de la Gironde et du Calvados. Cette force etait deja toute prete; on avait

decide en outre la levee d'un subside; et la, comme dans tous les autres departemens, on n'attendait plus qu'un signal pour se mettre en mouvement. Dans le Jura, des qu'on apprit la nouvelle que les deux deputes Bassal et Garnier de Troyes, envoyes pour retablir l'obeissance envers la convention, avaient reuni a Dole quinze cents hommes de troupe de ligne, plus de quatorze mille montagnards avaient pris les armes, et se disposaient a les envelopper.

Si l'on considere l'etat de la France dans les premiers jours de juillet 1793[1], on verra qu'une colonne sortie de la Bretagne et de la Normandie,

[Note 1: Rapport de Cambon sur les travaux du comite de salut public, depuis le 10 avril jusqu'au 10 juillet.]

et portee jusqu'a Evreux, ne se trouvait qu'a quelques lieues de Paris; qu'une autre s'avancait de Bordeaux, et pouvait entrainer a sa suite tous les departemens du bassin de la Loire, encore incertains; que six mille Marseillais, postes a Avignon, en attendant les Languedociens au Pont-Saint-Esprit, occupe deja par huit cents Nimois, etaient a portee de se reunir a Lyon avec tous les federes de Grenoble, de l'Ain et du Jura, pour fondre, a travers la Bourgogne, sur Paris. En attendant cette jonction generale, les federalistes prenaient tous les fonds dans les caisses, interceptaient les subsistances et les munitions envoyees aux armees, et remettaient en

circulation les assignats rentres par la vente des biens nationaux. Une circonstance remarquable, et qui caracterise bien l'esprit des partis, c'est que les deux factions s'adressaient les memes reproches et s'attribuaient le meme but. Le parti de Paris et de la Montagne imputait aux federalistes de vouloir perdre la republique en la divisant, et de s'entendre avec les Anglais pour faire un roi, qui serait ou le duc d'Orleans, ou Louis XVII, ou le duc d'York. De son cote, le parti des departemens et des federalistes accusait la Montagne de vouloir amener la contre-revolution par l'anarchie, et disait que Marat, Robespierre, Danton, etaient vendus a l'Angleterre ou a d'Orleans. Ainsi des deux cotes, c'etait la republique qu'on pretendait sauver, et la monarchie dont on croyait combattre le retour. Deplorable et ordinaire aveuglement des partis!

Mais ce n'etait la qu'une portion des dangers de notre malheureuse patrie. L'ennemi du dedans n'etait a craindre qu'a cause de l'ennemi du dehors, devenu plus redoutable que jamais. Tandis que des armees de Francais s'avancaient des provinces vers le centre, des armees d'etrangers entouraient de nouveau la France et la menacaient d'une invasion presque inevitable. Depuis la bataille de Nerwinde et la defection de Dumouriez, une suite effrayante de revers nous avait fait perdre nos conquetes et notre frontiere du Nord. On se souvient que Dampierre, nomme general en chef, avait rallie l'armee sous les murs de Bouchain, et lui avait rendu la un peu

d'ensemble et de courage. Heureusement pour la revolution, les Coalises, fideles au plan methodique arrete au commencement de la campagne, ne voulaient percer sur aucun point, et ne devaient penetrer en France que lorsque le roi de Prusse, apres avoir pris Mayence, pourrait s'avancer dans le coeur de nos provinces. S'il s'etait trouve chez les generaux de la coalition un peu de genie ou un peu d'union, la cause de la revolution etait perdue. Apres Nerwinde et la defection de Dumouriez, ils auraient du marcher en avant, ne laisser aucun repos a notre armee battue, divisee et trahie; et, soit qu'on la fit prisonniere, soit qu'on la rejetat dans les places fortes, nos campagnes restaient ouvertes a l'ennemi victorieux. Mais les allies tinrent un congres a Anvers pour regler les operations ulterieures de la guerre. Le duc d'York, le prince de Cobourg, le prince d'Orange et divers generaux deciderent entre eux ce qu'il convenait de faire. On resolut de prendre Conde et Valenciennes, pour donner a la maison d'Autriche de nouvelles places fortes dans les Pays-Bas, et de s'emparer de Dunkerque, pour assurer a l'Angleterre ce port si desire sur le continent. Ces conventions faites, on recommenca les operations. Les Anglais, les Hollandais etaient arrives en ligne. Le duc d'York commandait vingt mille Autrichiens et Hanovriens; le prince d'Orange quinze mille Hollandais; le prince de Cobourg avait quarante-cinq Mille Autrichiens et huit mille Hessois. Le prince de Hohenlohe occupait avec trente mille Autrichiens Namur et Luxembourg, et liait l'armee coalisee des Pays-Bas avec l'armee prussienne chargee du siege de Mayence. Ainsi

quatre-vingt ou quatre-vingt dix mille hommes menaçaient le Nord.

Déjà les coalisés faisaient le blocus de Conde, et la plus grande ambition du gouvernement français était de débloquer cette place. Dampierre, brave, mais se défiant de ses soldats, n'osait pas attaquer ces masses formidables. Cependant, pressé par les commissaires de la convention, il ramène notre armée au camp de Famars sous Valenciennes, et le 1^{er} mai il attaque sur plusieurs colonnes les Autrichiens retranchés dans les bois de Vicogne et de Saint-Amand. Les combinaisons militaires étaient timides encore; former une masse, saisir le point faible de l'ennemi, et le frapper hardiment, était une tactique inconnue aux deux partis. Dampierre se jette avec bravoure, mais en petites masses, sur un ennemi divisé lui-même, et qu'il eût été facile d'accabler sur un point; puni de sa faute, il est repoussé après un combat acharné. Le 9 mai il recommence l'attaque; il était moins divisé que la première fois, mais les ennemis avertis l'étaient moins aussi; et, tandis qu'il fait des efforts héroïques pour décider de la prise d'une redoute qui devait déterminer la jonction de deux de ses colonnes, il est atteint d'un boulet de canon, et blessé à mort. Le général Lamarche, revêtu du commandement provisoire, ordonne la retraite, et ramène l'armée dans le camp de Famars.

Le camp de Famars, situé sous les murs de Valenciennes, et lié à cette place, empêchait d'en faire le siège. Les

coalises resolurent de l'attaquer le 23 mai. Ils eparpillerent leurs troupes, suivant leur methode accoutumee, en disperserent inutilement une partie sur une foule de points que la prudence autrichienne voulait tous garder, et n'attaquerent pas le camp avec toute la puissance qu'ils auraient pu deployer. Arretes une journee entiere par l'artillerie, honneur de l'armee francaise, il ne passerent que vers le soir la Ronelle, qui defendait le front du camp. Lamarche decampa la nuit en bon ordre, et vint se poster au camp de Cesar, qui se liait a la place de Bouchain, comme celui de Famars a Valenciennes. Ici encore il fallait nous poursuivre et nous disperser; mais l'egoisme et la methode fixerent les coalises autour de Valenciennes. Une partie de leur armee, disposee en corps d'observation, se placa entre Valenciennes et Bouchain, et fit face au camp de Cesar. Une autre division entreprit le siege de Valenciennes, et le reste continua le blocus de Conde, qui manquait de vivres, et qu'on esperait reduire sous peu de jours. Le siege regulier de Valenciennes fut commence. Cent quatre-vingts bouches a feu venaient de Vienne, et cent autres de Hollande; quatre-vingt-treize mortiers etaient deja prepares. Ainsi en juin et en juillet on affamait Conde, on incendiait Valenciennes, et nos generaux occupaient le camp de Cesar avec une armee battue et desorganisee. Conde et Valenciennes reduits, tout devenait a craindre.

L'armee de la Moselle, liant l'armee du Nord a celle du Rhin, avait passe sous les ordres de Ligneville, quand Beurnonville fut nomme ministre de la guerre. Elle se

trouvait en presence du prince de Hohenlohe, et n'en avait rien a craindre, car ce prince, occupant a la fois Namur, Luxembourg et Treves, avec trente mille hommes au plus, ayant devant lui les places de Metz et Thionville, ne pouvait rien tenter de dangereux. On venait de l'affaiblir encore en detachant sept a huit mille hommes de son corps pour les joindre a l'armee prussienne. Des lors il devenait plus facile et plus convenable que jamais de joindre l'armee active de la Moselle a celle du Haut-Rhin, pour tenter des operations importantes.

Sur le Rhin, la campagne precedente s'etait terminee a Mayence. Custine, apres ses ridicules demonstrations autour de Francfort, avait ete contraint de se replier et de s'enfermer a Mayence, ou il avait rassemble une artillerie assez considerable, tiree de nos places fortes, et particulierement de Strasbourg. La, il formait mille projets; tantot il voulait prendre l'offensive, tantot garder Mayence, tantot meme abandonner cette place. Enfin il fut resolu qu'il la garderait et il contribua meme a decider le conseil executif a prendre cette determination. Le roi de Prusse se vit alors force d'en faire le siege, et c'etait la resistance qu'il rencontrait sur ce point, qui empechait les coalises d'avancer au Nord.

Le roi de Prusse passa le Rhin a Bacharach, un peu au-dessous de Mayence; Wurmser, avec quinze mille Autrichiens et quelques mille hommes de Conde, le franchit un peu au-dessus: le corps hessois de Schoenfeld resta

sur la rive droite devant le faubourg de Cassel. L'armée prussienne n'était pas encore aussi forte qu'elle devait l'être d'après les engagements qu'avait pris Frédéric-Guillaume. Ayant envoyé un corps considérable en Pologne, il ne lui restait que cinquante-cinq mille hommes; en y comprenant les différents contingents, Hessois, Saxons et Bavaois. Ainsi, en comptant les sept à huit mille Autrichiens détachés de Hohenlohe, les quinze mille Autrichiens de Wurmser, les cinq ou six mille émigrés de Condé, et les cinquante-cinq mille hommes du roi de Prusse, on peut évaluer à près de quatre-vingt mille soldats l'armée qui menaçait la frontière de l'Est. Nos places fortes du Rhin renfermaient à peu près trente-huit mille hommes de garnison; l'armée active était de quarante à quarante-cinq mille hommes, celle de la Moselle de trente; et si l'on avait réuni ces deux dernières sous un seul commandement, et avec un point d'appui comme celui de Mayence, on aurait pu aller chercher le roi de Prusse lui-même et l'occuper au-delà du Rhin.

Les deux généraux de la Moselle et du Rhin auraient du au moins s'entendre, ils auraient pu disputer, empêcher même le passage du fleuve, mais ils n'en firent rien. Dans le courant du mois de mars, le roi de Prusse traversa impunément le Rhin, et ne rencontra sur ses pas que des avant-gardes qu'il repoussa sans peine. Pendant ce temps, Custine était à Worms. Il n'avait pris soin de défendre ni les bords du Rhin, ni les revers des Vosges, qui, formant le pourtour de Mayence, auraient pu arrêter la

marche des Prussiens. Il accourut, mais s' alarma subitement des echecs essayes par ses avant-gardes; il crut avoir cent cinquante mille hommes sur les bras, il se figura surtout que Wurmser, qui devait deboucher par le Palatinat et au-dessus de Mayence, etait sur ses derrieres, et allait le separer de l'Alsace; il demanda des secours a Ligneville, qui, tremblant de son cote, n'osa pas deplacer un regiment; alors il se mit a fuir, se retira tout d'un trait sur Landau, puis sur Wissembourg, et songea meme a chercher une protection sous le canon de Strasbourg. Cette inconcevable retraite ouvrit tous les passages aux Prussiens, qui vinrent se grouper sous Mayence, et l'investirent sur les deux rives.

Vingt mille hommes s'etaient enfermes dans la place, et si c'etait beaucoup pour la defense, c'etait beaucoup trop pour l'etat des vivres, qui ne pouvaient pas suffire a une garnison aussi considerable. L'incertitude de nos plans militaires avait empeche de prendre aucune mesure pour l'approvisionnement de la ville. Heureusement elle renfermait deux representants du peuple, Rewbell et l'heroique Merlin de Thionville, Les generaux Kleber, Aubert-Dubayet et l'ingenieur Meunier, enfin une garnison qui avait toutes les vertus guerrieres, la bravoure, la sobriete, la constance. L'investissement commença en avril. Le general Kalkreuth formait le siege avec un corps prussien. Le roi de Prusse et Wurmser etaient en observation au pied des Vosges, et faisaient face a Custine. La garnison renouvelait frequemment ses sorties

et etendait fort loin sa defense. Le gouvernement francais, sentant la faute qu'il avait commise en separant les deux armees de la Moselle et du Rhin, les reunit sous Custine. Ce general, disposant de soixante a soixante-dix mille hommes, ayant les Prussiens et les Autrichiens eparpilles devant lui, et au-dela Mayence, gardee par vingt mille Francais, ne songeait pas a fondre sur le corps d'observation, a le disperser, et a venir joindre la brave garnison qui lui tendait la main. Vers le milieu de mai, sentant le danger de son inaction, il fit une tentative mal combinee, mal secondee et qui degenera en une deroute complete. Suivant son usage, il se plaignit des subordonnes, et fut transporte a l'armee du Nord pour rendre l'organisation et le courage aux troupes retranchees au camp de Cesar. Ainsi la coalition qui faisait les sieges de Valenciennes et de Mayence, pouvait, apres deux places prises, avancer sur notre centre, et effectuer sans obstacle l'invasion.

Du Rhin aux Alpes et aux Pyrenees, une chaine de revoltes menacait les derrieres de nos armees et interrompait leurs communications. Les Vosges, le Jura, l'Auvergne, la Lozere, forment, du Rhin aux Pyrenees, une masse presque continue de montagnes de differente etendue et de diverse hauteur. Les pays de montagnes sont, pour les institutions, les moeurs et les habitudes, des lieux de conservation. Dans presque toutes celles que nous venons de designer, la population gardait un reste d'attachement pour son ancienne maniere d'etre, et, sans etre aussi

fanatisee que la Vendee, elle etait neanmoins assez disposee a s'insurger. Les Vosges, a moitie allemandes, etaient travaillees par les nobles, par les pretres, et montraient des dispositions d'autant plus menacantes, que l'armee du Rhin chancelait davantage. Le Jura etait tout entier insurge pour la Gironde; et si dans sa rebellion il montrait plus d'esprit de liberte, il n'en etait pas moins dangereux, car quinze a vingt mille montagnards se rassemblaient autour de Lons-le-Saulnier, et se liaient aux revoltes de l'Ain et du Rhone. On a vu dans quel etat se trouvait Lyon. Les montagnes de la Lozere, qui separent la Haute-Loire du Rhone, se remplissaient de revoltes a la maniere des Vendeens. Commandes par un ex-constituant nomme Charrier, ils s'elevaient deja au nombre de trente mille, et pouvaient se joindre par la Loire a la Vendee. Apres, venaient les insurges federalistes du midi. Ainsi, de vastes revoltes, differentes de but et de principes, mais egalement formidables, menacaient les derrieres des armees du Rhin, des Alpes et des Pyrenees.

Le long des Alpes, les Piemontais etaient en armes, et voulaient reprendre sur nous la Savoie et le comte de Nice. Les neiges empechaient le commencement des hostilites le long du Saint-Bernard, et chacun gardait ses postes dans les trois vallees de Sallenche, de la Tarentaise et de la Maurienne. Aux Alpes maritimes et a l'armee dite d'Italie, il en etait autrement. La les hostilites avaient ete reprises de bonne heure, et des le mois de mai on avait recommence a se disputer le poste si important de

Saorgio, duquel dependait la tranquille possession de Nice. En effet, ce poste une fois occupe, les Francais etaient maitres du Col de Tende, et tenaient la clef de la grande chaine. Aussi les Piemontais avaient mis autant d'energie a le defendre que nous a l'attaquer. Ils avaient, tant en Savoie que du cote de Nice, quarante mille hommes, renforces par huit mille Autrichiens auxiliaires. Leurs troupes, disseminees en plusieurs corps d'egale force depuis le col de Tende jusqu'au grand Saint-Bernard, avaient suivi, comme toutes celles de la coalition, le systeme des cordons, et gardaient toutes les vallees. L'armee francaise d'Italie etait dans le plus deplorable etat; composee de quinze mille hommes au plus, denuee de tout, faiblement commandee, il n'etait pas possible d'en obtenir de grands efforts. Le general Biron, qui l'avait commandee un instant, l'augmenta de cinq mille hommes, mais il ne put la pourvoir de tout ce qui lui etait necessaire. Si une de ces grandes pensees qui nous auraient perdus au Nord s'etait elevee au Midi, notre ruine n'eut pas ete moins certaine de ce cote. Les Piemontais pouvaient, a la faveur des glaces qui paralysaient forcement toute action du cote des grandes Alpes, transporter toutes leurs forces aux Alpes du Midi, et, debouchant sur Nice avec une masse de trente mille hommes, culbuter notre armee d'Italie, la refouler sur les departemens insurges, la disperser entierement, favoriser le soulèvement des deux rives du Rhone, s'avancer peut-etre jusqu'a Grenoble et Lyon, prendre la par derriere notre armee engagee dans les plaines de la Savoie, et envahir ainsi toute une partie

de la France. Mais il n'y avait pas plus un Amedee chez eux qu'un Eugene chez les Autrichiens, ou qu'un Marlborough chez les Anglais. Ils s'etaient donc bornes a la defense de Saorgio.

Brunet, qui succeda a Anselme, avait fait, sur le poste de Saorgio, les memes efforts que Dampierre du cote de Conde. Apres plusieurs combats inutiles et sanglans, on en livra enfin un dernier, le 12 juin, qui fut suivi d'une deroute complete. Alors encore, si l'ennemi eut puise dans son succes un peu d'audace, il aurait pu nous disperser, nous faire evacuer Nice et repasser le Var. Kellermann etait accouru de son quartier-general des Alpes, avait rallie l'armee au camp de Donjon, fixe des positions defensives, et ordonne, en attendant de nouvelles forces, une inaction absolue. Une circonstance rendait encore plus dangereuse la situation de cette armee, c'etait l'apparition dans la Mediterranee de l'amiral anglais Hood, sorti de Gibraltar avec trente-sept vaisseaux, et de l'amiral Langara, venu avec des forces a peu pres egales des ports d'Espagne. Des troupes de débarquement pouvaient occuper la ligne du Var et prendre les Francais par derriere. La presence des escadres empechait en outre les approvisionnements par mer, favorisait la revolte du midi, et encourageait la Corse a se jeter dans les bras des Anglais. Nos flottes reparaient dans Toulon les dommages qu'elles avaient essuyes dans l'expedition si malheureuse de Sardaigne, et osaient a peine proteger les caboteurs qui apportaient des grains d'Italie. La Mediterranee n'etait plus a nous, et le

commerce du Levant passait de Marseille aux Grecs et aux Anglais. Ainsi l'armee d'Italie avait en face les Piemontais victorieux en plusieurs combats, et a dos la revolte du Midi et deux escadres.

Aux Pyrenees, la guerre avec l'Espagne, declaree le 7 mars, a la suite de la mort de Louis XVI, venait a peine de commencer. Les preparatifs avaient ete longs des deux cotes, parce que l'Espagne, lente, paresseuse et miserablement administree, ne pouvait se hater davantage, et parce que la France avait sur les bras d'autres ennemis qui occupaient toute son attention. Servan, general aux Pyrenees, avait passe plusieurs mois a organiser son armee, et a accuser Pache avec autant d'amertume que le faisait Dumouriez. Les choses etaient restees dans le meme etat sous Bouchotte, et, lorsque la campagne s'ouvrit, le general se plaignait encore du ministre, qui, disait-il, le laissait manquer de tout. Les deux pays communiquent l'un avec l'autre par deux points, Perpignan et Bayonne. Porter vigoureusement un corps d'invasion sur Bayonne et Bordeaux, et aboutir ainsi a la Vendee, etait une tentative trop hardie pour ce temps-la; d'ailleurs l'ennemi nous supposait de ce cote de plus grands moyens de resistance; il lui aurait fallu traverser les Landes, la Garonne et la Dordogne, et de pareilles difficultes auraient suffi pour detourner de ce plan, si on y avait songe. La cour de Madrid prefera une attaque par Perpignan, parce qu'elle avait de ce cote une base plus solide en places fortes, parce qu'elle comptait sur les

royalistes du Midi, d'après les promesses des émigrés, parce qu'enfin elle n'avait pas oublié ses anciennes prétentions sur le Roussillon. Quatre ou cinq mille hommes furent laissés à la garde de l'Aragon; quinze ou dix-huit mille, moitié de troupes réglées et moitié de milices, durent guerroyer sous le général Caro dans les Pyrénées-Occidentales; enfin le général Ricardos, avec vingt-quatre mille hommes, fut chargé d'attaquer sérieusement le Roussillon.

Deux vallées principales, celle du Tech et celle de la Tet, se détachent de la chaîne des Pyrénées, et débouchant vers Perpignan forment nos deux premières lignes défensives. Perpignan est placé sur la seconde, celle de la Tet. Ricardos, instruit de la faiblesse de nos moyens, débute par une pensée hardie, il masque les forts Bellegarde et les Bains, situés sur la première ligne, et s'avance hardiment avec le projet de faire tomber tous nos détachements épars dans les vallées, en les dépassant. Cette tentative lui réussit. Il débouche le 15 avril, bat les détachements envoyés sous le général Villot pour l'arrêter, et répand une terreur panique sur toute la frontière. En avançant avec dix mille hommes, il était maître de Perpignan, mais il n'avait pas assez d'audace; d'ailleurs tous ses préparatifs n'étaient pas faits, et il laissa aux Français le temps de se reconnaître.

Le commandement, qui paraissait trop vaste, fut divisé. Servan eut les Pyrénées-Occidentales, et le général

Deflers, qu'on a vu employe a l'expedition de Hollande, les Pyrenees-Orientales. Celui-ci rallia l'armee en avant de Perpignan dans une position dite *le Mas d'Eu*. Le 19 mai, Ricardos etant parvenu a reunir dix-huit mille hommes, attaqua le camp francais. Le combat fut sanglant. Le brave general Dagobert, conservant dans un age avance toute la fougue d'un jeune homme, et joignant a son courage une grande intelligence, reussit a se maintenir sur le champ de bataille. Deflers arriva avec dix-huit cents hommes de reserve, et le terrain fut conserve. La fin du jour approchait et le combat paraissait devoir etre heureux; mais vers la nuit nos soldats, accables par la fatigue d'une longue resistance, cedent tout a coup le terrain et se refugient en desordre sous Perpignan. La garnison effrayee ferme les portes et tire sur nos troupes, qu'elle prend pour des Espagnols. C'etait encore le cas de fondre hardiment sur Perpignan et de s'emparer de cette place, qui n'eut pas resiste; mais Ricardos, qui n'avait fait que masquer Bellegarde et les Bains, ne crut pas devoir pousser la hardiesse plus loin, et revint faire le siege de ces deux petites forteresses. Il s'en empara vers la fin de juin, et se porta de nouveau en presence de nos troupes, ralliees a peu pres dans les memes positions qu'auparavant. Ainsi, en juillet, un combat malheureux pouvait nous faire perdre le Roussillon.

Nous voyons les calamites s'augmenter en nous approchant d'un autre theatre de guerre, plus sanglant, plus terrible que tous ceux qu'on a deja parcourus. La Vendee,

en feu et en sang, allait vomir au-delà de la Loire une colonne formidable. Nous avons laissé les Vendéens enflammés par des succès inespérés, maîtres de la ville de Thouars, qu'ils avaient prise sur Quétineau, et commençant à méditer de plus grands projets. Au lieu de marcher sur Doué et Saumur, ils s'étaient rabattus au sud du théâtre de la guerre, et avaient voulu dégager le pays du côté de Fontenay et de Niort. MM. de Lescure et de Larochejacquelein, chargés de cette expédition, s'étaient portés sur Fontenay le 16 mai. Repoussés d'abord par le général Sandos, ils se replièrent à quelque distance; bientôt, profitant de la confiance aveugle que le général républicain venait de concevoir d'un premier succès, ils reparurent au nombre de quinze à vingt mille, s'emparèrent de Fontenay, malgré les efforts que le jeune Marceau déploya dans cette journée, et obligèrent Chalbos et Sandos à se retirer à Niort dans le plus grand désordre. Là, ils trouvèrent des armes, des munitions en grande quantité, et s'enrichirent de nouvelles ressources, qui, jointes à celles qu'ils s'étaient procurées à Thouars, leur permettaient de pousser la guerre avec l'espérance de nouveaux succès. Lescure fit une proclamation aux habitants et les menaça des plus terribles peines s'ils donnaient des secours aux républicains. Après quoi, les Vendéens se séparèrent suivant leur coutume, pour retourner aux travaux des champs, et un rendez-vous fut fixé pour le 1^{er} juin dans les environs de Doué.

Dans la Basse-Vendée, où Charette dominait seul, sans

lier encore ses mouvemens avec ceux des autres chefs, les succes avaient ete balances. Canclaux, commandant a Nantes, s'etait maintenu a Machecoul, mais avec peine; le general Boulard qui commandait aux Sables, grace a ses bonnes dispositions et a la discipline de son armee, avait occupe pendant deux mois la Basse-Vendee, et avait meme conserve des postes tres avances jusqu'aux environs de Palluau. Le 17 mai cependant, il fut oblige de se retirer a la Motte-Achard, tres pres des Sables, et il se trouvait dans le plus grand embarras, parce que ses deux meilleurs bataillons, tous composes de citoyens de Bordeaux, voulaient se retirer pour retourner a leurs affaires, qu'ils avaient quittees au premier bruit des succes remportes par les bandes vendeennes.

Les travaux des champs avaient amene quelque repos, dans la basse comme dans la haute Vendee, et, pour quelques jours, la guerre fut un peu moins active, et ajournee au commencement de juin.

Le general Berruyer, dont les ordres s'etendaient dans l'origine sur tout le theatre de la guerre, avait ete remplace, et son commandement se trouvait divise entre plusieurs generaux. Saumur, Niort, les Sables, composerent l'armee dite des cotes de la Rochelle, qui fut confiee a Biron; Angers, Nantes et la Loire-Inferieure, formerent l'armee dite des cotes de Brest, qu'on remit a Canclaux, general a Nantes. Enfin, les cotes de Cherbourg avaient ete donnees a Wimpffen, devenu ensuite, comme on l'a vu, general des

insurges du Calvados.

Biron, transporte de la frontiere du Rhin a celle d'Italie, et de cette derniere en Vendee, ne se rendit qu'avec repugnance sur ce theatre de devastations, et devait s'y perdre par son aversion a partager les fureurs de la guerre civile. Il arriva le 27 mai a Niort, et trouva l'armee dans un desordre affreux. Elle etait composee de levees en masse, faites par force ou par entrainement dans les contrees voisines, et confusement jetees sur la Vendee, sans instruction, sans discipline, sans approvisionnement. Formees de paysans et de bourgeois industriels des villes, qui avaient quitte a regret leurs occupations, elles etaient pretes a se dissoudre au premier accident. Il eut beaucoup mieux valu les renvoyer pour la plupart, car elles faisaient faute dans les campagnes et dans les villes, encombraient inutilement le pays insurge, l'affamaient par leur masse, y repandaient le desordre, les terreurs paniques, et entraînaient souvent dans leur fuite des bataillons organises, qui, livres a eux-memes, auraient beaucoup mieux resiste. Toutes ces bandes arrivaient avec leur chef, nomme dans la localite, qui se disait general, parlait de son armee, ne voulait pas obeir, et contrariait toutes les dispositions des chefs superieurs. Du cote d'Orleans, on formait des bataillons, connus dans cette guerre sous le nom de *bataillons d'Orleans*. On les composait avec des commis, des garcons de boutique, des domestiques, avec tous les jeunes gens enfin recueillis dans les sections de Paris, et envoyes a la suite de

Santerre. On les amalgamait avec des troupes tirees de l'armee du Nord, dont on avait detache cinquante hommes par bataillon. Mais il fallait associer ces elemens heterogenes, trouver des armes et des vetemens. Tout manquait, la paie meme ne pouvait etre fournie, et comme elle etait inegale entre la troupe de ligne et les volontaires, elle occasionnait souvent des revoltes.

Pour organiser cette multitude, la convention envoyait commissaires sur commissaires. Il y en avait a Tours, a Saumur, a Niort, a la Rochelle, a Nantes. Ils se contrariaient entre eux et contrariaient les generaux. Le conseil executif y entretenait aussi des agens, et le ministre Bouchotte avait inonde le pays de ses affides, choisis tous parmi les jacobins et les cordeliers. Ceux-ci se croisaient avec les representans, croyaient faire preuve de zele en accablant le pays de requisitions, et accusaient de despotisme et de trahison les generaux qui voulaient arreter l'insubordination des troupes, ou empecher des vexations inutiles. Il resultait de ce conflit d'autorites un chaos d'accusations et un desordre de commandement effroyable. Biron ne pouvait se faire obeir, et il n'osait mettre en marche son armee, de peur qu'elle ne se debandat au premier mouvement, ou pillat tout sur son passage. Tel est le tableau exact des forces que la republique avait a cette epoque dans la Vendee.

Biron se rendit a Tours, arreta un plan eventuel avec les representans, qui consistait, des qu'on aurait un peu

reorganise cette multitude confuse, a porter quatre colonnes de dix mille hommes chacune de la circonference au centre. Les quatre points de depart etaient les ponts de Ce, Saumur, Chinon et Niort. En attendant, il alla visiter la Basse-Vendee, ou il supposait le danger plus grand que partout ailleurs. Biron craignait avec raison que des communications ne s'etablissent entre les Vendeens et les Anglais. Des munitions et des troupes débarquées dans le Marais pouvaient aggraver le mal et rendre la guerre interminable. Une flotte de dix voiles avait ete signalee, et on savait que les emigres bretons avaient recu l'ordre de se rendre dans les iles de Jersey et Guernesey. Ainsi tout justifiait les craintes de Biron, et sa visite dans la Basse-Vendee.

Sur ces entrefaites, les Vendeens s'etaient reunis le 1er juin. Ils avaient introduit quelque regularite chez eux, et nomme un conseil pour gouverner le pays occupe par leurs armees. Un aventurier, qui se faisait passer pour eveque d'Agra et envoye du pape, presidait ce conseil, et, en benissant des drapeaux, en celebrant des messes solennelles, excitait l'enthousiasme des Vendeens, et leur rendait ainsi son imposture tres utile. Ils n'avaient pas encore choisi un generalissime; mais chaque chef commandait les paysans de son quartier, et il etait convenu qu'ils se concerteraient entre eux dans toutes leurs operations. Ces chefs avaient fait une proclamation au nom de Louis XVII et du comte de Provence, regent du royaume en la minorite du jeune prince, et ils s'appelaient

commandans des armees royales et catholiques. Ils projeterent d'abord d'occuper la ligne de la Loire, et de s'avancer sur Doue et Saumur. L'entreprise etait hardie, mais facile en l'etat des choses. Le 7 ils entrerent a Doue, et arriverent le 9 devant Saumur. Des que leur marche fut connue, le general Salomon, qui etait a Thouars avec trois mille hommes de bonnes troupes, recut l'ordre de marcher sur leurs derrieres. Salomon obeit, mais les trouva trop en force; il n'aurait pu essayer de les entamer sans se faire ecraser; il revint a Thouars, et de Thouars a Niort. Les troupes de Saumur avaient pris position aux environs de la ville, sur le chemin de Fontevrault, dans les retranchements de Nantilly et sur les hauteurs de Bournan. Les Vendeens s'approchent, attaquent la colonne de Berthier, sont repousses par une artillerie bien dirigee, mais reviennent en force, et font plier Berthier, qui est blesse. Les gendarmes a pied, deux bataillons d'Orleans et les cuirassiers resistent encore; mais ceux-ci perdent leur colonel; alors la defaite commence, et tous sont ramenes dans la place, ou les Vendeens penetrent a leur suite. Il restait encore en dehors le general Coustard, commandant les bataillons postes sur les hauteurs de Bournan. Il se voit separe des troupes republicaines, qui avaient ete refoulees dans Saumur, et forme la resolution hardie d'y rentrer, en prenant les Vendeens par derriere. Il fallait traverser un pont ou les vainqueurs venaient de placer une batterie. Le brave Coustard ordonne a un corps de cuirassiers qu'il avait a ses ordres, de charger sur la batterie. "Ou nous envoyez-vous? disent ceux-ci.—A la

mort, répond Coustard; le salut de la republique l'exige." Les cuirassiers s'elancent, mais les bataillons d'Orleans se debandent, et abandonnent le general et les cuirassiers qui chargent la batterie. La lachete des uns rend inutile l'heroisme des autres, et Coustard ne pouvant rentrer dans Saumur, se retire a Angers.

Saumur fut occupe le 9 juin, et le lendemain le chateau se rendit. Les Vendeens, etant maitres du cours de la Loire, pouvaient marcher ou sur Nantes, ou sur la Fleche, le Mans et Paris. La terreur les precedait, et tout devait ceder devant eux. Pendant ce temps, Biron etait dans la Basse-Vendee, ou il croyait, en s'occupant des cotes, parer aux dangers les plus reels et les plus graves.

Tous les perils nous menacaient a la fois. Les coalises faisant les sieges de Valenciennes, de Conde, de Mayence, etaient a la veille de prendre ces places, boulevards de nos frontieres. Les Vosges en mouvement, le Jura revolte, ouvraient l'acces le plus facile a l'invasion du cote du Rhin. L'armee d'Italie, repoussee par les Piemontais, avait a dos la revolte du Midi et les escadres anglaises. Les Espagnols, en presence du camp francais sous Perpignan, menacaient de l'enlever par une attaque, et de se rendre maitres du Roussillon. Les revoltes de la Lozere etaient prêts a donner la main aux Vendeens le long de la Loire, et c'etait le projet de l'auteur de cette revolte. Les Vendeens, maitres de Saumur et du cours de la Loire, n'avaient qu'a vouloir, et possedaient tous les

moyens d'exécuter les plus hardies tentatives sur l'intérieur. Enfin les fédéralistes, marchant de Caen, de Bordeaux et de Marseille, se disposaient à soulever la France sur leurs pas.

Notre situation, dans le mois de juillet 1793, était d'autant plus désespérante, qu'il y avait sur tous les points un coup mortel à porter à la France. Les coalisés du Nord, en négligeant les places fortes, n'avaient qu'à marcher sur Paris, et ils auraient rejeté la convention sur la Loire, où elle aurait été recueillie par les Vendéens. Les Autrichiens et les Piémontais pouvaient exécuter une invasion par les Alpes-Maritimes, anéantir notre armée et remonter tout le Midi en vainqueurs. Les Espagnols étaient en position de s'avancer par Bayonne et d'aller rejoindre la Vendée; ou bien, s'ils préféraient le Roussillon, de marcher hardiment vers la Lozère, peu distante de la frontière, et de mettre le Midi en feu. Enfin les Anglais, au lieu de croiser dans la Méditerranée, avaient le moyen de débarquer des troupes dans la Vendée, et de les conduire de Saumur à Paris.

Mais les ennemis extérieurs et intérieurs de la Convention n'avaient point ce qui assure la victoire dans une guerre de révolution. Les coalisés agissaient sans union, et, sous les apparences d'une guerre sainte, cachaient les vues les plus personnelles. Les Autrichiens voulaient Valenciennes; le roi de Prusse, Mayence; les Anglais, Dunkerque; les Piémontais aspiraient à recouvrer Chambéry et Nice; les Espagnols, les moins intéressés de tous, songeaient

neanmoins quelque peu au Roussillon; les Anglais enfin pensaient plutot a couvrir la Mediterranee de leurs flottes, et a y gagner quelque port, que de porter d'utiles secours dans la Vendee. Outre cet egoisme universel qui empechait les coalises d'etendre leur vue au-dela de leur utilite immediate, ils etaient tous methodiques et timides a la guerre, et defendaient avec la vieille routine militaire les vieilles routines politiques pour lesquelles ils s'etaient armes. Quant aux Vendeens, insurges en hommes simples contre le genie de la revolution, ils combattaient en tirailleurs braves, mais bornes. Les federalistes repandus sur tout le sol de la France, ayant a s'entendre a de grandes distances pour concentrer leurs operations, ne se soulevant qu'avec timidite contre l'autorite centrale, et n'etant animees que de passions mediocres, ne pouvaient agir qu'avec incertitude et lenteur. D'ailleurs ils se faisaient un reproche secret, celui de compromettre leur patrie par une diversion coupable. Ils commencent a sentir qu'il etait criminel de discuter s'il fallait etre revolutionnaire comme Petion et Vergniaud, ou comme Robespierre et Danton, dans un moment ou toute l'Europe fondait sur nous; et ils s'apercevaient que, dans de telles circonstances, il n'y avait qu'une bonne maniere de l'etre, c'est-a-dire la plus energique. Deja en effet toutes les factions, surgissant autour d'eux, les avertissaient de leur faute. Ce n'etaient pas seulement les constituants, c'etaient les agents de l'ancienne cour, les sectateurs de l'ancien clerge, tous les partisans, en un mot, du pouvoir absolu, qui se levaient a la fois, et il devenait evident pour eux que toute opposition a

la revolution tournait au profit des ennemis de toute liberte et de toute nationalite.

Telles etaient les causes qui rendaient les coalises si malhabiles et si timides, les Vendeens si bornes, les federalistes si incertains, et qui devaient assurer le triomphe de la convention sur les revoltes interieures et sur l'Europe. Les montagnards, animes seuls d'une passion forte, d'une pensee unique, le salut de la revolution, eprouvant cette exaltation d'esprit qui decouvre les moyens les plus neufs et les plus hardis, qui ne les croit jamais ni trop hasardeux, ni trop couteux, s'ils sont salutaires, devaient deconcerter, par une defense imprevue et sublime, des ennemis lents, routiniers, decousus, et etouffer des factions qui voulaient de l'ancien regime a tous les degres, de la revolution a tous les degres, et qui n'avaient ni accord ni but determine.

La convention, au milieu des circonstances extraordinaires ou elle etait placee, n'eprouva pas un seul instant de trouble. Pendant que des places fortes ou des camps retranches arretaient un moment les ennemis sur les differentes frontieres, le comite de salut public travaillait jour et nuit a reorganiser les armees, a les completer au moyen de la levee de trois cent mille hommes decretee en mars, a envoyer des instructions aux generaux, a depecher des fonds et des munitions. Il parlementait avec toutes les administrations locales qui voulaient retenir, au profit de la cause federaliste, les approvisionnementes destines aux

armees, et parvenait a les faire desister par la grande consideration du salut public.

Pendant que ces moyens etaient employes a l'egard de l'ennemi du dehors, la convention n'en prenait pas de moins efficaces a l'egard de l'ennemi du dedans. La meilleure ressource contre un adversaire qui doute de ses droits et de ses forces, c'est de ne pas douter des siens. C'est ainsi que se conduisit la convention. On a deja vu les decrets energiques qu'elle avait rendus au premier mouvement de revolte. Beaucoup de villes n'ayant pas voulu ceder, l'idee ne lui vint pas un instant de transiger avec celles dont les actes prenaient le caractere decide de la rebellion. Les Lyonnais ayant refuse d'obeir, et de renvoyer a Paris les patriotes incarceres, elle ordonna a ses commissaires pres l'armee des Alpes d'employer la force, sans s'inquieter ni des difficultes, ni des perils que ces commissaires couraient a Grenoble, ou ils avaient les Piemontais en face, et tous les revoltes de l'Isere et du Rhone sur leurs derrieres. Elle leur prescrivit de faire rentrer Marseille dans le devoir. Elle ne laissa que trois jours a toutes les administrations pour retracter leurs arretes equivoques, et enfin elle envoya a Vernon quelques gendarmes et quelques mille citoyens de Paris, pour soumettre sur-le-champ les insurges du Calvados, les plus rapproches de la capitale.

La grande ressource de la constitution ne fut pas negligees, et huit jours suffirent pour achever cet ouvrage, qui etait

plutôt un moyen de ralliement qu'un véritable plan de législation. Hérault de Séchelles en avait été le rédacteur. D'après ce projet, tout Français âgé de vingt-un ans était citoyen, et pouvait exercer ses droits politiques, sans aucune condition de fortune ni de propriété. Les citoyens réunis nommaient un député par cinquante mille âmes. Les députés, composant une seule assemblée, ne pouvaient siéger qu'un an. Ils faisaient des décrets pour tout ce qui concernait les besoins pressants de l'état, et ces décrets étaient exécutoires sur-le-champ. Ils faisaient des lois pour tout ce qui concernait les matières d'un intérêt général et moins urgent, et ces lois n'étaient sanctionnées que lorsque, dans un délai donné, les assemblées primaires n'avaient pas réclamé. Le premier jour de mai, les assemblées primaires se formaient de droit et sans convocation, pour renouveler la députation. Les assemblées primaires pouvaient demander des conventions pour modifier l'acte constitutionnel. Le pouvoir exécutif était confié à vingt-quatre membres nommés par des électeurs, et c'était la seule élection médiate. Les assemblées primaires nommaient les électeurs, ces électeurs nommaient des candidats, et le corps législatif réduisait par élimination les candidats à vingt-quatre. Ces vingt-quatre membres du conseil choisissaient les généraux, les ministres, les agents de toute espèce, et les prenaient hors de leur sein. Ils devaient les diriger, les surveiller, et ils étaient continuellement responsables. Le conseil exécutif se renouvelait tous les ans par moitié. Enfin, cette constitution, si courte, si démocratique, ou le

gouvernement se reduisait a un simple commissariat temporaire, respectait cependant un seul vestige de l'ancien regime, les communes, et n'en changeait ni la circonscription ni les attributions. L'energie dont elles avaient fait preuve leur avait valu d'etre conservees sur cette table rase, ou ne subsistait pas une seule trace du passe. Presque sans discussion, et en huit jours, cette constitution fut adoptee,

[Note: Elle fut decretee le 24 juin. Le projet avait ete presente le 10.]

et a l'instant ou l'ensemble en fut vote, le canon retentit dans Paris, et des cris d'allegresse s'eleverent de toutes parts. Elle fut imprimee a des milliers d'exemplaires pour etre envoyee a toute la France. Elle n'essuya qu'une seule contradiction. Ce fut de la part de quelques-uns des agitateurs qui avaient prepare le 31 mai.

On se souvient du jeune Varlet, perorant sur les places publiques, du jeune Lyonnais Leclerc, si violent dans ses discours aux Jacobins, et suspect meme a Marat par ses emportements; de ce Jacques Roux, si dur envers l'infortune Louis XVI qui voulait lui remettre son testament; tous ces hommes s'etaient signales dans la derniere insurrection, et avaient une grande influence au comite de l'Eveche et aux Cordeliers. Ils trouverent mauvais que la constitution ne renfermat rien contre les accapareurs; ils redigerent une petition, la firent signer dans les rues, et

coururent soulever les cordeliers, en disant que la constitution etait incomplete, puisqu'elle ne contenait aucune disposition contre les plus grands ennemis du peuple. Legendre voulut en vain resister a ce mouvement; on le traita de modere, et la petition, adoptee par la societe, fut presentee par elle a la convention. A cette nouvelle, toute la Montagne fut indignee. Robespierre, Collot-d'Herbois, s'emporterent, firent repousser la petition, et se rendirent aux jacobins pour montrer le danger de ces exagerations perfides, qui ne tendaient, disaient-ils, qu'a egarer le peuple, et ne pouvaient etre que l'ouvrage d'hommes payes par les ennemis de la republique. "La constitution la plus populaire qui ait jamais ete, dit Robespierre, vient de sortir d'une assemblee jadis contre-revolutionnaire, mais purgee maintenant des hommes qui contrariaient sa marche et mettaient obstacle a ses operations. Aujourd'hui pure, cette assemblee a produit le plus bel ouvrage, le plus populaire qui ait jamais ete donne aux hommes; et un individu couvert du manteau du patriotisme, qui se vante d'aimer le peuple plus que nous, ameute des citoyens de tout etat, et veut prouver qu'une constitution, qui doit rallier toute la France, ne leur convient pas! Defiez-vous de telles manoeuvres, defiez-vous de ces ci-devant pretres coalises avec les Autrichiens! Prenez garde au nouveau masque dont les aristocrates vont se couvrir! J'entrevois un nouveau crime dans l'avenir, qui n'est peut-etre pas loin d'eclater; mais nous le dévoilerons, et nous ecraserons les ennemis du peuple sous quelque forme qu'ils puissent se presenter." Collot-d'Herbois parla

aussi vivement que Robespierre; il soutint que les ennemis de la republique voulaient pouvoir dire aux departements: "*Vous voyez, Paris approuve le langage de Jacques Roux!*"

Des acclamations unanimes accueillirent les deux orateurs. Les jacobins, qui se piquaient de reunir la politique a la passion revolutionnaire, la prudence a l'energie, envoyerent une deputation aux cordeliers. Collot-d'Herbois en etait l'orateur. Il fut recu aux Cordeliers avec la consideration qui etait due a l'un des membres les plus renommes des Jacobins et de la montagne. On professa pour la societe qui l'envoyait un respect profond. La petition fut retractee, Jacques Roux et Leclerc furent exclus. Varlet n'obtint son pardon qu'en raison de son age, et Legendre recut des excuses pour les paroles peu convenables qu'on lui avait adressees dans la seance precedente. La constitution ainsi vengee fut envoyee a la France pour etre sanctionnee par toutes les assemblees Primaires.

Ainsi la Convention presentait aux departements, d'une main la Constitution, de l'autre le decret qui ne leur donnait que trois jours pour se decider. La Constitution justifiait la Montagne de tout projet d'usurpation, fournissait un pretexte de se rallier a une autorite justifiee; et le decret des trois jours ne donnait pas le temps d'hesiter, et obligeait a preferer le parti de l'obeissance.

Beaucoup de departements en effet cederent, et d'autres

persistèrent dans leurs premières démarches. Mais ceux-ci, échangeant des adresses, s'envoyant des députations, semblaient s'attendre les uns les autres pour agir. Les distances ne permettaient pas de correspondre rapidement et de former un ensemble. En outre, le défaut de génie révolutionnaire empêchait de trouver les ressources nécessaires pour réussir. Quelque bien disposées que soient les masses, elles ne sont jamais prêtes à tous les sacrifices, si des hommes passionnés ne les y obligent pas. Il aurait fallu des moyens violents pour soulever les bourgeois modérés des villes, pour les obliger à marcher, à contribuer, à se hâter. Mais les girondins, qui condamnaient tous ces moyens chez les montagnards, ne pouvaient les employer eux-mêmes. Les négociants bordelais croyaient avoir beaucoup fait quand ils avaient parlé avec un peu de vivacité dans les sections, mais ils n'étaient pas sortis de leurs murs. Les Marseillais, un peu plus prompts, avaient envoyé six mille hommes à Avignon, mais ils ne composaient pas eux-mêmes cette petite armée; ils s'étaient fait remplacer par des soldats payés. Les Lyonnais attendaient la jonction des Provençaux et des Languedociens; les Normands paraissaient un peu refroidis; les Bretons seuls ne s'étaient pas démentis, et avaient rempli eux-mêmes les cadres de leurs bataillons.

On s'agitait beaucoup à Caen, centre principal de l'insurrection. C'étaient les colonnes parties de ce point qui devaient rencontrer les premières les troupes de la Convention, et ce premier engagement ne pouvait qu'avoir

une grande importance. Les deputes proscrits et assembles Autour de Wimpffen se plaignaient de ses lenteurs, et croyaient entrevoir en lui un royaliste. Wimpffen, presse de toutes parts, ordonna enfin a Puisaye de porter, le 13 juillet, son avant-garde a Vernon, et annonca qu'il allait marcher lui-meme avec toutes ses forces. Le 13, en effet, Puisaye s'avanca vers Pacy, et rencontra les levees de Paris, accompagnees de quelques centaines de gendarmes. Quelques coups de fusil furent tires de part et d'autre dans les bois. Le lendemain 14, les federalistes occuperent Pacy et parurent avoir un leger avantage. Mais le jour suivant les troupes de la Convention se montrerent avec du canon. A la premiere decharge, la terreur se repandit dans les rangs des federalistes; ils se disperserent et s'enfuirent confusement a Evreux. Les Bretons, plus fermes, se retirerent avec moins de desordre, mais ils furent entraines dans le mouvement retrograde des autres. A cette nouvelle, la consternation se repandit dans le Calvados, et toutes les administrations commencerent a se repentir de leurs imprudentes demarches. Des qu'on apprit cette deroute a Caen, Wimpffen assembla les deputes, leur proposa de se retrancher dans cette ville, et d'y faire une resistance opiniatre. Wimpffen, s'ouvrant ensuite davantage, leur dit qu'il ne voyait qu'un moyen de soutenir cette lutte, c'etait de se menager un allie puissant, et que, s'ils voulaient, il leur en procurerait un; il leur laissa meme deviner qu'il s'agissait du cabinet anglais. Il ajouta qu'il croyait la republique impossible, et qu'a ses yeux le retour a la

monarchie ne serait pas un malheur. Les girondins repoussèrent avec force toute offre de ce genre, et témoignèrent la plus franche indignation. Quelques-uns Commencerent a sentir alors l'imprudence de leur tentative, et le danger de lever un etendard quelconque, puisque toutes les factions venaient s'y rallier pour renverser la republique. Ils ne perdirent cependant pas tout espoir, et songerent a se retirer a Bordeaux, ou quelques-uns croyaient pouvoir operer un mouvement sincerement republicain, et plus heureux que celui du Calvados et de la Bretagne. Il partirent donc avec les bataillons bretons qui retournaient chez eux, et projeterent d'aller s'embarquer a Brest. Ils prirent l'habit de soldat, et se confondirent dans les rangs du bataillon du Finistere. Il avaient besoin de se cacher depuis l'echec de Vernon, parce que toutes les administrations, empressées de se soumettre et de donner des preuves de zele a la convention, auraient pu les faire arreter. Ils parcoururent ainsi une partie de la Normandie et de la Bretagne au milieu de dangers continuels et de souffrances affreuses, et vinrent se cacher aux environs de Brest, pour se rendre ensuite a Bordeaux. Barbaroux, Petion, Salles, Louvet, Meilhan, Guadet, Kervelegan, Gorsas, Girey-Dupre, collaborateur de Brissot, Marchenna, jeune Espagnol qui etait venu chercher la liberte en France, Riouffe, jeune homme attache par enthousiasme aux girondins, composaient cette troupe d'illustres fugitifs, poursuivis comme traitres a la patrie, quoique tout prêts cependant a donner leur vie pour elle, et croyant meme encore la servir alors qu'ils la compromettaient par la plus

dangereuse diversion.

Dans la Bretagne, dans les departemens de l'Ouest et du bassin superieur de la Loire, les administrations s'empresserent de se retracter pour eviter d'etre mises hors la loi. La constitution, transportee en tous lieux, etait le pretexte d'une soumission nouvelle. La convention, disait-on, n'entendait ni s'eterniser, ni s'emparer du pouvoir, puisqu'elle donnait une constitution; cette constitution devait terminer bientot le regne des factions, et paraissait contenir le gouvernement le plus simple qu'on eut jamais vu. Pendant ce temps, les municipalites montagnardes, les clubs jacobins, redoublaient d'energie, et les honnetes partisans de la Gironde cedaient devant une revolution qu'ils n'avaient pas assez de force pour combattre, et qu'ils n'auraient pas eu assez de force pour defendre. Des ce moment, Toulouse chercha a se justifier. Les Bordelais, plus prononces, ne se soumirent pas formellement, mais ils firent rentrer leur avant-garde, et cesserent d'annoncer leur marche sur Paris. Deux autres evenemens importans vinrent terminer les dangers de la Convention, dans l'Ouest et le Midi: ce fut la defense de Nantes, et la dispersion des rebelles de la Lozere.

On a vu les Vendeens a Saumur, maitres du cours de la Loire, et pouvant, s'ils avaient apprecie leur position, faire sur Paris une tentative qui eut peut-etre reussi, car la Fleche et le Mans etaient sans aucun moyen de resistance. Le jeune Bonchamps, qui portait seul ses vues au-dela de

la Vendée, aurait voulu qu'on fit une incursion en Bretagne, pour se donner un port sur l'Océan, et marcher ensuite sur Paris. Mais il n'y avait pas assez de génie chez ses compagnons d'armes pour qu'il fut compris. La véritable capitale, sur laquelle il fallait marcher, selon eux, c'était Nantes: ni leur esprit ni leurs vœux n'allaient au-delà. Il y avait cependant plusieurs raisons d'en agir ainsi; car Nantes ouvrait les communications avec la mer, assurait la possession de tout le pays, et rien n'empêchait les Vendéens, après la prise de cette ville, de tenter des projets plus hardis: d'ailleurs ils n'arrachaient pas leurs soldats de chez eux, considération importante avec des paysans qui ne voulaient jamais perdre leur clocher de vue. Charrette, maître de la Basse-Vendée, après avoir fait une fausse démonstration sur les Sables, s'était emparé de Machecoul, et se trouvait aux portes de Nantes. Il ne s'était jamais concerté avec les chefs de la Haute-Vendée, mais il offrait cette fois de s'entendre avec eux. Il promettait d'attaquer Nantes par la rive gauche, tandis que la grande armée l'attaquerait par la rive droite, et il semblait difficile de ne pas réussir avec un tel concours de moyens.

Les Vendéens évacuèrent donc Saumur, descendirent vers Angers et se disposèrent à marcher d'Angers sur Nantes, en filant le long de la rive droite de la Loire. Leur armée était fort diminuée, parce que beaucoup de paysans ne voulaient pas s'engager dans une expédition aussi longue; cependant elle se composait encore de trente mille hommes à peu près. Ils nommèrent un généralissime, et

firent choix du voiturier Cathelineau, pour flatter les paysans et se les attacher davantage. M. de Lescure, blesse, dut rester dans l'interieur du pays pour faire de nouveaux rassemblemens, pour tenir les troupes de Niort en echec, et empecher que le siege de Nantes ne fut trouble.

Pendant ce temps, la commission des representans, seant a Tours, demandait des secours a tout le monde, et pressait Biron, qui visitait la cote, de se porter en toute hate sur les derrieres des Vendeens. Ne se contentant meme pas de rappeler Biron, elle ordonnait des mouvemens en son absence, et faisait marcher vers Nantes toutes les troupes qu'on avait pu reunir a Saumur. Biron repondit aussitot aux instances de la commission. Il consentait, disait-il, au mouvement execute sans ses ordres, mais il etait oblige de garder les Sables et la Rochelle, villes plus importantes a ses yeux que Nantes; les bataillons de la Gironde, les meilleurs de l'armee, allaient le quitter, et il fallait qu'il les remplacat; il lui etait impossible de mouvoir son armee sans la voir se debander et se livrer au pillage, tant elle etait indisciplinee: il pouvait donc tout au plus en detacher trois mille hommes organises, et il y aurait de la folie, ajoutait-il, a marcher sur Saumur, et a s'enfoncer dans le pays avec des forces si peu considerables. Biron ecrivit en meme temps au comite de salut public qu'il donnait sa demission, puisque les representans voulaient ainsi s'arroger le commandement. Le comite lui repondit qu'il avait toute raison, que les representans pouvaient conseiller ou proposer certaines

operations, mais ne devaient pas les ordonner, et que c'était à lui seul à prendre les mesures qu'il croirait convenables pour conserver Nantes, la Rochelle et Niort. Biron n'en fit pas moins tous ses efforts pour se composer une petite armée plus mobile, et avec laquelle il put aller au secours de la ville assiégée.

Les Vendéens, dans cet intervalle, quitterent Angers le 27, et se trouverent le 28 en vue de Nantes. Ils firent une sommation menaçante qui ne fut pas même écoutée, et se préparèrent à l'attaque. Elle devait avoir lieu sur les deux rives le 29, à deux heures du matin. Canclaux n'avait, pour garder un espace immense, coupé par plusieurs bras de la Loire, que cinq mille hommes de troupes réglées, et à peu près autant de gardes nationales. Il fit les meilleures dispositions, et communiqua le plus grand courage à la garnison. Le 29, Charette attaqua, à l'heure convenue, du côté des ponts; mais Cathelineau, qui agissait par la rive droite, et avait la partie la plus difficile de l'entreprise, fut arrêté par le poste de Nort, où quelques cents hommes firent la résistance la plus héroïque. L'attaque retardée de ce côté en devint plus difficile. Cependant les Vendéens se répandirent derrière les haies et les jardins, et serrèrent la ville de très près. Canclaux, général en chef, et Beysser, commandant de la place, maintinrent partout les troupes républicaines. De son côté, Cathelineau redoubla d'efforts; déjà il s'était fort avancé dans un faubourg, lorsqu'une balle vint le frapper mortellement. Ses soldats se retirèrent consternés en l'emportant sur leurs épaules. Des ce

moment, l'attaque se ralentit. Apres dix-huit heures de combat, les Vendeens se disperserent, et la place fut sauvee.

Tout le monde dans cette journee avait fait son devoir. La garde nationale avait rivalise avec les troupes de ligne, et le maire lui-meme recut une blessure. Le lendemain, les Vendeens se jeterent dans des barques, et rentrerent dans l'interieur du pays. Des ce moment, l'occasion des grandes entreprises fut perdue pour eux; ils ne devaient plus aspirer a executer rien d'important, et ne pouvaient esperer tout au plus que d'occuper leur propre pays. Dans ce moment, Biron, se hatant de secourir Nantes, arrivait a Angers avec ce qu'il avait pu reunir de troupes, et Westermann se rendait dans la Vendee avec sa legion germanique.

Nantes etait a peine delivree, que l'administration, disposee en faveur des girondins, voulut se reunir aux insurges du Calvados. Elle rendit en effet une arrete hostile contre la convention, Canclaux s'y opposa de toutes ses forces, et reussit a ramener les Nantais a l'ordre.

Les dangers les plus graves etaient donc surmontes de ce cote. Un evenement non moins important se passait dans la Lozere; c'etait la soumission de trente mille revoltes, qui auraient pu communiquer avec les Vendeens, ou avec les Espagnols par le Roussillon.

Par une circonstance des plus heureuses, le depute Fabre,

envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, se trouvait sur les lieux au moment de la révolte; il y déploya l'énergie qui plus tard lui fit chercher et trouver la mort aux Pyrénées. Il s'empara des administrations, mit la population entière sous les armes, et appela à lui toutes les forces des environs en gendarmerie et troupes réglées; il souleva le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme; et les révoltes frappées, dès le premier moment, poursuivies de toutes parts, furent dispersées, rejetées dans les bois, et leur chef, l'ex-constituant Charrier, tomba lui-même au pouvoir des vainqueurs. On acquit, par ses papiers, la preuve que son projet était lié à la grande conspiration découverte six mois auparavant en Bretagne, et dont le chef, La Rouarie, était mort sans pouvoir réaliser ses projets. Dans les montagnes du Centre et du Midi, la tranquillité était donc assurée, les derrières de l'armée des Pyrénées étaient garantis, et la vallée du Rhône n'avait plus l'un de ses flancs couvert par des montagnes insurgées.

Une victoire inattendue sur les Espagnols dans le Roussillon achevait d'assurer la soumission du Midi. On les a vus, après leur première marche dans les vallées du Tech et de la Tet, retrograder pour prendre Bellegarde et les Bains, et revenir ensuite se placer devant le camp français. Après l'avoir long-temps observé, ils l'attaquèrent le 17 juillet. Les Français avaient à peine douze mille jeunes soldats: les Espagnols au contraire comptaient quinze ou seize mille hommes parfaitement aguerris. Ricardos, dans l'intention de nous envelopper, avait trop

divise son attaque. Nos jeunes volontaires, soutenus par le general Barbantane et le brave Dagobert, tenaient ferme dans leurs retranchemens, et apres des efforts inouis, les Espagnols parurent decides a se retirer. Dagobert, qui attendait ce moment, se precipite sur eux, mais un de ses bataillons se debande tout a coup, et se laisse ramener en desordre. Heureusement a cette vue, Deflers, Barbantane, viennent au secours de Dagobert, et tous s'elancent avec tant de violence, que l'ennemi est culbute au loin. Ce combat du 17 juillet releva le courage de nos soldats, et, suivant le temoignage d'un historien, produisit aux Pyrenees l'effet que Valmy avait produit dans la Champagne l'annee precedente.

Du cote des Alpes, Dubois-Grance, place entre la Savoie mecontente, la Suisse incertaine, Grenoble et Lyon revoltes, se conduisait avec autant de force que de bonheur. Tandis que les autorites sectionnaires pretaient devant lui le serment federaliste, il faisait preter le serment oppose au club et a son armee, et attendait le premier mouvement favorable pour agir. Ayant saisi en effet la correspondance des autorites, il y trouva la preuve qu'elles cherchaient a se coaliser avec Lyon; alors il les denonca au peuple de Grenoble comme voulant amener la dissolution de la republique par une guerre civile, et profitant d'un moment de chaleur, il les fit destituer, et rendit tous les pouvoirs a l'ancienne municipalite. Des ce moment, tranquille sur Grenoble, il s'occupa de reorganiser l'armee des Alpes, afin de conserver la Savoie et de faire

executer les decrets de la convention contre Lyon et Marseille. Il changea tous les etats-majors, retablit l'ordre dans ses bataillons, incorpora les recrues provenant de la levee des trois cent mille hommes; et quoique les departemens de la Lozere, de la Haute-Loire, eussent employe leur contingent a etouffer la revolte de leurs montagnes, il tacha d'y suppléer par des requisitions. Apres ces premiers soins, il fit partir le general Carteaux avec quelques mille hommes d'infanterie, et avec la legion levee en Savoie sous le nom de legion des Allobroges, pour se rendre a Valence, y occuper le cours du Rhone, et empecher la jonction des Marseillais avec les Lyonnais. Carteaux, parti dans les premiers jours de juillet, se porta rapidement sur Valence, et de Valence sur le Pont-Saint-Esprit, ou il enleva le corps des Nimois, dispersa les uns, s'incorpora les autres, et s'assura les deux rives du Rhone. Il se jeta immediatement apres sur Avignon, ou les Marseillais s'etaient etablis quelque temps auparavant.

Tandis que ces evenemens se passaient a Grenoble, Lyon affectant toujours la plus grande fidelite a la republique, promettant de maintenir son *unite*, son *indivisibilite*, n'obeissait pourtant pas au decret de la convention, qui evoquait au tribunal revolutionnaire de Paris les procedures intentees contre divers patriotes. Sa commission et son etat-major se remplissaient de royalistes caches. Rambaud, president de la commission, Precy, commandant de la force departementale, etaient secretement devoues a la cause de l'emigration. Egares

par de dangereuses suggestions, les malheureux Lyonnais allaient se compromettre avec la convention qui, desormais obeie et victorieuse, devait faire tomber sur la derniere ville restee en revolte tout le chatiment reserve au federalisme vaincu. En attendant, ils s'armaient a Saint-Etienne, reunissaient des deserteurs de toute espece; mais, cherchant toujours a ne pas se montrer en revolte ouverte, ils laissaient passer les convois destines aux frontieres, et ordonnaient l'elargissement des deputes Noel Pointe, Santeyra et Lesterpt-Beauvais, arretes par les communes environnantes.

Le Jura etait un peu calme; les representans Bassal et Garnier, qu'on y a vus avec quinze cents hommes enveloppes par quinze mille, avaient eloigne leurs forces trop insuffisantes, et tache de negocier. Ils reussirent, et les administrations revoltees leur avaient promis de mettre fin a ce mouvement par l'acceptation de la constitution.

Pres de deux mois s'etaient ecoules depuis le 2 juin (car on touchait a la fin de juillet); Valenciennes et Mayence etaient toujours menacees; mais la Normandie, la Bretagne et presque tous les departemens de l'Ouest etaient rentres sous l'obeissance. Nantes venait d'etre delivree des Vendeens, les Bordelais n'osaient pas sortir de leurs murs, la Lozere etait soumise; les Pyrenees se trouvaient garanties pour le moment, Grenoble etait pacifiee, Marseille etait isolee de Lyon, par les succes de Carteaux, et Lyon, quoique refusant d'obeir aux decrets,

n'osait cependant pas déclarer la guerre. L'autorité de la convention était donc à peu près rétablie dans l'intérieur. D'une part, la lenteur des fédéralistes, leur défaut d'ensemble, leurs demi-moyens; de l'autre, l'énergie de la convention, l'unité de sa puissance, sa position centrale, son habitude du commandement, sa politique tour à tour habile et forte, avaient décidé le triomphe de la Montagne sur ce dernier effort des girondins. Applaudissons-nous de ce résultat, car dans un moment où la France était attaquée de toutes parts, le plus digne de commander c'était le plus fort. Les fédéralistes vaincus se condamnaient par leurs propres paroles: Les honnêtes gens, disaient-ils, n'ont jamais su avoir de l'énergie.

Mais tandis que les fédéralistes succombaient de tous côtés, un dernier accident allait exciter contre eux les plus grandes fureurs.

A cette époque vivait dans le Calvados une jeune fille, âgée de vingt-cinq ans, réunissant à une grande beauté un caractère ferme et indépendant. Elle se nommait Charlotte Corday d'Armands. Ses mœurs étaient pures, mais son esprit était actif et inquiet. Elle avait quitté la maison paternelle pour aller vivre avec plus de liberté chez une de ses amies à Caen. Son père avait autrefois, par quelques écrits, réclamé les privilèges de sa province, à l'époque où la France était réduite encore à réclamer des privilèges de villes et de provinces. La jeune Corday s'était enflammée pour la cause de la révolution, comme beaucoup de

femmes de son temps, et, de meme que madame Roland, elle etait enivree de l'idee d'une republique soumise aux lois et feconde en vertus. Les girondins lui paraissaient vouloir realiser son reve; les montagnards semblaient seuls y apporter des obstacles; et, a la nouvelle du 31 mai, elle resolut de venger ses orateurs chers. La guerre du Calvados commencait; elle crut que la mort du chef des anarchistes, concourant avec l'insurrection des departemens, assurerait la victoire de ces derniers; elle resolut donc de faire un grand acte de devouement, et de consacrer a sa patrie une vie dont un epoux, des enfans, une famille, ne faisaient ni l'occupation ni le charme. Elle trompa son pere, et lui ecrivit que les troubles de la France devenant tous les jours plus effrayans, elle allait chercher le calme et la securite en Angleterre. Tout en ecrivant cela, elle s'acheminait vers Paris. Avant son depart, elle voulut voir a Caen les deputes, objets de son enthousiasme et de son devouement. Pour parvenir jusqu'a eux, elle imagina un pretexte, et demanda a Barbaroux une lettre de recommandation aupres du ministre de l'interieur, ayant, disait-elle, des papiers a reclamer pour une amie, ancienne chanoinesse. Barbaroux lui en donna une pour le depute Duperret, ami de Garat. Ses collegues, qui la virent comme lui, et comme lui l'entendirent exprimer sa haine contre les montagnards, et son enthousiasme pour une republique pure et reguliere, furent frappes de sa beaute et touches de ses sentimens. Tous ignoraient ses projets.

Arrivee a Paris, Charlotte Corday songea a choisir sa

victime. Danton et Robespierre étaient assez célèbres dans la Montagne pour mériter ses coups, mais Marat était celui qui avait paru le plus effrayant aux provinces, et qu'on regardait comme le chef des anarchistes. Elle voulait d'abord frapper Marat au faite même de la Montagne et au milieu de ses amis; mais elle ne le pouvait plus, car Marat se trouvait dans un état qui l'empêchait de siéger à la convention. On se rappelle sans doute qu'il s'était suspendu volontairement pendant quinze jours; mais, voyant que le procès des girondins ne pouvait être vide encore, il mit fin à cette ridicule comédie, et reparut à sa place.

Bientôt une de ces maladies inflammatoires qui, dans les révolutions, terminent ces existences orageuses que ne termine pas l'échafaud, l'obligea à se retirer et à rentrer dans sa demeure. Là, rien ne pouvait calmer sa dévorante activité; il passait une partie du jour dans son bain, entouré de plumes et de papiers, écrivant sans cesse, rédigeant son journal, adressant des lettres à la convention, et se plaignant de ce qu'on ne leur donnait pas assez d'attention. Il en écrivit une dernière, disant que, si on ne la lisait pas, il allait se faire transporter malade à la tribune, et la lire lui-même. Dans cette lettre, il dénonçait deux généraux, Custine et Biron. "Custine, disait-il, transporte du Rhin au Nord, y faisait comme Dumouriez, il méditait des *anarchistes*, il composait ses états-majors à sa fantaisie, armait certains bataillons, désarmait certains autres, et les distribuait conformément à ses plans, qui, sans doute,

étaient ceux d'un conspirateur." (On se souvient que Custine profitait du siège de Valenciennes pour reorganiser l'armée du Nord au camp de Cesar.) "Quant à Biron, c'était un ancien valet de cour; il affectait une grande crainte des Anglais pour se tenir dans la Basse-Vendée, et laisser à l'ennemi la possession de la Vendée supérieure. Evidemment il n'attendait qu'une descente, pour lui-même se réunir aux Anglais et leur livrer notre armée. La guerre de la Vendée aurait dû être déjà finie. Un homme judicieux, après avoir vu les Vendéens se battre une fois, devait trouver le moyen de les détruire. Pour lui, qui possédait aussi la science militaire, il avait imaginé une manœuvre infaillible, et si son état de santé n'avait pas été aussi mauvais, il se serait fait transporter sur les bords de la Loire pour mettre lui-même ce plan à exécution. Custine et Biron étaient les deux Dumouriez du moment; et, après les avoir arrêtés, il fallait prendre une dernière mesure qui répondrait à toutes les calomnies, et engagerait tous les députés sans retour dans la révolution, c'était de mettre à mort les Bourbons prisonniers, et de mettre à prix la tête des Bourbons fugitifs. De cette manière on n'accuserait plus les uns de destiner Orléans au trône, et on empêcherait les autres de faire leur paix avec la famille des Capet.

C'était toujours, comme on le voit, la même vanité, la même fureur, et la même promptitude à devancer les craintes populaires. Custine et Biron, en effet, allaient devenir les deux objets de la fureur générale, et c'était

Marat qui, malade et mourant, avait encore eu l'honneur de l'initiative.

Charlotte Corday, pour l'atteindre, était donc obligée d'aller le chercher chez lui. D'abord elle remit la lettre qu'elle avait pour Duperret, remplit sa commission auprès du ministre de l'intérieur, et se prépara à consommer son projet. Elle demanda à un cocher de fiacre l'adresse de Marat, s'y rendit, et fut refusée. Alors elle lui écrivit, et lui dit qu'arrivée du Calvados, elle avait d'importantes choses à lui apprendre. C'était assez pour obtenir son introduction. Le 13 juillet, en effet, elle se présente à huit heures du soir. La gouvernante de Marat, jeune femme de vingt-sept ans, avec laquelle il vivait maritalement, lui oppose quelques difficultés; Marat, qui était dans son bain, entend Charlotte Corday, et ordonne qu'on l'introduise. Restée seule avec lui, elle rapporte ce qu'elle a vu à Caen, puis l'écoute, le considère avant de le frapper. Marat demande avec empressement le nom des députés présents à Caen; elle les nomme, et lui, saisissant un crayon, se met à les écrire, en ajoutant: "C'est bien, ils iront tous à la guillotine.—À la guillotine!..." reprend la jeune Corday indignée; alors elle tire un couteau de son sein, frappe Marat sous le tétou gauche, et enfonce le fer jusqu'au cœur. "*A moi!*" s'écrie-t-il, *a moi, ma chère amie!*" Sa gouvernante s'élance à ce cri; un commissionnaire qui ployait des journaux accourt de son côté; tous deux trouvent Marat plongé dans son sang, et la jeune Corday calme, sereine, immobile. Le commissionnaire la renverse d'un coup de chaise, la

gouvernante la foule aux pieds. Le tumulte attire du monde, et bientôt tout le quartier est en rumeur. La jeune Corday se relève, et brave avec dignité les outrages et les fureurs de ceux qui l'entourent. Des membres de la section, accourus à ce bruit, et frappés de sa beauté, de son courage, du calme avec lequel elle avoue son action, empêchent qu'on ne la déchire, et la conduisent en prison, où elle continue à tout confesser avec la même assurance.

Cet assassinat, comme celui de Lepelletier, causa une rumeur extraordinaire. On répandit sur-le-champ que c'étaient les girondins qui avaient armé Charlotte Corday. On avait dit la même chose pour Lepelletier, et on le répétera dans toutes les occasions semblables. Une opinion opprimée se signale presque toujours par un coup de poignard; ce n'est qu'une âme plus exaspérée qui a conçu et exécuté l'acte, on l'impute cependant à tous les partisans de la même opinion, et on s'autorise ainsi à exercer sur eux de nouvelles vengeances, et à faire un martyr. On était embarrassé de trouver des crimes aux députés détenus; la révolte départementale fournit un premier prétexte de les immoler, en les déclarant complices des députés fugitifs; la mort de Marat servit de complément à leurs crimes supposés, et aux raisons qu'on voulait se procurer pour les envoyer à l'échafaud.

La Montagne, les jacobins, et surtout les cordeliers, qui se faisaient gloire d'avoir possédé Marat les premiers, d'être demeurés plus particulièrement liés avec lui, et de ne

l'avoir jamais desavoué, témoignèrent une grande douleur. Il fut convenu qu'il serait entermé dans leur jardin, et sous les arbres mêmes où le soir il lisait sa feuille au peuple. La convention décida qu'elle assisterait en corps à ses funérailles. Aux Jacobins, on proposa de lui décerner des honneurs extraordinaires; on voulut lui donner le Panthéon, bien que la loi ne permit d'y transporter un individu que vingt ans après sa mort. On demandait que toute la société se rendit en masse à son convoi; que les presses de l'Ami du Peuple fussent achetées par la société, pour qu'elles ne tombassent pas en des mains indignes; que son journal fut continué par des successeurs capables, sinon de l'égaliser, du moins de rappeler son énergie et de remplacer sa vigilance. Robespierre, qui s'attachait à rendre les jacobins toujours plus imposants, en s'opposant à toutes leurs vivacités, et qui d'ailleurs voulait ramener à lui l'attention trop fixée sur le martyr, prit la parole dans cette circonstance. "Si je parle aujourd'hui, dit-il, c'est que j'ai le droit de le faire. Il s'agit des poignards, ils m'attendent, je les ai mérités, et c'est l'effet du hasard si Marat a été frappé avant moi. J'ai donc le droit d'intervenir dans la discussion, et je le fais pour m'étonner que votre énergie s'épuise ici en vaines déclamations, et que vous ne songiez qu'à de vaines pompes. Le meilleur moyen de venger Marat, c'est de poursuivre impitoyablement ses ennemis. La vengeance qui cherche à se satisfaire en vains honneurs funéraires s'apaise bientôt, et ne songe plus à s'exercer d'une manière plus réelle et plus utile. Renoncez donc à d'inutiles discussions, et vengez Marat

d'une maniere plus digne de lui." Toute discussion fut ecartee par ces paroles, et on ne songea plus aux propositions qui avaient ete faites. Neanmoins, les jacobins, la convention, les cordeliers, toutes les societes populaires et les sections, se preparenterent a lui decerner des honneurs magnifiques. Son corps resta expose pendant plusieurs jours; Il etait decouvert, et on voyait la blessure qu'il avait recue. Les societes populaires, les sections venaient processionnellement jeter des fleurs sur son cercueil. Chaque president prononcait un discours. La section de la Republique vient la premiere: "il est mort, s'ecrie son president, il est mort l'ami du peuple.... Il est mort assassine!... Ne prononcons point son eloge sur ses depouilles inanimees. Son eloge c'est sa conduite, ses ecrits, sa plaie sanglante, et sa mort!... Citoyennes, jetez des fleurs sur le corps pale de Marat! Marat fut notre ami, il fut l'ami du peuple, c'est pour le peuple qu'il a vecu, c'est pour le peuple qu'il est mort." Apres ces paroles, des jeunes filles font le tour du cercueil, et jettent des fleurs sur le corps de Marat. L'orateur reprend: "Mais c'est assez se lamenter; ecoutez la grande ame de Marat, qui se reveille et vous dit: Republicains, mettez un terme a vos pleurs.... Les republicains ne doivent verser qu'une larme, et songer ensuite a la patrie. Ce n'est pas moi qu'on a voulu assassiner, c'est la republique: ce n'est pas moi qu'il faut venger, c'est la republique, c'est le peuple, c'est vous!"

Toutes les societes, toutes les sections vinrent ainsi l'une apres l'autre autour du cercueil de Marat; et si l'histoire

rappelle de pareilles scenes, c'est pour apprendre aux hommes a reflechir sur l'effet des preoccupations du moment, et pour les engager a bien s'examiner eux-memes lorsqu'ils pleurent les puissances ou maudissent les vaincus du jour.

Pendant ce temps, le proces de la jeune Corday s'instruisait avec la rapidite des formes revolutionnaires. On avait implique dans son affaire deux deputes; l'un etait Duperret, avec lequel elle avait eu des rapports, et qui l'avait conduite chez le ministre de l'interieur; l'autre etait Fauchet, ancien eveque, devenu suspect a cause de ses liaisons avec le cote droit, et qu'une femme, ou folle ou mechante, pretendait faussement avoir vu aux tribunes avec l'accusee.

Charlotte Corday, conduite en presence du tribunal, conserve le meme calme. On lui lit son acte d'accusation, apres quoi on procede a l'audition des temoins: Corday interrompt le premier temoin, et ne laissant pas le temps de commencer sa deposition: "C'est moi, dit-elle, qui ai tue Marat.—Qui vous a engagee a commettre cet assassinat? lui demande le president.—Ses crimes.—Qu'entendez-vous par ses crimes?—Les malheurs dont il est cause depuis la revolution.—Qui sont ceux qui vous ont engagee a cette action?—Moi seule, reprend fierement la jeune fille. Je l'avais resolu depuis long-temps, et je n'aurais jamais pris conseil des autres pour une pareille action. J'ai voulu donner la paix a mon pays.—Mais croyez-vous avoir tue

tous les Marat?—Non, reprend tristement l'accusee, non." Elle laisse ensuite achever les temoins, et apres chaque deposition, elle repete chaque fois: "C'est vrai, le deposant a raison." Elle ne se defend que d'une chose, c'est de sa pretendue complicité avec les girondins. Elle ne dement qu'un seul temoin, c'est la femme qui implique Duperret et Fauchet dans sa cause; puis elle se rassied et ecoute le reste de l'instruction avec une parfaite serenite. "Vous le voyez, dit pour toute defense son avocat Chauveau-Lagarde, l'accusee avoue tout avec une inébranlable assurance. Ce calme et cette abnegation, sublimes sous un rapport, ne peuvent s'expliquer que par le fanatisme politique le plus exalte. C'est a vous de juger de quel poids cette consideration morale doit etre dans la balance de la justice."

Charlotte Corday est condamnee a la peine de mort. Son beau visage n'en parait pas emu; elle rentre dans sa prison avec le sourire sur les levres; elle ecrit a son pere pour lui demander pardon d'avoir dispose de sa vie; elle ecrit a Barbaroux, auquel elle raconte son voyage et son action dans une lettre charmante, pleine de grace, d'esprit et d'elevation; elle lui dit que ses amis ne doivent pas la regretter, car une imagination vive, un coeur sensible, promettent une vie bien orageuse a ceux qui en sont doues. Elle ajoute qu'elle s'est bien vengée de Petion, qui a Caen suspecta un moment ses sentimens politiques. Enfin elle le prie de dire a Wimpffen qu'elle l'a aide a gagner plus d'une bataille. Elle termine par ces mots: "Quel

triste peuple pour former une republique! il faut au moins fonder la paix; le gouvernement viendra comme il le pourra."

Le 15, Charlotte Corday subit son jugement avec le calme qui ne l'avait pas quittee. Elle repondit par l'attitude la plus modeste et la plus digne aux outrages de la vile populace. Cependant tous ne l'outrageaient pas; beaucoup plaignaient cette fille si jeune, si belle, si desinteressee dans son action, et l'accompagnaient a l'echafaud d'un regard de pitie et d'admiration.

Marat fut transporte en grande pompe au jardin des Cordeliers. "Cette pompe, disait le rapport de la commune, n'avait rien que de simple et de patriotique: le peuple, rassemble sous les bannieres des sections, arrivait paisiblement. Un desordre en quelque sorte imposant, un silence respectueux, une consternation generale, offraient le spectacle le plus touchant. La marche a dure depuis six heures du soir jusqu'a minuit; elle etait formee de citoyens de toutes les sections, des membres de la convention, de ceux de la commune et du departemens, des electeurs et des societes populaires. Arrive dans le jardin des Cordeliers, le corps de Marat a ete depose sous les arbres, dont les feuilles, legerement agitees, reflechissaient et multipliaient une lumiere douce et tendre. Le peuple environnait le cercueil en silence. Le president de la convention a d'abord fait un discours eloquent, dans lequel il a annonce que le temps arriverait bientot ou Marat

serait venge, mais qu'il ne fallait pas, par des demarches hatives et inconsideres, s'attirer des reproches des ennemis de la patrie. Il a ajoute que la liberte ne pouvait perir, et que la mort de Marat ne ferait que la consolider. Apres plusieurs discours qui ont ete vivement applaudis, le corps de Marat a ete depose dans la fosse. Les larmes ont coule, et chacun s'est retire l'ame navree de douleur."

Le coeur de Marat, dispute par plusieurs societes, resta aux Cordeliers. Son buste, repandu partout avec celui de Lepelletier et de Brutus, figura dans toutes les assemblees et les lieux publics. Le scelle mis sur ses papiers fut leve; on ne trouva chez lui qu'un assignat de cinq francs, et sa pauvrete fut un nouveau sujet d'admiration. Sa gouvernante, qu'il avait, selon les paroles de Chaumette, prise pour epouse, *un jour de beau temps, a la face du soleil*, fut appelee sa veuve, et nourrie aux frais de l'etat.

Telle fut la fin de cet homme, le plus etrange de cette epoque si feconde en caracteres. Jete dans la carriere des sciences, il voulut renverser tous les systemes; jete dans les troubles politiques, il concut tout d'abord une pensee affreuse, une pensee que les revolutions realisent chaque jour, a mesure que leurs dangers s'accroissent, mais qu'elles ne s'avouent jamais, la destruction de tous leurs adversaires. Marat, voyant que, tout en les condamnant, la revolution n'en suivait pas moins ses conseils, que les hommes qu'il avait denonces etaient depopularises et immoles au jour qu'il avait predit, se regarda comme le

plus grand politique des temps modernes, fut saisi d'un orgueil et d'une audace extraordinaires, et resta toujours horrible pour ses adversaires, et au moins étrange pour ses amis eux-mêmes. Il finit par un accident aussi singulier que sa vie, et succomba au moment même où les chefs de la république, se concertant pour former un gouvernement cruel et sombre, ne pouvaient plus s'accommoder d'un collègue maniaque, systématique et audacieux, qui aurait dérangé tous leurs plans par ses saillies. Incapable, en effet, d'être un chef actif et entraînant, il fut l'apôtre de la révolution; et lorsqu'il ne fallait plus d'apostolat, mais de l'énergie et de la tenue, le poignard d'une jeune fille indignée vint à propos en faire un martyr, et donner un saint au peuple, qui fatigué de ses anciennes images, avait besoin de s'en créer de nouvelles.

CHAPITRE XI

DISTRIBUTION DES PARTIS DEPUIS LE 31 MAI, DANS LA CONVENTION, DANS LE

COMITÉ DE SALUT PUBLIC ET LA COMMUNE.—
DIVISIONS DANS LA *Montagne*.

—DISCREDIT DE DANTON.—POLITIQUE DE ROBESPIERRE.—ÉVÉNEMENTS EN VENDEE.

—DEFAITE DE WESTERMANN A CHATILLON, ET DU

GENERAL LABAROLIERE A VIHIERS.

—SIEGE ET PRISE DE MAYENCE PAR LES PRUSSIENS ET LES AUTRICHIENS.—PRISE DE VALENCIENNES.—DANGERS EXTREMES DE LA REPUBLIQUE EN AOUT 1793.—ETAT FINANCIER.—DISCREDIT DES ASSIGNATS.—ETABLISSEMENT DU *maximum*.
—DETRESSE PUBLIQUE.—AGIOTAGE.

Des triumvirs si fameux, il ne restait plus que Robespierre et Danton. Pour se faire une idee de leur influence, il faut voir comment s'etaient distribues les pouvoirs, et quelle marche avaient suivie les esprits depuis la suppression du cote droit.

Des le jour meme de son institution, la convention fut en realite saisie de tous les pouvoirs. Elle ne voulut cependant pas les garder ostensiblement dans ses mains, afin d'eviter les apparences du despotisme; elle laissa donc exister hors de son sein un fantome de pouvoir executif, et conserva des ministres. Mecontente de leur administration, dont l'energie n'etait pas proportionnee aux circonstances, elle etablit, immediatement apres la defection de Dumouriez, un comite de salut public, qui entra en fonctions le 10 avril, et qui eut sur le gouvernement une inspection superieure. Il pouvait suspendre l'execution des mesures prises par les ministres, y suppléer quand il les jugeait insuffisantes, ou les revoquer lorsqu'il les croyait

mauvaises. Il redigeait les instructions des representans envoyes en mission, et pouvait seul correspondre avec eux. Place de cette maniere au-dessus des ministres et des representans, qui etaient eux-memes places au-dessus des fonctionnaires de toute espece, il avait sous sa main le gouvernement tout entier. Quoique, d'apres son titre, cette autorite ne fut qu'une simple inspection, en realite elle devenait l'action meme, car un chef d'etat n'execute jamais rien lui-meme, et se borne a tout faire faire sous ses yeux, a choisir les agens, a diriger les operations. Or, par son seul droit d'inspection, le comite pouvait tout cela, et il l'accomplit. Il regla les operations militaires, commanda les approvisionnement, ordonna les mesures de surete, nomma les generaux et les agens de toute espece, et les ministres tremblans se trouvaient trop heureux de se decharger de toute responsabilite en se reduisant au role de simples commis. Les membres qui composaient le comite de salut public etaient Barrere, Delmas, Breard, Cambon, Robert Lindet, Danton, Guyton-Morveau, Mathieu et Ramel. Ils etaient reconnus pour des hommes habiles et laborieux, et quoiqu'ils fussent suspects d'un peu de moderation, on ne les suspectait pas au point de les croire, comme les girondins, complices de l'etranger. En peu de temps, ils reunirent dans leurs mains toutes les affaires de l'etat, et bien qu'ils n'eussent ete nommes que pour un mois, on ne voulut pas les interrompre dans leurs travaux, et on les prorogea de mois en mois, du 10 avril au 10 mai, du 10 mai au 10 juin, du 10 juin au 10 juillet. Au-dessous de ce comite, le comite de

sûreté générale exerçait la haute police, chose si importante en temps de défiance; mais, dans ses fonctions mêmes, il dépendait du comité de salut public, qui, chargé en général de tout ce qui intéressait le salut de l'état, devenait compétent pour rechercher les complots contre la république.

Ainsi, par ses décrets, la convention avait la volonté suprême; par ses représentans et son comité, elle avait l'exécution; de manière que, tout en ne voulant pas réunir les pouvoirs dans ses mains, elle y avait été invinciblement conduite par les circonstances, et par le besoin de faire exécuter, sous ses yeux et par ses propres membres, ce qu'elle croyait mal fait par des agens étrangers.

Cependant, quoique toute l'autorité s'exerçât dans son sein, elle ne participait aux opérations du gouvernement que par son approbation, et ne les discutait plus. Les grandes questions d'organisation sociale étaient résolues par la constitution, qui établissait la démocratie pure. La question de savoir si on emploierait, pour se sauver, les moyens les plus révolutionnaires, et si on s'abandonnerait à tout ce que la passion pourrait inspirer, était résolue par le 31 mai. Ainsi la constitution de l'état et la morale politique se trouvaient fixées. Il ne restait donc plus à examiner que des mesures administratives, financières et militaires. Or, les sujets de cette nature peuvent rarement être compris par une nombreuse assemblée, et sont livrés à l'arbitraire des hommes qui s'en occupent spécialement.

La convention s'en remettait volontiers a cet egard aux comites qu'elle avait charges des affaires. Elle n'avait a soupconner ni leur probite, ni leurs lumieres, ni leur zele. Elle etait donc reduite a se taire; et la derniere revolution, en lui otant le courage de discuter, lui en avait enleve l'occasion. Elle n'etait plus qu'un conseil d'etat, ou des comites, chefs des travaux, venaient rendre des comptes toujours applaudis, et proposer des decrets toujours adoptes. Les seances, devenues silencieuses, sombres, et assez courtes, ne se prolongeaient plus, comme auparavant, pendant les journees et les nuits.

Au-dessous de la convention, qui s'occupait des matieres generales de gouvernement, la commune s'occupait du regime municipal, et y faisait une veritable revolution. Ne songeant plus, depuis le 31 mai, a conspirer et a se servir de la force locale de Paris contre la convention, elle s'occupait de la police, des subsistances, des marches, des cultes, des spectacles, des filles publiques meme, et rendait, sur tous ces objets de regime interieur et prive, des arretes, qui devenaient bientot modeles dans toute la France. Chaumette, procureur general de la commune, etait, par ses requisitoires toujours ecoutes et applaudis par le peuple, le rapporteur de cette legislature municipale. Cherchant sans cesse de nouvelles matieres a regler, envahissant continuellement sur la liberte privee, ce legislateur des halles et des marches devenait chaque jour plus importun et plus redoutable. Pache, toujours impassible, laissait tout faire sous ses yeux, donnait son

approbation aux mesures proposees, et abandonnait a Chaumette les honneurs de la tribune municipale.

La convention laissait agir librement ses comites, et la commune etant exclusivement occupee de ses attributions, la discussion sur les matieres de gouvernement etait restee aux jacobins; seuls, ils discutaient avec leur audace accoutumee les operations du gouvernement, et la conduite de chacun de ses agens. Depuis longtemps, comme on l'a vu, ils avaient acquis une tres grande importance par leur nombre, par l'illustration et le haut rang de la plupart de leurs membres, par le vaste cortege de leurs societes affiliees, enfin par leur anciennete et leur longue influence sur la revolution. Mais depuis le 31 mai, ayant fait taire le cote droit de l'assemblee, et fait predominer le systeme d'une energie sans bornes, ils avaient acquis une puissance d'opinion immense, et avaient herite de la parole abdiquee en quelque sorte par la convention. Ils poursuivaient les comites d'une surveillance continuelle, examinaient leur conduite ainsi que celle des representans, des ministres, des generaux, avec cette fureur de personalites qui leur etait propre: ils exercaient ainsi sur tous les agens une censure inexorable, souvent inique, mais toujours utile par la terreur qu'elle inspirait et le devouement qu'elle imposait a tous. Les autres societes populaires avaient aussi leur liberte et leur influence, mais se soumettaient cependant a l'autorite des jacobins. Les cordeliers, par exemple, plus turbulens, plus prompts a agir, reconnaissaient neanmoins la superiorite

de raison de leurs aînés, et se laissaient ramener par leurs conseils, quand il leur arrivait de devancer le moment d'une proposition, par excès d'impatience révolutionnaire. La pétition de Jacques Roux contre la constitution, retractée par les cordeliers à la voix des jacobins, était une preuve de cette déférence.

Telle était, depuis le 31 mai, la distribution des pouvoirs et des influences: on voyait à la fois un comité gouvernant, une commune occupée de réglemens municipaux, et des jacobins exerçant sur le gouvernement une censure continuelle et rigoureuse.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés sans que l'opinion s'exercât sévèrement contre l'administration actuelle. Les esprits ne pouvaient pas s'arrêter au 31 mai; leur exigence devait aller au-delà, et il était naturel qu'ils demandassent toujours et plus d'énergie, et plus de célérité, et plus de résultats. Dans la réforme générale des comités, réclamée le 2 juin, on avait épargné le comité de salut public, rempli d'hommes laborieux, étrangers à tous les partis, et chargés de travaux qu'il était dangereux d'interrompre; mais on se souvenait qu'il avait hésité au 31 mai et au 2 juin, qu'il avait voulu négocier avec les départemens, et leur envoyer des otages, et on ne tarda pas à le trouver insuffisant pour les circonstances. Institué dans le moment le plus difficile, on lui imputait des défaites qui étaient le malheur de notre situation et non sa faute. Centre de toutes les opérations, il était encombré d'affaires, et on lui reprochait de s'ensevelir

dans les papiers, de s'absorber dans les details, d'etre en un mot use et incapable. Etabli cependant au moment de la defection de Dumouriez, lorsque toutes les armees etaient desorganisees, lorsque la Vendee se levait et que l'Espagne commencait la guerre, il avait reorganise l'armee du Nord et celle du Rhin, et il avait cree celles des Pyrenees et de la Vendee, qui n'existaient pas, et approvisionne cent vingt-six places ou forts; et quoiqu'il restat encore beaucoup a faire pour mettre nos forces sur le pied necessaire, c'etait beaucoup d'avoir execute de pareils travaux en si peu de temps et a travers les obstacles de l'insurrection departementale. Mais la defiance publique exigeait toujours plus qu'on ne faisait, plus qu'on ne pouvait faire, et c'est en cela meme qu'on provoquait une energie si grande et proportionnee au danger. Pour augmenter la force du comite, et remonter son energie revolutionnaire, on avait adjoint a ses membres Saint-Just, Jean-Bon-Saint-Andre et Couthon. Neanmoins, on n'etait pas satisfait encore, et on disait que les derniers venus etaient excellens sans doute, mais que leur influence etait neutralisee par les autres.

L'opinion ne s'exercait pas moins severement contre les ministres. Celui de l'interieur, Garat, d'abord assez bien vu a cause de sa neutralite entre les girondins et les jacobins, n'etait plus qu'un modere depuis le 2 juin. Charge de preparer un ecrit pour eclairer les departemens sur les derniers evenemens, il avait fait une longue dissertation, ou il expliquait et compensait tous les torts avec une

impartialité très philosophique sans doute, mais peu appropriée aux dispositions du moment. Robespierre, auquel il communiqua cet écrit beaucoup trop sage, le repoussa. Les jacobins en furent bientôt instruits, et ils reprochèrent à Garat de n'avoir rien fait pour combattre le poison répandu par Roland. Il en était de même du ministre de la marine, d'Albarade, qu'on accusait de laisser dans les états-majors des escadres tous les anciens aristocrates. Il est vrai en effet qu'il en avait conservé beaucoup, et les événements de Toulon le prouvèrent bientôt; mais les épurations étaient plus difficiles dans les armées de mer que dans celles de terre, parce que les connaissances spéciales qu'exige la marine ne permettaient pas de remplacer les vieux officiers par de nouveaux, et de faire, en six mois, d'un paysan un soldat, un sous-officier, un général. Le ministre de la guerre, Bouchotte, s'était seul conservé en faveur, parce que, à l'exemple de Pache, son prédécesseur, il avait livré ses bureaux aux jacobins et aux cordeliers, et avait calmé leur défiance en les appelant eux-mêmes dans son administration. Presque tous les généraux étaient accusés, et particulièrement les nobles; mais deux surtout étaient devenus l'épouvantail du jour: Custine au Nord, et Biron à l'Ouest. Marat, comme on l'a vu, les avait dénoncés quelques jours avant sa mort; et depuis cette accusation, tous les esprits se demandaient pourquoi Custine restait au camp de César sans débloquer Valenciennes? pourquoi Biron, inactif dans la Basse-Vendée, avait laissé prendre Saumur et assiéger Nantes?

La même défiance regnait à l'intérieur: la calomnie errait sur toutes les têtes et s'égarait sur les meilleurs patriotes. Comme il n'y avait plus de côté droit auquel on put tout attribuer, comme il n'y avait plus un Roland, un Brissot, un Guadet, à qui on put, à chaque crainte, imputer une trahison, le reproche menaçait les républicains les plus décidés. Il regnait une fureur incroyable de soupçons et d'accusations. La vie révolutionnaire la plus longue et la mieux soutenue n'était plus une garantie, et on pouvait, en un jour, en une heure, être assimilé aux plus grands ennemis de la république. Les imaginations ne pouvaient pas se désenchanter si tôt de ce Danton, dont l'audace et l'éloquence avaient soutenu les courages, dans toutes les circonstances décisives; mais Danton portait dans la révolution la passion la plus violente pour le but, sans aucune haine contre les individus, et ce n'était pas assez. L'esprit d'une révolution se compose de passion pour le but, et de haine pour ceux qui font obstacle: Danton n'avait que l'un de ces deux sentimens. En fait de mesures révolutionnaires tendant à frapper les riches, à mettre en action les indifférens, et à développer les ressources de la nation, il n'avait rien ménagé, et avait imaginé les moyens les plus hardis et les plus violens; mais, tolérant et facile pour les individus, il ne voyait pas des ennemis dans tous; il y voyait des hommes divers de caractère, d'esprit, qu'il fallait ou gagner, ou accepter avec le degré de leur énergie. Il n'avait pas pris Dumouriez pour un perfide, mais pour un mécontent poussé à bout. Il n'avait pas vu dans les

girondins les complices de Pitt, mais d'honnêtes gens incapables, et il aurait voulu qu'on les écartât sans les immoler. On disait même qu'il s'était offensé de la consigne donnée par Henriot le 2 juin. Il touchait la main à des généraux nobles, dînait avec des fournisseurs, s'entretenait familièrement avec les hommes de tous les partis, recherchait les plaisirs, et en avait beaucoup pris dans la Révolution. On savait tout cela, et on répandait sur son énergie et sa probité les bruits les plus équivoques. Un jour, on disait que Danton ne paraissait plus aux Jacobins; on parlait de sa paresse, de ses continuelles distractions, et on disait que la révolution n'avait pas été une carrière sans jouissances pour lui. Un autre jour, un jacobin disait à la tribune: "Danton m'a quitté pour aller toucher la main à un général." Quelquefois on se plaignait des individus qu'il avait recommandés aux ministres. N'osant pas toujours l'attaquer lui-même, on attaquait ses amis. Le boucher Legendre, son collègue dans la députation de Paris, son lieutenant dans les rues et les faubourgs, et l'imitateur de son éloquence brute et sauvage, était traité de modéré par Hébert et les autres turbulents des Cordeliers. "Moi un modéré! s'écriait Legendre aux Jacobins, quand je me fais quelquefois des reproches d'exagération; quand on écrit de Bordeaux que j'ai assommé Guadet; quand on met dans tous les journaux que j'ai saisi Lanjuinais au collet, et que je l'ai traîné sur le pavé!" On traitait encore de modéré un autre ami de Danton patriote aussi connu et aussi éprouvé, Camille Desmoulins, l'écrivain à la fois le plus naïf, le plus comique et le plus éloquent de la révolution.

Camille connaissait beaucoup le general Dillon, qui, place par Dumouriez au poste des Islettes dans l'Argonne, y avait deploye tant de fermete et de bravoure. Camille s'etait convaincu par lui-meme que Dillon n'etait qu'un brave homme, sans opinion politique, mais doue d'un grand instinct guerrier, et ne demandant qu'a servir la republique. Tout a coup, par l'effet de cette incroyable defiance qui regnait, on repand que Dillon va se mettre a la tete d'une conspiration pour retablir Louis XVII sur le trone. Le comite de salut public le fait aussitot arreter. Camille, qui s'etait convaincu par ses yeux qu'un tel bruit n'etait qu'une fable, veut defendre Dillon devant la convention. Alors de toutes parts on lui dit: "Vous dinez avec les aristocrates." Billaud-Varenes, en lui coupant la parole, s'ecrie: "Qu'on ne laisse pas Camille se deshonor.—On me coupe la parole, repond alors Camille, eh bien! a moi mon ecritoire!" Et il ecrit aussitot un pamphlet intitule *Lettre a Dillon*, plein de grace et de raison, ou il frappe dans tous les sens et sur toutes les tetes. Il dit au comite de salut public: "Vous avez usurpe tous les pouvoirs, amene toutes les affaires a vous, et vous n'en terminez aucune. Vous etiez trois charges de la guerre; l'un est absent, l'autre malade, et le troisieme n'y entend rien; vous laissez a la tete de nos armees les Custine, les Biron, les Menou, les Berthier, tous aristocrates, ou fayettistes, ou incapables." Il dit a Cambon: "Je n'entends rien a ton systeme de finances, mais ton papier ressemble fort a celui de Law, et court aussi vite de mains en mains." Il dit a Billaud-Varenes: "Tu en veux a Arthur Dillon, parce qu'etant commissaire a son armee, il te

mena au feu;" a Saint-Just: "Tu te respectes, et portes ta tete comme un *Saint-Sacrement*;" a Breard, a Delmas, a Barrere et autres: "Vous avez voulu donner votre demission le 2 juin, parce que vous ne pouviez pas considerer cette revolution de sang-froid, tant elle vous paraissait affreuse." Il ajoute que Dillon n'est ni republicain, ni federaliste, ni aristocrate, qu'il est soldat, et qu'il ne demande qu'a servir; qu'il vaut en patriotisme le comite de salut public et tous les etats-majors conserves a la tete des armees; que du moins il est grand militaire, qu'on est trop heureux d'en pouvoir conserver quelques-uns, et qu'il ne faut pas s'imaginer que tout sergent puisse etre general. "Depuis, ajoute-t-il, qu'un officier inconnu, Dumouriez, a vaincu malgre lui a Jemmapes, et a pris possession de toute la Belgique et de Breda, comme un marechal-des-logis *avec de la craie*, les succes de la republique nous ont donne la meme ivresse que les succes de son regne donnerent a Louis XIV. Il prenait ses generaux dans son anti-chambre, et nous croyons pouvoir prendre les notres dans les rues; nous sommes meme alles jusqu'a dire que nous avons trois millions de generaux."

On voit, a ce langage, a ces attaques croisees, que la confusion regnait dans la Montagne. Cette situation est ordinairement celle de tout parti qui vient de vaincre, qui va se diviser, mais dont les fractions ne sont pas encore clairement detachees. Il ne s'etait pas forme encore de nouveau parti dans le parti vainqueur. L'accusation de modere ou d'exagere planait sur toutes les tetes, sans se

fixer positivement sur aucune. Au milieu de ce desordre d'opinions, une reputation restait toujours inaccessible aux attaques, c'etait celle de Robespierre. Il n'avait certainement jamais eu de l'indulgence pour les individus; il n'avait aime aucun proscrit, ni fraye avec aucun general, avec aucun financier ou depute. On ne pouvait l'accuser d'avoir pris aucun plaisir dans la revolution, car il vivait obscurément chez un menuisier, et entretenait, dit-on, avec une de ses filles un commerce tout a fait ignora. Severe, reserve, integre, il etait et passait pour incorruptible. On ne pouvait lui reprocher que l'orgueil, espece de vice qui ne souille pas comme la corruption, mais qui fait de grands maux dans les discordes civiles, et qui devient terrible chez les hommes austeres, chez les devots religieux ou politiques, parce qu'etant leur seule passion, ils la satisfont sans distraction et sans pitie.

Robespierre etait le seul individu qui put reprimer certains mouvemens d'impatience revolutionnaire, sans qu'on imputat sa moderation a des liaisons de plaisir ou d'interet. Sa resistance, quand il en opposait, n'etait jamais attribuee qu'a de la raison. Il sentait cette position, et il commença alors, pour la premiere fois, a se faire un systeme. Jusque-la, tout entier a sa haine, il n'avait songe qu'a pousser la revolution sur les girondins; maintenant, voyant, dans un nouveau debordement des esprits, un danger pour les patriotes, il pensa qu'il fallait maintenir le respect pour la convention et le comite de salut public, parce que toute l'autorite residait en eux, et ne pouvait passer en d'autres

mains sans une confusion épouvantable.

D'ailleurs il était dans cette convention, il ne pouvait manquer d'être bientôt dans le comité de salut public, et, en les défendant, il soutenait à la fois une autorité indispensable, et une autorité dont il allait faire partie. Comme toute opinion se formait d'abord aux Jacobins, il songea à s'en emparer toujours davantage, à les rattacher autour de la convention et des comités, sauf à les déchaîner ensuite s'il le jugeait nécessaire. Toujours assidu, mais assidu chez eux seuls, il les flattait de sa présence; ne prenant plus que rarement la parole à la convention, ou, comme nous l'avons dit, on ne parlait presque plus, il se faisait souvent entendre à leur tribune, et ne laissait jamais passer une proposition importante sans la discuter, la modifier ou la repousser. En cela, sa conduite était bien mieux calculée que celle de Danton. Rien ne blesse les hommes et ne favorise les bruits équivoques comme l'absence. Danton, négligent comme un génie ardent et passionné, était trop peu chez les Jacobins. Quand il reparaisait, il était réduit à se justifier, à assurer qu'il serait toujours bon patriote, à dire que "si quelquefois il usait de certains ménagemens pour ramener des esprits faibles, mais excellens, on pouvait être assuré que son énergie n'en était pas diminuée; qu'il veillait toujours avec la même ardeur aux intérêts de la république, et qu'elle serait victorieuse." Vaines et dangereuses excuses! Des qu'on s'explique, des qu'on se justifie, on est dominé par ceux auxquels on s'adresse. Robespierre, au

contraire, toujours present, toujours pret a ecarter les insinuations, n'etait jamais reduit a se justifier, il prenait au contraire le ton accusateur; il gourmandait ses fideles jacobins et il avait justement saisi le point ou la passion qu'on inspire, etant bien prononcee, on ne fait que l'augmenter par des rigueurs.

On a vu de quelle maniere il traita Jacques Roux, qui avait propose une petition contre l'acte constitutionnel; il en faisait de meme dans toutes les circonstances ou il s'agissait de la convention. Cette assemblee etait epuree, disait-il; elle ne meritait que des respects; quiconque l'accusait etait un mauvais citoyen. Le comite de salut public n'avait sans doute pas fait tout ce qu'il devait faire (car tout en les defendant, Robespierre ne manquait pas de censurer ceux qu'il defendait); mais ce comite etait dans une meilleure voie; l'attaquer, c'etait detruire le centre necessaire de toutes les autorites, affaiblir l'energie du gouvernement, et compromettre la republique. Quand on voulait fatiguer le comite ou la convention de petitions trop repetees, il s'y opposait en disant qu'on usait l'influence des jacobins, et qu'on faisait perdre le temps aux depositaires du pouvoir. Un jour, on voulait que les seances du comite fussent publiques; il s'emporta contre cette proposition; il dit qu'il y avait des ennemis caches, qui, sous le masque du patriotisme, faisaient les propositions les plus incendiaires, et il commença a soutenir que l'etranger payait deux especes de conspirateurs en France; les exageres, qui poussaient tout

au desordre, et les moderes, qui voulaient tout paralyser par la mollesse.

Le comite de salut public avait ete proroge trois fois; le 10 juillet, il devait etre proroge une quatrieme, ou renouvele. Le 8, grande seance aux Jacobins. De toutes parts, on dit que les membres du comite doivent etre changes, et qu'il ne faut pas les proroger de nouveau, comme on l'a fait trois mois de suite. "Sans doute, dit Bourdon, le comite a de bonnes intentions; je ne veux pas l'inculper; mais un malheur attache a l'espece humaine est de n'avoir d'energie que quelques jours seulement. Les membres actuels du comite ont deja passe cette epoque; ils sont uses: changeons-les. Il nous faut aujourd'hui des hommes revolutionnaires, des hommes a qui nous puissions confier le sort de la republique, et qui nous en repondent corps pour corps."

L'ardent Chabot succede a Bourdon. "Le comite, dit-il, doit etre renouvele, et il ne faut pas souffrir une nouvelle prorogation. Lui adjoindre quelques membres de plus, reconnus bons patriotes, ne suffirait pas, car on en a la preuve dans ce qui est arrive. Couthon, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-Andre, adjoints recemment, sont annules par leurs collegues. Il ne faut pas non plus qu'on renouvelle le comite au scrutin secret, car le nouveau ne vaudrait pas mieux que l'ancien, qui ne vaut rien du tout. J'ai entendu Mathieu, poursuit Chabot, tenir les discours les plus inciviques a la societe des femmes revolutionnaires.

Ramel a écrit à Toulouse que les propriétaires pouvaient seuls sauver la chose publique, et qu'il fallait se garder de remettre les armes aux mains des sans-culottes. Cambon est un fou qui voit tous les objets trop gros; et s'en effraie cent pas à l'avance. Guyton-Morveau est un honnête homme, un quaker qui tremble toujours. Delmas, qui avait la partie des nominations, n'a fait que de mauvais choix, et a rempli l'armée de contre-révolutionnaires; enfin ce comité était l'ami de Lebrun, et il est ennemi de Bouchotte."

Robespierre s'empresse de répondre à Chabot. "À chaque phrase, à chaque mot, dit-il, du discours de Chabot, je sens respirer le patriotisme le plus pur; mais j'y vois aussi le patriotisme trop exalté qui s'indigne que tout ne tourne pas au gré de ses desirs, qui s'irrite de ce que le comité de salut public n'est pas parvenu dans ses opérations à une perfection impossible, et que Chabot ne trouvera nulle part.

"Je le crois comme lui, ce comité n'est pas composé d'hommes également éclairés, également vertueux; mais quel corps trouvera-t-il composé de cette manière? Empêchera-t-il les hommes d'être sujets à l'erreur? N'a-t-il pas vu la convention, depuis qu'elle a vomie de son sein les traîtres qui la deshonorèrent, reprendre une nouvelle énergie, une grandeur qui lui avait été étrangère jusqu'à ce jour, un caractère plus auguste dans sa représentation? Cet exemple ne suffit-il pas pour prouver qu'il n'est pas toujours nécessaire de détruire, et qu'il est plus prudent

quelquefois de s'en tenir a reformer?

"Oui, sans doute, il est dans le comite de salut public des hommes capables de remonter la machine et de donner une nouvelle force a ses moyens. Il ne faut que les y encourager. Qui oubliera les services que ce comite a rendus a la chose publique, les nombreux complots qu'il a decouverts, les heureux aperçus que nous lui devons, les vues sages et profondes qu'il nous a developpees!

"L'assemblee n'a point cree un comite de salut public pour l'influencer elle-meme, ni pour diriger ses decrets; mais ce comite lui a ete utile pour demeler, dans les mesures proposees, ce qui etait bon d'avec ce qui, presente sous une forme seduisante, pouvait entrainer les consequences les plus dangereuses; mais il a donne les premieres impulsions a plusieurs determinations essentielles qui ont sauve peut-etre la patrie; mais il lui a sauve les inconveniens d'un travail penible, souvent infructueux, en lui presentant les resultats, deja heureusement trouves, d'un travail quelle ne connaissait qu'a peine, et qui ne lui etait pas assez familier.

"Tout cela suffit pour prouver que le comite de salut public n'a pas ete d'un si petit secours qu'on voudrait avoir l'air de le croire. Il a fait des fautes sans doute; est-ce a moi de les dissimuler? Pencherais-je vers l'indulgence, moi qui crois qu'on n'a point assez fait pour la patrie quand on n'a pas tout fait? Oui, il a fait des fautes, et je veux les lui reprocher

avec vous; mais il serait impolitique en ce moment d'appeler la defaveur du peuple sur un comite qui a besoin d'etre investi de toute sa confiance, qui est charge de grands interets, et dont la patrie attend de grands secours; et quoiqu'il n'ait pas l'agrement des citoyennes republicaines revolutionnaires, je ne le crois pas moins propre a ses importantes operations."

Toute discussion fut fermee apres les reflexions de Robespierre. Le surlendemain, le comite fut renouvele et reduit a neuf individus, comme dans l'origine. Ses nouveaux membres etaient Barrere, Jean-Bon-Saint-Andre, Gasparin, Couthon, Herault-Sechelles, Saint-Just, Thuriot, Robert Lindet, Prieur de la Marne. Tous les membres accuses de faiblesse etaient congadies, excepte Barrere, a qui sa grande facilite a rediger des rapports, et a se plier aux circonstances, avait fait pardonner le passe. Robespierre n'y etait pas encore, mais avec quelques jours de plus, avec un peu plus de danger sur les frontieres, et de terreur dans la convention, il allait y arriver.

Robespierre eut encore plusieurs autres occasions d'employer sa nouvelle politique. La marine commençant a donner des inquietudes, on ne cessait de se plaindre du ministre d'Albarade, de son predecesseur Monge, de l'etat deplorable de nos escadres, qui, revenues de Sardaigne dans les chantiers de Toulon, ne se reparaient pas, et qui etaient commandees par de vieux officiers presque tous aristocrates. On se plaignait meme de quelques individus

nouvellement agreges au bureau de la marine. On accusait beaucoup entre autres un nomme Peyron, envoye pour reorganiser l'armee a Toulon. Il n'avait pas fait, disait-on, ce qu'il aurait du faire: on en rendait le ministre responsable, et le ministre rejetait la responsabilite sur un grand patriote, qui lui avait recommande Peyron. On designait avec affectation ce patriote celebre sans oser le nommer. "Son nom! s'ecrient plusieurs voix.—Eh bien! reprend le denonciateur, ce patriote celebre, c'est Danton!" A ces mots, des murmures eclatent. Robespierre accourt: "Je demande, dit-il, que la farce cesse et que la seance commence.... On accuse d'Albarade; je ne le connais que par la voix publique, qui le proclame un ministre patriote; mais que lui reproche-t-on ici? une erreur. Quel homme n'en est pas capable? Un choix qu'il a fait n'a pas repondu a l'attente generale! Bouchotte et Pache aussi ont fait des choix defectueux, et cependant ce sont deux vrais republicains, deux sinceres amis de la patrie. Un homme est en place, il suffit, on le calomnie. Eh! quand cesserons-nous d'ajouter foi aux contes ridicules ou perfides dont on nous accable de toutes parts?"

"Je me suis apercu qu'on avait joint a cette denonciation assez generale du ministre une denonciation particuliere contre Danton. Serait-ce lui qu'on voudrait nous rendre suspect? Mais si, au lieu de decourager les patriotes en leur cherchant avec tant de soin des crimes ou il existe a peine une erreur legere, on s'occupait un peu des moyens de leur faciliter leurs operations, de rendre leur travail plus

clair et moins épineux, cela serait plus honnête, et la patrie en profiterait. On a dénoncé Bouchotte, on a dénoncé Pache, car il était écrit que les meilleurs patriotes seraient dénoncés. Il est bien temps de mettre fin à ces scènes ridicules et affligeantes; je voudrais que la société des jacobins s'en tint à une série de matières qu'elle traiterait avec fruit; qu'elle restreignit le grand nombre de celles qui s'agitent dans son sein, et qui, pour la plupart, sont aussi futiles que dangereuses."

Ainsi, Robespierre, voyant le danger d'un nouveau débordement des esprits, qui aurait anéanti tout gouvernement, s'efforçait de rattacher les jacobins autour de la convention, des comités et des vieux patriotes. Tout était profit pour lui dans cette politique louable et utile. En préparant la puissance des comités, il préparait la sienne propre; en défendant les patriotes de même date et de même énergie que lui, il se garantissait, et empêchait l'opinion de faire des victimes à ses côtés; il plaçait fort au-dessous de lui ceux dont il devenait le protecteur; enfin il se faisait, par sa sévérité même, adorer des jacobins, et se donnait une haute réputation de sagesse. En cela, Robespierre ne mettait d'autre ambition que celle de tous les chefs révolutionnaires, qui jusque-là avaient voulu arrêter la révolution au point où ils s'arrêtaient eux-mêmes; et cette politique, qui les avait tous dépopularisés, ne devait pas le dépopulariser lui, parce que la révolution approchait du terme de ses dangers et de ses excès.

Les deputes detenus avaient ete mis en accusation immediatement apres la mort de Marat, et on preparait leur jugement. On disait deja qu'il fallait faire tomber les tetes des Bourbons qui restaient encore, quoique ces tetes fussent celles de deux femmes, l'une epouse, l'autre soeur du dernier roi; et celle de ce duc d'Orleans, si fidele a la revolution, et aujourd'hui prisonnier a Marseille, pour prix de ses services.

On avait ordonne une fete pour l'acceptation de la constitution. Toutes les assemblees primaires devaient envoyer des deputes qui viendraient exprimer leur voeu, et se reuniraient au champ de la federation dans une fete solennelle. La date n'en etait plus fixee au 14 juillet, mais au 10 aout, car la prise des Tuileries avait amene la republique, tandis que la prise de la Bastille, laissant subsister la monarchie, n'avait aboli que la feodalite. Aussi les republicains et les royalistes constitutionnels se distinguaient-ils, en ce que les uns celebraient le 10 aout, et les autres le 14 juillet.

Le federalisme expirait, et l'acceptation de la constitution etait generale. Bordeaux gardait toujours la plus grande reserve, ne faisait aucun acte decisif ni de soumission ni d'hostilite, mais acceptait la constitution. Lyon poursuivait les procedures evoquees au tribunal revolutionnaire; mais, rebelle en ce point seul, il se soumettait quant aux autres, et adherait aussi a la constitution. Marseille seule refusait son adhesion. Mais sa petite armee, deja separee de celle

du Languedoc, venait, dans les derniers jours de juillet, d'être chassée d'Avignon, et de repasser la Durance. Ainsi le fédéralisme était vaincu, et la constitution triomphante. Mais le danger s'aggravait sur les frontières; il devenait imminent dans la Vendée, sur le Rhin et dans le Nord: de nouvelles victoires dédommageaient les Vendéens de leur échec devant Nantes; et Mayence, Valenciennes, étaient pressées plus vivement que jamais par l'ennemi.

Nous avons interrompu notre récit des événements militaires au moment où les Vendéens, repoussés de Nantes, rentrèrent dans leur pays, et nous avons vu Biron arriver à Angers, après la délivrance de Nantes, et convenir d'un plan avec le général Canclaux. Pendant ce temps, Westermann s'était rendu à Niort avec la légion germanique, et avait obtenu de Biron la permission de s'avancer dans l'intérieur du pays. Westermann était ce même Alsacien qui s'était distingué au 10 août, et avait décidé le succès de cette journée; qui, ensuite, avait servi glorieusement sous Dumouriez, s'était lié avec lui et avec Danton, et fut enfin dénoncé par Marat, qu'il avait batonné, dit-on, pour diverses injures. Il était du nombre de ces patriotes dont on reconnaissait les grands services, mais auxquels on commençait à reprocher les plaisirs qu'ils avaient pris dans la révolution, et dont on se dégoûtait déjà, parce qu'ils exigeaient de la discipline dans les armées, des connaissances dans les officiers, et ne voulaient pas exclure tout général noble, ni qualifier de traître tout général battu. Westermann avait formé une légion dite

germanique, de quatre ou cinq mille hommes, renfermant infanterie, cavalerie et artillerie. A la tete de cette petite armee, dont il s'etait rendu maitre, et ou il maintenait une discipline severe, il avait deploye la plus grande audace et fait des exploits brillans. Transporte dans la Vendee avec sa legion, il l'avait reorganisee de nouveau, et en avait chasse les laches qui etaient alles le denoncer. Il temoignait un mepris tres haut pour ces bataillons informes qui pillaient et desolaient le pays; il affichait les memes sentimens que Biron, et etait range avec lui parmi les aristocrates militaires. Le ministre de la guerre Bouchotte avait, comme on l'a vu, repandu ses agens jacobins et cordeliers dans la Vendee. La, ils rivalisaient avec les representans et les generaux, autorisaient les pillages et les vexations sous le titre de requisitions de guerre, et l'indiscipline sous pretexte de defendre le soldat contre le despotisme des officiers. Le premier commis de la guerre, sous Bouchotte, etait Vincent, jeune cordelier frenetique, l'esprit le plus dangereux et le plus turbulent de cette epoque; il gouvernait Bouchotte, faisait tous les choix, et poursuivait les generaux avec une rigueur extreme. Ronsin, cet ordonnateur envoye a Dumouriez, lorsque ses marches furent annules, etait l'ami de Vincent et de Bouchotte, et le chef de leurs agens dans la Vendee, sous le titre d'adjoint-ministre. Sous lui se trouvaient les nommes Momoro, imprimeur, Grammont, comedien, et plusieurs autres qui agissaient dans le meme sens et avec la meme violence. Westermann, deja peu d'accord avec eux, se les aliena tout a fait par un acte d'energie. Le nomme Rossignol,

ancien ouvrier orfevre, qui s'etait fait remarquer au 20 juin et au 10 aout, et qui commandait l'un des bataillons de la formation d'Orleans, etait du nombre de ces nouveaux officiers favorises par le ministere cordelier. Etant un jour a boire avec des soldats de Westermann, il disait que les soldats ne devaient pas etre les esclaves des officiers, que Biron etait un *ci-devant*, un traître, et que l'on devait chasser les bourgeois des maisons pour y loger les troupes. Westermann le fit arreter, et le livra aux tribunaux militaires. Ronsin se hata de le reclamer, et envoya tout de suite a Paris une denonciation contre Westermann.

Westermann, sans s'inquieter de cet evenement, se mit en marche avec sa legion pour penetrer jusqu'au coeur meme de la Vendee. Partant du cote oppose a la Loire, c'est-a-dire du midi du theatre de la guerre, il s'empara d'abord de Parthenay, puis entra dans Amaillou, et mit le feu dans ce dernier bourg, pour user de represailles envers M. de Lescure. Celui-ci, en effet, en entrant a Parthenay, avait exerce des rigueurs contre les habitans, qui etaient accuses d'esprit revolutionnaire. Westermann fit enlever tous les habitans d'Amaillou, et les envoya a ceux de Parthenay, comme dedommagement; il brula ensuite le chateau de Clisson, appartenant a Lescure, et repandit partout la terreur par sa marche rapide et le bruit exagere de ses executions militaires. Westermann n'etait pas cruel, mais il commença ces desastreuses represailles qui ruinerent les pays neutres, accuses par chaque parti d'avoir favorise le parti contraire. Tout avait fui jusqu'a

Chatillon, ou s'étaient réunies les familles des chefs vendeens et les débris de leurs armées. Le 3 juillet, Westermann, ne craignant pas de se hasarder au centre du pays insurgé, entra dans Chatillon, et en chassa le conseil supérieur et l'état-major, qui y siégeaient comme dans leur capitale. Le bruit de cet exploit audacieux se répandit au loin; mais la position de Westermann était hasardeuse. Les chefs vendeens s'étaient repliés, avaient sonné le tocsin, rassemblé une armée considérable, et se disposaient à surprendre Westermann du côté où il s'y attendait le moins. Il avait placé sur un moulin et hors de Chatillon un poste qui commandait tous les environs. Les Vendéens, s'avancant à la dérobée, suivant leur tactique ordinaire, entourent ce poste et se mettent à l'assaillir de toutes parts. Westermann, averti un peu tard, s'empresse de le faire soutenir, mais les détachements qu'il envoie sont repoussés et ramenés dans Chatillon. L'alarme se répand alors dans l'armée républicaine; elle abandonne Chatillon en désordre; et Westermann lui-même, après avoir fait des prodiges de bravoure, est emporté dans la fuite, et obligé de se sauver à la hâte, en laissant derrière lui un grand nombre d'hommes morts ou prisonniers. Cet échec causa autant de découragement dans les esprits, que la témérité et le succès de l'expédition avaient causé de présomption et d'espérance.

Pendant que ces choses se passaient à Chatillon, Biron venait de convenir d'un plan avec Canclaux. Ils devaient descendre tous deux jusqu'à Nantes, balayer la rive gauche

de la Loire, tourner ensuite vers Machecoul, donner la main a Boulard, qui partirait des Sables, et, apres avoir ainsi separe les Vendeeus de la mer, marcher vers la Haute-Vendee pour soumettre tout le pays. Les representans ne voulurent pas de ce plan; ils pretendirent qu'il fallait partir du point meme ou l'on etait, pour penetrer dans le pays, marcher en consequence sur les ponts de Ce avec les troupes reunies a Angers, et se faire appuyer vis-a-vis par une colonne qui s'avancerait de Niort. Biron, se voyant contrarie, donna sa demission. Mais, dans ce moment meme, on apprit la deroute de Chatillon, et on imputa tout a Biron. On lui reprocha d'avoir laisse assieger Nantes, et de n'avoir pas secouru Westermann. Sur la denonciation de Ronsin et de ses agens, il fut mande a la barre: Westermann fut mis en jugement, et Rossignol elargi sur-le-champ. Tel etait le sort des generaux dans la Vendee au milieu des agens jacobins.

Le general Labaroliere prit le commandement des troupes laisseees a Angers par Biron, et se disposa, selon le voeu des representans, a s'avancer dans le pays par les ponts de Ce. Apres avoir laisse quatorze cents hommes a Saumur, et quinze cents aux ponts de Ce, il se porta vers Brissac, ou il placa un poste pour assurer ses communications. Cette armee indisciplinee commit les plus affreuses devastations sur un pays devoue a la republique. Le 15 juillet, elle fut attaquee au camp de Fline par vingt mille Vendeeus. L'avant-garde, composee de troupes regulieres, resista avec vigueur. Cependant le

corps de bataille allait céder, lorsque les Vendéens, plus prompts à lâcher le pied, se retirèrent en désordre. Les nouveaux bataillons montrèrent alors un peu plus d'ardeur; et, pour les encourager, on leur donna des éloges qui n'étaient mérités que par l'avant-garde. Le 17, on s'avança près de Vihiers; et une nouvelle attaque, recue et soutenue avec la même vigueur par l'avant-garde, avec la même hésitation par la masse de l'armée, fut repoussée de nouveau. On arriva dans le jour à Vihiers même. Plusieurs généraux, pensant que ces bataillons d'Orléans étaient trop mal organisés pour tenir la campagne, et qu'on ne pouvait pas avec une telle armée rester au milieu du pays, étaient d'avis de se retirer. Labarolière décida qu'il fallait attendre à Vihiers, et se défendre si on y était attaqué. Le 18, à une heure après midi, les Vendéens se présentent; l'avant-garde républicaine se conduit avec la même valeur; mais le reste de l'armée chancelle à la vue de l'ennemi, et se replie malgré les efforts des généraux. Les bataillons de Paris, aimant mieux crier à la trahison que se battre, se retirent en désordre. La confusion devient générale. Santerre, qui s'était jeté dans la mêlée avec le plus grand courage, manque d'être pris. Le représentant Bourbotte court le même danger; et l'armée fuit si vite, qu'elle est en quelques heures à Saumur. La division de Niort, qui allait se mettre en mouvement, s'arrêta; et le 20, il fut décidé qu'elle attendrait la réorganisation de la colonne de Saumur. Comme il fallait que quelqu'un répondît de la défaite, Ronsin et ses agens dénoncèrent le chef d'état-major Berthier et le général Menou, qui passaient tous

deux pour être aristocrates, parce qu'ils recommandaient la discipline. Berthier et Menou furent aussitôt mandés à Paris, comme l'avaient été Biron et Westermann.

Tel avait été jusqu'à cette époque l'état de cette guerre. Les Vendéens se levant tout à coup en avril et en mai, avaient pris Thouars, Loudun, Doué, Saumur, grâce à la mauvaise qualité des troupes composées de nouvelles recrues. Descendus jusqu'à Nantes en juin, ils avaient été repoussés de Nantes par Canclaux, des Sables par Boulard, deux généraux qui avaient su introduire parmi leurs soldats l'ordre et la discipline. Westermann, agissant avec audace, et ayant quelques bonnes troupes, avait pénétré jusqu'à Chatillon vers les premiers jours de juin; mais, trahi par les habitants, surpris par les insurgés, il avait essuyé une déroute; enfin la colonne de Tours, voulant s'avancer dans le pays avec les bataillons d'Orléans, avait éprouvé le sort ordinaire aux armées désorganisées. À la fin de juillet, les Vendéens dominaient donc dans toute l'étendue de leur territoire. Quant au brave et malheureux Biron, accusé de n'être pas à Nantes, tandis qu'il visitait la Basse-Vendée, de n'être pas auprès de Westermann, tandis qu'il arrêtait un plan avec Canclaux, contrarié, interrompu dans toutes ses opérations, il venait d'être enlevé à l'armée sans avoir eu le temps d'agir, et il n'y avait paru que pour y être continuellement accusé. Canclaux restait à Nantes; mais le brave Boulard ne commandait plus aux Sables, et les deux bataillons de la Gironde venaient de se retirer. Tel est donc le tableau de la Vendée

en juillet: deroute de toutes les colonnes dans le haut pays; plaintes, denonciations des agens ministeriels contre les generaux pretendus aristocrates, et plaintes des generaux contre les desorganisateur envoyes par le ministere et les jacobins.

A l'Est et au Nord, les sieges de Mayence et de Valenciennes faisaient des progres alarmans.

Mayence, placee sur la rive gauche du Rhin, du cote de la France, et vis-a-vis l'embouchure du Mein, forme un grand arc de cercle dont le Rhin peut etre considere comme la corde. Un faubourg considerable, celui de Cassel, jete sur l'autre rive, communique avec la place par un pont de bateaux. L'ile de Petersau, situee au-dessous de Mayence, remonte dans le fleuve, et sa pointe s'avance assez haut pour battre le pont de bateaux, et prendre les defenses de la place a revers. Du cote du fleuve, Mayence n'est protegee que par une muraille en briques; mais du cote de la terre, elle est extremement fortifiee. En partant de la rive, a la hauteur de la pointe de Petersau, elle est defendue par une enceinte et par un fosse, dans lequel le ruisseau de Zalbach coule pour se rendre dans le Rhin. A l'extremite de ce fosse, le fort de Hauptstein prend le fosse en long, et joint la protection de ses feux a celle des eaux. A partir de ce point, l'enceinte continue et va rejoindre le cours superieur du Rhin; mais le fosse se trouve interrompu, et il est remplace par une double enceinte parallele a la premiere. Ainsi, de ce cote, deux rangs de murailles

exigent un double siege. La citadelle, liee a la double enceinte, vient encore en augmenter la force.

Telle etait Mayence en 1793, avant meme que les fortifications en eussent ete perfectionnees. La garnison s'elevait a vingt mille hommes, parce que le general Schaal, qui devait se retirer avec une division, avait ete rejete dans la place et n'avait pu rejoindre l'armee de Custine. Les vivres n'etaient pas proportionnes a cette garnison. Dans l'incertitude de savoir si on garderait ou non Mayence, on s'etait peu hate de l'approvisionner. Custine en avait enfin donne l'ordre. Les juifs s'etaient presentes, mais ils offraient un marche astucieux; ils voulaient que tous les convois arretes en route par l'ennemi leur fussent payes. Rewbell et Merlin refuserent ce marche, de crainte que les juifs ne fissent eux-memes enlever les convois. Neanmoins les grains ne manquaient pas; mais on prevoyait que si les moulins places sur le fleuve etaient detruits, la mouture deviendrait impossible. La viande etait en petite quantite, et les fourrages surtout etaient absolument insuffisans pour les trois mille chevaux de la garnison. L'artillerie se composait de cent trente pieces en bronze, et de soixante en fer, qu'on avait trouvees, et qui etaient fort mauvaises; les Francais en avaient apporte quatre-vingts en bon etat. Les pieces de rempart existaient donc en assez grand nombre, mais la poudre n'etait pas en quantite suffisante. Le savant et heroique Meunier, qui avait execute les travaux de Cherbourg, fut charge de defendre Cassel et les postes de la rive droite; Doyre dirigeait les

travaux dans le corps de la place; Aubert-Dubayet et Kleber commandaient les troupes; les representans Merlin et Rewbell. animaient la garnison de leur presence. Elle campait dans l'intervalle des deux enceintes, et occupait au loin des postes tres avances. Elle etait animee du meilleur esprit, avait grande confiance dans la place, dans ses chefs, dans ses forces; et de plus, elle savait qu'elle avait a defendre un point tres important pour le salut de la France.

Le general Schoenfeld, campe sur la rive droite, cernait Cassel avec dix mille Hessois: Les Autrichiens et les Prussiens reunis faisaient la grande attaque de Mayence. Les Autrichiens occupaient la droite des assiegeans. En face de la double enceinte, les Prussiens formaient le centre de Marienbourg; la, se trouvait le quartier-general du roi de Prusse. La gauche, composee encore de Prussiens, campait en face du Hauptstein, et du fosse inonde par les eaux du ruisseau de Zalbach. Cinquante mille hommes a peu pres composaient cette armee de siege. Le vieux Kalkreuth la dirigeait. Brunswick commandait le corps d'observation du cote des Vosges, ou il s'entendait avec Wurmser pour proteger cette grande operation. La grosse artillerie de siege manquant, on negocia avec les etats de Hollande, qui viderent encore une partie de leurs arsenaux pour aider les progres de leurs voisins les plus redoutables.

L'investissement commença en avril. En attendant les convois d'artillerie, l'offensive appartient a la garnison, qui ne

cessa de faire les sorties les plus vigoureuses. Le 11 avril, et quelques jours apres l'investissement, nos generaux resolurent d'essayer une surprise contre les dix mille Hessois, qui s'etaient trop etendus sur la rive droite. Le 11, dans la nuit, ils sortirent de Cassel sur trois colonnes. Meunier marcha devant lui sur Hochein; les deux autres colonnes descendirent la rive droite vers Biberik; mais un coup de fusil, parti a l'improviste dans la colonne du general Schaal, repandit la confusion. Les troupes, toutes neuves encore, n'avaient pas l'aplomb qu'elles acquiront bientot sous leurs generaux. Il fallut se retirer. Kleber, avec sa colonne, protegea la retraite de la maniere la plus imposante. Cette sortie valut aux assieges quarante boeufs ou vaches, qui furent sales.

Le 16, les generaux ennemis voulaient faire enlever le poste de Weissenau qui, place pres du Rhin et a la droite de leur attaque, les inquietait beaucoup. Les Francais, malgre l'incendie du village, se retrancherent dans un cimetiere; le representant Merlin s'y placa avec eux, et, par des prodiges de valeur, ils conserverent le poste.

Le 26, les Prussiens depecherent un faux parlementaire, qui se disait envoye par le general de l'armee du Rhin pour engager la garnison a se rendre. Les generaux, les representans, les soldats deja attaches a la place, et convaincus qu'ils rendaient un grand service en arretant l'armee du Rhin sur la frontiere, repousserent toute proposition. Le 3 mai, le roi de Prusse voulut faire prendre

un poste de la rive droite vis-a-vis Cassel, celui de Kosteim. Meunier le defendait. L'attaque, tentee le 3 mai avec une grande opiniatrete, et recommencee le 8, fut repoussee avec une perte considerable pour les assiegeans. Meunier, de son cote, essaya l'attaque des iles places a l'embouchure du Mein; il les prit, les perdit ensuite, et deploya a chaque occasion la plus grande audace.

Le 30 mai, les Francais resolurent une sortie generale sur Marienbourg, ou etait le roi Frederic-Guillaume. Favorises par la nuit, six mille hommes penetrerent a travers la ligne ennemie, s'emparerent des retranchemens, et arriverent jusqu'au quartier-general. Cependant l'alarme repandue leur mit toute l'armee sur les bras; ils rentrerent apres avoir perdu beaucoup de leurs braves. Le lendemain, le roi de Prusse, courrouce, fit couvrir la place de feux. Ce meme jour, Meunier faisait une nouvelle tentative sur l'une des iles du Mein. Blesse au genou, il expira, moins de sa blessure que de l'irritation qu'il eprouvait d'etre oblige de quitter les travaux du siege. Toute la garnison assista a ses funerailles; le roi de Prusse fit suspendre le feu pendant qu'on rendait les derniers honneurs a ce heros, et le fit saluer d'une salve d'artillerie. Le corps fut depose a la pointe du bastion de Cassel, qu'il avait fait elever.

Les grands convois etaient arrives de Hollande. Il etait temps de commencer les travaux du siege. Un officier prussien conseillait de s'emparer de l'ile de Petersau, dont

la pointe remontait entre Cassel et Mayence, d'y établir des batteries, de détruire le pont de bateaux et les moulins, et de donner l'assaut à Cassel, une fois qu'on l'aurait isolé et privé des secours de la place. Il proposait ensuite de se diriger vers le fossé où coulait la Zalbach, de s'y jeter sous la protection des batteries de Petersau qui enfileraient ce fossé, et de tenter un assaut sur ce front qui n'était formé que d'une seule enceinte. Le projet était hardi et périlleux, car il fallait débarquer à Petersau, puis se jeter dans un fossé au milieu des eaux et sous le feu du Hauptstein; mais aussi les résultats devaient être très prompts. On aimait mieux ouvrir la tranchée du côté de la double enceinte, et vis-à-vis la citadelle, sauf à faire un double siège. Le 16 juin, une première parallèle fut tracée à huit cents pas de la première enceinte. Les assiégés mirent le désordre dans les travaux; il fallut reculer. Le 18, une autre parallèle fut tracée beaucoup plus loin, c'est-à-dire à quinze cents pas, et cette distance excita les sarcasmes de ceux qui avaient proposé l'attaque hardie par l'île de Petersau. Du 24 au 25, on se rapprocha; on s'établit à huit cents pas, et on éleva des batteries. Les assiégés interrompirent encore les travaux et enclouèrent les canons; mais ils furent enfin repoussés et accablés de feux continus. Le 18 et le 19, deux cents pièces étaient dirigées sur la place, et la couvraient de projectiles de toute espèce. Des batteries flottantes, placées sur le Rhin, incendiaient l'intérieur de la ville par le côté le plus ouvert, et lui causaient un dommage considérable.

Cependant la dernière parallèle n'était pas encore ouverte, la première enceinte n'était pas encore franchie, et la garnison pleine d'ardeur ne songeait point à se rendre. Pour se délivrer des batteries flottantes, de braves Français se jetaient à la nage, et allaient couper les câbles des bateaux ennemis. On en vit un amener à la nage un bateau chargé de quatre-vingts soldats, qui furent faits prisonniers.

Mais la détresse était au comble. Les moulins avaient été incendiés, et il avait fallu recourir, pour moulinier le grain, à des moulins à bras. Encore les ouvriers ne voulaient-ils pas y travailler, parce que l'ennemi, averti, ne manquait pas d'accabler d'obus le lieu où ils étaient placés. D'ailleurs on manquait presque tout à fait de blé; depuis longtemps on n'avait plus que de la chair de cheval; les soldats mangeaient des rats, et allaient sur les bords du Rhin pêcher les chevaux morts que le fleuve entraînait. Cette nourriture devint funeste à plusieurs d'entre eux; il fallut leur défendre, et les empêcher même de la rechercher, en plaçant des gardes au bord du Rhin. Un chat valait six francs; la chair de cheval morte quarante-cinq sous la livre. Les officiers ne se traitaient pas mieux que les soldats, et Aubert-Dubayet, invitant à dîner son état-major, lui fit servir comme régal, un chat flanqué de douze souris. Ce qu'il y avait de plus douloureux pour cette malheureuse garnison, c'était la privation absolue de toute nouvelle. Les communications étaient si bien interceptées, que depuis trois mois elle ignorait absolument ce qui se passait en

France. Elle avait essayé de faire connaître sa détresse, tantôt par une dame qui allait voyager en Suisse, tantôt par un prêtre qui avait pris le chemin des Pays-Bas, tantôt enfin par un espion qui devait traverser le camp ennemi. Mais aucune de ces dépêches n'était parvenue. Esperant que peut-être on songerait à leur envoyer des nouvelles du Haut-Rhin, au moyen de bouteilles jetées dans le fleuve, les assiégés y placèrent des filets. Ils les levaient chaque jour, mais ils n'y trouvaient jamais rien. Les Prussiens, qui avaient pratiqué toute espèce de ruses, avaient fait imprimer à Francfort de faux *Moniteurs*, portant que Dumouriez avait renversé la convention, et que Louis XVII régnait avec une régence. Les Prussiens placés aux avant-postes transmettaient ces faux *Moniteurs* aux soldats de la garnison; et cette lecture répandait les plus grandes inquiétudes, et ajoutait aux souffrances qu'on endurait déjà, la douleur de défendre peut-être une cause perdue. Cependant on attendait en se disant: L'armée du Rhin va bientôt arriver. Quelquefois on disait: Elle arrive. Pendant une nuit, on entend une canonnade vigoureuse très loin de la place. On s'éveille avec joie, on court aux armes, et on s'apprête à marcher vers le canon français, et à mettre l'ennemi entre deux feux. Vain espoir! le bruit cesse, et l'armée libératrice ne paraît pas. Enfin la détresse était devenue si insupportable, que deux mille habitants demandèrent à sortir. Aubert-Dubayet le leur permit; mais ils ne furent pas recus par les assiégeants; restèrent entre deux feux et périrent en partie sous les murs de la place. Le matin, on vit les soldats rapporter dans leurs manteaux

des enfans blesses.

Pendant ce temps, l'armee du Rhin et de la Moselle ne s'avancait pas. Custine l'avait commandee jusqu'au mois de juin. Encore tout abattu de sa retraite, il n'avait cesse d'hesiter pendant les mois d'avril et de mai. Il disait qu'il n'etait pas assez fort; qu'il avait besoin de beaucoup de cavalerie pour soutenir, dans les plaines du Palatinat, les efforts de la cavalerie ennemie; qu'il n'avait point de fourrages pour nourrir ses chevaux; qu'il lui fallait attendre que les seigles fussent assez avances pour en faire du fourrage, et qu'alors il marcherait au secours de Mayence[1]. Beauharnais, son successeur, hesitant comme lui, perdit l'occasion de sauver la place.

[Note 1: Voyez le proces de Custine.]

La ligne des Vosges, comme on sait, longe le Rhin, et vient finir non loin de Mayence. En occupant les deux versans de la chaine et ses principaux passages, on a un avantage immense, parce qu'on peut se porter ou tout d'un cote ou tout d'un autre, et accabler l'ennemi de ses masses reunies. Telle etait la position des Francais. L'armee du Rhin occupait le revers oriental, et celle de la Moselle le revers occidental; Brunswick et Wurmser etaient dissemines, a la terminaison de la chaine, sur un cordon fort etendu. Disposant des passages, les deux armees francaises pouvaient se reunir sur l'un ou l'autre des versans, accabler ou Brunswick ou Wurmser, venir prendre

les assiegeans par derriere et sauver Mayence. Beauharnais, brave, mais peu entreprenant, ne fit que des mouvemens incertains, et ne secourut pas la garnison.

Les representans et les generaux enfermes dans Mayence, pensant qu'il ne fallait pas pousser les choses au pire; que si on attendait huit jours de plus, on pourrait manquer de tout, et etre oblige de rendre la garnison prisonniere; qu'au contraire, en capitulant, on obtiendrait la libre sortie avec les honneurs de la guerre, et que l'on conserverait vingt mille hommes, devenus les plus braves soldats du monde sous Kleber et Dubayet, deciderent qu'il fallait rendre la place. Sans doute, avec quelques jours de plus, Beauharnais pouvait la sauver, mais, apres avoir attendu si long-temps, il etait permis de ne plus penser a un secours et les raisons de se rendre etaient determinantes. Le roi de Prusse fut facile sur les conditions; il accorda la sortie avec armes et bagages, et n'imposa qu'une condition, c'est que la garnison ne servirait pas d'une annee contre les coalises. Mais il restait assez d'ennemis a l'interieur pour utiliser ces admirables soldats, nommes depuis les *Mayençais*. Ils etaient tellement attaches a leur poste, qu'ils ne voulaient pas obeir a leurs generaux lorsqu'il fallut sortir de la place: singulier exemple de l'esprit de corps qui s'etablit sur un point, et de l'attachement qui se forme pour un lieu qu'on a defendu quelques mois! Cependant la garnison ceda; et, tandis qu'elle defilait, le roi de Prusse, plein d'admiration pour sa valeur, appelait par leur nom les officiers qui s'etaient distingues pendant le siege, et les

complimentait avec une courtoisie chevaleresque. L'évacuation eut lieu le 25 juillet.

On a vu les Autrichiens bloquant la place de Conde et faisant le siège régulier de Valenciennes. Ces opérations, conduites simultanément avec celles du Rhin, approchaient de leur terme. Le prince de Cobourg, à la tête du corps d'observation, faisait face au camp de César; le duc d'York commandait le corps de siège. L'attaque, d'abord projetée sur la citadelle, fut ensuite dirigée entre le faubourg de Marly et la porte de Mons. Ce front présentait beaucoup plus de développement, mais il était moins défendu, et fut préféré comme plus accessible. On se proposa de battre les ouvrages pendant le jour, et d'incendier la ville pendant la nuit, afin d'augmenter la désolation des habitans et de les ébranler plus tôt. La place fut sommée le 14 juin. Le général Ferrand et les représentans Cochon et Briest répondirent avec la plus grande dignité. Ils avaient réuni une garnison de sept mille hommes, inspirés de très bonnes dispositions aux habitans, dont ils organisèrent une partie en compagnies de canoniers, qui rendirent les plus grands services.

Deux parallèles furent successivement ouvertes dans les nuits des 14 et 19 juin, et armées de batteries formidables. Elles causèrent dans la place des ravages affreux. Les habitans et la garnison répondirent à la vigueur de l'attaque, et détruisirent plusieurs fois tous les travaux des assiégeans. Le 25 juin surtout fut terrible. L'ennemi

incendia la place jusqu'a midi, sans qu'elle repondit de son cote; mais a cette heure un feu terrible, parti des remparts, plongea dans les tranches, y mit la confusion, et y reporta la terreur et la mort qui avaient regne dans la ville. Le 28 juin, une troisieme parallele fut tracee, et le courage des habitans commença a s'ebanler. Deja une partie de cette ville opulente etait incendiee. Les enfans, les vieillards et les femmes avaient ete mis dans des souterrains. La reddition de Conde, qui venait d'etre pris par famine, augmentait encore le decouragement des assieges. Des emissaires avaient ete envoyes pour les travailler. Des rassemblemens commencerent a se former et a demander une capitulation. La municipalite partageait les dispositions des habitans, et s'entendait secretement avec eux. Les representans et le general Ferrand repondirent avec la plus grande vigueur aux demandes qui leur furent adressees; et avec le secours de la garnison, dont le courage etait parvenu au plus haut degre d'exaltation, ils dissiperent les rassemblemens.

Le 25 juillet, les assiegeans preparent leurs mines et se disposerent a l'assaut du chemin couvert. Par bonheur pour eux, trois globes de compression eclaterent au moment meme ou les mines de la garnison allaient jouer et detruire leurs ouvrages. Ils s'elancerent alors sur trois colonnes, franchirent les palissades, et penetrerent dans le chemin couvert. La garnison effrayee se retirait, abandonnant deja ses batteries; mais le general Ferrand la ramena sur les remparts. L'artillerie, qui avait fait des prodiges pendant

tout le siege, causa encore de grands dommages aux assiegeans, et les arreta presque aux portes de la place. Le lendemain 26, le duc d'York, somma le general Ferrand de se rendre; il annonca qu'apres la journee ecoulee, il n'ecouterait plus aucune proposition, et que la garnison et les habitans seraient passes au fil de l'epee. A cette menace, les attroupeemens devinrent considerables; une multitude, ou se trouvaient en grand nombre des hommes armes de pistolets et de poignards, entoura la municipalite. Douze individus prirent la parole pour tous, et firent la requisition formelle de rendre la place. Le conseil de guerre se tenait au milieu du tumulte; aucun des membres ne pouvait en sortir, et ils etaient tous consignes jusqu'a ce qu'ils eussent decide la reddition. Deux breches, des habitans mal disposes, un assiegeant vigoureux, ne permettaient plus de resister. La place fut rendue le 28 juillet. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, fut contrainte de deposer les armes, mais put rentrer en France, avec la seule condition de ne pas servir d'un an contre les coalises. C'etait encore sept mille braves soldats, qui pouvaient rendre de grands services contre les ennemis de l'interieur. Valenciennes avait essuye quarante-un jours de bombardement, et avait ete accablee de quatre-vingt-quatre mille boulets, de vingt mille obus, et de quarante-huit mille bombes. Le general et la garnison avaient fait leur devoir, et l'artillerie s'etait couverte de gloire.

Dans ce meme moment, la guerre du federalisme se

reduisait a ces deux calamites reelles: la revolte de Lyon d'une part; celle de Marseille et de Toulon de l'autre.

Lyon consentait bien a reconnaitre la convention, mais refusait d'obtemperer a deux decrets, celui qui evoquait a Paris les procedures commencees contre les patriotes, et celui qui destituait les autorites et ordonnait la formation d'une nouvelle municipalite provisoire. Les aristocrates caches dans Lyon effrayaient cette ville du retour de l'ancienne municipalite montagnarde, et, par la crainte de dangers incertains, l'entrainaient dans les dangers reels d'une revolte ouverte. Le 15 juillet, les Lyonnais firent mettre a mort les deux patriotes Chalier et Riard, et des ce jour ils furent declares en etat de rebellion. Les deux girondins Chasset et Biroteau, voyant surgir le royalisme, se retirerent. Cependant le president de la commission populaire, qui etait devoue aux emigres, ayant ete remplace, les determinations etaient devenues un peu moins hostiles. On reconnaissait la constitution, et on offrait de se soumettre, mais toujours a condition de ne pas executer les deux principaux decrets. Dans cet intervalle, les chefs fondaient des canons, accaparaient des munitions, et les difficultes ne semblaient devoir se terminer que par la voie des armes.

Marseille etait beaucoup moins redoutable. Ses bataillons, rejetes au-dela de la Durance par Carteaux, ne pouvaient opposer une longue resistance; mais elle avait communique a la ville de Toulon, jusque-la si republicaine,

son esprit de revolte. Ce port, l'un des premiers du monde, et le premier de la Mediterranee, faisait envie aux Anglais, qui croisaient devant ses rivages. Des emissaires de l'Angleterre y intriguaient sourdement, et y preparaient une trahison infame. Les sections s'y etaient reunies le 13 juillet, et, procedant comme toutes celles du Midi, avaient destitue la municipalite et ferme le club jacobin. L'autorite, transmise aux mains des federalistes, risquait de passer successivement, de factions en factions, aux emigres et aux Anglais. L'armee de Nice, dans son etat de faiblesse, ne pouvait prevenir un tel malheur. Tout devenait donc a craindre, et ce vaste orage, amoncele sur l'horizon, du Midi, s'etait fixe sur deux points, Lyon et Toulon.

Depuis deux mois, la situation s'etait donc expliquee, et le danger, moins universel, moins etourdissant, etait mieux determine et plus grave. A l'Ouest, c'etait la plaie devorante de la Vendee; a Marseille, une sedition obstinee; a Toulon, une trahison sourde; a Lyon, une resistance ouverte et un siege. Au Rhin et au Nord, c'etait la perte des deux boulevardiers qui avaient si long-temps arrete la coalition et empeche l'ennemi de marcher sur la capitale. En septembre 1792, lorsque les Prussiens marchaient sur Paris et avaient pris Longwy et Verdun; en avril 1793, apres la retraite de la Belgique, apres la defaite de Nerwinde, la defection de Dumouriez et le premier soulèvement de la Vendee; au 31 mai 1793, apres l'insurrection universelle des departemens, l'invasion du Roussillon par les Espagnols, et la perte du camp de

Famars; a ces trois epoques, les dangers avaient ete effrayans, sans doute, mais jamais peut-etre aussi reels qu'a cette quatrieme epoque d'aout 1798. C'etait la quatrieme et derniere crise de la revolution. La France etait moins ignorante et moins neuve a la guerre qu'en septembre 1792, moins effrayee de trahisons qu'en avril 1793, moins embarrassee d'insurrections qu'au 31 mai et au 12 juin; mais, si elle etait plus aguerrie et mieux obeie, elle etait envahie a la fois sur tous les points, au Nord, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrenees.

Cependant on ne connaissait pas encore tous les maux qui affligeaient alors la republique, si on se bornait a considerer seulement les cinq ou six champs de bataille sur lesquels ruisselait le sang humain. L'interieur offrait un spectacle tout aussi deplorable. Les grains etaient toujours chers et rares. Oh se battait a la porte des boulangers pour obtenir une modique quantite de pain. On se disputait en vain avec les marchands pour leur faire accepter les assignats en echange des objets de premiere necessite. La souffrance etait au comble. Le peuple se plaignait des accapareurs qui retenaient les denrees, des agioteurs qui les faisaient rencherir, et qui discreditaient les assignats par leur trafic. Le gouvernement, tout aussi malheureux que le peuple, n'avait, pour exister aussi, que les assignats, qu'il fallait donner en quantite trois ou quatre fois plus considerable pour payer les memes services, et qu'on n'osait plus emettre, de peur de les avilir encore davantage. On ne savait donc plus comment faire vivre ni le

peuple ni le gouvernement.

La production generale n'avait pourtant pas diminuee. Bien que la nuit du 4 aout n'eut pas encore produit ses immenses effets, la France ne manquait ni de ble, ni de matieres premieres, ni de matieres ouvrees; mais la distribution egale et paisible en etait devenue impossible, par les effets du papier-monnaie. La revolution qui, en abolissant la monarchie, avait voulu neanmoins payer sa dette; qui, en detruisant la venalite des offices, s'etait engagee a en rembourser la valeur; qui, en defendant enfin le nouvel ordre de choses contre l'Europe conjuree, etait obligee de faire les frais d'une guerre universelle, avait, pour suffire a toutes ces charges, les biens nationaux enleves au clerge et aux emigres. Pour mettre En circulation la valeur de ces biens, elle avait imagine les assignats, qui en etaient la representation, et qui, par le moyen des achats, devaient rentrer au tresor et etre brules. Mais comme on doutait du succes de la revolution et du maintien des ventes, on n'achetait pas les biens. Les assignats restaient dans la circulation, comme une lettre de change non acceptee, et s'avalissaient par le doute et par la quantite.

Le numeraire seul restait toujours comme mesure reelle des valeurs; et rien ne nuit a une monnaie contestee, comme la rivalite d'une monnaie certaine et incontestee. L'une se resserre et refuse de se donner, tandis que l'autre s'offre en abondance et se discredite en s'offrant. Tel etait

le sort des assignats par rapport au numeraire. La revolution, condamnée a des moyens violens, ne pouvait plus s'arreter. Elle avait mis en circulation *forcee* la valeur anticipée des biens nationaux; elle devait essayer de la soutenir par des moyens *forces*. Le 11 avril, malgré les girondins qui luttaient genereusement, mais imprudemment, contre la fatalite de cette situation revolutionnaire, la convention punit de six ans de fers quiconque vendrait du numeraire, c'est-a-dire echangerait une certaine quantite d'argent ou d'or contre une quantite nominale plus grande d'assignats. Elle punit de la meme peine quiconque stipulerait pour les marchandises un prix different, suivant que le paiement se ferait en numeraire ou en assignats.

Ces moyens n'empêchaient pas la difference de se prononcer rapidement. En juin, un franc metal valait trois francs assignats; et en aout, deux mois apres, un franc argent valait six francs assignats. Le rapport de diminution, qui etait de un a trois, s'etait donc eleve de un a six.

Dans une pareille situation, les marchands refusaient de donner leurs marchandises au meme prix qu'autrefois, parce que la monnaie qu'on leur offrait n'avait plus que le cinquieme ou le sixieme de sa valeur. Ils les resserraient donc, et les refusaient aux acheteurs. Sans doute, cette diminution de valeur eut ete pour les assignats un inconvenient absolument nul, si tout le monde, ne les recevant que pour ce qu'ils valaient reellement, les avait

pris et donnés au même taux. Dans ce cas, ils auraient toujours pu faire les fonctions de signe dans les échanges, et servir à la circulation comme toute autre monnaie; mais les capitalistes qui vivaient de leurs revenus, les créanciers de l'état qui recevaient ou une rente annuelle ou le remboursement d'un office, étaient obligés d'accepter le papier suivant sa valeur nominale. Tous les débiteurs s'empressaient de se libérer, et les créanciers, forcés de prendre une valeur fictive, ne touchaient que le quart, le cinquième ou le sixième de leur capital. Enfin le peuple ouvrier, toujours obligé d'offrir ses services, de les donner à qui veut les accepter, ne sachant pas se concerter pour faire augmenter les salaires du double, du triple, à mesure que les assignats diminuaient dans la même proportion, ne recevait qu'une partie de ce qui lui était nécessaire pour obtenir en échange les objets de ses besoins. Le capitaliste, à moitié ruiné, était mécontent et silencieux; mais le peuple furieux appelait accapareurs les marchands qui ne voulaient pas lui vendre au prix ordinaire, et demandait qu'on envoyât les accapareurs à la guillotine.

Cette fâcheuse situation était un résultat nécessaire de la création des assignats, comme les assignats eux-mêmes furent amenés par la nécessité de payer des dettes anciennes, des offices et une guerre ruineuse; et, par les mêmes causes, le *maximum* devait bientôt résulter des assignats. Peu importait en effet qu'on eût rendu cette monnaie forcée, si le marchand, en élevant ses prix, parvenait à se soustraire à la nécessité de la recevoir. Il

fallait rendre le taux des marchandises force comme celui de la monnaie. Des que la loi avait dit: Le papier vaut six francs, elle devait dire: Telle marchandise ne vaut que six francs; car autrement le marchand, en la portant a douze, echappait a l'echange.

Il avait donc fallu encore, malgre les girondins, qui avaient donne d'excellentes raisons puisees dans l'economie ordinaire des choses, etablir le *maximum* des grains. La plus grande souffrance pour le peuple, c'est le defaut de pain. Les bles ne manquaient pas, mais les fermiers, qui ne voulaient pas affronter le tumulte des marches, ni livrer leur ble au taux des assignats, se cachaient avec leurs denrees. Le peu de grain qui se montrait etait enleve rapidement par les communes, et par les individus que la peur engageait a s'approvisionner. La disette se faisait encore plus sentir a Paris que dans aucune autre ville de France, parce que les approvisionnementns pour cette cite immense etaient plus difficiles, les marches plus tumultueux, la peur des fermiers plus grande. Les 3 et 4 mai, la convention n'avait pu s'empecher de rendre un decret par lequel tous les fermiers ou marchands de grains etaient obliges de declarer la quantite de bles qu'ils possedaient, de faire battre ceux qui etaient en gerbes, de les porter dans les marches, et exclusivement dans les marches, et de les vendre a un prix moyen fixe par chaque commune, et base sur les prix anterieurs du 1er janvier au 1er mai. Personne ne pouvait acheter pour suffire a ses besoins au-dela d'un mois; ceux qui avaient vendu ou

achete a un prix au-dessus du *maximum*, ou menti dans leurs declarations, etaient punis de la confiscation et d'une amende de 300 a 1,000 francs. Des visites domiciliaires etaient ordonnees pour verifier la verite; de plus, le tableau de toutes les declarations devait etre envoye par les municipalites au ministre de l'interieur, pour faire une statistique generale des subsistances de la France. La commune de Paris, ajoutant ses arretes de police aux decrets de la convention, avait regle en outre la distribution du pain dans les boulangeries. On ne pouvait s'y presenter qu'avec des cartes de surete. Sur cette carte, delivree par les comites revolutionnaires, etait designee la quantite de pain qu'on pouvait demander, et cette quantite etait proportionnee au nombre d'individus dont se composait chaque famille. On avait regle jusqu'a la maniere dont on devait *faire queue* a la porte des boulangers. Une corde etait attachee a leur porte; chacun la tenait par la main, de maniere a ne pas perdre son rang et a eviter la confusion. Cependant de mechantes femmes coupaient souvent la corde; un tumulte epouvantable s'ensuivait, et il fallait la force armee pour retablir l'ordre. On voit a combien d'immenses soucis est condamne un gouvernement, et a quelles mesures vexatoires il se trouve entraine, des qu'il est oblige de tout voir pour tout regler. Mais, dans cette situation, chaque chose s'enchainait a une autre. Forcer le cours des assignats avait conduit a forcer les echanges, a forcer les prix, a forcer meme la quantite, l'heure, le mode des achats; le dernier fait resultait du premier, et le premier avait ete inevitable comme la revolution elle-meme.

Cependant le rencherissement des subsistances qui avait amene leur *maximum*, s'etendait a toutes les marchandises de premiere necessite. Viandes, legumes, fruits, epices, matieres a eclairer et a bruler, boissons, etoffes pour vetement, cuirs pour la chaussure, tout avait augmente a mesure que les assignats avaient baisse, et le peuple S'obstinait chaque jour davantage a voir des accapareurs la ou il n'y avait que des marchands qui refusaient une monnaie sans valeur. On se souvient qu'en fevrier il avait pille chez les epiciers d'apres l'avis de Marat. En juillet, il avait pille des bateaux de savon qui arrivaient par la Seine a Paris. La commune, indignee avait rendu les arretes les plus severes, et Pache imprima cet avis simple et laconique:

LE MAIRE PACHE A SES CONCITOYENS.

"Paris contient sept cent mille habitans: le sol de Paris ne produit rien pour leur nourriture, leur habillement, leur entretien; il faut donc que Paris tire tout des autres departemens et de l'etranger.

"Lorsqu'il arrive des denrees et des marchandises a Paris, si les habitans les pillent, on cessera d'en envoyer.

"Paris n'aura plus rien pour la nourriture, l'habillement, l'entretien de ses nombreux habitans.

"Et sept cent mille hommes depourvus de tout s'entre-devoreront."

Le peuple n'avait plus pille; mais il demandait toujours des mesures terribles contre les marchands, et on a vu le pretre Jacques Roux ameuter les cordeliers, pour faire inserer dans la constitution un article relatif aux accapareurs. On se dechainait beaucoup aussi contre les agioteurs, qui faisaient, dit-on, augmenter les marchandises, en speculant sur les assignats, l'or, l'argent et le papier etranger.

L'imagination populaire se creait des monstres et partout voyait des ennemis acharnes, tandis qu'il n'y avait que des joueurs avides, profitant du mal, mais ne le produisant pas, et n'ayant certainement pas la puissance de le produire. L'avalissement des assignats tenait a une foule de causes: leur quantite considerable, l'incertitude de leur gage qui devait disparaitre si la revolution succombait; leur comparaison avec le numeraire qui ne perdait pas sa realite, et avec les marchandises qui, conservant leur valeur, refusaient de se donner contre une monnaie qui n'avait plus la sienne. Dans cet etat de choses, les capitalistes ne voulaient pas garder leurs fonds sous forme d'assignats, parce que sous cette forme ils deperissaient tous les jours. D'abord ils avaient cherche a se procurer de l'argent; mais six ans de gene effrayaient les vendeurs et les acheteurs de numeraire. Ils avaient alors songe a acheter des marchandises; mais elles offraient un

placement passager, parce qu'elles ne pouvaient se garder long-temps, et un placement dangereux parce que la fureur contre les accapareurs etait au comble. On cherchait donc des suretes dans les pays etrangers. Tous ceux qui avaient des assignats s'empressaient de se procurer des lettres de change sur Londres, sur Amsterdam, sur Hambourg, sur Geneve, sur toutes les places de l'Europe; ils donnaient, pour obtenir ces valeurs etrangeres, des valeurs nationales enormes, et avilissaient ainsi les assignats en les abandonnant. Quelques-unes de ces lettres de change etaient realisees hors de France, et la valeur en etait touchee par les emigres. Des meubles magnifiques, depouilles de l'ancien luxe, consistant en ebenisterie, horlogerie, glaces, bronzes dores, porcelaines, tableaux, editions precieuses, payaient ces lettres de change qui s'etaient transformees en guinees ou en ducats. Mais on ne cherchait a en realiser que la plus petite partie. Recherchees par des capitalistes effrayes qui ne voulaient point emigrer, mais seulement donner une garantie solide a leur fortune, elles restaient presque toutes sur la place, ou les plus alarmes se les transmettaient les uns aux autres. Elles formaient ainsi une masse particuliere de capitaux, garantie par l'etranger, et rivale de nos assignats. On a lieu de croire que Pitt avait engage les banquiers anglais a signer une grande quantite de ce papier, et leur avait meme ouvert un credit considerable pour en augmenter la masse, et contribuer, de cette maniere, toujours davantage au discredit des assignats.

On mettait encore beaucoup d'empressement à se procurer les actions des compagnies de finances, qui semblaient hors des atteintes de la révolution et de la contre-révolution, et qui offraient en outre un placement avantageux. Celles de la compagnie d'escompte avaient une grande faveur, mais celles de la compagnie des Indes étaient surtout recherchées avec la plus grande avidité, parce qu'elles reposaient en quelque sorte sur un gage insaisissable, leur hypothèque consistant en vaisseaux et en magasins situés sur tout le globe. Vainement les avait-on assujetties à un droit de transfert considérable: les administrateurs échappaient à la loi en abolissant les actions, et en les remplaçant par une simple inscription sur les registres de la compagnie, qui se faisait sans formalité. Ils fraudaient ainsi l'état d'un revenu considérable, car il s'opérait plusieurs milliers de transmissions par jour, et ils rendaient inutiles les précautions prises pour empêcher l'agiotage. Vainement encore, pour diminuer l'attrait de ces actions, avait-on frappé leur produit d'un droit de cinq pour cent: les dividendes étaient distribués aux actionnaires comme remboursement d'une partie du capital: et par ce stratagème les administrateurs échappaient encore à la loi. Aussi de 600 francs ces actions s'élevèrent à 1,000, 1,200, et même 2,000 francs. C'étaient autant de valeurs qu'on opposait à la monnaie révolutionnaire, et qui servaient à la discréditer.

On opposait encore aux assignats non seulement toutes ces espèces de fonds, mais certaines parties de la dette

publique, et meme d'autres assignats particuliers. Il existait en effet des emprunts souscrits a toutes les epoques, et sous toutes les formes. Il y en avait qui remontaient jusqu'a Louis XIII. Parmi les derniers, souscrits sous Louis XVI, il y en avait de differentes creations. On preferait generalement ceux qui etaient anterieurs a la monarchie constitutionnelle a ceux qui avaient ete ouverts pour le besoin de la revolution. Tous etaient opposes aux assignats hypothecques sur les biens du clerge et des emigres. Enfin, entre les assignats eux-memes, on faisait des differences. Sur cinq milliards environ emis depuis la creation, un milliard etait rentre par les achats de biens nationaux; quatre milliards a peu pres restaient en circulation; et sur ces quatre milliards, on en pouvait compter cinq cents millions crees sous Louis XVI, et portant l'effigie royale. Ces derniers seraient mieux traites, disait-on, en cas de contre-revolution, et admis pour une partie au moins de leur valeur. Aussi gagnaient-ils 10 ou 15 pour cent sur les autres. Les assignats, republicains, seule ressource du gouvernement, seule monnaie du peuple, etaient donc tout a fait discredites, et luttaien a la fois contre le numeraire; les marchandises, les papiers etrangers, les actions des compagnies de finances, les diverses creances sur l'etat, et enfin contre les assignats royaux.

Le remboursement des offices, le paiement des grandes fournitures faites a l'etat pour les besoins de la guerre, l'empressement de beaucoup de debiteurs a se liberer,

avaient produit de grands amas de fonds dans quelques mains. La guerre, la crainte d'une revolution terrible, avaient interrompu beaucoup d'operations commerciales, amene de grandes liquidations, et augmente encore la masse des capitaux stagnans et cherchant des suretes. Ces capitaux, ainsi accumules, etaient livres a un agiot perpetuel sur la bourse de Paris, et se changeaient tour a tour en or, argent, denrees, lettres de change, actions des compagnies, vieux contrats sur l'etat, etc. La, comme d'usage, intervenaient ces joueurs aventureux, qui se jettent dans toutes les especes de hasard, qui speculent sur les accidents du commerce, sur l'approvisionnement des armees, sur la bonne foi des gouvernements, etc. Places en observation a la bourse, ils faisaient le profit de toutes les hausses sur la baisse constante des assignats. La baisse de l'assignat commencait d'abord a la bourse par rapport au numeraire et a toutes les valeurs mobiles. Elle avait lieu ensuite par rapport aux marchandises, qui rencherissaient dans les boutiques et les marches. Cependant les marchandises ne montaient pas aussi rapidement que le numeraire, parce que les marches sont eloignes de la bourse, parce qu'ils ne sont pas aussi sensibles, et que d'ailleurs les marchands ne peuvent pas se donner le mot aussi rapidement que des agioteurs reunis dans une salle. La difference, determinee d'abord a la bourse, ne se prononcait donc ailleurs qu'apres un temps plus ou moins long; l'assignat de 5 francs, qui deja n'en valait plus que 2 a la bourse, en valait encore 3 dans les marches, et les agioteurs avaient ainsi l'intervalle

necessaire pour speculer. Ayant leurs capitaux tout prêts, ils prenaient du numeraire avant la hausse; des qu'il montait par rapport aux assignats, ils l'echangeaient contre ceux-ci; ils en avaient une plus grande quantite, et, comme la marchandise n'avait pas eu le temps de monter encore, avec cette plus grande quantite d'assignats ils se procuraient une plus grande quantite de marchandises, et la revendaient quand le rapport s'etait retabli. Leur role consistait a occuper le numeraire et la marchandise pendant que l'un et l'autre s'elevaient par rapport a l'assignat. Leur profit n'etait donc que le profit constant de la hausse de toutes choses sur l'assignat, et il etait naturel qu'on leur en voulut de ce benefice toujours fonde sur une calamite publique. Leur jeu s'etendait sur la variation de toutes les especes de valeurs, telles que le papier etranger, les actions des compagnies, etc. Ils profitaient de tous les accidens qui pouvaient produire des differences, tels qu'une defaite, une motion, une fausse nouvelle. Ils formaient une classe assez considerable. On y comptait des banquiers etrangers, des fournisseurs, des usuriers, d'anciens pretres ou nobles, de recens parvenus revolutionnaires, et quelques deputes qui, pour l'honneur de la convention, n'etaient que cinq ou six, et qui avaient l'avantage perfide de contribuer a la variation des valeurs par des motions faites a propos. Ils vivaient dans les plaisirs avec des actrices, des ci-devant religieuses ou comtesses, qui, du role de maitresses, passaient quelquefois a celui de negociatrices d'affaires. Les deux principaux deputes engages dans ces intrigues etaient

Julien, de Toulouse, et Delaunay, d'Angers, qui vivaient, le premier avec la comtesse de Beaufort, le second avec l'actrice Descoings. On pretend que Chabot, dissolu comme un ex-capucin, et s'occupant quelquefois des questions financieres, se livrait a cet agiotage, de compagnie avec deux freres, nommes Frey, expulsés de Moravie pour leurs opinions revolutionnaires, et venus a Paris pour y faire le commerce de la banque. Fabre d'Eglantine s'en melait aussi, et on accusait Danton, mais sans aucune preuve, de n'y etre pas etranger.

L'intrigue la plus honteuse fut celle que lia le baron de Batz, banquier et financier habile, avec Julien, de Toulouse, et Delaunay, d'Angers, les deutes les plus decides a faire fortune. Ils avaient le projet de denoncer les malversations de la compagnie des Indes, de faire baisser ses actions, de les acheter aussitot, de les relever ensuite au moyen de motions plus douces, et de realiser ainsi les profits de la hausse. D'Espagnac, cet abbe delie, qui fut fournisseur de Dumouriez dans la Belgique, qui avait obtenu depuis l'entreprise generale des charrois, et dont Julien protegeait les marches aupres de la convention, devait fournir en reconnaissance les fonds de l'agiotage. Julien se proposait d'en trainer encore dans cette intrigue Fabre, Chabot, et autres, qui pouvaient devenir utiles comme membres de divers comites.

La plupart de ces hommes etaient attaches a la revolution, et ne cherchaient pas a la desservir mais, a tout

evenement, ils voulaient s'assurer des jouissances et de la fortune. On ne connaissait pas toutes leurs trames secretes; mais, comme ils speculaient sur le discredit des assignats, on leur imputait le mal dont ils profitaient. Comme ils avaient dans leurs rangs beaucoup de banquiers etrangers, on les disait agens de Pitt et de la coalition; et on croyait encore voir ici l'influence, mysterieuse et si redoutee, du ministere anglais. On etait, en un mot, egalement indigne contre les agioteurs et les accapareurs, et on demandait contre les uns et les autres les memes supplices.

Ainsi, tandis que le Nord, le Rhin, le Midi, la Vendee, etaient envahis par nos ennemis, nos moyens de finances consistaient dans une monnaie non acceptee, dont le gage etait incertain comme la revolution elle-meme, et qui, a chaque accident, diminuait d'une valeur proportionnee au peril. Telle etait cette situation singuliere: a mesure que le danger augmentait et que les moyens auraient du etre plus grands, ils diminuaient au contraire; les munitions s'eloignaient du gouvernement, et les denrees du peuple. Il fallait donc a la fois creer des soldats, des armes, une monnaie pour l'etat et pour le peuple, et apres tout cela s'assurer des victoires.

CHAPITRE XII.

ARRIVEE ET RECEPTION A PARIS DES COMMISSAIRES DES ASSEMBLEES PRIMAIRES.

—RETRAITE DU CAMP DE CESAR PAR L'ARMEE DU NORD.—FETE DE L'ANNIVERSAIRE DU 10 AOUT, ET INAUGURATION DE LA CONSTITUTION DE 1793.—MESURES

EXTRAORDINAIRES DE SALUT PUBLIC.—DECRET ORDONNANT LA LEVEE EN MASSE.

—MOYENS EMPLOYES POUR EN ASSURER L'EXECUTION.—INSTITUTION DU *Grand Livre*; NOUVELLE ORGANISATION DE LA DETTE PUBLIQUE.—EMPRUNT FORCE.

—DETAILS SUR LES OPERATIONS FINANCIERES A CETTE EPOQUE.—NOUVEAUX DECRETS SUR LE *maximum*—DECRETS CONTRE LA VENDEE, CONTRE LES ETRANGERS ET CONTRE LES BOURBONS.

Les commissaires envoyés par les assemblées primaires pour célébrer l'anniversaire du 10 août, et accepter la constitution au nom de toute la France, venaient d'arriver à Paris. On voulait saisir ce moment pour exciter un

mouvement d'enthousiasme, reconcilier les provinces avec la capitale, et provoquer des resolutions heroiques. On prepara une reception brillante. Des marchands furent appeles de tous les environs. On amassa des subsistances considerables pour qu'une disette ne vint pas troubler ces fetes, et que les commissaires jouissent a la fois du spectacle de la paix, de l'abondance et de l'ordre; on poussa les egards jusqu'a ordonner a toutes les administrations des voitures publiques de leur ceder des places, meme celles qui seraient deja retenues par des voyageurs. L'administration du departemens, qui avec celle de la commune rivalisait d'austerite dans son langage et ses proclamations, fit une adresse *aux freres* des assemblees primaires. "Ici, leur disait-elle, des hommes couverts du masque du patriotisme vous parleront avec enthousiasme de liberte, d'egalite, de republique une et indivisible, tandis qu'au fond de leur coeur ils n'aspirent et ne travaillent qu'au retablissement de la royaute et au dechirement de leur patrie. Ceux-la sont les riches; et les riches dans tous les temps ont abhorre les vertus et tue les moeurs. La, vous trouverez des femmes perverses, trop seduisantes par leurs attraits, qui s'entendront avec eux pour vous entrainer dans le vice.... Craignez, craignez surtout le ci-devant Palais-Royal, c'est dans ce jardin que vous trouverez ces perfides. Ce fameux jardin, berceau de la revolution, naguere l'asile des amis de la liberte, de l'egalite, n'est plus aujourd'hui, malgre notre active surveillance, que l'egout fangeux de la societe, le repaire

des scelerats, l'ancre de tous les conspirateurs... Fuyez ce lieu empoisonne; preferez au spectacle dangereux du luxe et de la debauche les utiles tableaux de la vertu laborieuse; visitez les faubourgs, fondateurs de notre liberte; entrez dans les ateliers ou des hommes actifs, simples et vertueux comme vous, comme vous prêts a defendre la patrie, vous attendent depuis long-temps pour serrer les liens de la fraternite. Venez surtout dans nos societes populaires. Unissons-nous, ranimons-nous aux nouveaux dangers de la patrie, et jurons pour la derniere fois la mort et la destruction des tyrans!"

Le premier soin fut de les entrainer aux Jacobins, qui les recurent avec le plus grand empressement, et leur offrirent leur salle pour s'y reunir. Les commissaires accepterent cette offre, et il fut convenu qu'ils delibereraient dans le sein meme de la societe, et se confondraient avec elle pendant leur sejour. De cette maniere, il n'y avait a Paris que quatre cents jacobins de plus. La societe, qui siegeait tous les deux jours, voulut alors se reunir tous les jours pour deliberer avec les commissaires des departemens, sur les mesures de salut public. On disait que, dans le nombre de ces commissaires, quelques-uns penchaient pour l'indulgence, et qu'ils avaient la mission de demander une amnistie generale le jour de l'acceptation de la constitution. En effet, quelques personnes songeaient a ce moyen de sauver les girondins prisonniers, et tous les autres detenus pour cause politique. Mais les jacobins ne voulaient aucune composition, et il leur fallait a la fois energie et vengeance.

On avait calomnie les commissaires des assemblees primaires, dit Hassenfratz, en repandant qu'ils voulaient proposer une amnistie; ils en etaient incapables, et s'uniraient aux jacobins pour demander, avec les mesures urgentes de salut public, la punition de tous les traitres. Les commissaires se tinrent pour avertis, et si quelques-uns, du reste peu nombreux, songeaient a une amnistie, aucun n'osa plus en faire la proposition.

Le 7 aout, au matin, ils furent conduits a la commune, et de la commune a l'Eveche, ou se tenait le club des electeurs, et ou s'etait prepare le 31 mai. C'est la que devait s'operer la reconciliation des departemens avec Paris, puisque c'etait de la qu'etait partie l'attaque contre la representation nationale. Le maire Pache, le procureur Chaumette et toute la municipalite, marchant a leur tete, introduisent les commissaires a l'Eveche. De part et d'autre, on s'adresse des discours; les Parisiens declarent qu'ils n'avaient jamais voulu ni meconnaître, ni usurper les droits des departemens; les commissaires reconnaissent a leur tour qu'on a calomnie Paris; ils s'embrassent alors les uns les autres y et se livrent au plus vif enthousiasme. Tout a coup l'idee leur vient d'aller a la convention pour lui faire part de cette reconciliation. Ils s'y rendent en effet, et sont introduits sur-le-champ. La discussion est interrompue, l'un des commissaires prend la parole. "Citoyens representans, dit-il, nous venons vous faire part de la scene attendrissante qui vient de se passer dans la salle des electeurs, ou nous sommes alles donner le baiser de paix a nos freres de

Paris. Bientot, nous l'esperons, la tete des calomniateurs de cette cite republicaine tombera sous le glaive de la loi. Nous sommes tous montagnards, vive la Montagne!" Un autre demande que les representans donnent aux commissaires le baiser fraternel. Aussitot les membres de l'assemblee quittent leurs places, et se jettent dans les bras des commissaires des departemens. Apres quelques instans d'une scene d'attendrissement et d'enthousiasme, les commissaires defilent dans la salle, en poussant les cris de vive la Montagne! vive la republique! et en chantant:

La Montagne nous a sauves
En congediant Gensonne....
La Montagne nous a sauves
En congediant Gensonne.
Au diable les Buzot,
Les Vergniaud, les Brissot!
Dansons la carmagnole, etc.

Ils se rendent ensuite aux Jacobins, ou ils redigent, au nom de tous les envoyes des assemblees primaires, une adresse pour declarer aux departemens que Paris a ete calomnie. "Freres et amis, ecrivent-ils, calmez, calmez vos inquietudes. Nous n'avons tous ici qu'un sentiment. Toutes nos ames sont confondues, et la liberte triomphante ne promene plus ses regards que sur des jacobins, des freres et des amis. Le *Marais* n'est plus. Nous ne formons ici qu'une enorme et terrible MONTAGNE qui va vomir ses feux sur tous les royalistes et les partisans de la tyrannie.

Perissent les libellistes infames qui ont calomnié Paris!... Nous veillons tous ici jour et nuit, et nous travaillons, de concert avec nos frères de la capitale, au salut commun.... Nous ne rentrerons dans nos foyers que pour vous annoncer que la France est libre et que la patrie est sauvée." Cette adresse, lue, applaudie avec enthousiasme, est envoyée à la convention pour qu'elle soit insérée sur-le-champ dans le bulletin de la séance. L'ivresse devient générale; une foule d'orateurs se précipitent à la tribune du club, les têtes commencent à s'égarer. Robespierre, en voyant ce trouble, demande aussitôt la parole. Chacun la lui cède avec empressement. Jacobins, commissaires, tous applaudissent le célèbre orateur, que quelques-uns n'avaient encore ni vu ni entendu.

Il félicite les départements qui viennent de sauver la France. "Ils la sauveront, dit-il, une première fois en 89, en s'armant spontanément; une seconde fois, en se rendant à Paris pour exécuter le 10 août; une troisième, en venant donner au milieu de la capitale le spectacle de l'union et de la réconciliation générale. Dans ce moment, de sinistres événements ont affligé la république, et mis son existence en danger; mais des républicains ne doivent rien craindre; et ils ont à se défier d'une émotion qui pourrait les entraîner à des désordres. On voudrait dans le moment produire une disette factice et amener un tumulte; on voudrait porter le peuple à l'Arsenal, pour en disperser les munitions, ou y mettre le feu, comme il vient d'arriver dans plusieurs villes;

enfin, on ne renonce pas a causer encore un evenement dans les prisons, pour calomnier Paris, et rompre l'union qui vient d'etre juree. Defiez-vous de tant de pieges, ajoute Robespierre; soyez calmes et fermes; envisagez sans crainte les malheurs de la patrie, et travaillons tous a la sauver."

On se calme a ces paroles, et on se separe apres avoir salue le sage orateur d'applaudissemens reiteres.

Aucun desordre ne vint troubler Paris pendant les jours suivans, mais rien ne fut oublie pour ebranler les imaginations et les disposer a un genereux enthousiasme. On ne cachait aucun danger, on ne derobait aucune nouvelle sinistre a la connaissance du peuple; on publiait successivement les deroutes de la Vendee, les nouvelles toujours plus alarmantes de Toulon, le mouvement retrograde de l'armee du Rhin, qui se repliait devant les vainqueurs de Mayence, et enfin le peril extreme de l'armee du Nord, qui etait retiree au camp de Cesar, et que les Imperiaux, les Anglais, les Hollandais, maitres de Conde, de Valenciennes, et formant une masse double, pouvaient enlever en un coup de main. Entre le camp de Cesar et Paris, il y avait tout au plus quarante lieues, et pas un regiment, pas un obstacle qui put arreter l'ennemi. L'armee du Nord enlevee, tout etait perdu, et on recueillait avec anxiete les moindres bruits arrivant de cette frontiere.

Les craintes etaient fondees, et dans ce moment en effet le

camp de Cesar se trouvait dans le plus grand peril. Le 7 aout, au soir, les coalises y etaient arrives, et le menacaient de toutes parts. Entre Cambrai et Bouchain, s'etend une ligne de hauteurs. L'Escaut les protege en les parcourant. C'est la ce qu'on appelle le camp de Cesar, appuye sur deux places, et borde par un cours d'eau. Le 7 au soir, le duc d'York, charge de tourner les Francais, debouche en vue de Cambrai, qui formait la droite du camp de Cesar. Il somme la place; le commandant repond en fermant ses portes et en brulant les faubourgs. Le meme soir, Cobourg, avec une masse de quarante mille hommes, arrive sur deux colonnes aux bords de l'Escaut, et bivouaque en face de notre camp. Une chaleur etouffante paralyse les forces des hommes et des chevaux; plusieurs soldats, frappes des rayons du soleil, ont expire dans la journee. Kilmaine, nomme pour remplacer Custine, et n'ayant voulu accepter le commandement que par interim, ne croit pas pouvoir tenir dans une position aussi perilleuse. Menace, vers sa droite, d'etre tourne par le duc d'York, ayant a peine trente-cinq mille hommes decourages a opposer a soixante-dix mille hommes victorieux, il croit plus prudent de songer a la retraite, et de gagner du temps en allant chercher un autre poste. La ligne de la Scarpe, placee derriere celle de l'Escaut, lui parait bonne a occuper. Entre Arras et Douay, des hauteurs bordees par la Scarpe forment un camp semblable au camp de Cesar, et comme celui-ci appuye par deux places, et borde par un cours d'eau, Kilmaine prepare sa retraite pour le lendemain matin 8.

Son corps d'armee traversera la Cense, petite riviere longeant les derrieres du terrain qu'il occupe, et lui-meme se portera, avec une forte arriere-garde, vers la droite, ou le duc d'York est tout pres de deboucher. Le lendemain, en effet, a la pointe du jour, la grosse artillerie, les bagages et l'infanterie se mettent en mouvement, traversent la Cense, et detruisent tous les passages. Une heure apres, Kilmaine, avec quelques batteries d'artillerie legere, et une forte division de cavalerie, se porte vers la droite, pour proteger la retraite contre les Anglais. Il ne pouvait arriver plus a propos. Deux bataillons, egares dans leur route, se trouvaient engages dans le petit village de Marquion, et faisaient une forte resistance contre les Anglais. Malgre leurs efforts, ils etaient pres d'etre enveloppes. Kilmaine, arrivant aussitot, place son artillerie legere sur le flanc des ennemis, lance sur eux sa cavalerie, et les force a reculer; les bataillons sont alors degages, et peuvent rejoindre le reste de l'armee. Dans ce moment, les Anglais et les Imperiaux, debouchant a la fois sur la droite et sur le front du camp de Cesar, le trouvent entierement evacue. Enfin, vers la chute du jour, les Francais sont reunis au camp de Gavrelle, appuyes sur Arras et Douay, et ayant la Scarpe devant eux.

Ainsi, le 8 aout, le camp de Cesar est evacue comme l'avait ete celui de Famars; Cambrai et Bouchain sont abandonnes a leurs propres forces, comme Valenciennes et Conde. La ligne de la Scarpe, placee derriere celle de

L'Escaut, n'est pas, comme on sait, entre Paris et l'Escaut, mais entre l'Escaut et la mer. Kilmaine vient donc de marcher sur le cote, au lieu de marcher en arriere; et une partie de la frontiere se trouve ainsi decouverte. Les coalises peuvent se repandre dans tout le departemens du Nord. Que feront-ils? Iront-ils, marchant une journee de plus, attaquer le camp de Gavrelle, et enlever l'ennemi qui leur a echappe? Marcheront-ils sur Paris; ou reviendront-ils a leur ancien projet sur Dunkerque? En attendant ils poussent des partis jusqu'a Peronne et Saint-Quentin, et l'alarme se communique a Paris, ou l'on repand avec effroi que le camp de Cesar est perdu, comme celui de Famars; que Cambrai est livre comme Valenciennes. De toutes parts, on se dechaine contre Kilmaine, oubliant le service immense qu'il vient de rendre par sa belle retraite.

La fete solennelle du 10 aout, destinee a electriser tous les esprits, se prepare au milieu de ces bruits sinistres. Le 9, on fait a la convention le rapport sur le recensement des votes. Les quarante-quatre mille municipalites ont accepte la constitution. Il ne manque dans le nombre des votes que ceux de Marseille, de la Corse et de la Vendee. Une seule commune, celle de Saint-Tonnant, departemens des Cotes-du-Nord, a ose demander le retablisement des Bourbons sur le trone.

Le 10, la fete commence avec le jour. Le celebre peintre David a ete charge d'en etre l'ordonnateur. A quatre heures du matin, le cortege est reuni sur la place de la Bastille. La

convention, les envoyes des assemblees primaires, parmi lesquels on a choisi les quatre-vingt-six doyens d'age, pour représenter les quatre-vingt-six departemens, les sociétés populaires, et toutes les sections armees, se rangent autour d'une grande fontaine, dite de la *Regeneration*. Cette fontaine est formee par une grande statue de la Nature, qui de ses mamelles verse l'eau dans un vaste bassin. Des que le soleil a dore le faite des edifices, on le salue en chantant des strophes sur l'air de la Marseillaise. Le president de la convention prend une coupe, verse sur le sol l'eau de la regeneration, en boit ensuite, et transmet la coupe aux doyens des departemens, qui boivent chacun a leur tour. Apres cette ceremonie, le cortege s'achemine le long des boulevarts. Les sociétés populaires, ayant une banniere ou est peint l'oeil de la surveillance, s'avancent les premieres. Vient ensuite la convention tout entiere. Chacun de ses membres tient un bouquet d'epis de ble, et huit d'entre eux, places au centre, portent sur une arche l'Acte constitutionnel et les Droits de l'homme. Autour de la convention, les doyens d'age forment une chaine, et marchent unis par un cordon tricolore. Ils tiennent dans leurs mains un rameau d'olivier, signe de la reconciliation des provinces avec Paris, et une pique destinee a faire partie du faisceau national forme par les quatre-vingt-six departemens. A la suite de cette portion du cortege, viennent des groupes de peuple, avec les instrumens des divers metiers. Au milieu d'eux, s'avance une charrue qui porte un vieillard et sa vieille epouse, et qui est trainee par leurs jeunes fils. Cette charrue est immediatement suivie

d'un char de guerre sur lequel repose l'urne cineraire des soldats morts pour la patrie. Enfin la marche est fermee par des tombereaux charges de sceptres, de couronnes, d'armoiries et de tapis a fleurs de lys.

Le cortege parcourt les boulevarts et s'achemine vers la place de la Revolution. En passant au boulevard Poissonniere, le president de la convention donne une branche de laurier aux heroines des 5 et 6 octobre, assises sur leurs canons. Sur la place de la Revolution, il s'arrete de nouveau, et met le feu a tous les insignes de la royaute et de la noblesse, traines dans les tombereaux. Ensuite il déchire un voile jete sur une statue, qui apparaissant a tous les yeux, laisse voir les traits de la Liberte. Des salves d'artillerie marquent l'instant de son inauguration; et, au meme moment, des milliers d'oiseaux, portant de legeres banderoles, sont delivres, et semblent annoncer, en s'elancant dans les airs, que la terre est affranchie.

On se rend ensuite au Champ-de-Mars par la place des Invalides, et on defile devant une figure colossale, representant le peuple francais qui terrasse le federalisme et l'etouffe dans la fange d'un marais. Enfin on arrive au champ meme de la federation. La, le cortege se divise en deux colonnes, qui s'allongent autour de l'autel de la patrie. Le president de la convention et les quatre-vingt-six doyens occupent le sommet de l'autel; les membres de la convention et la masse des envoyes des assemblees

primaires en occupent les degres. Chaque groupe de peuple vient deposer alternativement autour de l'autel les produits de son metier, des etoffes, des fruits, des objets de toute espece. Le president de la convention, recueillant ensuite les actes sur lesquels les assemblees primaires ont inscrit leurs votes, les depose sur l'autel de la patrie. Une decharge generale d'artillerie retentit aussitot; un peuple immense joint ses cris aux eclats du canon, et on jure, avec le meme enthousiasme qu'aux 14 juillet 1790 et 1792, de defendre la constitution: serment bien vain, si on considere la lettre de la constitution, mais bien heroique et bien observe, si on ne considere que le sol et la revolution elle-meme! Les constitutions en effet ont passe, mais le sol et la revolution furent defendus avec une constance heroique.

Apres cette ceremonie, les quatre-vingt-six doyens d'age remettent leurs piques au president; celui-ci en forme un faisceau, et le confie, avec l'acte constitutionnel, aux deputes des assemblees primaires, en leur recommandant de reunir toutes leurs forces autour de l'arche de la nouvelle alliance. On se separe ensuite; une partie du cortege accompagne l'urne cineraire des Francais morts pour la patrie, dans un temple destine a la recevoir; le reste va deposer l'arche de la constitution dans un lieu ou elle doit rester en depot jusqu'au lendemain, pour etre rapportee ensuite dans la salle de la convention. Une grande representation, figurant le siege et le bombardement de Lille, et la resistance heroique de ses habitants, occupe le

reste de la journée, et dispose l'imagination du peuple aux scènes guerrières.

Telle fut cette troisième fédération de la France républicaine. On n'y voyait pas, comme en 1790, toutes les classes d'un grand peuple, riches et pauvres, nobles et roturiers, confondus un instant dans une même ivresse, et fatigués de se haïr, se pardonnant pour quelques heures leurs différences de rang et d'opinion; on y voyait un peuple immense, ne parlant plus de pardon, mais de danger, de dévouement, de résolutions désespérées, et jouissant avec ivresse de ces pompes gigantesques, en attendant de courir le lendemain sur les champs de bataille. Une circonstance relevait le caractère de cette scène, et couvrait ce que des esprits dédaigneux ou hostiles pourraient y trouver de ridicule, c'est le danger, et l'entraînement avec lequel on le bravait. Au premier 14 juillet 1790, la révolution était innocente encore et bienveillante, mais elle pouvait n'être pas sérieuse, et être mise à fin comme une farce ridicule, par les baïonnettes étrangères; en août 1793, elle était tragique, mais grande, signalée par des victoires et des défaites, et sérieuse comme une résolution irrévocable et héroïque.

Le moment de prendre de grandes mesures était arrivé. De toutes parts fermentaient les idées les plus extraordinaires: on proposait d'exclure tous les nobles des emplois, de décréter l'emprisonnement général des suspects contre lesquels il n'existait pas encore de loi

assez precise, de faire lever la population en masse, de s'emparer de toutes les subsistances, de les transporter dans les magasins de la republique, qui en ferait elle-meme la distribution a chaque individu; on cherchait enfin, sans savoir l'imaginer, un moyen qui fournit sur-le-champ des fonds suffisans. On exigeait surtout que la convention restat en fonctions, qu'elle ne cedat pas ses pouvoirs a la nouvelle legislature qui devait lui succeder, et que la constitution fut voilee comme la statue de la Liberte, jusqu'a la defaite generale des ennemis de la republique.

C'est aux Jacobins que furent successivement proposees toutes ces idees. Robespierre, ne cherchant plus a moderer l'elan de l'opinion, l'excitant au contraire, insista particulierement sur la necessite de maintenir la convention nationale dans ses fonctions, et il donnait la un sage conseil. Dissoudre dans ce moment une assemblee qui etait saisie du gouvernement tout entier, dans le sein de laquelle les divisions avaient cesse, et la remplacer par une assemblee neuve, inexperimentee, et qui serait livree encore aux factions, etait un projet desastreux. Les deputes des provinces entourant Robespierre, s'ecrierent qu'ils avaient jure de rester reunis jusqu'a ce que la convention eut pris des mesures de salut public, et ils declarerent qu'ils l'obligeraient a rester en fonctions. Audouin, gendre de Pache, parla ensuite, et proposa de demander la levee en masse et l'arrestation generale des suspects. Aussitot, les commissaires des assemblees primaires redigent une petition, et, le lendemain 12,

viennent la presenter a la convention. Ils demandent que la convention se charge de sauver elle-meme la patrie, qu'aucune amnistie ne soit accordee, que les suspects soient arretes, qu'ils soient envoyes les premiers a l'ennemi, et que le peuple leve en masse marche derriere eux. Une partie de ces propositions est adoptee. L'arrestation des suspects est decretee en principe; mais le projet d'une levee en masse, qui paraissait trop violent, est renvoye a l'examen du comite de salut public. Les jacobins, peu satisfaits, insistent, et continuent de repeter dans leur club, qu'il ne faut pas un mouvement partiel, mais universel.

Les jours suivans, le comite fait son rapport, et propose un decret trop vague, et des proclamations trop froides.

"Le comite, s'ecrie Danton, n'a pas tout dit: il n'a pas dit que si la France est vaincue, que si elle est dechiree, les riches seront les premieres victimes de la rapacite des tyrans; il n'a pas dit que les patriotes vaincus dechireront et incendieront cette republique, plutot que de la voir passer aux mains de leurs insolens vainqueurs! Voila ce qu'il faut apprendre a ces riches egoistes."—"Qu'esperez-vous, ajoute Danton, vous qui ne voulez rien faire pour sauver la republique? Voyez quel serait votre sort si la liberte succombait! Une regence dirigee par un imbecile, un roi enfant dont la minorite serait longue, enfin le morcellement de nos provinces, et un dechirement epouvantable! Oui, riches, on vous imposerait, on vous pressurerait davantage

et mille fois davantage que vous n'aurez a depenser pour sauver votre pays et eterniser la liberte!... La convention, ajoute Danton, a dans les mains les foudres populaires; qu'elle en fasse usage et les lance a la tete des tyrans. Elle a les commissaires des assemblees primaires, elle a ses propres membres; qu'elle envoie les uns et les autres executer un armement general!"

Les projets de loi sont encore renvoyes au comite. Le lendemain, les jacobins depechent de nouveau les commissaires des assemblees primaires a la convention. Ceux-ci viennent demander encore une fois, non un recrutement partiel, mais la levee en masse, parce que, disent-ils, les demi-mesures sont mortelles, parce que la nation entiere est plus facile a ebranler qu'une partie de ses citoyens! "Si vous demandez, ajoutent-ils, cent mille soldats, ils ne se trouveront point; mais des millions d'hommes repondront a un appel general. Qu'il n'y ait aucune dispense pour le citoyen physiquement constitue pour les armes, quelques fonctions qu'il exerce; que l'agriculture seule conserve les bras indispensables pour tirer de la terre les productions alimentaires; que le cours du commerce soit arrete momentanement, que toute affaire cesse; que la grande, l'unique et universelle affaire des Francais, soit de sauver la republique!"

La convention ne peut plus resister a une sommation aussi pressante. Partageant elle-meme l'entrainement des petitionnaires, elle enjoint a son comite de se retirer pour

rediger, dans l'instant meme, le projet de la levee en masse. Le comite revient quelques minutes apres, et presente le projet suivant, qui est adopte au milieu d'un transport universel:

ART. 1er. Le peuple francais declare, par l'organe de ses representans, qu'il va se lever tout entier pour la defense de sa liberte, de sa constitution, et pour delivrer enfin son territoire de ses ennemis.

2. Le comite de salut public presentera demain le mode d'organisation de ce grand mouvement national.

Par d'autres articles, il etait nomme dix-huit representans charges de se repandre sur toute la France, et de diriger les envoyes des assemblees primaires dans leurs requisitions d'hommes, de chevaux, de munitions, de subsistances. Cette grande impulsion donnee, tout devenait possible. Une fois qu'il etait declare que la France entiere, hommes et choses, appartenait au gouvernement, ce gouvernement, suivant le danger, ses lumieres et son energie croissante, pouvait tout ce qu'il jugerait utile et indispensable. Sans doute il ne fallait pas lever la population en masse, et interrompre la production, et jusqu'au travail necessaire a la nutrition, mais il fallait que le gouvernement put tout exiger, sauf a n'exiger que ce qui serait suffisant pour les besoins du moment.

Le mois d'aout fut l'epoque des grands decrets qui mirent

toute la France en mouvement, toutes ses ressources en activite, et qui terminerent a l'avantage de la revolution sa derniere et sa plus terrible crise.

Il fallait a la fois mettre la population debout, la pourvoir d'armes, et fournir, par une nouvelle mesure financiere, a la depense de ce grand deplacement; il fallait mettre en rapport le papier-monnaie avec le prix des subsistances et des denrees; il fallait distribuer les armees, les generaux, d'une maniere appropriee a chaque theatre de guerre, et enfin, satisfaire la colere revolutionnaire par de grandes et terribles executions. On va voir ce que fit le gouvernement pour suffire a la fois a ces besoins urgents et a ces mauvaises passions qu'il devait subir, puisqu'elles etaient inseparables de l'energie qui sauve un peuple en danger.

Exiger de chaque localite un contingent determine en hommes, ne convenait pas aux circonstances, c'eut ete douter de l'enthousiasme des Francais en ce moment, et on devait supposer cet enthousiasme pour l'inspirer. Cette maniere germanique d'imposer a chaque contree les hommes comme l'argent, etait d'ailleurs en contradiction avec le principe de la levee en masse. Un recrutement general par voie de tirage ne convenait pas davantage. Tout le monde n'etant pas appele, chacun aurait songe alors a s'exempter, et se serait plaint du sort qui l'eut oblige a servir. La levee en masse exposait, il est vrai, la France a un desordre universel, et excitait les railleries des moderes et des contre-revolutionnaires. Le comite de salut public

imagina le moyen le plus convenable a la circonstance, ce fut de mettre toute la population en disponibilite, de la diviser par generations, et de faire partir ces generations par rang d'age, au fur et a mesure des besoins. "Des ce moment, portait le decret[1], jusqu'a celui ou les ennemis auront ete chasses du territoire de la republique, tous les Francais seront en requisition permanente pour le service des armees.

[Note 1: 23 aout.]

Les jeunes gens iront au combat; les hommes maries forgeront des armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hopitaux; les enfans mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, precher la haine des rois, et l'amour de la republique."

Tous les jeunes gens non maries, ou veufs sans enfans, depuis l'age de dix-huit ans jusqu'a celui de vingt-cinq ans, devaient composer la premiere levee, dite la *premiere requisition*. Ils devaient se reunir sur-le-champ, non dans les chefs-lieux de departemens, mais dans ceux de district, car, depuis le federalisme, on craignait ces grandes reunions par departemens, qui leur donnaient le sentiment de leurs forces et l'idee de la revolte. D'ailleurs, il y avait un autre motif pour agir ainsi, c'etait la difficulte d'amasser dans les chefs-lieux des subsistances et des

approvisionnement suffisans pour de grandes masses. Les bataillons formes dans les chefs-lieux de district devaient commencer sur-le-champ les exercices militaires, et se tenir prêts a partir au premier jour. La generation de vingt-cinq ans a trente etait avertie de se preparer, et, en attendant, elle etait chargee de faire le service de l'interieur. Le reste enfin, de trente jusqu'a soixante, etait disponible au gre des representans envoyes pour operer cette levee graduelle. Malgre ces dispositions, la levee en masse et instantanee de toute la population etait ordonnee de droit dans certains lieux plus menaces, comme la Vendee, Lyon, Toulon, le Rhin, etc.

Les moyens employes pour armer les levees, les loger, les nourrir, etaient analogues aux circonstances. Tous les chevaux et betes de somme, dont l'agriculture et les fabriques pouvaient se passer, etaient requis et mis a la disposition des ordonnateurs des armees. Les armes de calibre devaient etre donnees a la generation qui partait; les armes de chasse et les piques etaient reservees au service de l'interieur. Dans les departemens ou des manufactures d'armes pouvaient etre etablies, les places, les promenades publiques, les grandes maisons comprises dans les biens nationaux, devaient servir a construire des ateliers. Le principal etablissement se trouvait a Paris. On placait les forges dans les jardins du Luxembourg, les machines a forer les canons sur les bords de la Seine. Tous les ouvriers armuriers etaient requis, ainsi que les ouvriers en horlogerie, qui, dans le moment,

avaient peu de travail, et qui pouvaient être employes a certaines parties de la fabrication des armes. Trente millions étaient mis, pour cette seule manufacture, a la disposition du ministre de la guerre. Ces moyens extraordinaires seraient employés jusqu'a ce qu'on eut porté la fabrication a mille fusils par jour. On plaçait ce grand établissement a Paris, parce que la, sous les yeux du gouvernement et des jacobins, toute négligence devenait impossible, et tous les prodiges de rapidité et d'énergie étaient assurés. Cette manufacture ne tarda pas en effet a remplir sa destination.

Le salpêtre manquant, on songea a l'extraire du sol des caves. On imagina donc de les faire visiter toutes, pour juger si la terre dans laquelle elles étaient creusées en contenait quelques parties. En conséquence, chaque particulier dut souffrir la visite et la fouille des caves, pour en lessiver la terre lorsqu'elle contiendrait du salpêtre. Les maisons devenues nationales furent destinées a servir de casernes et de magasins.

Pour procurer les subsistances a ces grandes masses armées, on prit diverses mesures qui n'étaient pas moins extraordinaires que les précédentes. Les jacobins auraient voulu que la république, faisant achever le tableau général des subsistances, les achetât toutes, et s'en fit ensuite la distributrice, soit en les donnant aux soldats armés pour elle, soit en les vendant aux autres citoyens a un prix modéré. Ce penchant a vouloir tout faire, a suppléer la

nature elle-meme, quand elle ne marche pas a notre gre, ne fut point aussi aveuglement suivi que l'auraient desire les jacobins. Cependant il fut ordonne que les tableaux des subsistances, deja commandes aux municipalites, seraient promptement termines, et envoyes au ministere de l'interieur, pour faire la statistique generale des besoins et des ressources; que le battage des grains serait acheve la ou il ne l'etait pas, et que les municipalites les feraient battre elles-memes si les particuliers s'y refusaient; que les fermiers ou proprietaires des grains paieraient en nature leurs contributions arrierees, et les deux tiers de celles de l'annee 1793; qu'enfin les fermiers et regisseurs des biens devenus nationaux en deposeraient les revenus aussi en nature.

L'execution de ces mesures extraordinaires ne pouvait etre qu'extraordinaire aussi. Des pouvoirs limites, confies a des autorites locales qui auraient ete a chaque instant arretees par des resistances, qui, d'ailleurs, n'auraient pas eu toutes la meme energie et le meme devouement, ne convenaient ni a la nature des mesures decretees ni a leur urgence. La dictature des commissaires de la convention etait encore ici le seul moyen dont on put faire usage. Ils avaient ete employes deja pour la premiere levee des trois cent mille hommes, decretee en mars, et ils avaient promptement et completement rempli leur mission. Envoyes aux armees, ils surveillaient les generaux et leurs operations, quelquefois contraiaient des militaires consommes, mais partout ranimaient le zele, et communiquaient une grande vigueur

de volonte. Enfermes dans les places fortes, ils avaient soutenu des sieges heroiques a Valenciennes et a Mayence; repandus dans l'interieur, ils avaient puissamment contribue a etouffer le federalisme. Ils furent donc encore employes ici, et recurent des pouvoirs illimites, pour executer cette requisition des hommes et des choses. Ayant sous leurs ordres les commissaires des assemblees primaires, pouvant les diriger a leur gre, leur confier une partie de leurs pouvoirs, ils tenaient sous leur main des hommes devoues, parfaitement instruits de l'etat de chaque localite, et n'ayant d'autorite que ce qu'ils leur en donneraient eux-memes pour le besoin de ce service extraordinaire.

Il y avait deja differens representans dans l'interieur, soit dans la Vendee, soit a Lyon et a Grenoble, pour detruire les restes du federalisme; il en fut nomme encore dix-huit, charges de se partager la France, et de se concerter avec ceux qui etaient deja en mission pour faire mettre en marche les jeunes gens de la premiere requisition, pour les armer, les approvisionner, et les diriger sur les points convenables, d'apres l'avis et les demandes des generaux. Ils devaient en outre achever la complete soumission des administrations federalistes.

Il fallait a ces mesures militaires joindre des mesures financieres pour fournir aux depenses de la guerre. On connait l'etat de la France sous ce rapport. Une dette en desordre, composee de dettes de toute espece, de toute

date, et qui etaient opposees aux dettes contractees sous la republique; les assignats discredites, auxquels on opposait le numeraire, le papier etranger, les actions des compagnies financieres, et qui ne pouvaient plus servir au gouvernement pour payer les services publics, ni au peuple pour acheter les marchandises dont il avait besoin; telle etait alors notre situation. Que faire dans de pareilles conjonctures? Fallait-il emprunter, ou emettre des assignats? Emprunter etait impossible dans le desordre ou se trouvait la dette, et avec le peu de confiance qu'inspiraient les engagements de la republique. Emettre des assignats etait facile, et il suffisait pour cela de l'imprimerie nationale. Mais, pour fournir aux moindres depenses, il fallait emettre des quantites enormes de papier, c'est-a-dire cinq ou six fois plus que sa valeur nominale, et par la on augmentait necessairement la grande calamite de son discredit, et on amenait un nouveau rencherissement dans les marchandises. On va voir ce que le genie de la necessite inspira aux hommes qui s'etaient charges du salut de la France.

La premiere et la plus indispensable mesure etait de mettre de l'ordre dans la dette, et d'empêcher qu'elle ne fut divisee en contrats de toutes les formes, de toutes les epoques, et qui, par leurs differences d'origine et de nature, donnaient lieu a un agiotage dangereux et contre-revolutionnaire. La connaissance de ces vieux titres, leur verification, leur classement, exigeaient une science particuliere, et introduisaient une effrayante complication

dans la comptabilité. Ce n'était qu'à Paris que chaque rentier pouvait se faire payer, et quelquefois la division de sa créance en plusieurs portions l'obligeait à se présenter chez vingt payeurs différents. Il y avait la dette constituée, la dette exigible à terme fixe, la dette exigible provenant de la liquidation; et, de cette manière, le trésor était exposé tous les jours à des échéances, et obligé de se procurer des capitaux pour rembourser des sommes échues. "Il faut uniformiser et républicaniser la dette," dit Cambon; et il proposa de convertir tous les contrats des créanciers de l'état en une inscription sur un grand livre, qui serait appelé *Grand-Livre de la dette publique*. Cette inscription et l'extrait qu'on en délivrerait aux créanciers, seraient désormais leurs seuls titres. Pour les rassurer sur la conservation de ce livre, il devait en être déposé un double aux archives de la trésorerie; et, du reste, le feu et les autres accidents ne le menaçaient pas plus que les registres des notaires. Les créanciers devaient donc, dans un délai déterminé, remettre leurs titres pour qu'ils fussent inscrits et brûlés ensuite. Les notaires avaient ordre d'apporter tous les titres dont ils étaient dépositaires, et on les punissait de dix ans de fers si, avant la remise, ils en gardaient ou délivraient des copies. Si le créancier laissait écouler six mois pour se faire inscrire, il perdait les intérêts; s'il laissait écouler un an, il était déchu, et perdait le capital. "De cette manière, disait Cambon, la dette contractée par le despotisme ne pourra plus être distinguée de celle contractée depuis la révolution; et je défie *monseigneur le despotisme*, s'il ressuscite, de

reconnaître son ancienne dette lorsqu'elle sera confondue avec la nouvelle. Cette opération faite, vous verrez le capitaliste qui desire un roi parce qu'il a un roi pour débiteur, et qui craint de perdre sa créance si son débiteur n'est pas rétabli, désirer la république qui sera devenue sa débitrice, parce qu'il craindra de perdre son capital en la perdant."

Ce n'était pas le seul avantage de cette institution; elle en avait d'autres encore tout aussi grands, et elle commençait le système du crédit public. Le capital de chaque créance était converti en une rente perpétuelle, au taux de cinq pour cent. Ainsi le créancier d'une somme de 1,000 francs se trouvait inscrit sur le Grand-Livre pour une rente de 50 francs. De cette manière, les anciennes dettes, dont les unes portaient des intérêts usuraires, dont les autres étaient frappées de retenues injustes, ou grevées de certains impôts, étaient ramenées à un intérêt uniforme et équitable. L'état, changeant sa dette en une rente perpétuelle, n'était plus exposé à des échéances, et ne pouvait jamais être obligé à rembourser le capital, pourvu qu'il servit les intérêts. Il trouvait en outre un moyen facile et avantageux de s'acquitter, c'était de racheter la rente sur la place, lorsqu'elle viendrait à baisser au-dessous de sa valeur: ainsi, quand une rente de 50 livres de revenu et de 1,000 francs de capital ne vaudrait que neuf ou huit cents livres, l'état gagnerait, disait Cambon, un dixième ou un cinquième du capital en rachetant sur la place. Ce rachat n'était pas encore organisé au moyen d'un amortissement

fixe, mais le moyen etait entrevu, et la science du credit public commencait a se former.

Ainsi l'inscription sur le Grand-Livre simplifiait la forme des titres, rattachait l'existence de la dette a l'existence de la republique, et changeait les creances en une rente perpetuelle, dont le capital etait non remboursable, et dont l'interet etait le meme pour toutes les portions d'inscriptions. Cette idee etait simple et empruntee en partie aux Anglais; mais il fallait un grand courage d'execution pour l'appliquer a la France, et il y avait un grand merite d'a-propos a le faire dans le moment. Sans doute, on peut trouver quelque chose de force a une operation destinee a changer ainsi brusquement la nature des titres et des creances, a ramener l'interet a un taux unique, et a frapper de decheance les creanciers qui se refuseraient a cette conversion; mais, pour un etat, la justice est le meilleur ordre possible; et cette grande et energique uniformisation de la dette convenait a une revolution hardie, complete, qui avait pour but de tout soumettre au droit commun.

Le projet de Cambon joignait a cette hardiesse un respect scrupuleux pour les engagements pris a l'egard des etrangers, qu'on avait promis de rembourser a des epoques fixes. Il portait que les assignats n'ayant pas cours hors de France, les creanciers etrangers seraient payes en numeraire, et aux epoques determinees. En outre, les communes ayant contracte des dettes particulieres, et

faisant souffrir leurs créanciers qu'elles ne payaient pas, l'état se chargeait de leurs dettes, et ne s'emparait de leurs propriétés que jusqu'à concurrence des sommes employées au remboursement. Ce projet fut adopté[1] en entier, et aussi bien exécuté qu'il était bien conçu.

[Note 1: 24 août.]

Le capital de la dette ainsi uniformisée fut converti en une masse de rentes de 200 millions par an. On crut devoir, pour remplacer les anciens impôts de différente espèce dont elle était grevée, la frapper d'une imposition foncière d'un cinquième, ce qui réduisait le service des intérêts à 160 millions. De cette manière tout était simplifié, éclairci; une grande source d'agiotage se trouvait détruite, et la confiance renaissait, parce qu'une banqueroute partielle, à l'égard de telle ou telle espèce de créance, ne pouvait plus avoir lieu, et qu'une banqueroute générale pour toute la dette n'était pas supposable.

Des ce moment, il devenait plus facile de recourir à un emprunt. On va voir de quelle manière on se servit de cette mesure pour soutenir les assignats.

La valeur dont la révolution disposait pour ses dépenses extraordinaires consistait toujours uniquement dans les biens nationaux. Cette valeur, représentée par les assignats, flottait dans la circulation. Il fallait favoriser les ventes pour faire rentrer les assignats, et les relever en les

rendant plus rares. Des victoires étaient le meilleur moyen, mais non le plus facile, de hater les ventes. Pour y suppléer, on imagina divers expédients. Par exemple, on avait permis aux acquéreurs de diviser leurs paiemens en plusieurs années. Mais cette mesure, inventée pour favoriser les paysans et les rendre propriétaires, était plus propre à provoquer des ventes qu'à faire rentrer des assignats. Afin de diminuer plus sûrement leur quantité circulante, on avait décidé de faire le remboursement des offices, partie en assignats, partie en *reconnaisances de liquidation*. Les remboursements s'élevant à moins de 3,000 francs devaient être soldés en assignats, les autres devaient l'être en *reconnaisances de liquidation*, qui n'avaient pas cours de monnaie, qui ne pouvaient pas être divisées en sommes moindres de 10,000 livres, ni autrement transmises que les autres effets au porteur, et qui étaient recues en paiement des biens nationaux. De cette manière, on diminuait la portion des biens nationaux convertis en monnaie forcée; tout ce qui était transformé en *reconnaisances de liquidation* consistait en sommes peu divisées, difficilement transmissibles, fixées dans les mains des riches, et éloignées de la circulation et de l'agiotage.

Pour contribuer encore à la vente des biens nationaux, on déclara, en créant le Grand-Livre, que les inscriptions de rentes seraient recues pour moitié dans le paiement de ces biens. Cette facilité devait amener de nouvelles ventes et de nouvelles rentrées d'assignats.

Mais tous ces moyens adroits ne suffisaient pas, et la masse de papier-monnaie etait encore beaucoup trop considerable. L'assemblee constituante, l'assemblee legislative, et la convention, avaient decrete successivement la creation de 5 milliards et 100 millions d'assignats: 484 millions n'avaient pas encore ete emis et restaient dans les caisses; il n'avait donc ete mis en circulation que 4 milliards 616 millions. Une partie etait rentree par les ventes; les acheteurs pouvant prendre des termes pour le paiement, il etait du encore, pour les acquisitions faites, 12 a 15 millions. Il etait rentre en tout 840 millions d'assignats qui avaient ete brules: il en restait donc en circulation, au mois d'aout 1793, 3 milliards 776 millions.

Le premier soin fut de demonetiser les assignats a effigie royale, qui etaient accapares, et nuisaient aux assignats republicains par la confiance superieure qu'ils inspiroient. Quoique demonetises, ils ne cesserent pas d'avoir une valeur; ils furent transformes en effets au porteur, et purent etre recus ou en paiement des contributions, ou en paiement des domaines nationaux, jusqu'au 1er janvier suivant. Passe cette epoque, ils ne devaient plus avoir aucune espece de valeur. Ces assignats s'elevaient a 558 millions. Cette mesure les faisait necessairement disparaitre de la circulation avant quatre mois, et comme on les savait tous dans les mains des speculateurs contre-revolutionnaires, on faisait preuve de justice en ne les

annulant pas et en les obligeant seulement a rentrer au tresor.

On se souvient que, pendant le mois de mai, lorsqu'il fut declare en principe qu'il y aurait des armees dites revolutionnaires, on decreta en meme temps qu'il serait etabli un emprunt force d'un milliard sur les riches, pour subvenir aux frais d'une guerre dont ils etaient, comme aristocrates, reputes les auteurs, et a laquelle ils ne voulaient consacrer ni leurs personnes, ni leurs fortunes. Cet emprunt, reparti comme on va le voir, fut consacre, d'apres le projet de Cambon, a faire rentrer un milliard d'assignats en circulation. Pour laisser le choix aux citoyens de meilleure volonte, et leur assurer quelques avantages, il etait ouvert un emprunt volontaire; ceux qui se presentaient pour le remplir recevaient une inscription de rente au taux deja decrete de 5 pour cent, et obtenaient ainsi un interet de leurs fonds. Ils pouvaient, avec cette inscription, s'exempter de contribuer a l'emprunt force, ou du moins jusqu'a concurrence de la valeur placee dans le pret volontaire. Les riches de mauvaise volonte, qui attendaient l'execution de l'emprunt force, recevaient un titre qui ne portait aucun interet, et qui n'etait, comme l'inscription de rente, qu'un titre republicain avec 5 pour cent de moins. Enfin, comme, d'apres la nouvelle loi, les inscriptions pouvaient servir pour moitie dans le paiement des biens nationaux, les preteurs volontaires, recevant une inscription de rente, avaient la faculte de se rembourser immediatement en biens nationaux; tandis qu'au contraire

les certificats de l'emprunt force ne devaient être pris en paiement des domaines acquis que deux ans après la paix. Il fallait, disait le projet, intéresser les riches à la prompte fin de la guerre et à la pacification de l'Europe.

L'emprunt force ou volontaire devait faire rentrer un milliard d'assignats qui seraient brûlés. Il devait en rentrer, en outre, par les contributions arriérées, 700 millions, dont 558 millions en assignats royaux déjà démonétisés, et recus seulement pour le paiement des impôts. On était donc assuré, en deux ou trois mois, d'avoir enlevé à la circulation, d'abord le milliard de l'emprunt, puis 700 millions de contributions. La somme flottante de 3 milliards 776 millions se trouverait donc réduite à 2 milliards 76 millions. En supposant, ce qui était probable, que la faculté de changer les inscriptions de la dette en biens nationaux amènerait de nouvelles acquisitions, on pouvait par cette voie faire rentrer peut-être 5 à 600 millions. La masse totale se trouverait donc encore peut-être réduite par-là à 15 ou 16 cents millions. Ainsi, pour le moment, en réduisant la masse flottante de plus de moitié, on rendait aux assignats leur valeur; les 484 millions restant en caisse devenaient disponibles. Les 700 millions rentrés par les impôts, et dont 558 devaient recevoir l'effigie républicaine et être remis en circulation, recouvraient aussi leur valeur, et pouvaient être employés l'année suivante. On avait donc relevé les assignats pour le moment, et c'était là l'essentiel. Si l'on parvenait à se sauver, la victoire les relèverait tout à fait, permettrait de faire de nouvelles

emissions, et de realiser le reste des biens nationaux, reste qui etait considerable et qui s'augmentait chaque jour par l'emigration.

Le mode d'execution de cet emprunt force etait, de sa nature, prompt et necessairement arbitraire. Comment evaluer les fortunes sans erreur, sans injustice, meme a des epoques de calme, en prenant le temps necessaire, et en consultant toutes les probabilites? Or, ce qui n'est pas possible, meme avec les circonstances les plus propices, devait l'etre bien moins encore dans un temps de violence et de precipitation. Mais lorsqu'on etait oblige de troubler tant d'existences, de frapper tant de tetes, pouvait-on s'inquieter beaucoup d'une meprise sur les fortunes, et de quelques inexacitudes de repartition? On institua donc pour l'emprunt force, comme pour les requisitions, une espece de dictature, et on l'attribua aux communes. Chaque individu etait oblige de declarer l'etat de ses revenus. Dans chaque commune, le conseil general nommait des verificateurs; ces verificateurs decidaient, d'apres leurs connaissances des localites, si les declarations etaient vraisemblables; et s'ils les supposaient fausses, ils avaient le droit de les porter au double. Dans le revenu de chaque famille, il etait preleve 1,000 francs par individu, mari, femme et enfants; tout ce qui excedait constituait le revenu superflu, et, comme tel, imposable. De 1,000 fr. a 10,000 fr. de revenu imposable, la taxe etait d'un dixieme. 1,000 fr. de superflu payaient 100 fr.; 2,000 fr. de superflu payaient 200 fr., et ainsi de

suite. Tout revenu superflu excédant 10,000 fr. était imposé d'une somme égale à sa valeur. De cette manière, toute famille qui, outre les 1,000 fr. accordées par individu, et les 10,000 de superflu frappés d'un dixième, jouissait encore d'un revenu supérieur, devait donner à l'emprunt tout cet excédant. Ainsi, une famille composée de cinq individus, et riche à 50,000 livres de rentes, avait 5,000 fr. réputés nécessaires, 10,000 fr. imposés d'un dixième, et réduits à neuf, ce qui faisait en tout quatorze; et elle devait pour cette année abandonner les 36,000 fr. restants à l'emprunt forcé ou volontaire. Prendre une année de superflu à toutes les classes opulentes n'était certainement pas une si grande rigueur, lorsque tant d'individus allaient expirer sur les champs de bataille; et cette somme, que du reste on aurait pu prendre sans condition, comme taxe indispensable de guerre, on l'échangeait contre un titre républicain, convertible ou en rentes sur l'état, ou en portions de biens nationaux[1].

[Note 1: Le décret sur l'emprunt forcé est du 3 septembre.]

Cette grande opération consistait donc à tirer de la circulation un milliard d'assignats en le prenant aux riches; d'oter à ce milliard sa qualité de monnaie et de valeur circulante, et d'en faire une simple délégation sur les biens nationaux, que les riches échangeaient ou non en une portion correspondante de ces biens. De cette manière, on les obligeait de devenir acquéreurs, ou du moins à fournir la même somme d'assignats qu'ils auraient fournie s'ils

l'étaient devenus. C'était, en un mot, le placement forcé d'un milliard d'assignats.

A ces mesures, destinées à soutenir le papier monnaie, on en joignit d'autres encore. Après avoir détruit la rivalité des anciens contrats sur l'état, celle des assignats à l'effigie royale, il fallait détruire la rivalité des actions des compagnies de finances. On décréta donc l'abolition de la compagnie d'assurances à vie, de la compagnie de la caisse d'escompte, de toutes celles enfin dont le fonds consistait en actions au porteur, en effets négociables, en inscriptions sur un livre, et transmissibles à volonté. Il fut décidé que leur liquidation serait faite dans un court délai, et que le gouvernement pourrait seul à l'avenir créer de ces sortes d'établissements. On ordonna un prompt rapport sur la compagnie des Indes, qui, par son importance, exigeait un examen particulier. On ne pouvait pas empêcher l'existence des lettres de change sur l'étranger, mais on déclara traîtres à la patrie les Français qui plaçaient leurs fonds sur les banques ou comptoirs des pays avec lesquels la république était en guerre. Enfin on eut recours à de nouvelles sévérités contre le numéraire, et le commerce qui s'en faisait. Déjà on avait puni de six ans de gêne quiconque vendrait ou achèterait du numéraire, c'est-à-dire qui le recevrait ou le donnerait pour une somme différente d'assignats; on avait de même soumis à une amende tout vendeur ou acheteur de marchandises, qui traiterait à un prix différent, suivant que le paiement serait stipulé en numéraire ou en assignats. De pareils faits étant

difficiles a atteindre, on s'en vengea en augmentant la peine. Tout individu convaincu d'avoir refuse en paiement des assignats, de les avoir donnees ou recus a une perte quelconque, fut condamne a une amende de 3,000 liv., et a six mois de detention pour la premiere fois; et en cas de recidive, a une amende double et a vingt ans de fer. Enfin, comme la monnaie de billon etait indispensable dans les marches, et ne pouvait etre facilement suppltee, on ordonna que les cloches seraient employees a fabriquer des decimes, des demi-decimes, etc., valant deux sous, un sou. etc.

Mais quelques moyens qu'on employat pour faire remonter, les assignats et detruire les rivalites qui leur etaient si nuisibles, on ne pouvait pas esperer de les remettre au niveau du prix des marchandises, et il fallait forcement rabaisser le prix de celles-ci. D'ailleurs le peuple croyait a de la malveillance de la part des marchands, il croyait a des accaparemens, et quelle que fut l'opinion des legislatureurs, ils ne pouvaient moderer, sous ce rapport, un peuple qu'ils dechainaient sur tous les autres. Il fallut donc faire pour toutes les marchandises ce qu'on avait deja fait pour le ble. On rendit un decret qui rangeait l'accaparement au nombre des crimes capitaux, et le punissait de mort. Etait considere comme accapareur *celui qui derobait a la circulation les marchandises de premiere necessite*, sans qu'il les mit publiquement en vente. Les marchandises declarees *de premiere necessite* etaient le pain, la viande, les grains, la farine, les legumes, les fruits, les charbons, le

bois, le beurre, le suif, le chanvre, le lin, le sel, le cuir, les boissons, les salaisons, les draps, la laine, et toutes les étoffes, excepte les soieries. Les moyens d'exécution, pour un pareil décret, étaient nécessairement inquisitoriaux et vexatoires. Il devait être fait par chaque marchand des déclarations préalables de ce qu'il possédait en magasin. Ces déclarations devaient être vérifiées au moyen de visites domiciliaires. Toute fraude ou complicité était, comme le fait lui-même, punie de mort. Des commissaires, nommés par les communes, étaient chargés de faire exhiber les factures, et d'après ces factures, de fixer un prix qui, en laissant un profit modique au marchand, n'excédât pas les moyens du peuple. Si pourtant, ajoutait le décret, le haut prix des factures rendait le profit des marchands impossible, la vente n'en serait pas moins effectuée, à un prix auquel l'acheteur put atteindre. Ainsi, dans ce décret, comme dans celui qui ordonnait la déclaration des blés et leur *maximum*, on laissait aux communes le soin de taxer les prix suivant l'état des choses dans chaque localité. Bientôt on allait être conduit à généraliser encore ces mesures, et à les rendre plus violentes en les étendant davantage.

Les opérations militaires, administratives et financières de cette époque étaient donc aussi habilement conçues que la situation le permettait, et aussi vigoureuses que l'exigeait le danger. Toute la population, divisée en générations, était à la disposition des représentants, et pouvait être appelée, soit à se battre, soit à fabriquer des

armes, soit à panser les blessés. Toutes les anciennes dettes, converties en une seule dette républicaine, étaient exposées à partager le même sort, et à n'avoir pas plus de valeur que les assignats. On détruisait les rivalités multipliées des anciens contrats, des assignats royaux, des actions des compagnies; on empêchait les capitaux de se retirer sur ces valeurs privilégiées, en les assimilant toutes; les assignats ne rentrant pas, on en prenait un milliard sur les riches, qu'on faisait passer de l'état de monnaie à l'état d'une simple délégation sur les biens nationaux. Enfin, pour établir un rapport force entre les monnaies et les marchandises de première nécessité, on laissait aux communes le soin de rechercher toutes les subsistances, toutes les marchandises, et de les faire vendre à un prix convenable dans chaque localité. Jamais aucun gouvernement ne prit à la fois des mesures ni plus vastes ni plus hardiment imaginées, et pour accuser leurs auteurs de violence, il faudrait oublier le danger d'une invasion universelle, et la nécessité de vivre sur les biens nationaux sans acheteurs. Tout le système des moyens forcés derivait de ces deux causes. Aujourd'hui, une génération superficielle et ingrate critique ces opérations, trouve les unes violentes, les autres contraires aux bons principes d'économie, et joint le tort de l'ingratitude à l'ignorance du temps et de la situation. Qu'on revienne aux faits, et qu'enfin on soit juste pour des hommes auxquels il en a coûté tant d'efforts et de périls pour nous sauver.

Après ces mesures générales de finances et

d'administration, il en fut pris d'autres plus spécialement appropriées à chaque théâtre de la guerre. Les moyens extraordinaires, depuis longtemps résolus à l'égard de la Vendée, furent enfin décrétés. Le caractère de cette guerre était maintenant bien connu. Les forces de la rébellion ne consistaient pas dans des troupes organisées qu'on put détruire par des victoires, mais dans une population qui, en apparence paisible et occupée de ses travaux agricoles, se levait tout à coup à un signal donné, accablait de sa masse, surprenait de son attaque imprevue les troupes républicaines, et, en cas de défaite, se cachait dans ses bois, dans ses champs, et reprenait ses travaux sans qu'on put distinguer celui qui avait été soldat de celui qui n'avait pas cessé d'être paysan. Une lutte opiniâtre de plus de six mois, des soulèvements qui avaient été quelquefois de cent mille hommes, des actes de la plus grande témérité, une renommée formidable, et l'opinion établie que le plus grand danger de la révolution était dans cette guerre civile dévorante, devaient appeler toute l'attention du gouvernement sur la Vendée, et provoquer à son égard les mesures les plus énergiques et les plus colères. Depuis longtemps on disait que le seul moyen de soumettre ce malheureux pays était, non de le combattre, mais de le détruire, puisque ses armées n'étaient nulle part et se trouvaient partout. Ces vœux furent exaucés par un décret formidable[1], où la Vendée, les derniers Bourbons, les étrangers, étaient frappés tous à la fois d'extermination.

[Note 1: 1er août.]

En consequence de ce decret, il fut ordonne au ministre de la guerre d'envoyer dans les departemens revoltes des matieres combustibles pour incendier les bois, les taillis et les genets. "Les forets, etait-il dit, seront abattues, les repaires des rebelles seront detruits, les recoltes seront coupees par des compagnies d'ouvriers, les bestiaux seront saisis, et le tout transporte hors du pays. Les vieillards, les femmes, les enfans, seront conduits hors de la contree, et il sera pourvu a leur subsistance avec les egards dus a l'humanite." Il etait enjoint en outre aux generaux et aux representans en mission de faire tout autour de la Vendee les approvisionnements necessaires pour nourrir de grandes masses, et, aussitot apres, de provoquer dans les departemens environnans, non pas une levee graduelle, comme dans les autres parties de la France, mais une levee subite et generale, et de verser ainsi toute une population sur une autre. Le choix des hommes repondit a la nature de ces mesures. On a vu Biron, Berthier, Menou, Westermann, compromis et destitues pour avoir soutenu le systeme de la discipline, et Rossignol, infracteur de cette discipline, tire de prison par les agents du ministere. Le triomphe du systeme jacobin fut complet. Rossignol, de simple chef de bataillon, fut tout a coup nomme general en chef de l'armee des cotes de La Rochelle. Ronsin, le chef de ces agents du ministere qui portaient dans la Vendee toutes les passions des jacobins et soutenaient qu'il ne fallait pas des generaux experimentes, mais des generaux franchement

republicains; non pas une guerre reguliere, mais exterminatrice; que tout homme de nouvelle levee etait soldat, que tout soldat pouvait etre general; Ronsin, le chef de ces agents, fut fait en quatre jours capitaine, chef d'escadron, general de brigade, et fut adjoint a Rossignol avec tous les pouvoirs du ministere lui-meme pour presider a l'execution de ce nouveau systeme de guerre. On ordonna en meme temps que la garnison de Mayence fut conduite en poste du Rhin dans la Vendee. La mefiance etait si grande, que les generaux de cette brave garnison avaient ete mis en arrestation pour avoir capitule. Heureusement, le brave Merlin, toujours ecoute avec la consideration due a un caractere heroique, vint rendre temoignage de leur devouement et de leur bravoure. Kleber, Aubert-Dubayet, furent rendus a leurs soldats, qui voulaient les delivrer de vive force, et ils se rendirent dans la Vendee, ou ils devaient, par leur habilete, reparer les desastres causes par les agents du ministere. Il est une verite qu'il faut repeter toujours: la passion n'est jamais ni sage, ni eclairee, mais c'est la passion seule qui peut sauver les peuples dans les grandes extremities. La nomination de Rossignol etait une hardiesse etrange, mais elle annoncait un parti bien pris, elle ne permettait plus les demi-mesures dans cette funeste guerre de la Vendee, et elle obligeait toutes les administrations locales qui etaient encore incertaines a se prononcer. Ces jacobins fougueux, repandus dans les armees, les troublaient souvent, mais ils y communiquaient cette energie de resolution sans laquelle il n'y aurait eu ni armement, ni approvisionnement, ni

moyens d'aucune espece. Ils etaient d'une injustice inique envers les generaux, mais ils ne permettaient a aucun de faiblir ou d'hesiter. On verra bientot leur folle ardeur, se combinant avec la prudence d'hommes plus calmes, produire les plus grands et les plus heureux resultats.

Kilmaine, auteur de la belle retraite qui avait sauve l'armee du Nord, fut aussitot remplace par Houchard, ci-devant general de l'armee de la Moselle, et jouissant d'une assez grande reputation de bravoure et de zele. Dans le comite de salut public, quelques changements eurent lieu. Thuriot et Gasparin, malades, donnerent leur demission. L'un d'eux fut remplace par Robespierre, qui penetra enfin dans le gouvernement, et dont la puissance immense fut ainsi reconnue et subie par la convention, qui jusqu'ici ne l'avait nomme d'aucun comite. L'autre eut pour successeur le celebre Carnot, qui deja, envoye a l'armee du Nord, avait donne de lui l'idee d'un militaire savant et habile.

A toutes ces mesures administratives et militaires, furent ajoutes des mesures de vengeance, suivant l'usage de faire suivre les actes d'energie par des actes de cruaute. On a deja vu que, sur la demande des envoyes des assemblees primaires, une loi avait ete resolue contre les suspects. Il restait a en presenter le projet. On le demandait chaque jour, parce que ce n'etait pas assez, disait-on, du decret du 27 mars, qui mettait les aristocrates hors la loi. Ce decret exigeait un jugement, et on en souhaitait un qui permit d'enfermer, sans les juger et seulement pour

s'assurer de leur personne, les citoyens suspects par leurs opinions. En attendant ce decret, on decida que les biens de tous ceux qui etaient mis hors la loi appartiendraient a la republique. On exigea ensuite des dispositions plus severes envers les etrangers. Deja ils avaient ete mis sous la surveillance des comites qui s'etaient intitules revolutionnaires; mais on voulait davantage. L'idee d'une conspiration etrangere, dont Pitt etait suppose le moteur, remplissait plus que jamais tous les esprits. Un portefeuille trouve sur les murs de l'une de nos villes frontieres renfermait des lettres qui etaient ecrites en anglais, et que des agens anglais en France s'adressaient entre eux. Il etait question dans ces lettres de sommes considerables envoyees a des agens secrets repandus dans nos camps, nos places fortes et nos principales villes. Les uns etaient charges de se lier avec les generaux pour les seduire, de prendre des renseignemens exacts sur l'etat de nos forces, de nos places et de nos approvisionnement; les autres avaient mission de s'introduire dans les arsenaux, dans les magasins, avec des meches phosphoriques, et d'y mettre le feu. "Faites hausser, disaient encore ces lettres, le change jusqu'a deux cents livres pour une livre sterling. Il faut discrediter le plus possible les assignats, et refuser tous ceux qui ne porteront pas l'effigie royale. Faites hausser le prix de toutes les denrees. Donnez les ordres a vos marchands d'accaparer tous les objets de premiere necessite. Si vous pouvez persuader a Cott...i d'acheter le suif et la chandelle a tout prix, faites-la payer au public jusqu'a cinq francs la livre. Milord est tres-satisfait pour la

maniere dont B—t—z a agi. Nous esperons que les assassinats se feront avec prudence. Les pretres deguises et les femmes sont les plus propres a cette operation."

Ces lettres prouvaient seulement que l'Angleterre avait quelques espions militaires dans nos armees, quelques agens dans nos places de commerce pour y aggraver les inconveniens de la disette, et que peut-etre quelques-uns se faisaient donner de l'argent sous pretexte de commettre a propos des assassinats. Mais tous ces moyens etaient fort peu redoutables, et etaient certainement exageres par la vanterie ordinaire des agens employes a ce genre de manoeuvres. Il est vrai que des incendies avaient eclate a Douai, a Valenciennes, a la voilerie de Lorient, a Bayonne, et dans les parcs d'artillerie pres Chemille et Saumur. Il est possible que ces agens fussent les auteurs de ces incendies; mais certainement ils n'avaient dirige ni le poignard du garde-du-corps Paris contre Lepelletier, ni celui de Charlotte Corday contre Marat; et s'ils agiotaient sur le papier etranger et les assignats, s'ils achetaient quelques marchandises moyennant les credits ouverts a Londres par Pitt, ils n'avaient qu'une mediocre influence sur notre situation commerciale et financiere, qui tenait a des causes bien plus generales et plus majeures que ces viles intrigues. Cependant, ces lettres, concourant avec quelques incendies, deux assassinats, et l'agiotage du papier etranger, exciterent une indignation universelle. La convention, par un decret, denonca le gouvernement anglais a tous les peuples, et declara Pitt l'ennemi du

genre humain. En meme temps elle ordonna que tous les etrangers domicilies en France depuis le 14 juillet 1789, seraient sur-le-champ mis en etat d'arrestation (Decret du 1er aout).

Enfin on decreta le prompt achevement du proces de Custine. On mit en jugement Biron et Lamarche. L'acte d'accusation des girondins fut presse de nouveau, et ordre fut donne au tribunal revolutionnaire de se saisir de leur proces dans le plus bref delai. Enfin la colere se porta sur les restes des Bourbons, et sur la famille infortunee qui deplorait, dans la tour du Temple, la mort du dernier roi. Il fut decrete que tous les Bourbons qui restaient en France seraient deportes, excepte ceux qui etaient sous le glaive des lois[1]; que le duc d'Orleans, qui avait ete transfere, dans le mois de mai, a Marseille, et que les federalistes n'avaient pas voulu faire juger, serait reconduit a Paris, pour y comparaitre devant le tribunal revolutionnaire.

[Note 1: 1er aout.]

Sa mort devait servir de reponse a ceux qui accusaient la Montagne de vouloir en faire un roi. L'infortunee Marie-Antoinette, malgre son sexe, fut, comme son epoux, vouee a l'echafaud. Elle passait pour l'instigatrice de tous les complots de l'ancienne cour, et etait regardee comme beaucoup plus coupable que Louis XVI. Elle avait le malheur surtout d'etre fille de l'Autriche, qui etait dans ce moment la plus redoutable de toutes les puissances

ennemies. Suivant la coutume de braver plus audacieusement l'ennemi le plus dangereux, on voulut, au moment même où les armées impériales s'avancaient sur notre territoire, faire tomber la tête de Marie-Antoinette. Elle fut donc transférée à la Conciergerie pour être jugée comme une accusée ordinaire par le tribunal révolutionnaire. Madame Elisabeth, destinée à la déportation, fut retenue pour déposer contre sa soeur.

Les deux enfans devaient être élevés et gardés par la république, qui jugerait, à l'époque de la paix, ce qu'il conviendrait de statuer à leur égard. Jusques alors, la dépense du Temple avait été faite avec une certaine somptuosité qui rappelait le rang de la famille prisonnière. Il fut décrété qu'elle serait réduite au nécessaire. Enfin, pour consommer tous ces actes de la vengeance révolutionnaire, on décréta que les tombes royales de Saint-Denis seraient détruites.

Telles furent les mesures que les dangers imminens du mois d'août 1798 provoquèrent pour la défense et pour la vengeance de la révolution.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

NOTE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME QUATRIÈME.

NOTE PAGE 143.

Les véritables dispositions de Robespierre, à l'égard du 31 mai, sont manifestées par les discours qu'il a tenus aux Jacobins, où on parlait beaucoup plus librement qu'à l'assemblée, et où l'on conspirait hautement. Des extraits de ce qu'il a dit aux diverses époques importantes prouveront la marche de ses idées à l'égard de la grande catastrophe des 31 mai et 2 juin. Son premier discours prononcé sur les pillages du mois de février donne une première indication.

(Seance du 25 fevrier 1793.)

Robespierre: "Comme j'ai toujours aimé l'humanité et que je n'ai jamais cherché à flatter personne, je vais dire la vérité. Ceci est une trame ourdie contre les patriotes eux-

memes. Ce sont les intrigans qui veulent perdre les patriotes; il y a dans le coeur du peuple un sentiment juste d'indignation. J'ai soutenu, au milieu des persecutions et sans appui, que le peuple n'a jamais tort; j'ai ose proclamer cette verite dans un temps ou elle n'etait pas encore connue; le cours de la revolution l'a developpee.

"Le peuple a entendu tant de fois invoquer la loi par ceux qui voulaient le mettre sous son joug, qu'il se mefie de ce langage.

"Le peuple souffre; il n'a pas encore recueilli le fruit de ses travaux; il est encore persecute par les riches, et les riches sont encore ce qu'ils furent toujours, c'est-a-dire durs et impitoyables. (*Applaudi.*) Le peuple voit l'insolence de ceux qui l'ont trahi, il voit la fortune accumulee dans leurs mains, il ne sent pas la necessite de prendre les moyens d'arriver au but; et, lorsqu'on lui parle le langage de la raison, il n'ecoute que son indignation contre les riches, et il se laisse entrainer dans de fausses mesures par ceux qui s'emparent de sa confiance pour le perdre.

"Il y a deux causes: la premiere, une disposition naturelle dans le peuple a chercher les moyens de soulager sa misere, disposition naturelle et legitime en elle-meme; le peuple croit qu'au defaut des lois protectrices, il a le droit de veiller lui-meme a ses propres besoins.

"Il y a une autre cause. Cette cause, ce sont les desseins

perfides des ennemis de la liberte, des ennemis du peuple, qui sont bien convaincus que le seul moyen de nous livrer aux puissances etrangeres, c'est d'alarmer le peuple sur ses subsistances, et de le rendre victime des exces qui en resultent. J'ai ete temoin moi-meme des mouvemens. A cote des citoyens honnetes, nous avons vu des etrangers et des hommes opulens, revetus de l'habit respectable des sans-culottes. Nous avons entendu dire: On nous promettait l'abondance apres la mort du roi, et nous sommes plus malheureux depuis que ce pauvre roi n'existe plus. Nous en avons entendu declamer non pas contre la portion intrigante et contre-revolutionnaire de la convention, qui siege ou siegeaient les aristocrates de l'assemblee constituante, mais contre la Montagne, mais contre la deputation de Paris et contre les jacobins, qu'ils representaient comme accapareurs.

"Je ne vous dis pas que le peuple soit coupable; je ne vous dis pas que ses mouvemens soient un attentat; mais quand le peuple se leve, ne doit-il pas avoir un but digne de lui? Mais de chetives marchandises doivent-elles l'occuper? Il n'en a pas profite, car les pains de sucre ont ete recueillis par les mains des valets de l'aristocratie; et en supposant qu'il en ait profite, en echange de ce modique avantage, quels sont les inconveniens qui peuvent en resulter? Nos adversaires veulent effrayer tout ce qui a quelque propriete; ils veulent persuader que notre systeme de liberte et d'egalite est subversif de tout ordre, de toute surete.

"Le peuple doit se lever, non pour recueillir du sucre, mais pour terrasser les brigands. (*Applaudi.*) Faut-il vous retracer vos dangers passes? Vous avez pense etre la proie des Prussiens et des Autrichiens; il y avait une transaction; et ceux qui avaient alors trafique de votre liberte, sont ceux qui ont excite les troubles actuels. J'article a la face des amis de la liberte et de l'egalite, a la face de la nation, qu'au mois de septembre, apres l'affaire du 10 aout, il etait decide a Paris que les Prussiens arriveraient sans obstacle a Paris."

(Seance du mercredi 8 mai 1793.)

Robespierre: "Nous avons a combattre la guerre exterieure et interieure. La guerre civile est entretenue par les ennemis de l'interieur. L'armee de la Vendee, l'armee de la Bretagne et l'armee de Coblenz, sont dirigees contre Paris, cette citadelle de la liberte. Peuple de Paris, les tyrans s'arment contre vous, parce que vous etes la portion la plus estimable de l'humanite: les grandes puissances de l'Europe se levent contre vous: tout ce qu'il y a en France d'hommes corrompus secondent leurs efforts.

"Apres avoir concu ce vaste plan de vos ennemis, vous devez deviner aisement le moyen de vous defendre. Je ne vous dis point mon secret; je l'ai manifeste au sein de la convention.

"Je vais vous reveler ce secret, et, s'il etait possible que ce

devoir d'un representant d'un peuple libre put etre considere comme un crime, je saurais braver tous les dangers pour confondre les tyrans et sauver la liberte.

"J'ai dit ce matin a la Convention que les partisans de Paris iraient au-devant des scelerats de la Vendee, qu'ils entraineraient sur leur route tous leurs freres des departemens, et qu'ils extermineraient tous, oui, tous les rebelles a la fois.

"J'ai dit qu'il fallait que tous les patriotes du dedans se levassent, et qu'ils reduisissent a l'impuissance de nuire, et les aristocrates de la Vendee et les aristocrates deguises sous le masque du patriotisme.

"J'ai dit que les revoltes de la Vendee avaient une armee a Paris; j'ai dit que le peuple genereux et sublime, qui depuis cinq ans supporte le poids de la revolution, devait prendre les precautions necessaires pour que nos femmes et nos enfans ne fussent pas livres au couteau contre-revolutionnaire des ennemis que Paris renferme dans son sein. Personne n'a ose contester ce principe. Ces mesures sont d'une necessite Pressante, imperieuse. Patriotes! volez a la rencontre des brigands de la Vendee.

"Ils ne sont redoutables que parce qu'on avait pris la precaution de desarmer le peuple. Il faut que Paris envoie des legions republicaines; mais quand nous ferons trembler nos ennemis interieurs, il ne faut pas que nos

femmes et nos enfans soient exposes a la fureur de l'aristocratie. J'ai propose deux mesures: la premiere, que Paris envoie deux legions suffisantes pour exterminer tous les scelerats qui ont ose lever l'etendard de la revolte. J'ai demande que tous les aristocrates, que tous les feuillans, que tous les moderes fussent bannis des sections qu'ils ont empoisonnees de leur souffle impur. J'ai demande que tous les citoyens suspects fussent mis en etat d'arrestation.

"J'ai demande que la qualite de citoyen suspect ne fut pas determinee par la qualite de ci-devant nobles, de procureurs, de financiers, de marchands. J'ai demande que tous les citoyens qui ont fait preuve d'incivisme fussent incarceres jusqu'a ce que la guerre soit terminee, et que nous ayons une attitude imposante devant nos ennemis. J'ai dit qu'il fallait procurer au peuple les moyens de se rendre dans les sections sans nuire a ses moyens d'existence, et que, pour cet effet, la convention decretat que tout artisan vivant de son travail fut solde, pendant tout le temps qu'il serait oblige de se tenir sous les armes pour proteger la tranquillite de Paris. J'ai demande qu'il fut destine des millions necessaires pour fabriquer des armes et des piques, pour armer tous les sans-culottes de Paris.

"J'ai demande que des fabriques et des forges fussent elevees dans les places publiques, afin que tous les citoyens fussent temoins de la fidelite et de l'activite des travaux. J'ai demande que tous les fonctionnaires publics fussent destitues par le peuple.

"J'ai demande qu'on cessat d'entraver la municipalite, et le departemens de Paris, qui a la confiance du peuple.

"J'ai demande que les factieux qui sont dans la convention cessassent de calomnier le peuple de Paris, et que les journalistes qui pervertissent l'opinion publique fussent reduits au silence. Toutes ces mesures sont necessaires, et en me resumant, voici l'acquit de la dette que j'ai contractee envers le peuple:

"J'ai demande que le peuple fit un effort pour exterminer les aristocrates qui existent partout. (*Applaudi.*)

"J'ai demande qu'il existat au sein de Paris une armee, une armee non pas comme celle de Dumouriez, mais une armee populaire qui soit continuellement sous les armes pour imposer aux feuilans et aux moderes. Cette armee doit etre composee de sans-culottes payes; je demande qu'il soit assigne des millions suffisans pour armer les artisans, tous les bons patriotes; je demande qu'ils soient a tous les postes, et que leur majeste imposante fasse palir tous les aristocrates.

"Je demande que des demain les forges s'elevant sur toutes les places publiques, ou l'on fabriquera des armes pour armer le peuple. Je demande que le conseil executif soit charge d'executer ces mesures sous sa responsabilite. S'il en est qui resistent, s'il en est qui favorisent les ennemis de la liberte, il faut qu'ils soient

chasses des demain.

"Je demande que les autorités constituées soient chargées de surveiller l'exécution de ces mesures, et qu'elles n'oublient pas qu'elles sont les mandataires d'une ville qui est le boulevard de la liberté, et dont l'existence rend la contre-révolution impossible.

"Dans ce moment de crise, le devoir impose à tous les patriotes de sauver la patrie par les moyens les plus rigoureux; si vous souffrez qu'on égorgé en détail les patriotes, tout ce qu'il y a de vertueux sur la terre sera anéanti; c'est à vous de voir si vous voulez sauver le genre humain.

(Tous les membres se lèvent par un élan simultané, et crient en agitant leurs chapeaux: *Oui, oui, nous le voulons!*)

"Tous les scélérats du monde ont dressé leurs plans, et tous les défenseurs de la liberté sont désignés pour victimes.

"C'est parce qu'il est question de votre gloire, de votre bonheur; ce n'est que par ce motif que je vous conjure de veiller au salut de la patrie. Vous croyez peut-être qu'il faut vous révolter, qu'il faut vous donner un air d'insurrection? point du tout, c'est la loi à la main qu'il faut exterminer tous nos ennemis.

"C'est avec une impudence insigne que des mandataires infideles ont voulu separer le peuple de Paris des departemens, qu'ils ont voulu separer le peuple des tribunes du peuple de Paris, comme si c'etait notre faute a nous, qui avons fait tous les sacrifices possibles pour etendre nos tribunes pour tout le peuple de Paris. Je dis que je parle a tout le peuple de Paris, et s'il etait assemble dans cette enceinte, s'il m'entendait plaider sa cause contre Buzot et Barbaroux, il est indubitable qu'il se rangerait de mon cote.

"Citoyens, on grossit les dangers, on oppose les armees etrangeres reunies aux revoltes de l'interieur; que peuvent leurs efforts contre des millions d'intrepides sans-culottes? Et, si vous suivez cette proposition, qu'un homme libre vaut cent esclaves, vous devez calculer que votre force est au-dessus de toutes les puissances reunies.

"Vous avez dans les lois tout ce qu'il faut pour exterminer legalement nos ennemis. Vous avez des aristocrates dans les sections: chassez-les. Vous avez la liberte a sauver: proclamez les droits de la liberte, et employez toute votre energie. Vous avez un peuple immense de sans-culottes, bien purs, bien vigoureux; ils ne peuvent pas quitter leurs travaux: faites-les payer par les riches. Vous avez une convention nationale; il est tres possible que les membres de cette convention ne soient pas egalement amis de la liberte et de l'egalite, mais le plus grand nombre est decide a soutenir les droits du peuple et a sauver la republique. La

portion gangrenée de la convention n'empêchera pas le peuple de combattre les aristocrates. Croyez vous donc que la Montagne de la convention n'aura pas assez de force pour contenir tous les partisans de Dumouriez, de d'Orléans, de Cobourg? En vérité, vous ne pouvez pas le penser.

"Si la liberté succombe, ce sera moins la faute des mandataires que du souverain. Peuple, n'oubliez pas que votre destinée est dans vos mains; vous devez sauver Paris et l'humanité; si vous ne le faites pas, vous êtes coupable.

"La Montagne a besoin du peuple; le peuple est appuyé sur la Montagne. On cherche à vous effrayer de toutes les manières; on veut nous faire croire que les départements méridionaux sont les ennemis des Jacobins. Je vous déclare que Marseille est l'amie éternelle de la Montagne; qu'à Lyon les patriotes ont remporté une victoire complète.

"Je me résume et je demande, 1^o que les sections lèvent une armée suffisante pour former le noyau d'une armée révolutionnaire qui entraîne tous les sans-culottes des départements pour exterminer les rebelles; 2^o qu'on lève à Paris une armée de sans-culottes pour contenir l'aristocratie; 3^o que les intrigants dangereux, que tous les aristocrates soient mis en état d'arrestation, que les sans-culottes soient payés aux dépens du trésor public, qui sera alimenté par les riches, et que cette

mesure s'etende dans toute la republique.

"Je demande qu'il soit etabli des forges sur toutes les places publiques.

"Je demande que la commune de Paris alimente de tout son pouvoir le zele revolutionnaire du peuple de Paris.

"Je demande que le tribunal revolutionnaire fasse son devoir, qu'il punisse ceux qui, dans les derniers jours, ont blaspheme contre la republique.

"Je demande que ce tribunal ne tarde pas a faire subir une punition exemplaire a certains generaux pris en flagrant delit, et qui devraient etre juges.

"Je demande que les sections de Paris se reunissent a la commune de Paris, et qu'elles balancent par leur influence les ecrits perfides des journalistes alimentes par les puissances etrangeres.

"En prenant toutes ces mesures, sans fournir aucun pretexte de dire que vous avez viole les lois, vous donnerez l'impulsion aux departemens, qui s'uniront a vous pour sauver la liberte."

(Seance du dimanche 12 mai 1793.)

Robespierre: "Je n'ai jamais pu concevoir comment, dans des momens critiques, il se trouvait tant d'hommes pour

faire des propositions qui compromettent les amis de la liberte, tandis que personne n'appuie celles qui tendent a sauver la republique. Jusqu'a ce qu'on m'ait prouve qu'il n'est pas necessaire d'armer les sans-culottes, qu'il n'est pas bon de les payer pour monter la garde et assurer la tranquillite de Paris, jusqu'a ce qu'on m'ait prouve qu'il n'est pas bon de changer nos places en ateliers pour fabriquer des armes, je croirai et je dirai que ceux qui, mettant ces mesures a l'ecart, ne vous proposent que des mesures partielles, quelque violentes qu'elles soient, je dirai que ces hommes n'entendent rien au moyen de sauver la patrie; car ce n'est qu'apres avoir epuise toutes les mesures qui ne compromettent pas la societe, qu'on doit avoir recours aux moyens extremes; encore ces moyens ne doivent-ils pas etre proposes au sein d'une societe qui doit etre sage et politique. Ce n'est pas un moment, d'effervescence passagere qui doit sauver la patrie. Nous avons pour ennemis les hommes les plus fins, les plus souples, qui ont a leur disposition tous les tresors de la republique.

"Les mesures que l'on a proposees n'ont et ne pourront avoir aucun resultat; elles n'ont servi qu'a alimenter la calomnie, elles n'ont servi qu'a fournir des pretextes aux journalistes de nous représenter sous les couleurs les plus odieuses.

"Lorsqu'on neglige les premiers moyens que la raison indique, et sans lesquels le salut public ne peut etre opere, il est evident qu'on n'est point dans la route. Je n'en dirai

pas davantage; mais je declare que je proteste contre tous les moyens qui ne tendent qu'a compromettre la societe sans contribuer au salut public. Voila ma profession de foi: le peuple sera toujours en etat de terrasser l'aristocratie; il suffit que la societe ne fasse aucune faute grossiere.

"Quand je vois qu'on cherche a faire inutilement des ennemis a la societe, a encourager les scelerats qui veulent la detruire, je suis tente de croire qu'on est aveugle ou malintentionne.

"Je propose a la societe de s'arreter aux mesures que j'ai proposees, et je regarde comme tres-coupables les hommes qui ne les font pas executer. Comment peut-on se refuser a ces mesures? comment n'en sent-on pas la necessite? et, si on la sent, pourquoi balance-t-on a les appuyer et a les faire adopter? Je proposerai a la societe d'entendre une discussion sur les principes de constitution qu'on prepare a la France; car il faut bien embrasser tous les plans de nos ennemis. Si la societe peut demontrer le machiavelisme de nos ennemis, elle n'aura pas perdu son temps. Je demande donc que, ecartant les propositions deplacees, la societe me permette de lui lire mon travail sur la constitution."

(Seance du dimanche 26 mai 1793.)

Robespierre: "Je vous disais que le peuple doit se reposer sur sa force; mais, quand le peuple est opprime, quand il

ne lui reste plus que lui-meme, celui-la serait un lache qui ne lui dirait pas de se lever. C'est quand toutes les lois sont violees, c'est quand le despotisme est a son comble, c'est quand on foule aux pieds la bonne foi et la pudeur, que le peuple doit s'insurger. Ce moment est arrive: nos ennemis oppriment ouvertement les patriotes; ils veulent, au nom de la loi, replonger le peuple dans la misere et dans l'esclavage. Je ne serai jamais l'ami de ces hommes corrompus, quelques tresors qu'ils m'offrent. J'aime mieux mourir avec les republicains, que de triompher avec ces scelerats. (*Applaudi.*)

"Je ne connais pour un peuple que deux manieres d'exister: ou bien qu'il se gouverne lui-meme, ou bien qu'il confie ce soin a des mandataires. Nous, deputes republicains, nous voulons etablir le gouvernement du peuple, par ses mandataires, avec la responsabilite; c'est a ces principes que nous rapportons nos opinions, mais le plus souvent on ne veut pas nous entendre. Un signal rapide, donne par le president, nous depouille du droit de suffrage. Je crois que la souverainete du peuple est violee, lorsque ses mandataires donnent a leurs creatures les places qui appartiennent au peuple. D'apres ces principes, je suis douloureusement affecte...."

L'orateur est interrompu par l'annonce d'une deputation. (*Tumulte.*)

"Je vais, s'ecrie Robespierre, continuer de parler, non pas

pour ceux qui m'interrompent, mais pour les republicains.

"J'exhorte chaque citoyen a conserver le sentiment de ses droits; je l'invite a compter sur sa force et sur celle de toute la nation; j'invite le peuple a se mettre, dans la convention nationale, en insurrection contre tous les deputes corrompus. (*Applaudi.*) Je declare qu'ayant recu du peuple le droit de defendre ses droits, je regarde comme mon oppresseur celui qui m'interrompt, ou qui me refuse la parole, et je declare que, moi seul, je me mets en insurrection contre le president, et contre tous les membres qui siegent dans la convention. (*Applaudi.*) Lorsqu'on affectera un mepris coupable pour les sans-culottes, je declare que je me mets en insurrection contre les deputes corrompus. J'invite tous les deputes montagnards a se rallier et a combattre l'aristocratie, et je dis qu'il n'y a pour eux qu'une alternative: ou de resister de toutes leurs forces, de tout leur pouvoir, aux efforts de l'intrigue, ou de donner leur demission.

"Il faut en meme temps que le peuple francais connaisse ses droits; car les deputes fideles ne peuvent rien sans la parole.

"Si la trahison appelle les ennemis etrangers dans le sein de la France; si, lorsque nos canonniers tiennent dans leurs mains la foudre qui doit exterminer les tyrans et leurs satellites, nous voyons l'ennemi approcher de nos murs, alors je declare que je punirai moi-meme les traitres, et je

promets de regarder tout conspirateur comme mon ennemi, et de le traiter comme tel." (*Applaudi.*)

FIN DE LA NOTE ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE TOME QUATRIÈME.

CHAPITRE VII.

Suite de nos revers militaires; défaite de Nerwinde.— Premières négociations de Dumouriez avec l'ennemi; ses projets de contre-révolution; il traite avec l'ennemi.—

Evacuation de la Belgique.—Premiers troubles de l'Ouest; mouvemens insurrectionnels dans la Vendee.—Decrets revolutionnaires. Desarmement des *suspects*.—Entretien de Dumouriez avec des emissaires des jacobins. Il fait arreter et livre aux Autrichiens les commissaires de la convention.—Decret contre les Bourbons.—Mise en arrestation du duc d'Orleans et de sa famille.—Dumouriez, abandonne de son armee apres sa trahison, se refugie dans le camp des Imperiaux; opinion sur ce general. Changements dans les commandemens des armees du Nord et du Rhin. Bouchotte est nomme ministre de la guerre a la place de Beurnonville destitue.

CHAPITRE VIII.

Etablissement du *comite de salut public*.—L'irritation des partis augmente a Paris. Reunion demagogique de l'Eveche; projets de petitions incendiaires.—Renouvellement de la lutte entre les deux cotes de l'assemblee.—Discours et accusation de Robespierre contre les complices de Dumouriez et les girondins.—Reponse de Vergniaud.—Marat est decrete d'accusation et envoye devant le tribunal revolutionnaire.—Petition des sections de Paris demandant l'expulsion de vingt-deux membres de la Convention.—Resistance de la commune a

l'autorite de l'assemblee. Accroissement de ses pouvoirs. —Marat est acquitte et porte en triomphe. —Etat des opinions et marche de la revolution dans les provinces. Disposition des principales villes, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen. —Position particuliere de la Bretagne et de la Vendee. Description de ces pays; causes qui amenerent et entretinrent la guerre civile. Premiers succes des Vendeens, leurs principaux chefs.

CHAPITRE IX.

Levee d'une armee parisienne de 12,000 hommes; emprunt force; nouvelles mesures revolutionnaires contre les suspects.—Effervescence croissante des jacobins a la suite des troubles des departements.—Custine est nomme general en chef de l'armee du Nord.—Accusations et menaces des jacobins; violente lutte des deux cotes de la convention.—Formation d'une commission de douze membres, destinee a examiner les actes de la commune. —Assemblée insurrectionnelle a la mairie. Motions et complots contre la majorite de la convention et contre la vie des deputes girondins; memes projets dans le club des Cordeliers.—La convention prend des mesures pour sa surete.—Arrestation d'Hebert, substitut du procureur de la commune. —Petitions imperieuses de la commune.—

Tumulte et scenes de desordres dans toutes les sections. —Evenemens principaux des 28, 29 et 30 mai 1793. Dernieres luttes des montagnards et des girondins.— Journées du 31 mai et du 2 juin. Details et circonstances de l'insurrection dite du 31 mai.—Vingt-neuf representants girondins sont mis en arrestation. —Caractere et resultats politiques de cette journee. Coup d'oeil sur la marche de la revolution. Jugement sur les girondins.

CHAPITRE X.

Projets des jacobins apres le 31 mai.—Renouvellement des comites et du ministere.—Dispositions des departemens apres le 31 mai. Les girondins pros crits vont les soulever contre la convention.—Decrets de la convention contre les departemens insurges.—Assemblees et armees insurrectionnelles en Bretagne et en Normandie.—Evenemens militaires sur le Rhin et au Nord. Envahissement des frontieres de l'Est par les coalises; retraite de Custine. Siege de Mayence par les Prussiens. Echecs de l'armee des Alpes. Situation de l'armee des Pyrenees.—Les Vendeens s'emparent de Fontenay et de Saumur.—Dangers imminens de la republique a l'interieur et a l'exterieur.—Travaux administratifs de la convention; constitution de 1793.—

Echecs des insurges federalistes a Evreux.—Defaite des Vendeens devant Nantes.—Victoire contre les Espagnols dans le Roussillon.—Marat est assassine par Charlotte Corday; honneurs funebres rendus a sa memoire; jugement et execution de Charlotte Corday.

CHAPITRE XI.

Distribution des partis depuis le 31 mai, dans la convention, dans le comite de salut public et la commune.—Divisions dans la *Montagne*. —Discredit de Danton.—Politique de Robespierre.—Evenements en Vendee. Defaite de Westermann a Chatillon, et du general Labaroliere a Vihiers. —Siege et prise de Mayence par les Prussiens et les Autrichiens.—Prise de Valenciennes.—Dangers extremes de la republique en aout 1793.—Etat financier.—Discredit des assignats.—Etablissement du *maximum*. —Detresse publique.—Agiotage.

CHAPITRE XII.

Arrivee et reception a Paris des commissaires des

assemblees primaires. —Retraite du camp de Cesar par l'armee du Nord.—Fete de l'anniversaire du 10 aout, et inauguration de la constitution de 1793.—Mesures extraordinaires de salut public. Decret ordonnant la levee en masse. —Moyens employes pour en assurer l'execution.—Institution du *Grand-Livre*; nouvelle organisation de la dette publique.—Emprunt force. —Details sur les operations financieres a cette epoque.—Nouveaux decrets sur le *maximum*.—Decrets contre la Vendee, contre les etrangers et contre les Bourbons.

FIN DE LA TABLE.

End of the Project Gutenberg EBook of Histoire de la Revolution francaise, IV by Adolphe Thiers

*** END OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DE LA ReVOLUTION ***

***** This file should be named 10678.txt or 10678.zip *****
This and all associated files of various formats will be found in: <http://www.gutenberg.net/1/0/6/7/10678/>

Produced by Carlo Traverso, Tonya Allen, Renald Levesque and PG Distributed Proofreaders. This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>.

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from public domain print editions means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg-tm electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG-tm concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for the eBooks, unless you receive specific permission. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the rules is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. They may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING with public domain eBooks. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

***** START: FULL LICENSE *****

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg-tm mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg-tm License (available with this file or online at <http://gutenberg.net/license>).

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg-tm electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg-tm electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg-tm electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg-tm electronic work and you

do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg-tm electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg-tm electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg-tm electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg-tm electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is in the public domain in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg-tm mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg-tm

works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg-tm name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg-tm License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg-tm work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country outside the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg-tm License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg-tm work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.net

1.E.2. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is derived from the public domain (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg-tm trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg-tm License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project

Gutenberg-tm License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg-tm.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg-tm License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg-tm work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg-tm web site (www.gutenberg.net), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg-tm License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg-tm works unless you comply with paragraph

1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg-tm electronic works provided that

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg-tm works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg-tm License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg-tm works.

- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg-tm works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg-tm electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from both the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and Michael Hart, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread public domain works in creating the Project Gutenberg-tm collection. Despite these efforts, Project Gutenberg-tm electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your

equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg-tm electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH F3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a

replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS,' WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg-tm electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the

production, promotion and distribution of Project Gutenberg-tm electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg-tm work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg-tm work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg-tm

Project Gutenberg-tm is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need, is critical to reaching Project Gutenberg-tm's goals and ensuring that the Project Gutenberg-tm collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg-tm and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your

efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation web page at <http://www.pgla.org>.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Its 501(c)(3) letter is posted at <http://pglaf.org/fundraising>. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's principal office is located at 4557 Melan Dr. S. Fairbanks, AK, 99712., but its volunteers and employees are scattered throughout numerous locations. Its business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887, email business@pglaf.org. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's web site and official page at <http://pglaf.org>

For additional contact information:

Dr. Gregory B. Newby
Chief Executive and Director

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg-tm depends upon and cannot survive without wide spread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit <http://pglaf.org>

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with

offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg Web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: <http://pglaf.org/donate>

Section 5. General Information About Project Gutenberg-tm electronic works.

Professor Michael S. Hart is the originator of the Project Gutenberg-tm concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For thirty years, he produced and distributed Project Gutenberg-tm eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg-tm eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Each eBook is in a subdirectory of the same number as the eBook's eBook number, often in several formats including plain vanilla ASCII, compressed (zipped), HTML and others.

Corrected EDITIONS of our eBooks replace the old file and take over the old filename and etext number. The replaced older file is renamed. VERSIONS based on separate sources are treated as new eBooks receiving new filenames and etext numbers.

Most people start at our Web site which has the main PG search facility:

<http://www.gutenberg.net>

This Web site includes information about Project Gutenberg-tm, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.

EBooks posted prior to November 2003, with eBook numbers BELOW #10000, are filed in directories based on their release date. If you want to download any of these eBooks directly, rather than using the regular search system you may utilize the following addresses and just download by the etext year.

<http://www.gutenberg.net/etext06>

(Or /etext 05, 04, 03, 02, 01, 00, 99,
98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 92, 91 or 90)

EBooks posted since November 2003, with etext numbers OVER #10000, are filed in a different way. The year of a release date is no longer part of the directory path. The path is based on the etext number (which is identical to the filename). The path to the file is made up of single digits corresponding to all but the last digit in the filename. For example an eBook of filename 10234 would be found at:

<http://www.gutenberg.net/1/0/2/3/10234>

or filename 24689 would be found at:
<http://www.gutenberg.net/2/4/6/8/24689>

An alternative method of locating eBooks:
<http://www.gutenberg.net/GUTINDEX.ALL>